This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-DEUXIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1882

CONSTANTINE
TYPOGRAPHIE L. ARNOLET, ADOLPHE BRAHAM, SUCCESSEUR

ALGER
JOURDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL aîné, Editeur
5, rue Jacob, 5

1883

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-DEUXIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1882

FOREIGN
BODL: LIBR
PERIODICALS

CONSTANTINE
TYPOGRAPHIE L. ARNOLET, ADOLPHE BRAHAM, SUCCESSEUR

ALGER
JOURDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL aîné, Editeur
5, rue Jacob, 5

1883

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. VILMETTE, C ✻, général de division, commandant la Division de Constantine.
DU CHAYLARD, préfet du Département.
CHEVALIER, ✻, maire de Contantine.

Composition du Bureau pour 1883

Président :	M. POULLE.
1er Vice-Président :	M. REBOUD.
2e Vice-Président :	M. MERCIER.
Secrétaire :	M. PRUDHOMME
Trésorier :	M. GODARD.

Commission des manuscrits 1882-1883

MM. POULLE, *Président*.
PRUDHOMME, *Secrétaire*.
REBOUD.
MERCIER.
MAURY.

MEMBRES HONORAIRES

1866 MM. Chabouillet, ✻, conservateur du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président de la Commission de publication des travaux de la section d'histoire, d'archéologie et de philologie du Comité des travaux historiques, à Paris.

1864 Desvaux, G. O ✻, général de division en retraite, à Paris.

1881 Le Blant (Edmond), ✻, membre de l'Institut.

1852 Renier (Léon), C ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques.

1881 Robert (Charles), C ✻, membre de l'Institut, intendant général dans le cadre de réserve.

MEMBRES TITULAIRES

1880 MM. Abadie, membre du Conseil général, pharmacien, à Constantine.

1879 Braham (Adolphe), ✻, imprimeur-libraire, à Constantine.

1872 Brunon, C ✻, général de brigade, à Lyon.

1880 Cagnat, docteur ès-lettres, professeur, à Paris.

1876 Carbonnel, propriétaire, à Constantine.

1875 Ceccaldi, notaire, à Constantine.

1877 Chaillou, commissaire civil en retraite, à Orléans.

1859 Challamel (A), libraire-éditeur, à Paris.

1877 MM. Coulanges (de), inspecteur du Crédit foncier de France, à Alger.

1875 Donnier, ❋, chef de bataillon à la Légion étrangère, à Sidi-bel-Abbès.

1878 Dufour, ex-lieutenant d'infanterie, propriétaire, à Constantine.

1877 Forcioli, avocat, à Constantine.

1859 Gillotte, ❋, officier d'Académie, avocat-avoué, à Constantine.

1881 Godard, sous-directeur du Comptoir de la Compagnie algérienne, à Constantine.

1881 Guelpa, docteur en médecine, à Sétif.

1878 Guerre, ❋, capitaine en retraite, à Beauzée (Meuse)

1878 Heymann, capitaine hors cadres, chef du Bureau arabe de Biskra.

1856 Joffre, ancien magistrat, à Constantine.

1879 Jullien, capitaine au 1er régiment de Zouaves, à Alger.

1874 Laudy, attaché aux Archives nationales de France.

1877 Laurichesse, conservateur des hypothèques, à Oran.

1855 Lebiez, ❋, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Constantine.

1881 Lesueur, ❋, conseiller général, à Philippeville.

1882 Letourneau, sculpteur, à Paris.

1878 Luciani, administrateur de la commune mixte d'Attia.

1878 Martin, architecte, à Constantine.

1882 Maury, professeur de rhétorique, à Constantine.

1874 Meister, architecte diocésain, à Oran.

1867 Mercier (E.), interprète-traducteur assermenté, à Constantine.

1880 Mollet (Charles), propriétaire, à Jemmapes.

1881 MM. MONTAUDON, lieutenant au 3e Chasseurs d'Afrique, à Constantine.

1874 MOURLAN, O ✠, lieutenant-colonel d'Infanterie, hors cadres ; sous-chef d'État-Major au gouvernement militaire de Paris.

1872 NEYRON, curé, à Duquesne.

1878 PAPIER, chef du service des Tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône.

1857 PAYEN, O ✠, chef de bataillon en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, à Sétif.

1880 PILARD, commissaire-enquêteur, à Philippeville.

1878 PLAYFAIR, lieutenant-colonel, consul général de S. M. Britannique, à Alger.

1880 POINSSOT, avocat, à Paris.

1879 POIVRE, avocat-avoué, à Alger.

1867 PONT, ✠, chef de bataillon hors cadres, directeur du bureau des renseignements, à Tunis.

1862 POULLE, directeur des Domaines, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, officier d'Académie, à Constantine.

1881 Prudhomme, ✠, capitaine en retraite, conservateur du Musée de la ville, à Constantine.

1869 RAMBERT, curé de Bougie.

1879 REBATTU, propriétaire, 84, Avenue de Wagram, Paris.

1873 REBOUD, O ✠, officier de l'Instruction publique, médecin-major de 1re classe en retraite, à Constantine.

1878 SAS, directeur des Exploitations de la Compagnie algérienne, à Constantine.

1879 SAUTTER DE BAUREGARD, président du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des colonies Suisses de Sétif, à Genève.

1879 MM. Stéphanopoli, conservateur des hypothèques, à Sétif.
1881 Tissot, ✻, embassadeur de France, à Londres.
1877 Thiery, chef du Génie, à Nîmes.
1875 Vasseur, inspecteur d'Académie, à Niort.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1880 MM. Arbois (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.
1866 Barnéond, directeur de la Maison centrale, à la Maison-Carrée, près d'Alger.
1875 Baudot, capitaine de cavalerie hors cadres, à Lyon.
1882 Beedham, à Kimbolton, Angleterre.
1883 Bernard, architecte, à Paris.
1869 Bertherand (docteur), directeur de la *Gazette médicale de l'Algérie.*
1857 Boissonet (le baron), G. O ✻, général de division.
1874 Bourgogne (Geslin de), capitaine commandant au 15e Dragons, à Libourne.
1852 Brosselard, ancien préfet, à Paris.
1864 Cahen, ✻, grand rabbin, à Paris.
1864 Chabassière (Jules), géomètre, à Aïn-M'lila.
1883 Charrier, administrateur-adjoint, à Souk-Ahras.
1883 Chédé, chef de bataillon au 3e régiment de Zouaves, à Constantine.
1852 Creuzat, curé de La Calle.
1877 Daemers de Cachard, professeur à Bruxelles.
1860 Deloche, O ✻, membre de l'Institut, directeur au ministère de l'Agriculture et du Commerce.
1882 Denizi, ancien magistrat, à Marvejols.

1866 MM. Dewulf, O ✻, lieutenant-colonel du Génie, à Bayonne.

1882 Drouin, avocat, rue Moncey, 15, à Paris.

1862 Dunant (Henri), ✻, secrétaire de la Société de Géographie, à Paris.

1880 Durand de Laur, ancien professeur, rue du Val-de-Grâce, 18, Paris.

1860 Duveyrier (Henri), ✻, secrétaire de la Société de Géographie, à Paris.

1868 Faidherbe, G. C ✻, général de division, grand chancelier de la Légion d'honneur.

1878 Farges, chef du Bureau arabe de Khenchela.

1856 Féraud (L.-C.), O ✻, officier de l'Instruction publique, correspondant du ministère de l'Instruction publique ponr les travaux historiques, consul général de France, à Tripoli.

1879 Gasnault, homme de lettres, au château de Luynes, près Tours.

1858 Ginsburg, missionnaire évangélique, à Mogador.

1874 Goyt, géomètre, à Constantine.

1855 Haremboure, ✻, inspecteur général des prisons, en retraite, à Paris.

1874 Héron de Villefosse, ✻, conservateur adjoint aux Antiques du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.

1868 Jobert, juge, à Oran.

1873 Lac de Bosredon, ✻, major du 13e régiment de Chasseurs, à Auch.

1875 Lancia (Frédéric), duc de Brolo, à Palerme.

1882 Larue, chef de bataillon au 3e régiment de Zouaves, à Constantine.

1870 Letourneux, O ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Alger.

1861 MM. LECLERC (L.), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Ilon (Vosges).
1855 LITCHLIN, ✻, conservateur des Forêts en retraite.
1869 LORY, avoué, à Dijon.
1881 LUBAWSKI (Comte de), à Vjazna, Russie.
1857 MAC-CARTHY (O.), ✻, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger.
1862 MARÉCHAL, O ✻, commandant du Génie en retraite, à Versailles.
1879 MARECOURT (de), propriétaire, à Vendôme.
1878 MASQUERAY (E.), directeur de l'Ecole supérieure des lettres, à Alger.
1870 MEULEMANS, homme de lettres, à Bruxelles.
1866 MÉLIX, ✻, capitaine en retraite.
1879 MÉRITENS (de), administrateur de la commune mixte des Ouled-Soltan.
1882 MOUGEL, curé de Duvivier.
1880 PEYROT (le docteur), rue Laffite, 18, Paris.
1875 PHILIPPE, administrateur de la commune mixte de Berouaguia.
1853 RÉMOND, architecte du Service des Bâtiments civils, en retraite, à Marseille.
1881 ROBERT, administrateur de la commune mixte de la Meskiana.
1860 ROMEGUÈRE, homme de lettres, à Toulouse.
1881 ROUET, capitaine au 3e régiment de Zouaves, à Constantine.
1875 ROY, ✻, agent consulaire, au Kef (Tunisie).
1856 SACHOT (Octave), ✻, avocat, secrétaire de la rédaction de la *Revue Britannique*, à Paris.
1875 SAINTE-MARIE (PRICOT DE), consul de France, à Raguse.
1876 SAURET, inspecteur des Domaines, à Tarbes.

1878 MM. SERGENT, ✻, sous-chef de Bureau au Gouvernement général, à Alger
1880 SOUSSY, interprète judiciare, à Tébessa.
1862 VAYSSETTES, ancien interprète-traducteur assermenté.
1853 VIVIEZ, directeur des Domaines, à Pau.
1878 WEILL, grand rabbin, à Tlemcen.
1868 ZOTENBERG, attaché à la Bibliothèque nationale.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.
AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
ALGER. — Société historique.
Id. — Société de climatologie algérienne.
Id. — École supérieure des lettres.
AMIENS. — Société médicale.
Id. — Société des antiquaires de Picardie.
Id. — Conférence littéraire et scientifique de Picardie.
ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.
ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.
ANNECY. — Société Florimontane.
AUTUN. — Société éduenne.
AVALLON. — Société d'études.
AVESNES. — Société archéologique de l'arrondissement.
AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
BEAUNE. — Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
BÔNE. — Académie d'Hippone.
BORDEAUX. — Société archéologique.
Id. — Société de Géographie commerciale.
BOURGES — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
BREST. — Société académique.
CAEN. — Société des Antiquaires de Normandie.
CASTRES. — Commission des Antiquités du Tarn et de Castres.
CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Id. — Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.
CHATEAU-THIERRY. — Société historique et archéologique.
DAX. — Société de Borda.
DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.
ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.
GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
LANGRES. — Société historique et archéologique.
LAON. — Société académique.
LILLE. — Société des arts et d'agriculture.
LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
LYON. — Société de géographie.
Id. — Société littéraire, historique et archéologique.
Id. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Id. — Musée Guimet.
MANS (le). — Société historique et archéologique du Maine.
MARSEILLE. — Société de statistique.
Id. — Société des Amis des Arts.
MELUN. — Société d'archéologie du département de Seine-et-Marne.
MONTAUBAN. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
MONTÉLIMAR. — *Bulletin épigraphique de la Gaule.*

NANCY. — Académie de Stanislas.
Id. — Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
Id. — Société de géographie de l'Est.
NANTES. — Société d'archéologie.
NARBONNE. — Commission archéologique.
NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
NÎMES. — Académie du Gard.
ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS. — Institut de France.
Id. — Société des Antiquaires de France.
Id. — Société d'etnographie.
Id. — Société de géographie.
Id. — Société française de numismatique et d'archéologie.
Id. — Société américaine de France.
Id. — Société philotechnique.
Id. — Société d'anthropologie.
Id. — Société bibliographique.
Id. — Association pour l'encouragement des études grecques.
Id. — Société des études historiques.
PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire
POITIERS. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
PONT-A-MOUSSON. — Société philotechnique.
RAMBOUILLET. — Société archéologique.
REIMS. — Académie nationale.
RENNES. — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
SAINT-OMER. — Société des Antiquaires de la Morinie.
SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.
SENS. — Société archéologique.
SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.
TOULON. — Société académique du Var.
TOULOUSE.— Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Id. — Société d'archéologie du Midi de la France.
TOURS. — Société d'archéologie de Touraine.
Id. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts.
VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE. — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
Id. — Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
ANGLETERRE. — Société des Antiquaires de Londres.
AUTRICHE — Société impériale de géographie de Vienne.
BRÉSIL. — Museu nacional de Rio-Janeiro.
ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.
Id. — Société khédiviale de géographie du Caire.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaines de Cambridge.
Id. — Institut Smithsonien de Washington.
Id. — Commission d'inspection géologique des États-Unis (département de l'Intérieur), à Washington.
Id. — Société historique de l'État du Kansas, à Topeka.

ITALIE. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.
Id. — École française de Rome.
Id. — Archéologie chrétienne.
Id. — Société africaine d'Italie, à Naples.
NORVÈGE. — Université royale de Norvége, à Christiania.
PORTUGAL. — Société d'instruction de Porto.
RUSSIE. — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.
SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
Id. — Institut géographique international de Berne.

INSCRIPTIONS DE SIGUS

Lettre à M. le docteur V. REBOUD

PAR

M. R. CAGNAT

CHER DOCTEUR,

Quand je suis arrivé, au mois de mai dernier, chassé de Tunisie par les événements, pour entrer en relations d'amitié avec les membres de la Société archéologique de Constantine, dont je ne connaissais encore que l'amabilité, je ne croyais pas que ce voyage se terminerait par des découvertes épigraphiques. Je comptais sans votre obligeance et sans la richesse inépuisable de Constantine et de ses environs. Je suis heureux de m'être trompé : cela me donne l'occasion de vous remercier du bienveillant accueil que vous m'avez fait ; c'est grâce à votre entremise que j'ai pu copier les quelques inscriptions que je vous envoie aujourd'hui ; tout l'honneur doit vous en revenir.

CONSTANTINE (1)

Au Coudiat-Aty

1	2
D M	D M
GRANIASA	FAVSTILLI
TVRNINA	V A XXXVIII
V A IIII	
H S E	

N° 1. — Hauteur de l'inscription : 0m32 ; largeur : 0m31 ; hauteur des lettres : 0m03.

D(iis) m(anibus) ; Grania Saturnina v(ixit) a(nnis) IIII. H(ic) s(ita) e(st)

Aux dieux mânes ; Grania Saturnina a vécu quatre ans. C'est ici qu'elle est enterrée.

N° 2. — Hauteur de l'inscription : 0m30 ; largeur : 0m30 ; hauteur des lettres : 0m05.

D(iis) m(anibus) Faustilli ; v(ixit) a(nnis) XXXVIII

Aux dieux mânes de Faustillus ; il a vécu trente-huit ans.

3	4
D M	D M
LIVLIVS	PVBLICIVS
CONGINVS	.CVSTOS V
V A LXXX	A XXX

(1) Ces inscriptions ont été découvertes tout récemment par les ouvriers chargés de creuser la rue.

N° 3. — Hauteur de l'inscription : 0m37; largeur : 0m35; hauteur des lettres : 0m04.

D(iis) m(anibus) ; L. Julius Conginus v(ixit) a(nnis) LXXX.

Aux dieux mânes ; L. Julius Conginus a vécu 80 ans.

N° 4. — Hauteur de l'inscription : 0m28; largeur : 0m26; hauteur des lettres, 0m03.

D(iis) m(anibus) ; Publicius Custos v(ixit) a(nnis) XXX.

Aux dieux mânes ; Publicius Custos a vécu trente ans.

5	6
L · LICINIVS	D M
C F·Q·TERTVL	C IVLIVS
LVS·V·A·CI	ſAVSTIa
H·S·E·O·B·Q	N us v a
	H s e

N° 5. — Dans le mur d'un jardin, près du même endroit. — Hauteur de l'inscription : 0m60 ; largeur : 0m48 ; hauteur des lettres : 0m06 (1).

L. Licinius, C. f(ilius), Q(uirina tribu), *Tertullus v(ixit) a(nnis) CI H(ic) s(itus) e(st) ; o(ssa) b(ene) q(uiescant) !*

L. Licinius Tertullus, fils de Caius (Licinius), de la tribu Quirina, a vécu cent un ans. C'est ici qu'il est enterré ; que ses os reposent en paix !

N° 6. — A quelques pas de l'inscription : « Limes Fundi Sallustiani » à l'endroit dit : Boukhmis (2).

(1) A côté de cette inscription, s'en trouvent deux autres déjà connues : C. I. L , VIII, 7330 et 7705.

(2) C'est peut-être la même inscription que celle que M. Wilmanns a copiée et qui est reproduite au Corpus sous le n° 7430.

Hauteur de l'inscription : 0m34 ; largeur : 0m30 ; hauteur des lettres : 0m035.

D(iis) m(anibus) ; C. Julius [F]austi[a]n[us v(ixit) a(nnis) ...]. H(ic) [s(itus) e(st)].

Aux dieux mânes ; C. Julius Faustianus a vécu ... ans. C'est ici qu'il est enterré.

Dans le square de Constantine. — Cette inscription a été déjà publiée dans l'*Annuaire de Constantine* (1860-1861, page 159), mais inexactement. Dans le Corpus (n° 7393), la véritable lecture retrouvée sur les carnets de M. Wilmanns n'a pas été adoptée dans le texte. Il faut lire :

7

D M
CRANIAN
ICIILAVA
XXVII

La seule difficulté réside dans la 3e ligne. Je ne crois pas qu'il y ait une erreur du lapicide et qu'il faille expliquer *Grania Nigella ;* pour moi, les deux jambages qui suivent le *g* font partie de la même lettre, qui est l'*e* archaïque; c'est un fait dont on a plusieurs exemples en Afrique; j'en ai relevé quelques-uns de nouveaux dans ma mission de cette année.

Je propose donc de lire :

D(iis) m(anibus); Grania Nige(l)la v(ixit) a(nnis) XXVII.

Aux dieux mânes ; Grania Nigella a vécu vingt-sept ans.

SIGUS

8

MEMO *riae*
TVRRANN
IAVARITI VIX
ITANNIS QVIN
5 QVAGINTA
IIILVIII PONP
IVLIA CARISSIMA
conjux fecit

(Estampage)

Dans la maison de V. Genestre. — Hauteur de l'inscription : $0^{m}49$; largeur : $0^{m}43$; hauteur des lettres : $0^{m}03$.

A la ligne 6, avant le chiffre LVIII, il semble y avoir sur la pierre les traces de quelques lettres, sans pourtant qu'il soit possible de l'affirmer. Le chiffre LVIII est absolument certain. Peut-être l'âge du défunt était-il écrit, d'abord en toutes lettres, puis en chiffres.

Memo[riae] Turranni Avariti(i); vixit annis quinquagenta [octo ?]. Ponp(eia) ? Julia, carissima [conjux fecit.]

A la mémoire de Turrannus Avaritius. Il a vécu cinquante-huit ans. Pompeia ? Julia, sa femme chérie, a fait (ce monument).

Turrannus est la transcription vicieuse du mot grec Τύραννος. Il est déjà connu comme surnom en Afrique avec différentes orthographes (1).

(1) Voir la Table des surnoms au *Corpus*, page 1036.

9

LVRIVS
HERMER
OS · V · A
VIIIIH·S·E
O·T·B·Q

Hauteur de l'inscription : 0m45 ; largeur : 0m35 ; hauteur des lettres : 0m05.

Lurius Hermeros v(ixit) a(nnis) VIIII. H(ic) s(itus) e(st)· O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !

Lurius Hermeros a vécu neuf ans. C'est ici qu'il est enterré. Que tes os reposent en paix !

C'est la première fois que le surnom d'*Hermeros* se rencontre en Afrique.

10

DVPIDIA ☙ P ☙ FIL ☙
SABINA ☙ V ☙ A
XVI v M v VII v D v III
O v T v B v Q

Hauteur de l'inscription : 0m66 ; largeur : 0m23 ; hauteur des lettres : 0m05.

A la première ligne, l'I et l'L de *fil* forment un monogramme.

Dupidia, P. fil(ia), Sabina v(ixit) a(nnis) XVI, m(ensibus) VII, d(iebus) III. O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !

Dupidia Sabina, fille de Publius (Dupidius), a vécu seize ans, sept mois et trois jours. Que tes os reposent en paix !

11

BABVIS · F · VRB
ΛNA
H S E

Hauteur de l'inscription : 0m44 ; largeur : 0m46 ; hauteur des lettres : 0m05.

... *Babuis f(ilia), Urbana. H(ic) s(ita) e(st).*

... Urbana, fille de Babu ? C'est ici qu'elle est enterrée.

Le nom indigène qui se trouve ici sous la forme *Babuis* au génitif est inconnu.

L'inscription est brisée ; on reconnaît encore l'amorce de quelques lettres à la première ligne ; deux seulement sont certaines ; ce sont un V et un R (la dernière lettre de la ligne).

12

D M S
MVSAETIAE
SABINAE
MARITAE
BENEMEREN
TI DE ME
P IVLIVS VICTOR
AETERNA·DOMv
POSVI V A ΛΛΛIII

Hauteur de l'inscription : 0m53 ; largeur : 0m48 ; hauteur des lettres : 0m045.

D(iis) m(anibus) s(acrum) : Musaetiae Sabinae, maritae bene merenti de me, P. Julius Victor aeterna(m) domu(m) posui. V(ixit a(nnis) XXXIII.

Consacré aux dieux mânes. A Musaetia Sabina, ma femme bien méritante, moi P. Julius Victor, j'ai fait une demeure éternelle. Elle a vécu trente-trois ans.

13

SITTIA·P·F
HONORATA
V A X
H·E·B·Q

Hauteur de l'inscription : 0m65 ; largeur : 0m47 ; hauteur des lettres : 0m05.

Sittia, P. f(ilia) Honorata v(ixit) a(nnis) X.H(ic) e(st) ; b(ene) q(uiescat) !

Sittia Honorata, fille de Publius (Sittius), a vécu dix ans. C'est ici qu'elle est enterrée ; qu'elle repose en paix !

14

V A N

15

LIA L·F·
C A T A

14

Hauteur des lettres : 0m10.

15

Hauteur des lettres : 0m06.

... *lia, L. f(ilia)* ... *cata* ...

... lia ... cata, fille de Lucius, a vécu ...

16

Q·CAEICLIVS *(sic)*
FECITVOVM
.....

Hauteur de l'inscription : 0m54 ; largeur : 0m36 ; hauteur des lettres : 0m03.

Cette inscription, en caractères gravés profondément et presque cursifs, est d'une lecture incertaine pour la seconde ligne ; la troisième est illisible. A la première, l'I et C sont intervertis. Elle paraît signifier :

Q. Caecilius fecit votum ?

Q. Caecilius a fait un vœu ...

Ce Q. Caecilius est peut-être le même que celui qui est mentionné dans l'inscription suivante, car les deux pierres ont beaucoup d'analogie.

S
Q·CAECILI SENECA *e*
····IS·V·S·····S

Hauteur de l'inscription : 0m42 ; largeur : 0m37 ; hauteur des lettres : 0m03.

[*D(iis) m(anibus)* ?] *s(acrum) Q. Caecili(i) Seneca* [*e*]...

Consacré aux dieux mânes de Q. Caecilius Seneca...

18

D M S	D M S
L▿VALERI	POMPO
VS▿Q▿F Q	NIAEFOR
MAXIMVS	TVNVLAE
5 SE VIVO	CONIVGI 5
FECIT▿V▿A▿	CARISSIMAE
ET	V·A·

Sur un beau cippe funéraire (1). — Hauteur de l'inscription : 0m77 ; largeur de chaque cadre : 0m34 ; hauteur des lettres : 0m06.

Ligatures - a) ligne 4; M et V - ligne 7; E et T.
b) ligne 4; A et E - ligne 6; I et M, A et E.

Face latérale gauche. — Hauteur des lettres : 0m04.

	RITAS
L. Valerius ma	XIMVS
	IARTE
se vivo fecit	ETPOM
poniae for tu	NVLAE
conjugi cari	SSIME
	S
	ITVM

Ligatures : 1re ligne, R et I ; 2e ligne, M et V.

Face latérale droite. — Hauteur des lettres : 0m04.

POMPONIAFORT*unula*
KARAMIHI CON*jux*
MVLTISDILACT*a*
ANNISSVPERASTI
·TVOMNIAQVES*tu*
NOBISTVOSVNTQ*uae*
SITALABORIHO*n*
ESTEMEMORIE
MVLIER

(Estampage)

Ligatures : 1re ligne, N et I de *Pomponia ;* 2e li-

(1) L'inscription de la face latérale droite est déjà publiée, mais inexactement, dans le *Corpus* (n° 5834), qui l'a empruntée au *Recueil de Constantine* (année 1868, page 444).

gne, H et I de *mihi ;* 4e ligne, T et I de *Superasti ;* 5e ligne, N et I de *omnia ;* 6e ligne, B et I de *nobis.* N et T de *sunt.*

a) D(iis) m(anibus) s(acrum) ; L. Valerius, Q. f(ilius) Q(uirina tribu), maximus, se vivo, fecit ; v(ixit) a(nnis)... e

b) D(iis) m(anibus) s(acrum) Pomponiae Fortunulae conjugi carissimae (v(ixit) a(nnis)...

Face latérale gauche :

.... ritas, [L. Valerius ma]ximus.... i arte [se vivo fecit] et Pom[poniae Fort]unulae, [conjugi cari]ssim(a)e... s...itum.

Face latérale droite :

Pomponia Fort[unula], ho[n]est(a)e memori(a)e mulier (1)

Kara mihi con[jux] multis dilact(a) annis,
Superasti... tu omnia ques[tu]
Nobis tuo sunt q[uae]sita labori.

Consacré aux dieux mânes ; L. Valerius Maximus, fils de Quintus (Valerius), de la tribu Quirina, a fait ce monument de son vivant ; il a vécu... ans.

Consacré aux dieux mânes, de Pomponia Fortunula, femme très-chérie ; elle a vécu... ans.

Face latérale gauche :

Le texte est le même, sauf quelques mots à moitié effacés qu'il est impossible de restituer.

Face latérale droite :

Pomponia Fortunula, femme d'honorable mémoire.

Épouse chérie, que j'ai aimée pendant bien des années...

(1) Je crois que la première et la deuxième ligne de cette partie de l'inscription doivent être expliquées à part des trois autres vers qui les composent.

Le reste n'offre pas de sens. Il est évident que ce sont là des essais ou peut-être des fragments de vers mutilés par la maladresse ou l'ignorance du lapicide, ni l'orthographe, ni la syntaxe, ni les lois de la versification ne sont respectées. On remarquera, de plus, que bien que le monument soit d'une gravure soignée, l'âge des deux défunts n'a pas été inscrit sur la pierre.

19

Q·PROPER
TIVS MARTIA
LIS·V·A·LXV
H·S·E

Dans le mur de la maison de M. Soubrat (1). — Hauteur de l'inscription : 0m32 ; largeur : 0m40 ; hauteur des lettres : 0m06.

Q. Propertius Martialis v(ixit) a(nnis) LXV. H (ic) s(itus) e(st).

Q. Propertius Martialis a vécu quarante-cinq ans. C'est ici qu'il est enterré.

20

D · M · S
SEX · PVLLIVS
SEX · FIL · QVIR
AVITVS · V · A · XX

Dans un champ voisin de la grand-route. — Hauteur des lettres : 0m06.

D(iis m(anibus) s(acrum) ; Sex. Pullius, Sex. fil(ius), Qvir(ina tribu) Avitus v(ixit) a(nnis) XX.

(1) Je me fais un plaisir de remercier ici MM. Jacques Soubrat et Joseph Tusoli, qui ont bien voulu m'accompagner dans les ruines et m'aider à trouver et à déterrer les inscriptions.

Consacré aux dieux mânes ; Sex. Pullius Avitus, fils de Sextus, de la tribu Quirina, a vécu vingt ans.

C'est peut-être le père de ce personnage qui est mentionné dans une inscription découverte également à Sigus par M. L. Renier (*Recueil*, n° 2568. — *C. I. L.*, VIII, 5838) : « *Sex. Pullius, C. f(ilius), Quir(ina tribu), Avitus.* Sa mère, dont l'épitaphe suit celle du père, se serait appelée « *Publia Matrona.* »

21

D·M·S
L·LABERIVS
DEXTER·V·A
LXI·O·T·B·Q
L·L DEX·FIL
V A XX

Dans le cimetière, à droite de la grand-route. — Hauteur de l'inscription : 0m76 ; largeur : 0m52 ; hauteur des lettres : 0m05.

D(iis) m(anibus) s(acrum) ; L. Laberius Dexter v(ixit) a(nnis) LXI. O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !

L. L(aberius) Dex(tri) fil(ius) v(ixit) a(nnis) XX.

Consacré aux dieux mânes. L. Laberius Dexter a vécu quarante-et-un ans. Que tes os reposent en paix !

L. Laberius, fils de L. Laberius Dexter, a vécu vingt ans.

22

Au même endroit.

Ce texte épigraphique a déjà été publié dans le *Recueil de Constantine* (1868, page 441) et au *Corpus* (n° 5836).

L'inscription du premier registre a été vue par M. Wilmanns et donnée exactement, sauf deux petits détails ; il n'a pu vérifier celle du second registre et rectifier les erreurs de la première lecture. Voici le texte de toute l'inscription, dont j'affirme l'exactitude :

D M S	M G POST
M · POSTV	LVCILIAE
MIVS · SA	VRBANAE
TVRNI	CONIVGI
NVS ☙ V · A	AEIVS
LVI · M · VI	V · A · LX
POSTVMI	H S☙S☙
A · VRBANA	
V A · XI	
h S☙S☙	

Hauteur de l'inscription : 0m70 ; largeur de chaque registre : 0m30 ; hauteur des lettres : 0m045.

a). Ligne 8. V. et R sont liés dans *Urbana*.

b). Ligne 4. Il y a un petit I gravé dans l'intérieur du G.

D(iis) m(anibus) s(acrum). M. Postumius Saturninus v(ixit) a(nnis) LVI, m(ensibus) VI ; Postumia Urbana v(ixit) a(nnis) XI. [H(ic)] s(iti) s(unt).

M(emoriae) G. Post(umia) ; Luciliae Urbanae conjugi aejus ; v(ixit) a(nnis) LX. H(ic) s(iti) s(unt).

Consacré aux dieux mânes. M. Postumius Saturninus a vécu cinquante-six ans, six mois. Postumia Urbana a vécu onze ans. C'est ici qu'ils sont enterrés.

A la mémoire de G. Postumus ; à Lucilia Urbana,

sa femme ; elle a vécu quarante ans. C'est ici qu'ils sont enterrés.

L'inscription du second registre offre quelques particularités intéressantes : G. pour C., comme abréviation du prénom *Caius*, qui, on le sait, se prononçait *Gaius ; aejus* pour *ejus*.

L'épitaphe de la femme a été inscrite la première ; lorsque le corps de C. Postumus fut déposé dans le tombeau de famille, il ne restait plus de place pour écrire une longue inscription. Aussi, on se contenta de graver les lettres *M. G. Post.*, qui seraient inexplicables, si l'épitaphe du premier registre ne venait nous mettre sur la voie de la vérité.

Les trois dernières lettres, en nous indiquant que la mémoire des deux personnages est rappelée sur le second registre, ne laissent aucun doute sur l'exactitude de l'explication.

23

SITTIA *ur*
BANA *v*
A · XXXV
. . . . . .

Au même endroit. — Hauteur de l'inscription : 0m42 ; largeur : 0m47 ; hauteur des lettres : 0m06.

Sittia [Ur]bana v(ixit) a(nnis) XXXV....

Sittia Urbana a vécu trente-cinq ans....

24

LIVLIVS FELI *x*
V A LXXXV.H S
MVSSIA S·P····
C·F·VALXXX·H
S·O·B·Q

Au même endroit (1).

L. Julius Feli[x] v(ixit) a(nnis) LXXXV. H(ic) s(itus). Mussia s. p. ?...., C. f(ilia), v(ixit) a(nnis) LXXX. H(ic) s(ita). O(ssa) b(ene) q(uiescant) !

L. Julius Felix a vécu quatre-vingt-cinq ans. C'est ici qu'il est enterré. — Mussia S. p. ?...., fille de Caius, a vécu quatre-vingts ans. C'est ici qu'elle est enterrée. Que ses os reposent en paix !

25

M·OCTAVI
u SCIN *n*
VS·V·A· [illegible] V
(sic) MA·XXV
IN·CI·SEC

Au même endroit. — Hauteur de l'inscription : $0^{m}80$; largeur : $0^{m}50$; hauteur des lettres : $0^{m}07$.

M. Octavi[u]s Cin[n]us ? v(ixit) a(nnis) .V, m(ense uno ?) d(iebus ?) XXV.

M. Octavius Cinnus ? a vécu... cinq ans, un mois ? et vingt-cinq jours.

La dernière ligne, qui semble ajoutée postérieurement, est d'une interprétation fort obscure.

(1) Inscription déjà publiée, mais inexactement (*Recueil de Constantine*, 1868, page 437, et *C. I. L.*, VIII, 5779).

EXCURSION

DANS

LA MAOUNA ET SES CONTREFORTS

(AVRIL 1881)

PAR LE DOCTEUR V. REBOUD

I.

MAOUNA

On donne le nom de Maouna au relief montagneux qui sépare Guelma des ruines d'Announa, l'ancienne Thibilis.

La Maouna présente, du nord au sud, un développement de 24 kilomètres sur 10 ou 12 de large; complètement isolée au nord, elle se rattache, vers le sud-est, aux montagnes jurassiques des Achaïch. L'Oued-Cheniour au sud, l'Oued-Cherf et la Seybouse à l'ouest et au nord, l'enferment dans un vaste demi-cercle ouvert à l'est.

La partie supérieure est en forme de dos d'âne, incliné au levant, où naissent les vallées du Bou-Sora,

du Zemba, du Maïz, etc. ; des contreforts, plus ou moins accidentés et couverts de bois dans les parties hautes, s'allongent dans la plaine et séparent le bassin de ces torrents.

Le flanc occidental, dans son ensemble, offre des escarpements rocheux, où croissent l'olivier sauvage, le genêt épineux, le ciste, etc., et autour desquels s'étalent quelques lambeaux de champs cultivés.

On rencontre çà et là, sur le versant oriental, quelques fermes arabes ou européennes ; elles sont généralement bâties près de ruines romaines, restes de fortins et d'établissements agricoles, dont les pierres ont servi à leur construction. L'étendue de ces ruines est généralement peu considérable, à l'exception de l'Henchir-bou-Mtouïa, situé près des sources du Bou-Sora, à 1,274 mètres d'altitude (1).

Tout le monde connaît la vaste échancrure en forme de selle, qui lui a fait donner par les arabes le nom de *Serdj-el-Aouda*, selle de la jument. Ce large col, taillé dans le grès nummulitique, est dominé, au nord et au sud, par deux crêtes qui atteignent 1,320 et 1,374 mètres d'altitude.

De ces deux cîmes élevées, la vue s'étend au loin non-seulement sur les vallées de la Seybouse et du Bou-Hamdam, la plaine de Guelma et les villages qni l'animent, mais encore sur un vaste amphithéâtre de montagnes dont les lignes de faîte se profilent dans le ciel bleu.

(1) *Ruines romaines de l'Algérie.* — Cercle de Guelma, par M. de Vigneral, capitaine d'état-major.

En un tour d'horizon, nous pouvons reconnaître l'emplacement de ruines intéressantes et de localités trop peu visitées, malgré les souvenirs qui s'y rattachent.

Au nord et au-dessus de Guelaât-bou-Seba, le col de Fedjouge et sa récente pierre commémorative, la voie romaine qui le traverse et que l'on suit encore, admirablement conservée, jusqu'au-delà des ruines d'Ascours près de Nechemeïa ; les maisons du village de l'Oued-Touta, sur la route de Guelma à Jemmapes par Henchir-Saïd, et, au col, le petit bordj *blanchi* à la chaux du cheik Ali-ben-Abd-er-Rezek.

Au nord-ouest, entre l'arête du Djebel-Debagh et les trois têtes du Taïa, le vallon de Bled-Meziet et les nombreux tombeaux mégalithiques de la nécropole de Rouknia.

A l'ouest, en-deçà des vastes croupes herbeuses d'El-Aria et de l'Oued-Zenati, l'épaisse buée qui trahit le voisinage de Hammam-Meskhoutine ; plus à gauche, les mamelons du Bou-Cibra et du Djebel-Amara, qui nous cachent le Khenguet-el-Hadjar et le rocher couvert de dessins d'animaux signalés par M. de Vigneral.

Au sud et dans un lointain vaporeux, les escarpements du Sidi-Regheis dont les contreforts renferment des mines importantes ; plus près, les pentes abruptes du plateau des Achaïch et les ondulations bizarres des couches stratifiées qui les forment ; la Guelaa, qui domine la grande ruine de Bou-Atfan et ses nécropoles mégalithiques.

A l'est, la chaîne qui barre, du sud au nord, la plaine de Guelma ; à droite, le Kef-bou-Zeioun (1) et les ruines du Municipe de Zattara ; à gauche, le Nador avec ses mines, ses eaux thermales, ses tronçons de voie romaine, si bien étudiés par M. de Vigneral ; le Nador, où M. Papier, notre confrère, place le Mont Pappua.

Enfin, pour fermer le cercle, les gorges étroites du Nador, où s'engage la Seybouse et que remplit de fumée la locomotive allant à Bône par Niniba.

Ce n'est pas seulement la beauté du panorama qui donne du charme aux courts instants passés au sommet de la Maouna. Remontant le cours des siècles, nous nous trouvons sur la limite de deux provinces romaines, la Numidie et la Proconsulaire qui est représentée par un lambeau de la Numidie s'étendant, à l'est, jusqu'au fleuve Tusca.

On sait que cette division de la province d'Afrique est due à Caligula (2).

(1) La carte des *Inscriptiones Africae latinae* donne au Kef-bou-Zeioun une position inexacte. Il faut le chercher à 17 kilom. au nord-ouest de Khemissa, sur l'Oued-bou-Mouia. Cette rivière prend sa source vers Ain-Souda et court parallèlement à l'Oued-el-Alia, dans lequel elle se jette à quelques kilomètres de la Seybouse (1).

L'Oued-Cham, sur lequel on place à tort le Kef-bou-Zeioun, coule du sud-est au nord-ouest et va se jeter dans l'Oued-Ghanem, au sud de Medjez-Sfa.

Le village de l'Oued-Cham est à 5 kilom. au sud d'Ain-Tahamimine, qui se trouve entre Duvivier et Fedj-Macta.

N'oublions pas que la Guelaa du Kef-bou-Zeioun a été le dernier refuge de la tribu des Ouled-Dhan, pendant sa révolte, en 1852.

(1) Voyez la carte du cercle de Guelma, par M. de Vigneral. — *Ruines romaines de l'Algérie*, etc., etc.

(2) Voyez, au sujet de cette division, les chapitres suivants du *Corpus*, I. A. L. ; de Imperii Romani provinciis africanis, pages XV — XVIII, et de Finibus provinciarum Proconsularis et Numidiae, page 467.

Nous voyons donc, à l'est, la Numidie Proconsulaire qui dépend du proconsul siégeant à Carthage, dont les légats administrent, sous ses ordres, les principaux districts de la province.

L'épigraphie de Guelma nous fait connaître les noms de quelques-uns de ces hauts personnages, auxquels on peut ajouter ceux que renferment les Lettres de Saint-Augustin.

C'est devant le proconsul que donatistes et catholiques portent leurs réclamations ; c'est le proconsul qui interroge les martyrs chrétiens et les envoie au supplice.

A l'ouest, s'étend la Numidie proprement dite, province de l'Empire, des légats, de la Légion III Auguste, la Numidie dont la partie septentrionale formait le territoire des colonies de Cirta.

Le territoire de Thibilis en était la partie la plus orientale. On voit encore, dans les ruines d'Announa, le monument élevé par Valerius Antoninus praeses provinciae Numidiae Cirtensis en l'honneur de Constance Chlore : imperatori Caesari Flavio Valerio Constantio (1).

On sait que la Légion III Auguste était chargée de la construction des routes de la Proconsulaire comme de celles de la Numidie. Aussi, n'est-on pas surpris de voir son nom gravé sur la borne milliaire de Niniba.

On sait également que sa mission principale consistait à combattre les révoltes des indigènes, soit dans la Numidie, soit dans les provinces voisines. Un

(1) *Corpus*, I. A. L., n° 5.526.

monument épigraphique d'un grand intérêt, découvert entre Frenda et Géryville et élevé par le Centurion Q. Nonulus Catulus, nous fait connaître qu'elle prit part à une grande expédition dirigée contre les Maures, soulevés sous le règne de Marc-Aurèle (1).

Le massif de la Maouna et la Seybouse, le Rubricatus des anciens, séparaient donc les provinces de la Proconsulaire et de la Numidie, dont l'administration était si différente.

Depuis longtemps, on sait que la Maouna et ses contreforts ont fourni un bon nombre d'inscriptions puniques, libyques et latines. Ces découvertes en présageaient d'autres. En effet, notre confrère, M. Dufour, nous a communiqué la copie d'une grande inscription libyque relevée par un indigène, ancien élève de l'École de Saint-Cyr, M. Messaoud-ben-El-Maadi, près du bordj de son père, en plein territoire des Beni-Ourzzeddin, sur le versant oriental de la Maouna.

Quelques mois après, M. Person, administrateur de la commune de Clauzel, nous faisait remettre par M. Mercier, vice-président de la Société, une autre inscription remarquable par son étendue et la grandeur de la pierre sur laquelle elle est gravée, inscription copiée par le même officier indigène.

M. Person nous prévenait, enfin, que dans sa dernière tournée administrative, il avait trouvé, sur le versant occidental de la Maouna, en face d'Announa, une grande pierre rectangulaire dont la face supé-

(1) *Revue africaine*, 1881, n° 149.

rieure, couchée horizontalement, était couverte de caractères libyques.

Il était urgent d'aller visiter ces localités nouvelles, constater l'exactitude des copies envoyées et s'assurer de l'existence probable de nécropoles plus ou moins importantes dans chacun des points signalés.

Dans les premiers jours d'avril 1881, nous prîmes la direction de Guelma, emportant avec nous le *Recueil* de L. Renier et quelques vieilles cartes, plus complètes, à notre point de vue, que les plus récentes.

A la station d'Hammam-Meskhoutine, notre jeune et très cher collaborateur, le docteur J. Reboud, nous attendait pour nous montrer un grand tombeau romain que l'on venait de découvrir dans les bosquets d'oliviers, au-dessus de l'hôpital, entre la gare et l'établissement Moreau.

Le cippe, haut d'un mètre sur $0^{m}60^{c}$, carré et massif, avec couronnement et soubassement, était dressé sur le bord de la fosse, à côté de grandes dalles ayant servi à couvrir la tombe. Les lettres ont $0^{m}06$ de hauteur ; sur les deux côtés, la patère et le guttus :

D · M · S
PACTVM
EIA GRE
CVLA
Vixit Annis XXXV
Hic Sita Est

Nous connaissons déjà Pactumeia Hagne et Pac-

tumeia Donata ; c'est donc une troisième dame de ce nom à inscrire dans la Table des matières du *Recueil* de la Société.

Le soir, nous débarquions à Guelma avec le docteur J. Reboud, qui devait nous accompagner dans une partie de nos excursions autour de la Maouna.

II

CALAMA

De l'extrémité nord-est de la Maouna se détache un contrefort qui, longeant la rive droite de la Seybouse, vient mourir insensiblement entre la plaine de Guelma et le vaste lit de la rivière.

La ville de Guelma s'élève sur la flanc opposé à celui qui regarde la Seybouse, c'est-à-dire sur le versant nord-est. Assise au-dessous du plateau où se tient l'important marché du lundi, sur les escarpements de la rive droite de l'Oued-Skhoun, elle domine au loin (alt. 270^{m}) la vallée et les ondulations de la plaine.

Les Français s'y sont établis définitivement le 7 septembre 1836. En 1843, la ville n'avait encore que 30 maisons et 200 habitants ; aujourd'hui, la commune en compte 5,529 : 1,149 français, 344 juifs naturalisés, 1,543 étrangers et 2,194 indigènes.

Le climat du canton, tempéré en hiver mais très

chaud en été, est favorable à la culture des céréales, de la vigne, du figuier, du cactus opuntia et de l'olivier dont les produits jouissent d'une grande renommée ; d'abondants pâturages permettent d'élever des troupeaux de bœufs, et des moulins perfectionnés fabriquent avec le blé du pays une farine de qualité supérieure qu'on exporte au loin.

On sait que Guelma occupe l'emplacement de l'ancienne Calama. Lors de notre arrivée, en 1836, le sol était couvert des ruines de la ville romaine. Le commandant Duvivier en dressa le plan ; plus tard, de la Mare consacra quelques planches de son Archéologie à la reproduction des principaux monuments : murailles, portes, thermes, théâtre, fragments d'architecture, bas-reliefs avec inscriptions, statues, vases, etc., etc. En 1844, le docteur Grellois, médecin en chef de l'hôpital militaire et successeur du docteur Judas, recueillit des notes précieuses et détaillées sur chacun de ces sujets, de façon que son livre peut être considéré comme le texte explicatif des planches de de la Mare, au moins dans bien des cas. Ces notes, publiées en 1852, forment un guide utile et nous dirons même indispensable à celui qui veut connaître Guelma par l'étude de ses ruines (1).

Le nom primitif de Calama fut Malaca ; on ne peut en douter, quand on a sous les yeux la traduction de six ex-voto puniques en l'honneur de Baal-Hammon, publiés par Judas. Dans chacun d'eux, on

(1) Etudes archéologiques sur Ghelma, par E. Grellois. — Metz, 1852. — dans : *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1851-1852.

lit : in Malaca, qui s'écrivait de droite à gauche : AƆAJAM ; de gauche à droite, nous lisons : Calama.

Le mot Malaca signifiant royale, on est porté à croire que Calama, comme Hippo Regius, fut une ville aimée des rois numides.

L'épigraphie de Calama nous fait connaître les trois langues parlées sur les bords du Rubricatus, à l'époque romaine : le latin, le punique et le libyque.

Le libyque se parlait dans tout le nord de l'Afrique, de l'Égypte à l'Océan, vaste contrée où il s'est conservé jusqu'à nos jours ; on lui donne aujourd'hui le nom de berbère.

C'est sans doute à cette langue que Saint-Augustin fait allusion, quand il dit dans un passage trop court de la cité de Dieu : *In Africa barbarâ gentes in una lingua plurimas novimus.* Ne se parlait-elle que dans l'Afrique barbare ? Nous croyons que Massinissa en faisait usage, quand il s'adressait à ses bergers, laboureurs et cavaliers numides.

Faut-il comprendre dans cette Africa barbara les environs de Thagaste, patrie de Saint-Augustin, les centres populeux de la Cheffia, le territoire de Milah, où cette langue était parlée et écrite, comme le prouve le nombre déjà considérable d'inscriptions en caractères libyques découvertes dans ces localités ?

Saint-Augustin ne fait aucune mention de cette écriture fort répandue, cependant, autour de Thagaste et dans les villages voisins qu'il a plus d'une fois visités. Les inscriptions que l'on en connaît ne sont ni antérieures, ni postérieures à son époque,

puisque les dessins des stèles et quelques lettres des bilingues les font remonter au 3e ou au 4e siècle.

Saint-Augustin parle beaucoup plus souvent de la langue punique. Les fidèles de certaines églises, d'après lui, n'auraient compris que cette langue. On le voit chercher lui-même un prêtre parlant le punique qu'il destine à Fussales. Or, si, comme le pense M. Poulle, Fussales doit être placé dans une des ruines de la Cheffia, on est étonné d'apprendre que la langue punique était en usage dans ce canton, si riche en nécropoles libyques avec inscriptions nombreuses, tantôt libyques, tantôt latino-libyques, au milieu desquelles on n'a pu découvrir, jusqu'ici, un seul fragment de texte punique.

Malgré la grande autorité de Saint-Augustin, on est quelquefois porté à croire que l'illustre et saint évêque a confondu le punique et le libyque.

Des monuments puniques, au contraire, ont été trouvés en assez grand nombre à Calama et dans ses environs. Les textes latins renferment plusieurs noms carthaginois portés par de simples particuliers et par des magistrats plus ou moins romanisés :

ASMVN
AVCHVSOR
BARICBAAL
BALITHON
MVTTHVMBAL
NANNEM
OTMELC
SAPHIRIS

On ne remarque rien de semblable dans l'épigraphie de Cirta, malgré la présence en cette ville d'un très grand nombre de Carthaginois, qui ont laissé plus de 200 ex-voto, découverts sur les mamelons qui dominent le Rhumel.

Au point de vue punique, le monument le plus digne d'intérêt est la dédicace à la Victoire publiée par de la Mare, dans son Archéologie (nº 183).

Victoriae Augustae sacrum. Anno Suffetatus Asmunis Mutthumbalis filii et Urbani Auchusoris filii, principatu Pudentis Auchusoris filii curâ Clementis Saphiris.....

(1).

Cette pierre, qui mesure 0m64 de hauteur sur 0m88 de largeur, nous fait connaître l'existence du Suffétat dans la ville de Calama et les noms de deux Suffètes : Asmun, fils de Mutthumbal, et Urbanus, fils d'Auchusor. Elle nous apprend également que la dédicace a eu lieu sous le principat de Pudens, autre fils d'Auchusor.

Sur trois magistrats, un seul conserve son nom punique, Asmun, qu'on prononce aussi Aschmoun. Les deux fils d'Auchusor en portent de latins. Nous sommes à une époque de transition : les administrateurs ou magistrats de race non latine acceptent l'onomaticon du vainqueur.

Il y avait donc à Calama, à la belle époque romaine, si on peut en juger par ce monument élevé à la Victoire, des magistrats indigènes.

(1) *Corpus*, I. A. L., nº 5,106.

On sait que le suffète remplissait les fonctions de juge à Carthage; d'après les auteurs, le suffète était le magistrat correspondant au consul romain.

Nous sommes beaucoup moins bien renseigné sur les fonctions du princeps, que l'on retrouve çà et là sur des monuments de la Numidie et des deux Mauritanies :

1° A l'Henchir-bou-Atfan, au sud de Guelma :

. . . *item principatum civitatis suæ* (1) ;

2° A Marcouna (*Verecunda*) :

Municipi Ortanorum et Falerensium, Verecundensium incolæ et flamini perpetuo et principi (2) ;

3° A Constantine :

. . . *Florus Labeonis filius, princeps et undecimprimus gentis Saboïdum ?* (3) ;

4° A Khorbet-Gidra (*Sertei*) :

. . . *Decurio, princeps gentis Numidarum* (en 247) (4);

5° A Diar-Mami, chez les Iflissen, grande Kabylie :

Tabula Milcin Micenidin..... principis ex Castello Tulei. — Anno provinciæ 220 (260 de l'ère chrétienne) (5) ;

(1) *Corpus I. A. L.* n° 4,836.
(2) — — n° 4,249.
(3) — — n° 7,061.
(4) — — n° 8,826.
(5) — — n° 9,005.

6° Thala-Isli, chez les Iflissen :

Tabula Autmasinei Amdieumae filii, Nababo principis ex catello Tulei (1) ;

7° El-Khadra, sur le Chélif : *Oppidum novum. Omnibus honoribus functo, principi loci* (2) ;

Au pont du Chélif. — Quiza.

. . . *princeps patriae suae, dispunctor Reipublicae et curator, patronus provinciae* (3).

D'après l'ensemble de ces textes, le principat ne s'exerçait, en général, que dans des localités peu importantes : Sertei, Castellum Tulei, Quiza, Oppidum novum et des cités (civitas) formées sans doute de hameaux isolés, habités par des indigènes.

Le princeps de la cité dont les ruines forment l'Henchir-bou-Atfan, avait été flamine de la ville des Nattabutes ; quant il eut obtenu le principat, il distribua des statuettes en marbre de la Fortune à ceux de ses concitoyens qui avaient bien mérité en lui donnant sans doute leurs votes.

La gens Numidarum qui habitait Sertei, aujourd'hui Khorbet-Gidra, près de Sétif, eut également un praefectus, praefectus gentis Numidarum (4).

On ne sait ou placer la gens Saboïdum dont le nom est fort incertain. C'est sur un monument de Cirta, élevé sous Septime-Sévère en l'honneur de

(1) *Corpus I. A. L.* n° 9,006.
(2) — — n° 9,643.
(3) — — n° 9,696.
(4) *Rec. Constantine*, page 375, à la 4e ligne, lisez G. N. au lieu de C. M. (Poulle).

Marcus Coculneius Quintilianus, que Florus, fils de Labéon, étale ses titres de princeps et d'undecim primus gentis Saboïdum ?

Le principat ne s'opposait en rien à l'entrée du titulaire dans les autres fonctions publiques. Chacun des personnages cités a plus ou moins figuré comme municeps, triumvir, ædile, décurion, etc. L'un d'eux a passé par tous les honneurs.

Le princeps d'Oppidum novum appartenait à la tribu Quirina.

Le nom d'Amdieum, qui a tant de couleur locale à nos yeux, n'est pas entièrement perdu. Il existe, dans les environs de Sétif, un marabout célèbre connu sous le nom de Amdi. D'un autre côté, chez les Serraouïa près du Bordj Aïn-Beïda, s'élève un mamelon couvert de ruines appelé Khorbet Amdi-el-Kebaïli, la ruine d'Amdi le kabyle.

D'abord simple municipe (*municipes municipii Calamensium*), Calama devint plus tard colonie. Le monument le plus ancien qui lui donne ce titre est de l'an 283. C'est une dédicace à M. Aurélius Carinus nobilissimus Cæsar Augustus, faite par la Respublica coloniæ Calamensium. Des lettres de Saint-Augustin et de Nectaire lui confirment ce titre.

En dehors des magistrats indigènes, suffètes et princeps, on voit figurer sur les monuments le quatuorvir, le triumvir, le duumvir, le duumvir quinquennalis, l'ædilis, l'ædilis plebis, le curator reipublicæ et le decurio. Nous avouons qu'il nous est impossible de distinguer dans cette série les fonctionnaires appartenant au municipe de ceux de la colonie.

Calama eut de plus un patronus chargé de défendre ses intérêts dans les moments difficiles ; nous en connaissons deux : Q. Domitius Victor et M. Cornelius Fronto, qui appartenait sans doute à la famille des Fronto de Cirta. Enfin, dans une circonstance grave, sans doute, le Conseil porta son choix sur un membre de la famille impériale et prit pour patrona la fille de Marc-Aurèle et de Faustine, Vibia Aurelia Sabina.

Le personnel sacerdotal se composait du flamen, du flamen perpetuus, qui remplissait presque toujours les fonctions de curator reipublicæ, du flamen augusti perpetuus, des flaminica perpetua et augustorum et, enfin, de l'augur.

Calama n'honorait aucune divinité particulière autre que la Terre, Telluri-Gilvae, et le dieu Gurzil que M. Halévy a retrouvé sur une stèle libyque.

Beaucoup de ses magistrats ont laissé sur les parois de la grotte du Taïa des ex-voto en l'honneur de l'auguste Bacax, Augusto Bacaci Sacrum.

Saturne paraît être la divinité la plus vénérée. C'est à Saturne, en effet, que l'on a élevé le plus de monuments. Leur nombre est, cependant, bien inférieur à celui que l'on remarque dans la Mauritanie de Sétif, où, chaque jour, on en découvre de nouveaux.

Quand on passe en revue les titres impériaux de Calama, on est étonné de ne pas rencontrer parmi les noms des empereurs Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin le pieux, Claude II, Carin, Dioclétien, Maximien, Valentinien, Valens, Honorius et Théodose,

ceux de Septime-Sévère, de Caracalla et du grand Constantin, si vénérés en Numidie, dont on trouve des monuments jusque dans le moindre vicus des quatres colonies.

Les colons de Calama appartenaient à la tribu Papiria et ceux de Thibilis, à la tribu Quirina, comme presque tous les colons des Colonies de Sittius.

L'épigraphie de Calama diffère notablement de celle de Cirta : si elle renferme les noms de plusieurs proconsuls, elle brille par l'absence des *præfecti coloniis*, des *præfecti jure dicundo*, des *quaestores*, que l'on voit figurer si souvent dans les inscriptions de Cirta, de Milev, de Rusicade et de Chullu.

Cette simple remarque suffit pour prouver la différence de l'administration des deux pays.

Malgré sa position avantageuse sur la route de Hippo-Regius à Cirta, dans une contrée fertile, entre Ad villam Servilianam et Aquis Thibilitanis, Calama n'est mentionnée dans aucun des itinéraires anciens (1).

Comme Milev, elle n'a joué qu'un rôle bien secondaire ; comme elle encore, elle voit son nom cité pour la première fois dans les annales de l'Église.

A l'assemblée tenue à Cirta, dans les premiers jours de l'année 305, sous la présidence de Secundus évêque de Tigisi, primat de Numidie, comparaît Donatus, évêque de Calama, pour y subir un interrogatoire relatif à la tradition des livres sacrés.

Les actes du Concile général d'Hippone nous ap-

(1) M. Grellois, *Op. land*, soutient que la voie romaine en question laissait Calama à 5 kilomètres de distance.

prennent qu'en 394, Mégale, évêque de Calama, était primat de Numidie. Ce Mégale, qui sacra plus tard Saint-Augustin évêque, l'avait accusé par jalousie et dans le but d'empêcher son ordination, d'avoir donné, sous l'apparence d'eulogie, des maléfices à une femme, du consentement de son mari, qui prétendait par là s'en faire aimer. Mégale, pressé dans un concile de prouver son accusation, demanda publiquement pardon. On ne connaît cette accusation que par Saint-Augustin lui-même que les donatistes mirent en demeure de se justifier.

En 411, Possidius, disciple de Saint-Augustin, occupa le siège de Calama. Il fut choisi pour un des sept champions chargés de répondre aux donatistes à la conférence de Carthage, présidée par le comte Marcellin, envoyé à cet effet par Honorius, empereur d'occident. Possidius avait pour adversaire l'évêque donatiste de la ville, qui plus d'une fois chercha à le faire périr.

Allant visiter les rares catholiques de Figuli, il faillit tomber dans une embuscade ; à Livès, autre village des environs de Calama, on mit le feu à la maison où il s'était réfugié et ne dut la vie qu'aux habitants qui, pour se sauver eux-mêmes, furent obligés d'éteindre l'incendie (1).

(1) Noms de lieux, d'églises, de territoires tirés des lettres de Saint-Augustin :

Villages :

Hasne, placé sur les bords de la mer, près d'Hippone. les Circoncellions envahissent l'église et brisent l'autel.

Figuli.

Fussales.

Livès.

Crispinus, condamné pour ce fait à dix livres d'or d'amende, en fut exonéré à la demande de Possidius lui-même. La générosité de son adversaire ne put l'empêcher d'en appeler à l'empereur. Cet appel amena des édits plus sévères que les précédents.

Malgré les édits des empereurs, malgré le zèle des évêques et les miracles du martyr Saint-Étienne, auquel on avait dressé un *memoria* et dont les reliques avaient été apportées d'orient par Paul Orose, disciple de Saint-Augustin, le paganisme conserva toujours de profondes racines dans la population de Calama, comme dans beaucoup d'autres lieux de la Numidie et de la Mauritanie. Des auteurs chrétiens parlent de catholiques et même d'ecclésiastiques qui adoraient en secret des idoles, cachées dans leurs maisons ou

Mapale, diocèse de Calama.
Mégale, id. id.
Mutagène, évêché du diocèse d'Hippone.
Strabon.
Titius.
Urges. — Uragi ou Urgi. — On en connait deux évêques.
Vegesela. — Peuple cher à Saint-Augustin. — Trois évêques.
Victoria. — Métairie, à 30,000 pas d'Hippone.

Eglises :

Bedesili.
Calvia.
Casphale.
Cisan.
Souzanne.
Sinit. — Castellum Sinitense. — Mémoria du martyr Saint-Etienne.
Tours. — Ad Turres.
Verbal.

Territoires :

De Bouilles et de Sinit
Panaty (forêt de). — Le fermier Faventius, poursuivi par le propriétaire de la forêt, s'était réfugié dans une église. Un officier du comte d'Afrique le fit enlever. Saint-Augustin protesta contre cette violation du droit d'asile et écrivit à Crescoonius, tribun chargé de la garde des côtes, à Fortunatus évêque de Cirta, et enfin à Généroseus, homme clarissime, gouverneur de la Numidie, dans le but d'obtenir une juste réparation.

dans des grottes voisines. A Carthage, selon Salvien, les chrétiens avaient conservé leur ancien culte à Junon-Céleste.

Le culte naturaliste de Flore, à laquelle femmes et jeunes filles sacrifiaient leur chasteté et leur virginité, entretenait la dépravation des mœurs. C'est sans doute à l'occasion d'une cérémonie religieuse en l'honneur de la déesse qu'eut lieu la fameuse rixe dont Saint-Augustin lui-même nous a fait le récit, dans sa lettre à Nectaire (408). Quoique la loi d'Honorius du 29 septembre 407 eut supprimé toute espèce de cérémonie ou de solennité payenne, aucun magistrat ne s'opposa au désordre.

La grande persécution de Dioclétien dut se faire sentir à Calama, ville bouleversée par les haines religieuses entre catholiques et donatistes, où les circoncellions se livraient à des actes d'une violence extrême, en arrêtant les prêtres et en faisant irruption dans les églises dont ils brisaient les autels.

Y eut-il, comme à Milev, des jours de thurification (1) ? On sait qu'Anulinus, d'après les auteurs chrétiens, était l'émule de Florus en Numidie.

Les martyrologes ne renferment aucun nom de chrétien martyrisé à cette époque. Il est probable que les victimes sont restées inconnues, comme celles dont les *memoria* couvrent une paroi rocheuse des environs d'Aïn-Regada.

L'invasion des Vandales fut pour notre ville une source profonde de misère. Unis aux Maures et aux

(1) *Alii thura posuere*, dit Saint-Optat.

Donatistes, les Vandales et les Goths ne laissèrent sur leur passage que des ruines et du sang. Les évêques furent obligés de chercher un refuge sur les terres encore soumises aux Romains.

Pendant le siège d'Hippone, les envahisseurs se répandirent dans les campagnes cherchant du butin ; les notables et les prêtres furent forcés de leur livrer l'or et l'argent qu'ils possédaient.

La population de Calama dut se réfugier en partie dans les grottes de la montagne.

L'autre suivit l'exemple de l'évêque Possidius qui, malgré l'avis de Saint-Augustin, se retira à Hippone la seule église qui existât encore avec Cirta et Carthage.

Saint-Augustin mourut pendant le siège, le 28 août 430. Possidius, son élève, qu'il avait tiré de son monastère pour le nommer évêque de Calama, lui ferma les yeux. Il vécut longtemps encore et n'écrivit la biographie de son maître et ami que plus tard, mais avant la prise de Carthage.

Si, après la chute de Carthage, Genséric contint ses soldats pour ne pas épuiser le pays où il avait résolu de se fixer, après avoir brisé toute résistance, il ne cessa, poussé par les Maures, les Goths et sa propre haine, de persécuter les chrétiens, d'expulser les évêques et de mettre à mort les prêtres qui refusaient d'embrasser l'arianisme.

Ce n'est qu'en 476, c'est-à-dire un peu avant sa mort, et sur la prière de l'empereur Zénon, qu'il permit aux catholiques d'ouvrir leurs églises et rappela les évêques expulsés.

Sous le règne d'abord paisible d'Hunéric, la persécution recommença. En 483, il voulut convertir les catholiques à l'arianisme. Ceux qui refusèrent se virent dépouillés de leurs biens, et des prêtres furent déportés en grand nombre dans le désert sans ressources et sans défense.

En 484, Hunéric convoqua les évêques ariens et catholiques à Carthage.

Quodvultdeus calamensis figure le troisième dans la liste des évêques de Numidie.

Les conférences furent interrompues par suite du désordre provoqué par Hunéric lui-même ou par les évêques ariens qui l'entouraient.

Le roi accusa les catholiques d'avoir mis obstacle à la discussion, et publia un édit qui les privait de leurs églises et prononçait contre eux les châtiments les plus sévères.

Les évêques, réunis à Carthage, furent arrêtés et condamnés, les uns à cultiver la terre en qualité d'esclaves, les autres, à couper et à préparer, dans l'île de Corse, les bois qui devaient servir à la construction de la flotte royale.

On ignore quel fut le sort de Quodvultdeus et s'il put, sous le règne de Gunthamund, regagner son diocèse.

Après la chute du royaume des Vandales, Bélisaire partit pour Constantinople, emmenant avec lui Gélimer et tous les sujets de ce prince qu'il put réunir, et laissa le commandement au patrice Salomon que les textes nomment Solomon.

Cet illustre général ne fit qu'un court séjour en

Afrique. Obligé de fuir devant une conspiration militaire, il parvint à se rendre en Sicile près de Bélisaire, accompagné de l'historien Procope et de quelques domestiques.

En 539, Justinien, étant dans la 13e année de son règne, confia de nouveau au patrice Salomon le gouvernement de l'Afrique; ce dernier, à la tête de nouvelles troupes et secondé par de nouveaux capitaines, ne songea qu'à gouverner le pays avec modération et pourvoir à sa sécurité (Procope).

Il commença par *bannir à jamais tous les Vandales, hommes et femmes.*

Ces dernières étaient la cause de la révolte qui avait forcé Salomon à prendre la fuite. Après avoir épousé des soldats romains, elles réclamaient les terres qu'avaient possédées leurs premiers maris, terres que Salomon voulait faire rentrer dans le domaine de l'Etat.

Quant aux hommes, ils se composaient de ceux qui avaient échappé aux recherches de Bélisaire et de quelques centaines d'autres, qui, pendant une révolte en pleine mer, avaient pris la direction de l'Afrique au lieu de se rendre en Asie mineure où ils étaient conduits.

Il est probable qu'après ces mesures d'expulsion, il ne resta en Afrique qu'un bien petit nombre de Vandales.

En même temps, Salomon donna des ordres pour que toutes les villes fussent entourées de murailles. C'est donc en 539 qu'on éleva l'enceinte byzantine retrouvée par nous, plus ou moins intacte, en 1836. Pendant la première année de l'occupation, ses murs

ont abrité nos troupes. En 1842 et 1843, elle a été restaurée; elle est représentée aujourd'hui par la citadelle de Guelma qui a conservé son étendue et sa configuration générale. L'enceinte mesure 1,000 pas de circuit et 47,000 mètres de superficie (1).

On employa pour sa construction les pierres des anciens monuments sculptés ou non, marbre ou calcaire; les voussoirs des anciens arcs de triomphe ou des aqueducs furent employés ensemble selon les arceaux à établir dans les flancs ou dans les portes. L'ancien bâtiment des thermes, qui par ses fortes dimensions et sa hauteur pouvait être utile à la défense, fit partie intégrante des remparts. Ajoutez à ces matériaux les pierres tumulaires de la nécropole.

Le général Duvivier fait remarquer les petites dimensions des portes de sortie; il ajoute de plus que la *nouvelle Calama ne renfermait aucune trace de construction à l'intérieur* (2). La ville n'avait donc pas été entièrement détruite et les habitants conservaient leurs maisons. Pour ces derniers, l'enceinte n'était qu'un lieu de refuge en cas d'une attaque des Maures.

Le texte suivant semble prouver que Solomon ne se contenta pas d'élever l'enceinte et qu'il fit aussi des travaux pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main :

Advena veniens, qui urbem melioratam intueris, disce

(1) Voyez ce que dit Grellois sur l'enceinte, l'âge relatif des murailles, leur épaisseur, les remparts de la ville, le nombre et la forme des tours, l'emplacement des nécropoles, etc., etc.

(2) Recherches et notes sur la partie de l'Algérie au sud de Guelma, avec carte et plans de l'ancienne Calama et de l'enceinte byzantine.

Solomonis patrici esse laudabile opus, quod ipsius jusso Paulus Comes perfecit (1).

Un petit poème en sept vers latins, gravés au-dessus d'une porte intérieure du rempart, fait l'éloge des travaux de Solomon :

...Mirabilem operam.....

Patrici Solomonis institutionem nemo expugnare valevit, et mentionne des tours servant à la défense des murailles qu'elles dominent. L'auteur du poème, sans doute dans l'intérêt de la versification, n'en compte que 13 : *una et bis senas turres crescebant in ordine totas.* Les plans du Génie de Guelma, plans admirablement dessinés, en donnent 14.

Le poème cité semble placer la construction du patrice Salomon sous la protection des martyrs :

Defensio martyrum tuetur
Clemens et Vincentius martyres custodiunt introitum ipsum

Nos recherches sur les deux martyrs, Clemens et Vincentius, n'ont eu qu'un résultat douteux.

Les martyrologes consultés ne signalent aucun chrétien martyrisé à Calama.

Le nom de Vincentius rappelle sans doute le célèbre martyr de Saragosse (Caesar Augusta), qui mourut en 304, après avoir supporté toutes les tortures ordonnées par le Praeses Dacianus. Sa renommée se répandit en un instant dans tout le monde chrétien. Saint-Augustin, dans plusieurs sermons, glorifia la passion du lévite. On lisait aux fidèles, réunis dans

(1) *Corpus*, n° 5,353.

les églises d'Hippone et de Calama, le récit des souffrances de Vincentius; il y a tout lieu de croire que non seulement on conservait le souvenir du martyr en 539, mais qu'il était encore l'objet de la vénération publique.

A la fin du IXe siècle, Calama comptait parmi les villes les plus importantes de la Numidie.

Caeterum celebris ad huc erat Calamensis civitas seculo nono exunte, utpote quae prima recensetur inter caeteras urbes Numidiae quae imperante Leone Sapiente conscripta fuit (Dom Ruinart).

Edrisi, né en 1091, cite Calama sans donner aucun détail ou renseignement sur sa conservation et sur son état de prospérité plus ou moins grande.

Elle n'aurait pas tardé à disparaître, si nous en croyons l'*Africa Christiana :*

Quandiu hac steterit incertum ; Sed jam eversam fuisse anno MCIII *putat Pagius, quo anno narrat Petrus diaconus Cassiniensis, captum cum suis Azzonem monachum et in Africa atque ad civitatem Calamensem a piratis productum. Eo enim nomine ad Kalam nescioquam arbitratur a Saracenis conditam (1).*

Quoique le nom de Calama se soit conservé jusqu'à nos jours sous la forme de Kalma, les voyageurs européens du XVIIIe siècle ont eu de la peine à retrouver l'emplacement de l'ancienne colonie.

Shaw, le premier, en a fixé la synonymie.

Dans les premiers temps de notre occupation ,

(1) *Africa Christiana*, 1er vol., page 115.

Dureau de la Malle, se basant sur des passages de Salluste et de Paul Orose, ne fit de Calama et de Suthul qu'une seule et même localité. C'est pour cela que nous trouvons dans une carte dressée sous la direction du savant académicien : Guelma sive Calama sive Suthul.

L'emplacement de Suthul reste encore à trouver ; personne ne songe à le chercher près de Guelma.

III

CALAMA

ÉPIGRAPHIE

Après une journée consacrée aux exigences de la vie civilisée, nous nous proposons de fouiller tous les coins de la ville, à la recherche de *quelque grain de mil épigraphique qui fasse notre affaire.* Il est vrai qu'après MM. Poulle, de Villefosse et Wilmans, qui ont récemment visité Guelma, il est difficile de trouver un texte inédit; il nous restera du moins à relever tout ce qui ne figure ni dans le *Recueil* de Léon Renier, ni dans celui de la Société.

Dans la maison Fabre qu'habite M. le docteur Demmler, de l'hôpital militaire, notre confrère s'empresse de nous montrer une inscription libyque depuis longtemps égarée au fond de sa cour. C'est notre n° 118, un débris de la série publiée jadis par de la

Mare et le docteur Grellois. Guelma ne renferme plus que deux monuments de ce genre, celui dont nous parlons et celui qui fait partie du Musée.

Parmi les gros blocs carrés qui encombrent la cour du Génie militaire, se cachait un petit cippe inédit, avec personnage tenant de la main droite une branche de palmier ou de pin et, de la gauche, une grappe de raisin; au-dessus de la tempe gauche, la bandelette annulaire à bouts croisés. Il mesure 0m70 sur 0m35.

L'inscription est gravée dans un cartouche à filet :

MV C·NU
FELICIS

Munumentum C(aii) Nu(midi) Felicis

M et V sont liés; dans NU, U est carré à la base.

De là, nous nous dirigeons vers le jardin public, ancienne pépinière créée, en 1848, par le botaniste Kremer, alors pharmacien en chef de l'hôpital militaire, un des plus intrépides explorateurs des environs de Guelma.

Les monuments qu'on y trouve réunis sont dressés contre le mur de la citadelle. Le nombre en est encore assez grand, malgré les déprédations locales et l'envoi à Paris des morceaux les plus remarquables, soit pour la gravure des lettres, soit pour la richesse des bas-reliefs.

En passant devant chacun d'eux, nous nous assurons s'il figure dans le *Recueil* de Léon Renier que nons avons entre les mains.

Un texte d'inscription tumulaire offrant deux noms

puniques nous arrête un moment. La copie de M. Creuly est mauvaise et la lecture de Léon Renier inacceptable ; aidé du *Recueil* nous lisons :

OTMELC NANNI
MIS FILIA PIA
VIXIT ANN··LXX
H·S·E· ROMAN
VS F·EIVS P·S·P

P de pia ressemble à un C.

Le nom d'Otmelc nous semble incomplet; il entre pour une bonne part dans Bomilcar et se rapproche bien plus encore de Bodmilcart, serviteur de Melquart.

Le docteur J. Reboud prend un estampage de cette inscription, intéressante au point de vue de la réunion de noms numidico-puniques avec des noms romains.

Nous l'engageons à en faire autant pour quelques ex-voto puniques gravés dans de petits cadres, au tiers supérieur de cippes longs et étroits, semblables à celui d'Otmelc, mesurant $1^{m}70$ sur $0^{m}37$ de large.

Quelques pas plus loin, contre un saillant de l'enceinte, se dresse un cippe analogue et inédit. Les lettres mal gravées mesurent $0^{m}06$:

MITHRID
ASMITHRI
DATIS F·*vix*
ANNOS VIII H·S
(1)

(1) *Corpus*, I. A. L. n° 3,463.

M. Poulle a découvert, il y a quelques années, l'épitaphe d'un Saltuarius de Néron :

Januarius Saltuarius Neronis Cæsaris Augusti Servus...

De notre côté, nous venons de déterrer la pierre tumulaire d'un esclave de Domitien, encore simple cæsar :

GETVLICVS
DOMITIANI
CAESARIS SER
V AN XXV
H·S·E
(1)

L'inscription est assez mal gravée sur un cippe long de 1m60 sur 0m35 de large (2).

L'inspection des pierres du Musée nous fournit encore les épitaphes qui suivent :

FALCON	D M S	D M S
IA FVN	MARI	Q·AVFI
DANA	A HONO	CIVS
VIX AN	RATA V·A	SENECI
XXVIII H·S	XXXV	O V·A
(3)		LXXV
		(4)

A notre sortie du jardin public, M. le docteur David, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, nous conduit vers l'ancien bureau arabe, près d'une belle

(1) *Corpus*, I. A. L. n° 5,415.

(2) Les Procuratores saltuum auraient remplacé les Saltuarii impériaux qui étaient esclaves. (Cagnat et Fernique.)

(3) *Corpus*, I. A. L. n° 5,409.

(4) *Corpus*, I. A. L. n° 5,639.

inscription provenant de la frise d'un grand édifice. Il veut nous montrer un mot qui lui paraît obscur :

PISCINAM QVAE ANTEA TENVIS AQVAE PICRA
FLVENTA CAPIEBAT · · · · ·

Notre confrère ne peut accepter le mot *picra* qui rend mal l'idée de l'auteur et qui, de plus, est rejeté comme adjectif du dictionnaire de Quicherat.

En réalité, on ne peut lire que *picra*, tout en admettant que C fut primitivement G, à moins que le lapicide n'ait omis le trait ascendant qui distingue ces deux lettres.

A notre avis, les habitants de Guelma seraient heureux de posséder dans leur conseil municipal un curator reipublicae semblable à Q. Basilius Flaccianus. Les bouches de leur fontaine monumentale pourraient enfin lancer des flots d'eau limpide, comme ceux qui se déversèrent jadis dans la piscine antique, après la réparation :

NVNC· ·VNDARVM INTONANTIVM MOTIBVS
REDVNDANTEM (1)

Dans leur joie, ils oublieraient de faire graver une inscription commémorative.

L'église de Guelma ne renferme aucune inscription chrétienne ou païenne.

On voit dans la nef la statue de Possidius, son patron, et la copie d'un tableau d'Ary Scheffer où Saint-Augustin est représenté sous les traits d'un kabyle de nos jours.

(1) *Corpus*, I. A. L. n° 3,335

M. le curé a bien voulu nous montrer une inscription depuis longtemps déposée dans sa cave :

† HIC
MEMORIA
PRISTINI
ALTARIS †

La pierre a 0m35 de côté; les lettres, 0m06. On ignore la provenance de ce petit monument.

Autour de la ville, on ne peut compter sur le moindre fragment digne d'intérêt, depuis la grande razzia opérée sur les blocs carrés d'origine romaine par un propriétaire qui vient de bâtir une maison.

La ferme Barbaste est située au quartier d'Aïn-Defla, entre l'Oued-Skhoun et la route de Guelma, à 300 mètres de la porte de Medjez-Amar. En 1868, des fouilles ont été pratiquées dans une excavation recouverte par des pierres tumulaires.

Cinq marches d'escalier, différentes de largeur et de hauteur formées de pierres mal raccordées avec les murs obliques qui les flanquaient, donnaient accès dans la partie inférieure. Le passage était obstrué par des fragments de chapitaux et de colonnes d'un mauvais style.

On a trouvé parmi les pierres fermant le caveau ou servant de dallage, des cippes à inscriptions tumulaires. Nous avons communiqué à Berbrugger, en 1868, les estampages des plus importants. Ces épitaphes appartiennent à des familles différentes : trois aux Manilius, quatre aux Modius, trois aux Trausius.

Un Manilius porte le surnom de Zaboc.

Une inscription chrétienne, gravée sur une plaque de marbre blanc, nous paraît être le monument funéraire le plus remarquable de cette série. Les O présentent une particularité que Berbrugger a passée sous silence. Ces lettres au nombre de trois portent à leur sommet deux petits traits réunis à la base, qui vont se recourbant à droite et à gauche de façon à imiter les Y byzantins; l'inscription commence et finit par une croix :

† INHYC LYCY
DONATIANVS DEI
SERBVS DP·IN PACE XD KL
IANVARIAS IND XI †

La ferme Cheymol est à 3 kilomètres de Guelma; elle s'élève sur le côté droit de la route de Millésimo, au milieu d'une ruine qui a fourni des matériaux pour sa construction. Elle est depuis longtemps connue de M. le capitaine de Wulf.

Le docteur J. Reboud nous montre un ex-voto punique bien conservé, dont il prend un estampage, et un fragment de dédicace à l'empereur Nerva Trajan élevée par le fils de Balithon, ob Honorem flamonii :

···· P· NERVAE T···
:··· RIB·POTESTATIS
DO
····· S BALITHONIS
····HONOREM FLA (1)

(1) *Corpus*, I. A. L n° 5,324.

La pierre est en grès rouge et encastrée dans le mur qui regarde Millésimo.

Les lettres sont belles, mais de grandeur assez inégale.

M. Cheymol a fait des études classiques; il nous montre volontiers les objets qu'il a réunis à sa ferme, entre autres un fragment de marbre blanc provenant d'Announa et portant :

MENAGRII

Les lettres ont la forme byzantine : E est lunaire, A est un véritable alpha.

M. Cheymol nous entretient surtout du grand puits romain, situé à 50 mètres en aval de sa maison, sur le bord de la route, et du four à potier qui occupait une grande partie de sa vigne actuelle. Il nous affirme qu'il a fait enlever plus de six mètres cubes de débris de poterie ancienne, provenant de vases brisés ou manqués à la cuisson.

Ce four à potier nous rappelle le *Fundus Figulinensis* où Possidius faillit tomber dans une embuscade. Nous le placerions volontiers à la ferme Cheymol, s'il existait entre Guelma et la ferme une ruine couverte d'oliviers qui représenterait Livès, *Fundus Olivetensis*, où l'évêque se réfugia.

M. Mougel place ces deux localités sur la rive droite de la Seybouse, en aval de Niniba. Pour lui le Fundus Figulinensis a dû exister à Bled-Zaouïa, dans l'ancienne propriété de M. le général de Mésange de

Saint-André (1). Le Fundus Olivetensis serait aujourd'hui représenté par un petit Henchir appelé Bou-Zitoun ; *Olivetensis* est heureusement traduit en arabe par ces deux mots, qui signifient : lieu où croît l'olivier.

IV

HAOUCH BOU NAHR. — BORDJ DU CHEIK ALI BEN ABD-ER-REZEK VILLAGE DE L'OUED-TOUTA. — BLED-GHAFAR

Notre première sortie de Guelma a pour but de reconnaître la position d'*Aïn-Nechema* et de *Henchir bou Nahr*, qui font partie du haouch de ce nom.

Le haouch bou Nahr est une simple ferme indigène située sur la rive gauche de l'Oued-Skhoun, à une heure de Guelma. Le propriétaire s'est fait construire, au milieu des ruines d'un vicus romain, une maison à l'européenne, qui domine les berges escarpées du torrent et quelques champs cultivés.

La ruine principale s'étend au nord de la maison

(1) Au-dessus de la ferme de Mésange, existait une nécropole mégalithique assez étendue ; elle a été fouillée à plusieurs reprises par M. Rouvière, capitaine d'Etat-Major. Nous ne possédons aucun renseignement précis sur les résultats obtenus.

fermière; elle est entourée de murs en pierres de taille au milieu desquels on voit l'entrée d'une citerne.

Le côté oriental de l'Henchir se développe parallèlement aux bords de l'escarpement et présente d'assez hautes murailles d'origine arabe (?), percées de trois portes donnant jour à des réduits.

La partie méridionale, couverte d'alignements et de pieds-droits, descend jusque sur la rive gauche d'un ravin.

La nécropole est voisine de l'Henchir; elle occupe un champ de trois hectares de superficie, qui se relève insensiblement jusqu'aux crêtes boisées. On y voit encore quelques inscriptions tumulaires, un ex-voto punique bien conservé et plusieurs cippes rougeâtres, épais et lourds comme ceux que l'on trouve au musée de Guelma.

Les habitants du vicus, comme aujourd'hui le fermier arabe, puisaient l'eau nécessaire à leur alimentation à une belle source située au-dessous des escarpements que domine l'Henchir, presque sur le bord de la rivière. Elle porte le nom d'*Aïn-Nechema ; c'est elle qui, dans les Recueils d'épigraphie, sert à désigner l'Henchir-bou-Nahr.*

On a trouvé sur le plateau et près de la source ? un bon nombre de textes libyques, puniques et latins ; à part un texte relevé par M. de Vigneral, on n'y a reconnu que des ex-voto et des épitaphes ; on en compte 25; M. Léon Renier les a réunis sous la rubrique d'Aïn-Nichema. Le nombre pourrait en être doublé si l'on pratiquait des fouilles sérieuses dans le terrain de la nécropole.

Bordj du Cheik Ali ben Abd-er-Rezek. — On découvre de Guelma une petite maison blanche qui s'élève, à 4 kilomètres au-delà du village de l'Oued-Touta, sur le col traversé par la route de Guelma à Philippeville. C'est le bordj du cheik Ali ben Abd-er-Rezek qui, d'un côté, domine la plaine, et, de l'autre, les gorges sauvages des Fedjoudj.

En voyant une voiture s'arrêter devant la maison, un jeune indigène, au type kabyle, vient à notre rencontre. Apprenant que nous désirons voir les *pierres écrites*, il nous conduit dans un gourbi voisin, bâti depuis peu de temps, qui sert de poste d'observation et de Djema, ou lieu de réunion et de prière.

Deux grandes pierres, aux contours irréguliers, à surface lisse et non taillée, se dressent contre les parois. Toutes deux portent des inscriptions libyques, et nous reconnaissons sur-le-champ le texte copié par M. Messaoud ben Maadi; à une lettre près, sa lecture est excellente.

Après avoir relevé les deux inscriptions, le docteur J. Reboud passe en revue toutes les pierres des murs intérieurs du gourbi, et nous signale une rangée de lettres libyques gravées sur un fragment couché horizontalement dans le mur du fond.

Ces trois pierres ont été déterrées, il y a quelques mois, à cinquante pas du gourbi, dans le champ qui le sépare de la route.

Oued-Touta. — De retour à l'Oued-Touta, nous laissons reposer un instant nos chevaux devant l'auberge du village, située sur le côté droit de la route,

en allant à Guelma. Cette maison est séparée de la voisine par un espace vide, où nous voyons, étendue sur le sol, une longue colonne cannelée que nous ne tardons pas à prendre pour une borne milliaire. Elle porte à sa partie supérieure une inscription latine dont quelques lettres appartiennent à l'écriture cursive :

DN FL*avio*
CRISP
INO NO
BILIS(s)I
MO CAES
ARE

Domino nostro Flavio Julio Crispino Nobilissimo Caesare.

Ne connaissant, parmi les membres de la famille de Constantin, qu'un prince du nom de Crispus, nous avons cru d'abord que notre *lecture* était défectueuse; mais après un 3e *examen*, nous obtenons la certitude que, si le texte est anormal, notre *copie* est exacte.

La fatalité semble peser sur le nom de ce prince infortuné, que son père fit mettre à mort sur une fausse accusation.

L'inscription de l'Oued-Touta devrait donner Crispo au lieu de Crispino.

Dans les textes de Verecunda et de Thubursicum où son nom doit figurer, on le trouve martelé ou enlevé par un éclat de la pierre.

Cette borne milliaire provient d'une ruine sans importance que l'on voit à gauche, un peu en aval du village, et que longeait la voie romaine allant de Calama à Rusicade.

Nous avons découvert tout récemment, au milieu des bornes milliaires qui font l'ornement du jardin public de Smendou, une autre inscription portant le nom de Crispus également altéré : Crispino pour Crispo. La pierre est brisée à ses deux extrémités ; le texte, formé de grandes lettres passablement frustes, se lit facilement quand il est obliquement éclairé par la lumière solaire :

D N
FL·IVLIO
CRISPIN
O NOB· *Caesare*
XIIII

Domino nostro Flavio Julio Crispino Nobilissimo Caesare XIIII.

Malgré la sûreté de notre copie, nous avons cru devoir prendre deux estampages du texte que nous avons soumis à l'examen de M. Poulle.

Le n° XIIII, que porte cette borne, indique sa provenance. Ainsi que plusieurs autres, elle a été apportée de l'Oued Kara-Ali, torrent qui vient se jeter entre Bizot et Smendou, après avoir longé la voie romaine.

Les grandes pluies de l'hiver dernier ont mis à découvert une longue borne milliaire, portant les noms des deux Philippes. Des arabes du voisinage la montrèrent à M. Bandel, conducteur principal des Ponts et Chaussées, et à M. Heinz, géologue distingué, attaché à cette administration, qui s'empressèrent de nous prévenir.

Nous prenons une copie et un estampage, et, quelques jours après, nous nous rendons à Smendou, avec M. Goyt, dans le but de faire une révision générale des bornes milliaires portant le n° XIIII que l'on a déposées dans le jardin public. Nous laissons à notre confrère le soin d'en rendre compte et nous revenons à Guelma.

Bled-Ghafar. — Le même jour et un peu avant le déclin du soleil, M. le docteur de Courtois, médecin en chef de l'hôpital militaire, veut bien nous conduire à son domaine de Bled-Ghafar, sur l'Oued-bou-Sora, où l'on vient de découvrir une pierre tumulaire couverte de caractères inconnus.

En moins d'une heure, nous franchissons les 16 kilomètres qui séparent Guelma de cette ferme importante, que longe la route d'Aïn-Beïda.

La pierre, trouvée par des ouvriers qui cherchaient des moellons, est un petit bloc de grès grossier, pointu au sommet, anguleux, à surfaces inégales; il mesure $0^{m}70$ sur $0^{m}35$; au sommet, il présente quelques ornements formés de traits sinueux et parallèles.

L'inscription est en caractères libyques, comme l'avait supposé M. de Courtois; elle se compose de quatre rangées verticales de lettres; celle de gauche est moins bien conservée que les autres; une des lettres de la partie supérieure est fruste. La lecture, cependant, ne présente aucune difficulté. Après un examen attentif de chaque caractère, nous en prenons une copie, pendant que le docteur J. Reboud dessine le monument.

Autour du bloc sont épars des débris de tuile et de poterie épaisse, à cassure d'un beau rouge. Quelques vases entiers, de petite grandeur et au col allongé, sont remplis de débris d'ossements calcinés. Ce sont donc de véritables petites urnes funéraires.

Quelques jours après notre passage, ce témoin d'une époque reculée était mis en morceaux par des mains barbares, malgré les ordres formels de M. de Courtois, qui voulait le transporter au musée de Guelma.

V

NÉCROPOLE LIBYQUE D'HOFRAT-EL-BIR
DESSINS RUPESTRES
D'HADJAR-EL-KHENGA & DE TYOUT

Le lendemain, par une belle matinée, nous quittons à Medjez-Amar la voie ferrée de Bône au Khroub.

Les deux mulets et le guide à cheval mis à notre disposition par M. Person, administrateur de la commune mixte de Clauzel, nous attendent depuis un bon moment.

Un aimable propriétaire de Guelma, M. Rouyer, qui connaît tous les recoins de la Maouna, veut bien diriger notre excursion et donner l'ordre du départ.

Après avoir dépassé de belles plantations d'oliviers et de mandariniers, disposées avec art autour du moulin de Sainte-Clotilde, nous franchissons l'Oued-

Cherf, un peu en amont de son confluent avec le Bou-Hamdan.

Le chemin longe la rive droite du torrent, puis monte en serpentant sous bois, traverse quelques vallons cultivés et nous conduit sur une plate-forme étroite, qui se détache de la ligne des crêtes, au milieu de gourbis ouverts à tous les vents. Nous sommes dans le principal douar des Beni-Sekfel, tribu pauvre comme les coteaux escarpés qu'elle habite. Nous mettons pied à terre, afin de nous entendre avec ses rares habitants et de contempler le paysage qui se déroule à nos pieds. L'Oued-Cherf étend son lit blanchâtre, couvert d'énormes cailloux roulés, entre de hautes berges verdoyantes. Sur la rive gauche, on distingue les principaux monuments d'Announa, les villages de Clauzel, d'Aïn-Amara, etc., etc.

Le guide nous attend en aval de la plate-forme, à cent mètres des gourbis, dans une espèce de cirque formé par la colline et les blocs nombreux qui en sont descendus. Cette dépression, située au tiers supérieur de la rive droite de l'Oued-Cherf, est connue sous le nom d'Hofrat-el-Bir, le creux du puits.

Le guide nous montre la pierre près de laquelle M. Person s'était arrêté quelques mois avant, dans le cours d'une tournée administrative. C'est un grand bloc rectangulaire, aux surfaces régulières mais non taillées. Il repose sur les arêtes d'autres pierres du même volume, offrant au soleil levant la face qui porte l'inscription. Les trois rangées de lettres se détachent nettes et profondes sur le fond grisâtre du monument; les lettres mesurent 0,06 centimètres.

Nous sommes évidemment devant la pierre tumulaire d'un personnage important, d'un *princeps;* un simple numide ne pouvait désirer, pour couvrir sa tombe, un monolithe pareil, orné de caractères tracés avec autant de soin.

Cette pierre tombale de chef ne peut être isolée; il doit exister, autour du monument signalé par M. Person, d'autres blocs portant des épitaphes. En un mot, nous devons être dans une nécropole, la nécropole d'Hofrat-el-Bir.

Les arabes qui nous entourent, encore engourdis par le froid du matin, gardent le silence le plus absolu. C'est à peine si l'un d'eux veut bien nous affirmer qu'il n'existe aucune autre pierre écrite. Mais bientôt, à la vue de quelques petites pièces blanches dont le tintement les réveille, ils se dressent tous à la fois et se répandent, en un clin d'œil, dans toutes les parties du cirque où chacun avait remarqué quelques restes d'inscription. En moins de dix minutes, ils nous montrent sept pierres gravées plus ou moins entières.

Les inscriptions libyques d'Hofrat-el-Bir ne sont pas toutes inédites. La plus belle, c'est-à-dire celle remarquée par M. Person et que nous avons appelée la stèle du princeps, nous fut communiquée, en 1870, par M. Cherbonneau, avec le renseignement suivant, que nous avons toujours trouvé un peu vague : La Maouna. C'est le n° 120 de notre *Recueil d'inscriptions libyco-berbères.*

Après avoir pris une copie exacte de tous ces monuments, nous mettons le cap sur Khenguet-el-Hadjar, où M. de Vigneral a, depuis longtemps,

signalé un immense bloc de rocher, couvert de dessins d'animaux dont quelques-uns sont étrangers au pays.

Le Khenguet-el-Hadjar est situé sur la rive gauche de l'Oued-Cherf, mais assez loin de ce dernier; pour l'atteindre il nous faut donc franchir le torrent. Le sentier coupe obliquement et en zig-zag la colline formant la rive droite en amont d'Hofrat-el-Bir, et s'engage au milieu d'épaisses broussailles où le guendoul, l'olivier sauvage, le térébinthe et le ciste aux grandes fleurs pourpres occupent le premier rang.

Au-delà du torrent, que l'on traverse sans accident, mais non sans peine, la piste se dessine presque verticalement sur des pentes à 30° qu'animent seulement les cris de jeunes bergers poussant leurs troupeaux à la fontaine. Çà et là, à droite et à gauche, quelques champs de blé et, aux pieds des escarpements, de misérables gourbis, cachés dans les anfractuosités et d'où sortent des enfants complètement nus.

Au sommet de cette côte à pic se dresse un escarpement rocheux, couvert de bois, qui nous barre le chemin et nous cache la ferme arabe où nous devons prendre un moment de repos. En contournant le flanc nord, nous traversons une nécropole mégalithique à demi renversée, soit par les entrepreneurs des routes créées dans le voisinage, soit par les colons eux-mêmes.

Quelques cimes verdoyantes nous indiquent la direction de la ferme; nous voyons bientôt ses murs blanchis à la chaux se dresser au milieu d'un massif de

grands arbres, ombrageant des jardins cultivés par des maltais.

Le haouch de Si-Sadoc possède une école et une mosquée. De jeunes élèves nous présentent le taleb qui remplit aussi les fonctions d'iman. C'est un nègre à demi aveugle, sorti des antres obscurs de la zaouïa de Tamellalt, à Temacine, zaouïa dont les idées religieuses penchent fortement vers le Senoussisme. Pendant qu'il examine notre album renfermant des inscriptions, ses lèvres ne cessent de s'agiter convulsivement comme s'il lisait quelques versets du Coran.

A nos modestes provisions étalées sur la table de la maison des hôtes, une main invisible ajoute deux tasses de café maure, en échange sans doute des mandarines offertes par nous aux enfants de la maison.

Le Khenguet-el-Hadjar, ou défilé de la pierre, est à cinq cents mètres à l'ouest de la ferme.

« A l'entrée même du défilé, sur la rive droite et « à quinze mètres environ au-dessus de l'Oued, un « bloc rocheux, appelé Hadjar-el-Khenga, la pierre « du défilé, dresse ses parois couvertes de sculptures « bizarres, qui, dans aucun temps, n'ont dû être « l'œuvre d'un artiste, si primitif qu'il fût (1). »

La face orientale, longue de dix-sept mètres, est, aussi haut que l'homme peut atteindre, chargée de dessins où l'on reconnaît des hommes, des bœufs, des chiens et une autruche. La face septentrionale, sur une moins grande étendue, reproduit des sujets

(1) De Vigneral, page 42.

du même genre et peut-être des éléphants ou des rhinocéros (1).

Au premier coup d'œil, on ne distingue que des lignes confuses, qui disparaissent en partie sous une épaisse couche de lichens entretenue par les eaux pluviales descendues du sommet du rocher. Peu à peu, les formes se dessinent et on reconnait quelques groupes serrés d'animaux; ce sont des moutons, au milieu desquels on distingue des bœufs, des chèvres et des animaux à grosse tête et à queue traînante qui peuvent être des lions ou des panthères.

Çà et là apparaissent, au milieu du tableau, des ruminants aux cornes élevées et recourbées en arrière, dont la tête rappelle celle du bouquetin.

Le groupe le plus remarquable et le mieux conservé se compose d'un oiseau de taille très élevée et d'un grand mammifère qui, par ses forme massives, arrondies, la longueur de sa queue, se rapproche de l'une des grandes espèces de bœuf aujourd'hui perdues.

L'oiseau ne peut être qu'une autruche, quoique sa forme générale et sa pose fassent penser à quelque outarde gigantesque.

Nous ne dirions rien de plus du grand mammifère dont la tête est effacée, si la paroi septentrionale d'Hadjar-el-Khenga ne renfermait deux animaux semblables et entiers. Les têtes sont armées d'une défense longue et légèrement recourbée, qui prend naissance à la région nasale; si une trompe accompagnait cette défense, il n'y aurait aucune difficulté à y voir des éléphants. On ne peut, malgré cela, s'éloigner de cette idée. La masse de l'animal, sa défense, la largeur de

(1) De Vigneral, *Op. cit.*

ses pieds fendus (12 cent.), la hauteur de sa taille nous y ramènent fatalement.

On remarquera que dans le tableau zoölogique d'un âge sans doute préhistorique, le cheval et l'âne font complètement défaut.

A ces troupeaux de bœufs, de moutons, etc. etc., il fallait des bergers. Les deux parois conservent encore plusieurs sculptures anthropomorphes qui les représentent. Le type est peu varié; en général les bergers sont debout, les jambes serrées l'une contre l'autre, les pieds portés en dehors; les bras sont appliqués contre la poitrine, les avant-bras ouverts à angle aigu. Ils tiennent aux mains des objets souvent indéterminables : massues, bâtons, raquette de forme carrée, instrument présentant la forme d'une faulx.

Le plus souvent la figure anthropomorphe est placée au milieu d'un groupe d'animaux familiers, grimpant les uns sur les autres.

La tête d'un des bergers est remarquable par son volume et sa forme ronde.

Nous signalons aux explorateurs la lettre libyque X qui est gravée sur l'épaule gauche de l'éléphant (?) de la paroi orientale.

Le rocher d'Hadjar-el-Khenga, si peu connu, mais qui deviendra l'objet d'une étude approfondie, n'est qu'à deux heures de la gare de l'Oued-Zénati, sur la route de l'Oued-Cheniour et du moulin Dubourg.

Dessins rupestres de Tyout, *dans le sud de la province d'Oran.* — Des dessins analogues, mais plus variés et plus animés, couvrent de grandes mu-

railles de rochers près du Ksar de Tyout, dans le sud de la province d'Oran. Le général Dastugue en a signalé d'autres à Moghar et entre le village d'Ich et l'oasis de Figuig.

Les dessins de Tyout sont classiques, quoiqu'ils n'aient jamais été décrits dans un ouvrage scientifique d'Algérie; ils sont même rarement cités. Vus pour la première fois, en 1848, par le docteur Félix Jacquot, puis par le docteur Armieux et le docteur Paul Marès, ils ont été entièrement copiés, depuis, par un grand nombre d'officiers, entre autres le général Dastugue, M. de Damas, le général Flogny, etc., etc.

Le général Dastugue les a relevés à la chambre claire, ainsi que ceux de Moghar.

La copie que nous possédons est due au crayon de M. le capitaine Mirault, du 2e régiment de Tirailleurs. Elle nous est certifiée conforme à l'original par notre regretté confrère, le docteur Warion, qui a exploré avec tant de succès les régions les plus méridionales de la province d'Oran. Cette copie mesure 1m20 de longueur.

Les dessins de Tyout sont gravés sur des parois verticales de roches grèseuses colorées en noir et mesurant jusqu'à trente mètres de haut. Les éboulements qui s'étendent à leur base permettent de voir de plus près les différents panneaux de cette vaste décoration préhistorique.

La gravure est en traits profonds de plusieurs millimètres et de la largeur d'un doigt; elle semble avoir été obtenue au moyen d'un morceau de bois très dur et arrondi à son extrémité. « Quoique d'une gros-

sièreté primitive, ces dessins ne manquent pas d'offrir une certaine vigueur d'exécution, qui trahit une main ferme et habile à graver la pierre (1). »

Les sujets représentés sont des groupes d'animaux, d'espèce et de taille différentes, et divers couples anthropomorphes, dispersés dans la masse des sujets reproduits.

1° Animaux :

1° Bœuf. — Il en existe deux espèces, dont l'une a des cornes séparées à la base et formant à leur sommet un croissant presque fermé ; — pas de garot ; — dans l'autre, les cornes sont projetées et recourbées en avant ; elle figure vingt-six fois, avec une taille très variable, mais ne dépassant jamais celle du bœuf ordinaire.

2° Chèvres ou gazelles jouant ensemble ou isolées ;

3° Chiens, panthères, animaux à longue queue ;

4° Lions de grande taille ; un bœuf est dessiné dans l'intérieur du plus gros ;

4° Outardes ou petites autruches ;

6° Autruche, d'allure naturelle, poursuivie par un chien ; un chasseur va lui décocher une flèche ;

7° Éléphants, au nombre de deux, de taille inégale, avec trompe pendante et défenses dressées (2) ;

8° Sanglier. Le dessin représente un hippopotame plutôt qu'un sanglier ordinaire ;

9° Bubale, fièrement campé à la partie centrale et supérieure des panneaux ;

(1) Général Dastugue.

(2) Recherches sur la topographie de Carthage par de de la Malle. — Article *Elephants*, page 227.

10° Vipère à corne, à la partie inférieure et centrale du tableau.

2° Anthropomorphes :

Deux individus seulement sont isolés; les autres forment sept couples, qui sont dispersés dans l'ensemble des animaux.

Dans chacun de ces couples, la femme est rattachée à l'homme par un cordon, souvent très allongé, flexueux, quelquefois dirigé en arrière, allant des organes sexuels du mâle aux parties génitales de la femelle.

Dans un seul cas, le cordon est libre à son extrémité et se termine en forme de gland.

L'homme est plus grand que la femme; ils portent quelquefois des bracelets, une ceinture et une couronne que l'on dirait formée de plumes.

Premier couple. — Homme plus grand que la femme; il a les bras étendus horizontalement; la femme tient un arc et se prépare à diriger une flèche contre un éléphant.

Deuxième couple. — Homme et femme de même taille, placés très près l'un de l'autre; ils lèvent les bras vers le ciel. L'un d'eux porte une ceinture autour des reins.

Troisième couple. — La femme a les bras levés; l'homme tient un arc et une flèche de la main droite; de la gauche, il porte un bouclier et, sur la tête, une couronne de plumes dressées.

Quatrième couple. — Femme petite ayant les bras

levés; homme grand, tenant à la main un objet assez long terminé en forme de sablier, qui n'est pas la lettre libyque ⵅ de Khenguet-el-Hadjar. — Scène conjugale.

Cinquième couple. — Placé entre le bubale et l'autruche. Femme aux bras levés; on dirait qu'elle porte aux avant-bras des ornements dont une partie est pendante. L'homme, séparé de la femme par une chèvre, va décocher une flèche à l'autruche.

Sixième couple. — Deux individus de même taille. — Scène lubrique.

Septième couple. — Homme et femme de même taille se livrant à l'acte de la reproduction.

Huitième couple. — Il ne comprend que deux hommes isolés; l'un, placé devant un grand lion, se prépare à lui lancer une flèche; l'autre se trouve derrière cet animal. — Scène lubrique, semi-humaine, semi-animale. (Dastugue.)

On remarquera l'absence du cheval, de l'âne et du chameau dans les dessins de Tyout, comme dans ceux de Khenguet-el-Hadjar.

Si l'on voulait fixer l'âge de ces dessins en s'appuyant sur l'absence du cheval, on pourrait les faire remonter vers le XIIIe ou XIVe siècle avant notre ère.

On sait que le cheval, réduit à l'état domestique sur les hauts plateaux de l'Asie, à une époque antérieure à toute histoire, n'a pénétré sur les rives du Nil qu'avec le grand mouvement de populations qui se rattache à l'invasion des pasteurs. Sous la dix-huitième dynastie, on commença à l'employer au labourage.

De l'Egypte, le cheval se serait peu à peu répandu vers l'Occident, où il a pu trouver des pâturages favorables à sa propagation (1).

On admet, cependant, que le chéval du nord de l'Afrique constitue une espèce différente de celle de la haute Asie. L'espèce africaine a pour caractères propres la brachycéphalie, le bombement frontal et cinq vertèbres lombaires, au lieu de six.

L'absenee de cette vertèbre lombaire s'observe non-seulement dans l'Equus caballus, l'Equus asinus africanus et l'Equus zebra, mais encore chez les chevaux des races andalouse, navarrine et limousine, originaires d'Afrique.

On peut admettre, avec le savant paléontologiste constantinois, M. Ph. Thomas, que « le cataclysme « diluvien a laissé un centre zoologique africain, qui « a dû contribuer pour une part au repeuplement du « vieux monde, à l'aide des espèces qui y auraient « pris naissance aux temps géologiques. » (2).

Quant à l'âne, il fut domestiqué de bonne heure en Egypte et se répandit en Syrie. On lui reconnaît pour origine l'onagre, que la Mission Flatters a plus d'une fois rencontré, entre Ouargla et le pays des Touareks. L'âne du Souf, qui est si remarquable par sa robe et sa vigueur, passe dans le pays pour être le produit de l'onagre et d'ânesses venues du nord.

Le chameau, rarement cité par les auteurs latins,

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, par F. Lenormand; 2e édition, 2e volume, pages 166 et 167.

(2) Note sur quelques Equidés fossiles des environs de Constantine, par Ph. Thomas, vétérinaire en 1er au 10e hussards. — Montpellier 1880.

n'est répandu en Algérie que depuis la grande invasion arabe du XIe siècle. M. Farges l'a trouvé sur quelques stèles des Hauts-Plateaux de la province de Constantine.

Avant de s'occuper de ces hautes questions, il faut avoir une reproduction exacte de nos dessins ; pour cela, il est indispensable de comparer entr'elles les principales copies qui en ont été prises. Il est certain qu'il existe des différences dues à des causes personnelles. Dastugue ne fait aucune mention des éléphants, dont plusieurs personnes nous affirment avoir reconnu les contours, ainsi que la trompe et les défenses. Il prend pour une girafe le grand bubale, à la pose fière et hardie, qui vit encore dans le sud de la province d'Oran et qui, dans les premiers temps de l'occupation française, était fort répandu au-dessous de Boghar, dans la province d'Alger. On a trouvé des cornes de Bubale à Aïn-Melila, dans le *grand dépôt de débris de cuisine*, où dominent plusieurs espèces d'escargots comestibles.

L'examen comparatif de ces diverses reproductions peut seul permettre d'établir une base certaine sur laquelle on pourra s'appuyer, quand on voudra entreprendre l'étude scientifique de ces dessins. Peut-être sera-t-il possible, alors, de déterminer leur âge, la race à laquelle ils sont dus, confirmer le dire des historiens anciens, qui placent l'éléphant dans la partie méridionale du Maroc, et comparer la race de nos bœufs actuels avec ceux que l'on y trouve reproduits.

« Que l'auteur de cette étude veuille bien ne pas oublier de faire remarquer la grande similitude qu'il

y a entre ces naïfs dessins et ceux que Barth et les explorateurs de l'Afrique australe ont reproduits. Il semble y avoir, là, la même unité que dans tout ce qui touche au préhistorique (1). »

VI

OUED-CHENIOUR

A peine de retour à Guelma, nous avons la bonne fortune de rencontrer M. Victor Dubourg, qui se prépare à gagner l'Oued-Cheniour, où sa famille possède un important moulin.

Suivant l'exemple de son père, qui nous a rendu un service signalé en nous donnant l'occasion de trouver l'emplacement des nécropoles de la Cheffia, il nous offre l'hospitalité dans son usine et son concours pour la lecture et la copie des inscriptions de la nécropole de l'Henchir-el-Hammam, qui est le but de cette excursion.

On compte six bonnes heures de marche à mulet de Guelma à l'Oued-Cheniour.

Pendant sept kilomètres, on longe du nord au sud le versant oriental de la Maouna, laissant à gauche la plaine sillonnée par l'Oued-Maïz, l'Oued-Zemba, etc., et, à droite, quelques beaux massifs de cactus,

(1) O. Mac-Marty. *Essai d'un programme,* Alger 1879.

et des maquis remontant vers le haut de la montagne.

Après avoir franchi le lit caillouteux et bordé de lauriers-roses de l'Oued-Zemba, qui draine une longue vallée bien cultivée, le chemin s'avance sur les côteaux de la rive droite, à travers des bouquets de chênes rabougris et de genêts épineux, des champs et des pâturages. La ferme du caïd Ali, entourée de jardins, se détache sur la berge opposée au milieu de vastes cultures.

On atteint bientôt le bordj d'Ahmed-Zin, riche propriétaire dont on vante la race chevaline. C'est là que se réunissent les Nemrod de Guelma, à l'époque de l'ouverture de la chasse.

La Maouna laisse voir son ossature couverte de diss et, dans quelques-uns de ses replis, des restes de forêts et des clairières livrées à la culture.

Plus loin, on traverse des ravins encaissés, des pâturages où paissent des troupeaux de bœufs, et une série de cols, taillés dans les contreforts qui s'allongent en mourant dans la plaine.

Nous commençons à descendre au-delà d'une haute crête, arrondie à la base et largement taillée pour le passage du chemin stratégique.

On ne peut s'empêcher de remarquer, tout en suivant la pente, les contours sinueux, les plissements des couches de calcaire jurassique blanchâtres dont sont formés les hauts escarpements de l'Oued-bou-Sora, en aval de sa source.

A-dessus du bordj de ben Ali-Chérif, on nous

montre les rochers qui sont le point de partage des eaux de l'Oued-Cherf et de la Seybouse.

Un plateau inférieur, dont la pente va du nord au sud, nous sépare des tentes dressées au milieu d'enceintes en pierres de taille, provenant du Ksar Athman. Ces ruines couronnent la rive droite de l'Oued-Sebt et, à l'époque des grandes pluies, voient chaque année quelques blocs glisser dans le torrent, où les Arabes les recueillent pour leurs besoins.

Le passage du Sebt est une opération difficile ; les deux rives sont en pente raide ; nos mulets, fatigués, protestent à leur manière contre l'état du chemin, en s'arrêtant à chaque pas ; heureusement, le bordj du caïd Ben-Merad s'élève à cent pas devant nous.

Ses grands bâtiments blanchis à la chaux, entourés de jardins, contrastent vivement avec l'aspect terreux et dénudé des montagnes voisines et principalement des parois qui se dressent en amont. Le côteau sur lequel est assis le bordj nous semble soutenu par des murs à peine visibles, qui peuvent bien être de construction antique.

Les ouled Ben-Merad, des Guerfa, constituent la famille la plus importante du canton. Elle a joué un rôle politique importaut, comme on peut le voir dans un passage des *Études historiques sur les Amamra*, du commandant J. Pont (1). « Les ouled Ben-Merad, des Guerfa, auraient commandé les Amamra et empêché le gouvernement turc de s'y établir. »

Le chef de la famille, qui nous offre l'hospitalité

(1) *Recueil Constantine*, 12e vol., page 233.

dans son bordj, est un grand vieillard amaigri, à barbe blanche, aux manières aristocratiques. Après avoir rempli, pendant plus de 30 ans, les fonctions de caïd, il est aujourd'hui membre du Conseil général du département de Constantine.

Le bassin de l'oued Sebt est séparé de celui de l'oued Cheniour par une ligne de côteaux ; au-delà de cette barrière, il nous reste à traverser des champs onduleux, tachetés, çà et là, par quelques blocs taillés, avant de pénétrer dans le couloir étroit et rocailleux, qui débouche dans la rivière, en face du moulin.

Le lit du torrent est à sec ; on le traverse en passant sous un aqueduc en bois, fort élevé, que supportent 21 piles carrées ; il conduit au moulin les eaux du torrent recueillies en amont dans une *séguia*, qui longe la rive droite.

L'oued Cheniour prend naissance dans le versant occidental des montagnes des ouled Bou-Afra. Il n'est d'abord qu'une gorge étroite où les eaux tombent en cascades ; en aval, il s'élargit sans cesser de couler entre des berges élevées, et, après un cours de vingt kilomètres environ, de l'est à l'ouest, il va se jeter dans l'oued Cherf.

L'oued Cheniour ne porte aucun nom dans nos cartes les plus récentes, malgré l'existence de deux moulins considérables dont la construction remonte déjà loin. Il en est autrement dans celles qui furent dressées à l'époque où l'on commençait à peine à visiter ses terres à blé, ses sources thermales et les ruines qui couvrent ses bords.

Shaw donne le nom de *Senioure* ou *Seniore* à des ruines qui se trouvent à 10 milles d'Announa, près de l'oued Cherf. La grande tour et la source abondante, qu'il y place par mégarde, appartiennent à Madjihiba (1) ; on peut s'en convaincre en parcourant les Annuaires de la Société. D'après cet auteur, les Guerfa ne pouvaient utiliser leurs pâturages, à cause des bêtes fauves qui remplissaient les forêts voisines.

Le naturaliste Poiret, en parlant de Seniore, qu'il n'a jamais vu, reproduit le passage cité du voyageur anglais.

En 1841, les bords de l'oued Cheniour furent explorés par Tripier, pharmacien en chef de l'armée d'Afrique, habile chimiste qui, le premier, a constaté la présence de l'arsenic dans les eaux d'Hammam-Meskhoutine. Les sources thermales de la rive gauche avaient attiré son attention ; il publia, à leur sujet, une note dans laquelle il leur reconnait une température allant de 50° à 60° (*Annales des Mines*, 1840).

Plus tard, Coquand, dont la science déplore la mort récente, a fait une étude complète au point de vue géologique et paléontologique de tout le bassin (2).

M. A. Letourneux a découvert, dans les dépôts des sources thermales, des algues et des mollusques nouveaux.

C'est à M. de Vigneral que nous devons les pre-

(1) *Annuaire de Constantine*, 1854-55, page 153.

(2) *Description géologique de la province de Constantine.* — Passim.

miers renseignements détaillés que l'on possède sur les différents Henchirs de cette région.

Après une nuit réparatrice, que ne troublent ni les bruits du moulin, ni les cris du chacal, nous allons visiter, à l'aube, les ruines qui couvrent le plateau de la rive gauche.

Le chemin contourne d'abord un mamelon formé de dépôts récents, d'où s'échappent de petits filets d'eau chaude, faible tribut apporté au torrent, et qu'ombragent quelques *betoum* à large ramure ; il gravit ensuite obliquement le versant nord du plateau sur d'épaisses couches de terre d'une belle couleur rouge.

Parvenu sur le sommet de la berge, on découvre à l'horizon des groupes de pierres blanchâtres, isolés et peu étendus ; à droite et à gauche, nous laissons des pieds-droits, des sarcophages, des blocs remplissant de légères dépressions.

La butte élevée, d'où s'échappe une autre source thermale, ne renferme aucun fragment digne d'intérêt, si ce n'est peut-être dans ses parties profondes.

C'est en vain que nous cherchons quelques inscriptions ; nos manœuvres Arabes affirment qu'on n'en trouve qu'au *cimetière*.

Avant de rejoindre le grand chemin battu qui se dirige de l'est à l'ouest, le sentier longe une construction de cinq mètres de côté, formée de blocs d'assez belle apparence, s'élevant à peine au-dessus du sol. Sa position et son étendue nous portent à croire que ses murs ont appartenu à une tombe monumentale.

A 300 mètres, au nord-est de cette substruction, existent d'autres soubassements d'une enceinte carrée de 20 mètres, en belles pierres de taille, sans ciment ; sur la face nord, quatre ou cinq rangs sont encore debout ; au-dessous et à 100 mètres environ de ce point, on rencontre des vestiges isolés d'un édifice assez considérable (1).

A part ces restes de grandes substructions, situées dans la partie principale de la Civitas, cet ensemble de ruines, à chacune desquelles M. de Vigneral donne un nom particulier et que nous désignons sous le nom collectif d'Henchir-el-Hammam, nous paraît formé d'habitations isolées, de hameaux plus ou moins séparés les uns des autres, au milieu desquels on ne voit s'élever au-dessus du sol aucune muraille, aucun débris de temple qui fixe l'attention. Au printemps, tous ces blocs épars ou réunis disparaissent au milieu des blés et des orges.

Les deux berges du Fedj-el-Bergouks se dessinent à une faible distance devant nous ; on distingue même plusieurs lignes de points blanchâtres qui sont les sommets des cippes de la nécropole, principalement dressés sur la partie droite du chemin, à l'entrée du col.

Ces cippes, au nombre de 75 environ, forment des alignements réguliers, parallèles à la route. Les épitaphes, en partie recouvertes de terre, sont toutes placées du même côté, regardant le chemin.

En passant une revue d'ensemble de la nécropole,

(1) De Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie*, premier vol., page 31.

nous avons constaté l'existence, sur chaque cippe, d'un numéro d'ordre tracé en noir, au pinceau. Cela aurait suffi pour nous rappeler que M. Rouvière, capitaine d'état-major, a relevé ces inscriptions tumulaires en 1869, si nous n'avions été chargé par l'explorateur lui-même de remettre à M. L. Renier les estampages des textes les plus intéressants, qui n'ont jamais été publiés. C'était en 1870 ; nous étions loin de songer que, 13 ans plus tard, nous reprendrions le travail commencé par notre excellent ami.

Les cippes, en calcaire grisâtre, présentent un sommet aigu ou arrondi, et renferment de un à cinq compartiments, destinés à recevoir les épitaphes ; ces dernières sont généralement gravées dans un cartouche à filet ; au-dessus, on voit le croissant, des rosaces et, quelquefois, un ou deux personnages plus ou moins frustes.

Les lettres, de grandeur peu variable (de $0^{m}3$ à $0^{m}8$), se détachent assez nettement à la partie inférieure du cartouche, que recouvre toujours un peu de terre sablonneuse. La lecture en est assez facile, malgré l'originaité des noms et l'usure de quelques lettres des lignes supérieures exposées au soleil.

Ces inscriptions tumulaires, toutes simples qu'elles sont, nous offrent un véritable intérêt en nous faisant connaître des noms indigènes, dont la plus grande partie est inconnue :

BARIC
GUDUS
GUMES
IARSACHIN
NABURUS
NARUBAS
TELUCUS
NABBUB

Ce dernier nom est porté par un des *principes* du Castellum Thulei. (Voir ci-dessus).

De plus, ces inscriptions nous donnent le nombre d'années que vécurent des indigènes, plus ou moins romanisés, dont les dépouilles furent ensevelies dans la nécropole.

Ces âges se répartissent ainsi :

De 1 à 15	6
20 à 25	6
40 à 45	8
50 à 57	10
60 à 65	6
70 à 75	12
80 à 85	4
90 à 95	2
100 à 115	5
115 à 125	2

On voit que la nécropole de l'Henchir de Hammam nous a fourni sept centenaires, qui vont enrichir la liste déjà longue établie par M. Poulle, dans la table des matières des vingt volumes de la Société.

Le plateau, que nous venons d'explorer à la hâte,

fait partie du territoire de la tribu des Guerfa, comme au temps du voyageur Shaw.

Nous ignorons le nom que portait la Civitas dont nous avons traversé les ruines ; mais nous savons qu'elle était assez peu éloignée de celle des Nattabutes, Civitas Nattabutum, placée à l'ouest de la nécropole, à Oum-Gerriguech (1).

Nous savons également que l'Henchir-Bou-Atfan, qui domine les cascades de l'oued Cheniour, conserve les restes d'une autre Civitas. Son *princeps* avait été Flamine perpétuel de la cité des Nattabutes :

Flaminalis Saturi... filius, Flamonium Civitatis Nattabutum consecutus, item principatum Civitatis suae donum merentibus civibus Fortunae signum marmureum dedit de sua pecunia. Filius dedicavit (2).

Tout nous fait espérer que, dans nos prochaines fouilles de l'Henchir-Bou-Atfan, nous pourrons relever quelques textes qui nous permettront d'étendre nos connaissances sur l'administration de ces cités.

Inscriptions tumulaires de la nécropole de l'Henchir-el-Hammam :

1	2	3
VLP*ius*	VLP*ius*	AN*nius*
NAB	SIL	CIR
VRV*s*	EN*us*	RVS
V*ixit* A*nnis*	V*ixit* A*nnis*	V*ixit*
C	XXII	A*nnis* C

Memoriae VLPIORVM

(1) *Corpus* n° 4,826.
(2) *Ruines romaines de l'Algérie*, premier vol., page 99, *Corpus*, I. A. L., n° 4,836.

N° 1. — *Ulpius Naburus vixit annis centum.*

N° 2. — *Ulpius Silenus vixit annis viginti duobus.*

N° 3. — *Annius Cirrus vixit annis centum.*
Memoriae Ulpiorum.

4	5
D·M·S	D·M·S
BARIC	VARIO·P
VIXIT	VIXIT
ANNI	ANNIS
S LXXXV	LXX
H·S·E	H·S·E

N° 4. — *Diis manibus sacrum.*
Baric vixit annis octoginta quinque.
Hic situs est.

N° 5. — *Diis manibus sacrum.*
Vario pius vixit annis septuaginta.
Hic situs est.

6	7
D·M·S	D·M·S
calp	VICTOR
VRNIVS	IA
KASTRE*nsis*	VIXIT ANNIS
V*ixit* A*nnis*	LV
LXXV	
H·S·E	

N° 6. — *Diis manibus sacrum.*
Calpurnius Kastrensis vixit annis septuaginta qinque.
Hic situs est.

N° 7. — *Diis manibus sacrum.*
Victoria vixit annis qninquaginta.

8	9
GVMEZ VIX	C·IANV
IT ANNORVM	ARIVS
LXV	VIXIT A
QVINTA EIVS	NNIS
VXOR F····	LXX
	H·S·E

N° 8. — *Gumez vixit annorum sexaginta quinque; Quinta uxor ejus fecit ?*

N° 9. — *C. Ianuarius vixit annis septuaginta.*
Hic situs est.

10	11
D·M·S	D·M·S
QVINTA	IVLIA
SIVS VI	VIXIT
XIT ANNIS	ANNIS
VII	L H·S·E
H·S·E	

N° 10. — *Diis manibus sacrum.*
Quintasius vixit annis septem.
Hic situs est.

N° 11. — *Diis manibus sacrum.*
Julia vixit annis quinquaginta.
Hic sita est.

Vide	12 D·M·S TELVC VS PIL LIVS V·A L H·S·E

N° 12. — *Diis manibus sacrum.*
Telucus Pilius vixit annis quinquaginta.
Hic situs est.

Vide	13 D·M·S Q·VIL*lius* VR BANVS V*ixit* ANN*is* LXXXXV H·S·E

N° 13. — *Diis manibus sacrum.*
Quintus Villius Urbanus vixit annis nonaginta quinque.
Hic situs est.

14 *ju*LIA PO? NA VIX*it* ANNIS CXV	15 . . . . . . MAXIMVS VIX*it* A*nnis* XXV

N° 14. — *Julia Pona? vixit annis centum et quindecim.*

N° 15. — ..... *Maximus vixit annis viginti quinque.*

16	17
IVL*ius* Opp	IVL*ius* SO
IVS VIX*it*	LVTOR
A*nnis* LV	V*ixit* A*nnis*
VRBANVS	XX
VIXIT AN*nis*	H·S·E
XX	
H S·E	

N° 16. — *Julius Oppius vixit annis quinquaginta; quinque.*
Urbanus vixit annis viginti.
Hic situs est.

N° 17. — *Julius Solutor vixit annis viginti.*
Hic situs est.

18	19
FLORVS	IVLIA
VIXIT	VITALIS
ANNIS XXXX	V*ixit* A*nnis*
H·S·E	XV
	H·S·E

N° 18. — *Florus vixit annis quadraginta.*
Hic situs est.

N° 19. — *Julia Vitalis vixit annis quindecim.*
Hic sita est.

20	21
SERVILI A SOSONIS F*ilia* V*ixit* A*nnis* LXXX H·S·E	IVLIA C·F· MELIA V*ixit* AN*nis* CXXV

N° 20. — *Servilia, Sosonis filia, vixit annis octoginta.*
Hic sita est.

N° 21. — *Julia, Caii filia, Melia vixit annis centum et viginti quinque.*

22	23
BERET*ia* V*ixit* AN *nis* LXXV	D·M·S L·C*a*ECILIA . . . .

N° 22. — *Beretia vixit annis septuaginta quinque.*

N° 23. — *Diis manibus.*
Lucia Caecilia.

24	25
ST*a*TIA MATRO NA VISSIT*ii* VXOR VIXIT AN*nis* LXX H·S·E	IVLIVS PAC CIVS VIXIT ANNIS LXXV

N° 24. — *Statia? Matrona, Vissitii uxor, vixit annis septuaginta.*
Hic sita est.

N° 25. — *Julius Paccius vixit annis septuaginta quinque.*

26	27
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
Vixit	*Vixit* AN
AN*nis* LV	*nis* LXXV

N° 26. — ..... *vixit annis quinquaginta.*

N° 27. — ..... *vixit annis septuaginta quinque.*

28	29
Buste	D·M
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
Vixit Annis C	. . . . .
H·S·E	. . . . .
	H·S·E

30	31
. . . . .	D·M·S
. . . . .	IVLIA
Vixit Annis	SIBILINA
LXXXX	*Vixit Annis*
H·S·E	LXV H·S·E

N° 30. — ..... *vixit annis nonaginta.*

N° 31. — *Diis manibus sacrum.*
Julia Sibilina vixit annis septuaginta quinque.
Hic sita est.

N et A sont liés.

Deux personnages, richement vêtus, tiennent chacun une main sur un autel et, de l'autre, un objet indéterminé.

32	33
IVLIA MATRO	APERIVS
NA *Vixit* AN*nis*	SOLDAL*is*
LXXXV H·S·E	*Vixit Annis*
IVLIVS NAMP V·A	XLV H·S·E
LX H·S·E	

N° 32. — *Julia Matrona vixit annis octoginta quinque.*
Hic sita est.
Julius Namphamo vixit annis sexaginta.
Hic situs est.

N° 33. — *Aperius Sodalis vixit annis quadraginta quinque.*
Hic situs est.

34	35
D·M·S	D·M·S
APERI	APERIVS
VS VIX*it*	PRIMVS
AN*nis* XXXX	*Vixit* AN*nis* XXI
H·S·E	H·S·E

N° 34. — *Diis manibus sacrum.*
Aperius vixit annis quadraginta.
Hic situs est.

N° 35. — *Diis manibus sacrum.*
Aperius Primus vixit annis viginti uno.
Hic situs est.

36	37
D·M·S	D·M·S
INGEN	M·IVL*ius* BA
VVS IV	R*ic* V*ixit* A*nnis*
NIOR VI	L H·
XIT AN*nis*	S·E
XX	

N° 36. — *Ingenuus Junior vixit annis viginti.*

N° 37. — *Marcus Julius Baric vixit annis quinquaginta.*
Hic situs est.

38	39
IVLIVS	IVLIVS
MAXIMVS	CRIISCIIS
Vixit ANNIS	*Vixit* A*nnis*
CV	LXXV

N° 38. — *Julius Maximus vixit annis centum et quinque.*

N° 39. — *Julius Cresces vixit annis septuaginta quinque.*

40	
IVLIVS	
ZABBVB	*Vide*
VIXIT AN	
NIS LV	
H·S·E	

N° 40. — *Julius Zabbub vixit annis quinquaginta quinque.*
Hic situs est.

Le n° 4,291 du *Recueil* de L. Renier nous donne NABABO. — *Diar Mami*, chez les Iflissen. — *Zabullus* se rapproche plus encore de notre *Zabbub*.

41	42
D·M S	D·M·S
*a*EMILIA	IVLIVS
MATRO	CRESCENS
NA V*ixit* A*nnis* IIII	VIXIT AN
H·S·E	NIS LXX
	H·S·E

N° 41. — *Diis manibus sacrum.*
Aemilia Matrona vixit annis quatuor.
Hic sita est.

N° 42. — *Diis manibus sacrum.*
Julius Crescens vixit annis septuaginta.
Hic situs est.

43	44
Buste	
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
V*ixit* A*nnis* C	. . . . .
H·S·E	H·S·E

N° 43. — ..... *vixit annis centum.*
Hic situs est.

N° 44. — . . . . . .
Hic situs est.

45

NABVBAS SES
SVMI F V*ixit* A*nnis*
LXII H·S·E

N° 45. — *Nabubas, Sessumi filius, vixit annis sexaginta duobus.*
Hic situs est.

Nous avons lu NARVB, mais nous préférons la lecture de M. Léon Renier : *Nabub*, au lieu de *Narub*.

46

D·M·S
MONTANVS
IARSACHINI F
Vixit Annis XXXXV
H·S·E

N° 46. — *Diis manibus sacrum.*
Montanus, Iarsachini filius, vixit annis quadraginta quinque.
Hic situs est.

47	48
D·M S	D·M·S
IVLIA	EREM
QVETV	VS GVD
.. ..	EVS Vixit
.....	Annis LXXI

N° 47. — *Diis manibus sacrum.*
Julia Quetusa ?.... .....

N° 48. — *Diis manibus sacrum.*
Eremus Gudeus vixit annis septuaginta uno.

49

D·M·S
NVNDINARIVS
Vixit ANNIS
XL

N° 49. — *Diis manibus sacrum.*
Nundinarius vixit annis quadraginta.

Cette inscription occupe toute la partie inférieure d'une vaste pierre à cinq compartiments, dont quatre sont vides.

50

D·M·S
AVFIDIVS
AVFIDIA
NVS *Vixit*
Annis LX
H·S·E

N° 50. — *Diis manibus sacrum.*
Aufidius Aufidianus vixit annis sexaginta.

51	52
Calpurn	NABV
IVS CRES	RVS
CENS	*Vixit* AN*nis*
Vixit AN*nis*	.....
LX	.....
H·S·E	

N° 51. — *Calpurnius? Crescens vixit annis sexaginta.*
Hic situs est.

N° 52. — *Naburus vixit annis* .....

52	53
D·M·S	D·M·S
AVFIDI	AVFI
VS AV	DIA GE
GVS·· *Vi*	TVLA
X*it* *Annis* L	*Vixit*
	.....

N° 52. — *Diis manibus sacrum.*
Aufidius Augus..... vixit annis quinquaginta·

N° 53. — *Diis manibus sacrum.*
Aufidia Getula vixit annis.....

54	55
CANINIA	AVGVSTA
AVGVSTA	IANVARIA
VIXIT AN	*Vixit Annis*
NIS XLV	XXXX
H·S·E	

N° 54. — *Caninia Augusta vixit annis quadraginta quinque.*
Hic sita est.

N° 55. — *Augusta Ianuaria vixit annis quadraginta.*

La présence sur nos cippes des noms sacrés d'Augustus et Augusta est contraire à l'usage des latins, qui ne les appliquent qu'aux personnes des empereurs et des impératrices. C'est donc avec surprise que nous les trouvons sur trois pierres de la même nécropole.

56

Q·AVRELI
VS FELICI
ANVS VI
XIT ANNIS
LXX ET FELICI
ANVS IVN*ior*
Vixit AN*nis* LVIII
H·S·E

N° 56. — *Q. Aurelius Felicianus vixit annis septuaginta et Felicianus Junior vixit annis quinquaginta octo. Hic situs est.*

57	58
D·M·S	D·M S
LICINI	MARTIA
A MATRO	LIS *Vixit* A*n*
NA *Vixit* A*nnis*	*nis* LXX
LXX H·S·E	H·S·E

N° 57. — *Diis manibus sacrum.*
Licinia Matrona vixit annis septuaginta Hic sita est.

N° 58. — *Diis manibus sacrum.*
Martialis vixit annis septuaginta. Hic situs est.

59

D·M·S
VICTOR
IA
Vixit A*nnis* LV

N° 59. — *Diis manibus sacrum.*
Victoria vixit annis quinquaginta quinque.

60

DIS MANIB
VS SACRVM
. . . . .
. . . . .
. . . . .
Vixit ANNIS
XXX H·S·E

N° 60. — *Diis manibus sacrum.*
. . . . vixit annis triginta. Hic situs est.

61	62
DIS MANI	SATVR··SI
BVSIVLIA	NCRO *pa*
MAXIMA	TRI *Vixit Annis*
Vixit ANNIS	LXXX
XXXX H·S·E	

N° 61. — *Diis manibus sacrum.*
Julia Maxima vixit annis quadraginta.
Hic sita est.

N° 62. — *Saturo Sincro? patri vixit annis octoginta* (Texte douteux).

MM. Desfontaine, élève de l'école de Grignon, propriétaire à Guelma, et Victor Dufour ont lu, après nous, toutes les inscriptions qui nous présentaient quelques difficultés, sans modifier sensiblement notre transcription.

NINIBA (VICUS JULIANI)

POINT DE RÉUNION DES VOIES ROMAINES ALLANT DE CARTHAGE ET DE THEVESTE A HIPPO-REGIUS

Nous terminons la série de nos excursions par une visite à Duvivier, Aïn-Tahamimine, Souk-Ahras et Dibidib.

La voie ferrée de Guelma à Bône suit d'abord la rive droite de la Seybouse ; après avoir contourné la

pointe méridionale du Djebel-Trabe, elle franchit la rivière et s'engage, par la gorge du Nador, dans une vallée resserrée entre de hautes collines, qui s'ouvre, à Barral, dans la plaine de Bône.

Les rives de la Seybouse, dans cette partie de son cours, ont perdu leur beauté sauvage d'autrefois. La cognée du défricheur leur enlève chaque jour un lambeau de leurs charmes, en faisant disparaître : jardins plantés de cactus gigantesques, campements arabes animés par des troupeaux, massifs de vieux oliviers sauvages au large tronc caverneux, éventré depuis des siècles par le fer et le feu.

Ils deviennent rares, les grands ormes séculaires, au sommet desquels nos lianes algériennes, la clématite et la vigne sauvage, suspendent, en été, des gerbes de cîmes blanches et de pampres verts.

On ne verra bientôt plus, dans les îles de la Seybouse, en amont de Barral, sous les gigantesques *saf-saf* au feuillage argenté, les grandes mauves arborescentes étaler au soleil leurs belles coroles violacées, et les touffes de légumineuses grimpantes accrocher au sommet des buissons leurs mille grappes de fleurs atropurpurines.

En quelques mois, les rives du torrent se transforment ; où s'étalait une luxuriante végétation, l'on contemple avec tristesse un sol nu, brûlé par le soleil, où se dressent, ça et là, de jeunes pieds d'oliviers, privés de leurs rameaux, et des ceps de vigne aux feuilles naissantes.

C'est un progrès, sans doute ; mais la transition

n'est pas moins sensible à quiconque aime l'éclat des fleurs et l'ombre des grands bois.

C'est au milieu de ces réflexions, que nous arrivons à Niniba, où s'élève la gare de Duvivier.

Un bon kilomètre sépare Niniba de la cure de Duvivier. Nous apercevons bientôt M. l'abbé Mougel, dont la tête chenue dépasse la haie de romarins qui entoure son parterre. Il lit son bréviaire, appuyé sur la grande stèle libyco-punique. Près de là, sont alignés, contre les murs et dans les allées, des fragments de marbre ornés de croix de formes diverses, de monogrammes du Christ, des chapitaux et des moulins dont la partie supérieure est transformée en vases à fleurs.

Nos visites à la cure de Duvivier nous sont toujours profitables. L'excellent abbé Mougel nous laisse libéralement puiser dans ses albums, qui renferment souvent des sujets nouveaux et pleins d'intérêt :

1° Tables de Dolmens creusées en écuelles ;

2° Lampe chrétienne avec couronne de Larves ;

3° Autel numidico-punique du Tafer, à table horizontale offrant cinq cavités de forme et de grandeur inégales ; à parois verticale au milieu de laquelle on voit trois têtes dessinées au trait, et, sur la partie latérale gauche, cinq mains ouvertes étendues horizontalement les unes au-dessus des autres.

Après quelques instants de repos, nous prions M. Mougel de descendre avec nous à Niniba et de nous donner des renseignements sur les découvertes qu'il y a faites, lors de la construction du pont jeté sur la Seybouse et de la gare.

C'est à Niniba que M. Mougel place Vicus Juliani ; d'après lui, Ksar-el-Achour, situé en aval, n'a jamais été qu'un village numide, quoique les ruines en soient encore assez considérables, malgré les éboulements du promontoire qu'elles couronnent. On y remarque surtout un caveau en pierres de taille et des débris de la voie romaine qui longeait le mamelon.

Au-delà de Ksar-el-Achour, vers l'oued Frara, la voie antique franchissait le Rubricatus sur un pont dont on voit encore une culée, et gagnait la montagne pour éviter les sinuosités de la rivière et se rendre plus directement à Hippo-Regius (1).

A Niniba, tout ce que les travaux de la route de Bône à Souk-Ahras et du pont de la Seybouse ont mis à nu porte le cachet romain. Ce sont des groupes de substructions soignées et solides, disposées le long de la rivière. On y a reconnu, entr'autres édifices, un établissement de bains dont les chambres sont ornées de mosaïques, une cave jumelle, une conduite d'eau, avec regards, descendant du village actuel, de nombreux moulins, une amphore, une lampe chrétienne et une borne milliaire de l'époque de Vespasien.

Cette colonne avait été creusée dans toute sa longueur, en forme de chenal destiné à conduire l'eau d'un puits dans un réservoir de basse-cour.

Voici l'inscription qu'on trouve restituée dans le *Corpus* (2) ; elle remonte à l'année 75 de notre ère :

(1) Carte des environs de Bône, 1881.

(2) *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 3. — *Corpus* I. A. L., numéro 10,119.

Imperatore Tito Caesare Vespasiano, Augusti filio, imperatore X, pontifice, tribunitiae potestatis V, consule IIII ; Caesare Augusti filio Domitiano, consule IIII, Legio III Augusta posuit, Quinto Egnatio Cato, legato Augusti propraetore.

M·P XX

Une des principales raisons, pour lesquelles notre vénérable confrère place Vicus Juliani à Niniba, est la réunion, à Niniba même, des voies romaines venant de Carthage et de Theveste à Hippo-Regius. C'est là qu'était le *trivium*, remplacé aujourd'hui par trois lignes de chemin de fer. M. Mougel nous montre le point où cette rencontre s'effectuait ; il se trouve à 100 pas en aval de la maison Arnaud, qui est presque en entier de construction romaine.

1° Voie romaine de Theveste à Hippo-Regius par Flavia Marci et Tipasa.

La voie romaine venant de Tipasa à Vicus Juliani a été retrouvée par deux colons, mais ce sont les ouvriers des Ponts et Chaussées qui ont mis à nu, sur une longueur de 20 mètres, la chaussée longeant la maison Arnaud. M. Lefèvre, conducteur des Ponts et Chaussées, et moi, nous dit M. Mougel, avons poussé nos recherches plus loin et constaté la présence de nombreux vestiges dans la plaine, sur la rive gauche de l'oued Melah, derrière la maison de M. Dubourg, où se trouvent des ruines importantes, et jusque sur les hauteurs de la ferme de Dibidid. Là, elle se perd, et l'on ne peut déterminer que par hypothèse le point où elle franchissait l'oued El-Abiod ;

mais, plus loin, on peut la suivre sans déviation jusqu'au sommet du Nador.

M. de Vigneral, qui a fait une étude spéciale des tronçons que l'on voit encore dans le Nador, tronçons qui mesurent plusieurs kilomètres de longueur, conduit également la voie à Niniba.

C'est à tort, selon nous, que la carte du *Corpus* la dirige vers Medjez-Sfa.

La *Table de Peutinger* ne donne que les deux parties extrêmes de la voie de Theveste à Vicus Juliani :

1° Le fragment compris entre Tipasa et Vicus Juliani ;

2° Le fragment allant de Theveste à Flavia Marci. La partie intermédiaire, de Flavia Marci à Tipasa, omise dans la *Table,* nous l'avons retrouvée au nord d'Aouinet-ed-Dieb, à moins que le tronçon, longé par nous, n'ait appartenu à la voie se dirigeant de Flavia Marci à Vatari, ce qui n'est pas probable.

Le chemin stratégique de Madaure à Tébessa, après avoir traversé la chaîne qui sépare le bassin de la Medjerda de celui du Melleg, rencontre d'abord le petit Henchir-El-Dahmous ; puis, laissant à gauche, dans les brumes de l'horizon, le massif dentelé de l'Ouenza, il franchit l'oued Kebrita, bordé de grands roseaux, et atteint un plateau aride, rocailleux, à végétation saharienne, où il fait place à une belle voie romaine.

Cette dernière fait donc, aujourd'hui, partie intégrante de la route officielle, allant de Madaure à Tébessa ; le chemin stratégique n'est donc qu'une anti-

que route, améliorée de nos jours par le Génie militaire ou les Ponts et Chaussées, qui remplaçait, depuis des siècles, la voie romaine dans les points où elle a été détruite par les pluies et le temps, *imbribus et vetustate conlapsa.*

Quoi qu'il en soit, notre tronçon, avec sa chaussée (*agger*), et ses pierres de bordure (*umbones*), s'étend au loin dans la direction du Djebel-Guelb, et laisse à gauche les mamelons du Meririga.

Parvenu sur les premières pentes de la rive gauche du Melleg, il disparaît, et l'on reprend le chemin stratégique, qui se perd bientôt lui-même dans les marnes irisées de la berge.

Le bivouac d'Aouinet-ed-Dieb (1), où l'on place Flavia Marci, est en face, sur la rive droite. Son eau est excellente et fraîche ; on la puise, par des ouvertures latérales, dans un bassin couvert. Quant à la ruine de Flavia Marci, elle consiste en quelques pierres éparses sur le sol; on n'a pas pu en enlever les blocs pour des constructions nouvelles, car on ne découvre au loin que des tentes de nomades. A moins qu'on ne découvre des substructions plus ou moins considérables, on ne peut voir dans Flavia Marci qu'un simple relais, que sa position, près de l'eau et du bois, rendait important. Le site, du reste, ne manque pas de charmes, grâce au voisinage des forêts du Djebel-Guelb.

2° *Voie romaine de Carthage à Hippo-Regius*, par Thagaste.

(1) Les Petites Sources des Chacals.

La voie romaine, descendant de Thagaste à Vicus Juliani, a été retrouvée par le colon Sauviot, qui a mis à nu un fragment de chaussée, non loin de la *cavea* placée sur le bord même de la voie.

Elle s'éloignait peu de la route actuelle, tracée par le Génie, et que jalonnent les ruines du Coudiat-el-Batoum, de Mexmeïa, de Medjez-Sfa (1), d'Aïn-Tahamimine, de Fedj-Macta, d'Aïn-Seniour, etc.

La voie romaine a été coupée par des ouvriers militaires à Bled-Kebch, sous Medjez-Sfa, à 50 mètres d'une fontaine bien aménagée, avec conduite à regards. Les eaux se déversaient dans un bassin encore visible. Des substructions, plus ou moins étendues, portent l'abbé Mougel à croire que Bled-Kebch était une *mansio*.

Pendant longtemps, on a pris pour une borne milliaire la colonne plantée, en aval de Medjez-Sfa, sur le col traversé par l'ancien chemin arabe. Cette colonne provient de la petite basilique de Mexmeïa, située à l'entrée de la vallée par laquelle on se rend de Duvivier à la smala de Bou-Hadjar. M. Mougel en a vu de pareilles, debout ou couchées, dans l'enceinte du temple.

A l'achèvement des travaux de la route, des soldats gravèrent à la partie supérieure de cette colonne une inscription commémorative, ne renfermant que le numéro du régiment et le millésime. A leurs yeux, cette inscription valait le *viam fecit* du défilé de Thiranimine, dans l'Aurès.

(1) *Corpus* I.A.L., n° 10,481.

Toute cette partie de la contrée, traversée par la voie romaine, semble avoir renfermé une population assez compacte. En effet, on trouve à chaque pas des traces d'occupation : fortins, établissements agricoles, puits, fontaines murées, etc.

De ces nombreuses ruines, celle d'Aïn-Tahamimine est sans contredit la plus importante et la plus digne d'intérêt. M. Mougel a bien voulu nous y accompagner et nous la faire connaître dans tous ses détails.

Disons d'abord quelques mots de sa belle source, dont le volume n'a pas varié pendant les dernières années de sécheresse, et dont l'eau excellente a servi à l'alimentation de toutes les populations voisines, et a abreuvé des milliers d'animaux étrangers ou du pays.

Cette source, qui coule, aujourd'hui, en aval de la route de Bône à Souk-Ahras, devait sortir primitivement du pied d'un rocher vertical et remplir un réservoir, remontant à l'époque romaine et où l'on prenait des bains. Aïn-Tahamimine signifie la Fontaine des Bains ; Tahamimine est le mot arabe Hammam berbérisé.

Pour visiter la ruine, il faut monter un instant dans la direction du col qui conduit à l'oued Cham. On prend ensuite à droite et l'on a devant soi de grands pans de murs délabrés, construits en petits moellons de tuf, semblables à ceux du théâtre de Guelma. Ces murs font partie d'une maison de forme rectangulaire, composée de deux chambres ornées de mosaïques.

Quelques pas plus loin, s'élève la ferme Sauviot, autour de laquelle sont épars des débris antiques : moulins, sarcophages, fragments de colonnes, etc., etc. La maison est adossée à de grands murs rectangulaires, dont une partie a été construite dans l'épaisseur du côteau. La partie libre est soutenue, de trois côtés, par six puissants contreforts en moellons de tuf, garnis aux angles de pierres dures.

L'intérieur renferme deux vastes chambres parallèles et contiguës, offrant les mêmes dimensions :

Hauteur : $6^{m}60$;

Largeur : $5^{m}60$;

Longueur : 12^{m}.

Le sol est pavé de petits cubes de $0^{m}05$, noirs et blancs, d'un effet gracieux.

Une partie de la voûte existe encore, dans le côté qui touche à la colline. Elle est formée de petites pierres anguleuses, liées par du ciment, et présente une assez grande solidité, quoique son épaisseur ne dépasse pas $0^{m}30$.

Sur le bord de la voûte, attenant au mur engagé dans les terres, et sur le mur lui-même, s'étend un bassin ou réservoir de $0^{m}95$ de profondeur sur 3 mètres de largeur ; sa longueur est égale à la largeur des deux chambres. Il semble avoir été destiné à recevoir les eaux pluviales, descendant des pentes supérieures, eaux qu'il rejetait au dehors par un canal encore intact.

Le colon Sauviot, voulant utiliser ces deux vastes chambres, fut obligé de pratiquer une brèche au-dessus d'une ouverture basse de $0^{m}60$ de côté, seul

passage établissant une communication de l'intérieur à l'extérieur. Ces deux chambres étaient, en grande partie, comblées de terre et de débris provenant de la voûte. Sur ce sol factice, Sauviot trouva des traces d'habitation et, dans les murs, des trous destinés à recevoir des poutrelles.

Jusqu'aujourd'hui, cette construction massive a été prise pour une citerne. M. Mougel est loin de partager cette opinion. Dans un mémoire que nous avons lu avec le plus vif intérêt, il expose les raisons qui l'ont conduit à la considérer comme un grenier à blé.

En effet, l'emplacement des deux réservoirs, à 100 mètres au-dessus de l'abondante source, leur construction, au niveau du sol, en moellons de moyenne grandeur et non en blocage cimenté, la nature du pavé, la présence du bassin supérieur rejetant au dehors les eaux pluviales, l'absence de conduits d'amenée et de sortie sont, pour notre ingénieux confrère, autant de preuves que les deux chambres n'ont jamais appartenu à une citerne.

L'idée de grenier à blé est, du reste, simple et naturelle, dans une contrée aussi riche en céréales. Lorsque, autrefois, les habitants des villages, les esclaves des grandes fermes livraient l'impôt en blé qu'ils devaient à l'État, l'Administration, avant de l'envoyer à Rome, devait le conserver dans des récipients d'une grandeur en rapport avec le versement du canton. Aussi, ces greniers devaient-ils être assez nombreux autour de Vicus Juliani. M. Mougel en a retrouvé des traces dans maintes localités, ainsi que des débris d'éta-

blissements de bains, plus en usage autrefois que de nos jours.

Généralement, d'après notre savant guide, ces greniers se trouvaient placés sur le trajet d'une voie romaine.

Donnons, pour ce qu'il vaut, le renseignement suivant :

Sauviot a recueilli, autour de sa maison, une monnaie de Trajan au revers d'ANNONA AVGVSTI.

Devant la maison fermière, s'étend un étroit plateau, transformé en jardin, où gisent quelques colonnes, qui, d'après Mgr Robert, auraient fait partie d'un temple.

De cette plate-forme, la vue embrasse tout le massif boisé des Beni-Salah, la vallée qui relie Duvivier à la smala de Bou-Hadjar, les contours de la route départementale et l'immense crochet décrit par la voie ferrée, sur le flanc de la montagne, du Kef-Kheridrifa au tunnel de Fedj-Macta (1).

Le canton d'Aïn-Tahamimine est assez riche en inscriptions libyco-berbères, gravées sur des pierres de grès rougeâtre à gros grains. MM. Mougel et Eugène Mallet en ont relevé un bon nombre ; elles figurent presque toutes dans notre *Recueil*. Comme inscriptions latines, nous ne connaissons que celles

(1) Nous signalons à nos confrères de l'Académie d'Hippone l'*Hadjeur-Mektouba*, indiquée sur la *Carte des environs de Bône* (1851), au nord et au-dessus de Fedj-Macta, sur le Djebel-Hachache, à l'altitude de 1,100 mètres.

Ils pourront visiter, un peu plus loin, sur la même montagne, le *Dra-Guebeur-Soula*, le mamelon des tombeaux de Soula, de la même carte.

de Niniba, du Coudiat-El-Batoum (1) et les grands textes de l'oued Cham, village placé à une petite distance d'Aïn-Tahamimine ; nous avons copié ces derniers sur les monuments transportés à Souk-Ahras, par les soins de M. Abel Farges.

imp. caesar
m. aurelius
antoninus
pius filius augustus
parthicus
MAXIMVS
BRITTANICVS
MAXIMVS
GERMANICVS
MAXIMVS
PONT·MAXIMVS
TRIB POT XX
IMP III COS IIII
PATER PATRIAE
RESTITVIT
m. p. III

La pierre est brisée au sommet ; le fragment mesure de 0m86 sur 0m65 ; les lettres ont 0m8 de hauteur.

(1) Les ouvriers, qui travaillaient au pont de Medjez-Sfa, trouvèrent, au sommet d'un escarpement couvert de ruines et dominant Mexmeia, une grande inscription latine qu'ils s'empressèrent de montrer au Conducteur des Ponts et Chaussées, en lui demandant une gratification. Ce dernier ayant refusé, la pierre fut mise en morceaux, sur-le-champ. (Mougal.)

i. o. m.
conservatori
AVGVSTOR*um*
IMPERATORVM
L·SEPTIMII SEVERI PII
PERTINACIS ARABICI ADIA
BENICI PARTHICI MAXIMI FOR
TISSIMI FELICISSIMI P·P
M·AVRELI ANTONINI PII FELICIS
. . . . . .
. . . . . TOTIVS
QVE DOMVS DIVINAE
T·FLAVIVS FAVSTVS....
FIS FIL MAG EX POLLICITATIO
(*sic*) NEM SVAM ANNO SVO STA
TVAM EX S III MIL N̄ FECIT
AMPLIVS ADJECTIS ASE-S-S- C ⊻ ↄ CCN̄

ITEMQVE DEDICAVIT CVRANTE BARI
CIONE CINNEAE FILIO

Copie de l'auteur et de M. le capitaine Heymann. — Estampage.

La pierre est brisée au sommet et au milieu ; les fragments ont disparu. — Hauteur des lettres : $0^{m}04$ et $0^{m}02$ (1).

A la 16e ligne les lettres SS sont barrées au milieu.

On se rend, en quelques heures, d'Aïn-Tahamimine à Souk-Ahras, l'ancienne Thagaste, où nous sommes conduit par le désir de trouver des traces de la voie

(1) Voyez dans le *Recueil* de la Société, 1879, la dédicace de M. Passenius Crescens, Placidi filius, etc.

romaine et d'étudier la transformation que cette ville a subie depuis notre passage, en 1873.

La route traverse le village de Laverdure, d'Aïn-Seniour, laissant, en-deça et au-delà de Fedj-Macta, de nombreuses fermes dont les tuiles d'une belle couleur rouge contrastent vivement avec le chaume des gourbis arabes.

Près de Souk-Ahras, la vigne remplace sur de vastes espaces la broussaille des côteaux et change la physionomie du pays. On sait déjà à quoi s'en tenir sur la qualité du vin qu'elle produit.

Quant à la ville elle-même, nous la trouvons avantageusement transformée. Des habitations nombreuses et confortables s'élèvent à la place de maisons basses et incommodes. De grands remblais et des égoûts en bonne maçonnerie ont augmenté la salubrité des environs du marché, qui est pour Souk-Ahras une source constante de revenus.

Quand la voie ferrée sera prolongée jusqu'en Tunisie et à Tébessa, Souk-Ahras deviendra un centre politique et commercial des plus importants.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les divers quartiers, nous allons visiter le musée épigraphique, en grande partie formé des monuments que notre confrère, M. Abel Farges, a fait transporter de Si-Youssef, de Madaure, de l'Oued-Cham et des environs même de la ville. De belles statues, trouvées à Khemissa, s'élèvent au milieu des nombreuses pierres portant des inscriptions libyques ou latines. Nous nous empressons de copier celles qui nous paraissent inédites ; M. le capitaine Heymann, notre con-

frère, qui vient de quitter le commandement des tribus populeuses du Ferdjioua pour remplir les fonctions de chef du bureau arabe de Souk-Ahras, veut bien nous aider de son expérience. M. Farges nous a fait connaître la provenance de chacun des textes que nous publions.

Souk-Ahras. — Maison Borget. — Musée Farges :

IVLIAE DOMNAE
AVGVSTAE
MATRI CASTRO
RVM *conjugi*
IMP·CAES·L·SEPTI
MI SEVERI PII PER
TINACIS AVG ARA
ICI ADIABENICI
PART MAX TRIB
POT VI IMP XI COS
II PROCOS PP PACIS
PVBL RESTITVTORIS
DD PP

On remarquera la formule : *pacis publicae restitutor*, nouvelle pour l'Afrique.

Souk-Ahras. — Musée Farges :

*Sev*ERI ALEXAN*dri*

Lettres de 0m08.

Souk-Ahras. — Musée Farges

D·M·S
C·IVNIVS VIL
LATICVS PIVS
V·A·LXXVII
H·S·E

Souk-Ahras. — Musée Farges

D·M·S
AELIA FI
LOMINE
PIA V·A
XXIIII
H·S·E

Souk-Ahras. — Maison Borget

LARTIDI
AE·L·FIL
PRAENES
TINAE CONIVGI
T·CAESERNII CON·
CESSI SEVERI (1)

Souk-Ahras.- Hôpital militaire

D·M·S·T
CIRRIN
ROMV
LI PIVS V
ANNIS
XVIII
H·S·E

Ferme des environs de Souk-Ahras. — Musée Farges:

D·M·S
PHILOLOGVS
PIVS
VIXIT
AN XL

(1) PRAENESTINAE, de PRAENESTE (*Palestrina*) ville ancienne du Latium, connue par son temple à la Fortune. — (Praenestinae Sortes) — et les Fastes dits Praenestins. Horace a chanté le Frigidum Praeneste, c'est-à-dire le climat tempéré de cette ville.

Madaure. — Déposé au Musée Farges :

α (*Monograme du Christ*) ω

F·VRBANVS VIX
IT IN PACE ANNIS LV
IVLIA CRESCENTIA VI
XIT ANNIS LII
QVI VNA DIE DEC . . .
R POREEXERVNT (*sic*)

qui una die decesserunt (et) *porrexerunt*

Si-Youssef. — Musée Farges à Souk-Ahras :

IOCOLONIDE
O PATRIO
M·MEVIVS
ROMANVS
COMES AVGVSTI
N VIR EGR

D·M S
PACATA
VRBICI F VI
XIT ANNIS
VII

Au-delà de Souk-Ahras, on trouve des traces de voie romaine près d'Aïn-Ksiba, qui pourrait bien être le Naraggara des itinéraires.

Entre Aïn-Ksiba et la Medjerda, qui coule au nord de cette ruine, l'ingénieur, chargé d'étudier le tracé du chemin de fer de Souk-Ahras à Ghardimaou, a rencontré d'assez nombreux vestiges de voie romaine, de l'ouest à l'est.

De retour à Duvivier, nous prenons un nouvel estampage du texte punique de la bilingue, et, pendant que le papier sèche sur place, fixé à la pierre par quelques brins de diss, M. Mougel nous conduit dans

la vallée du Melah, où personne n'osait s'aventurer, avant les travaux du chemin de fer, dans la crainte d'y rencontrer des bêtes fauves.

Les ingénieurs de la ligne de Niniba à Souk-Ahras ont eu la bonne pensée de faire dresser, à 4 kilomètres du village, sur la rive droite de la rivière, un beau cippe en marbre blanc, mesurant 1m50 de haut. Sa partie inférieure représente un génie en pleurs, aux pieds duquel un chien est couché.

C'est en vain que nous avons cherché à lire l'inscription et à prendre un estampage ; les lettres sont tellement usées que le papier ne peut en conserver l'empreinte.

M. Mougel nous montre des restes d'anciennes tombes et quelques dolmens, que les travaux du chemin de fer ont fait disparaître en partie.

On découvre très bien, de la voie ferrée, le mamelon de Dibidib et les grands oliviers, si chers au général Flogny. C'est dans sa petite ferme de Dibidib que la mort est venue le surprendre, avant l'achèvement d'une grande toile qu'il destinait à l'Exposition.

Le général Flogny a fait plus d'une communication sur des sujets d'archéologie locale aux Revues scientifiques de l'Algérie.

Il portait un vif intérêt à nos recherches libyco-berbères. Toutes les fois qu'il trouvait dans ses garrigues une inscription nouvelle, il s'empressait de nous l'annoncer, sans jamais nous en envoyer une copie, désirant nous amener, un jour ou l'autre, à Dibidib.

Les grandes fouilles de la caverne du Taïa ont eu

lieu pendant qn'il commandait le cercle de Guelma. On soit qu'elles eurent pour résultat la découverte de nombreux squelettes humains et, au milieu d'ossements d'animaux, aujourd'hui étrangers au pays, sinon perdus, les restes de quatre espèces différentes du genre *ursus*.

M. Flogny refusa longtemps de croire à l'existence de l'ours dans les cantons de Guelma et de Jemmapes, à une époque assez peu ancienne. Pendant son séjour à Tlemcen, dont il commandait la subdivision, il fit d'inutiles démarches auprès des tolbas de la medersa et du grand chérif d'Ouessan, dans le but de savoir si l'ours existe encore dans les hautes régions montagneuses du Maroc, et si les caravanes, venues de ces régions, en apportent des peaux à Tlemcen (Loche). S'étant adressé, plus tard, à des marchands marocains, il apprit d'eux que l'ours vit encore retiré dans certaines parties méridionales de l'empire. Le général saisit une occasion favorable pour nous faire connaître les résultats de ses recherches.

M. Salvator Flogny veut bien nous conduire, au milieu des maquis, près des fosses où se trouvent les blocs à inscriptions libyques ; il les conserve précieusement, comme des monuments découverts par son père et utiles à la science.

VIII

INSCRIPTIONS LIBYCO-BERBÈRES

RENSEIGNEMENTS

Depuis 1879, notre *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* s'est enrichi de quarante-deux textes nouveaux, y compris quelques fragments de Guelaat-el-Maza, dont la lecture s'est améliorée.

Le tableau suivant fait connaître leur provenance et le nombre des inscriptions trouvées dans chaque localité :

TUNISIE.

Agareb, à l'ouest de Gabès	1
Gilma, à l'est de Sbitla	1
Bordj-Hellal, entre les ruines de Bulla Regia et celles de Simittu Colonia	1

ALGÉRIE.

Arrondissement de Tébessa.

Tébessa	1

Arrondissement de Guelma.

Tahamm'ne, au-dessus de Duvivier	1
Dibid'b	2
Bordj du cheik Ali-ben-Abd-er-Rezek	3

Bled-Gharfa, sur l'oued Bou-Sora 1
Maouna (versant oriental). Beni-Ourzeddin .. 1
— — occidental). Beni-Sekfel... 9
Khenguet-el-Hadjar 1

Arrondissement de Constantine (Smendou).

Guelaat-el-Maza, sur l'oued Sbikra..... 5
Maison forestière des Mouïas 1
Champ, un peu à l'ouest du Hammam des Mouïas 1

Arrondissement de Mila.

Aïn-Tine, route de Constantine à Mila..... 1
Oudjel, — — — ... 1
Bab-Trouch, entre Oudjel et Sidi-Khalifa.... 1
Vallon de Khodra-ou-el-Hamra, au-dessus d'Oudjel..... 2
Village de Sidi-Khalifa 1
Plateaux des Serraouia 1
Temda, au-dessus du village de Redjas..... 1
Redjas, entre Mila et Fedj-M'zala..... 5

Province d'Oran.

Karkab, à 28 kilom. au N.-E. de Saïda..... 1

42

L'étude géographique de ces inscriptions nous permet de constater que l'écriture libyque était en usage dans la vaste région comprise entre Agareb, localité

voisine de Gabès, et Karkab, ruine des environs de Saïda, dans la province d'Oran.

Il existe sans doute de nombreuses lacunes entre ces deux points éloignés, mais tout nous porte à croire qu'elles se combleront peu à peu.

Nous allons passer en revue chacun des quarante-deux numéros, en les accompagnant de renseignements particuliers.

TUNISIE

N° 310. — Entre Agareb et Telmine, à l'ouest de Gabès ; copie de M. de Chevarrier, vice-consul de France, communiquée par M. de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines du Louvre.

Agareb est probablement le point appelé, dans la carte de M. Pricot de Sainte-Marie, Henchir-el-Aguerba, et que l'itinéraire d'Antonin désigne sous le nom d'Agariabas, entre Tacapes et Turre Tamalleni (de Villefosse).

N° 311. — Entre Gilma et Bir-el-Hafri, à 25 kilomètres à l'est de Sbaïtla.

Communiquée par M. de Villefosse.

Cette inscription a été trouvée dans les papiers de M. le capitaine Pricot de Sainte-Marie, auteur de la carte de la Tunisie.

N° 312. — Dans une ancienne forteresse byzantine que les indigènes appellent Bordj-Hellal, entre les ruines de Bulla-Regia et celles de Simittu Colonia

copie de M. Tissot, estampage de M. de Villefosse. (Musée du Louvre.)

L'inscription, en grands caractères très réguliers, gravés sur une stèle grossière, renferme, dans un cartel, une inscription phénicienne dont les lettres paraissent appartenir aux premiers temps de la période néo-punique (Tissot).

Cette belle inscription bilingue a déjà, plus d'une fois, attiré l'attention des orientalistes.

De Saulcy a tiré du texte punique une preuve nouvelle à l'appui de l'opinion de Letourneux, qui donne à la lettre I la valeur N.

Le texte libyque, à son tour, a été le sujet d'une note du général Faidherbe, présentée à l'Académie par M. Renan. L'auteur avance que, déjà en 1870, il avait reconnu la valeur N à la lettre I et celle de Z à ⊢. Voici ce que nous lisons, à la page 65 de la *Collection complète des Inscriptions Numidiques :*

« On serait tenté d'admettre que, dans les Numidiques proprement dites, la barre dans le sens de l'écriture est bien N, contrairement au Touareg et à l'écriture de Tugga, et la lettre perpendiculaire à l'écriture (—) un Z, contrairement à l'écriture de Tugga. Peut-être encore n'y-a-t-il que fréquente confusion entre les deux lettres? »

Cette manière de voir dura peu. Son auteur, à l'apparition des Études Berbères de M. Halévy, s'empressa d'accepter, dans tout son ensemble, le nouvel alphabet de cet orientaliste.

Ce n'est pas en 1878 que Letourneux a exposé, pour la première fois, son opinion sur les changements à

faire subir à quelques lettres de l'alphabet berbère et particulièrement aux lettres I et ⊸.

Déjà, en 1870, pendant son séjour à Paris, lors de l'Exposition, il chercha a gagner Judas à sa cause, en lui montrant, par une série d'exemples choisis, que les inscriptions libyco-berbères ne peuvent se lire d'une manière exacte qu'à la condition de changer la valeur de quelques lettres. Le nom d'Iasuctan, que Judas lisait Iasuetas, revint souvent sur le tapis avec la forme Iasuctanus, tirée d'une inscription de Lambèse. Judas resta sourd ; à peine écouta-t-il les explications de Letourneux. Voyant, quelques jours plus tard, un nouvel estampage de Sactut, il s'écria : « Sans doute, S existe ; mais je ne suis pas convaincu. »

Quelques années après, Letourneux adressa à l'Académie un mémoire sur ce sujet ; son travail lui fut renvoyé, avec le conseil de le publier dans une des Revues scientifiques d'Algérie.

En 1878, Letourneux, de passage en Italie, lors de l'ouverture du Congrès des orientalistes, à Florence, saisit l'occasion qui se présentait d'exposer ses idées sur l'alphabet libyco-berbère, espérant qu'elles seraient accueillies plus favorablement qu'en France.

Le *Journal officiel* du 14 février 1881, rendant compte de la séance où M. Renan présenta à l'Académie la note de M. Faidherbe, contient de nombreuses inexactitudes en confondant les opinions d'un auteur avec celles des autres. Nous croyons que les renseignements qui précèdent suffisent pour redresser ces erreurs.

Letourneux, le premier, a proposé et soutenu la formule suivante, qui résume sa thèse principale :

| = N
— = S

ALGÉRIE

N° 313. — Sur une pierre conique de 0m35 de hauteur ; lettres de 0m06 ; trouvée à Tébessa.

Estampage de M. l'abbé Delapard, curé de cette ville, communiqué par M. Abel Farges.

La seconde lettre, en commençant par la base, présente une forme inusitée, sinon nouvelle, composée de trois barres verticales coupées par une horizontale (ⲏ). Avec une barre verticale en moins et une horizontale de plus, nous aurions un caractère Touareg.

N° 314. — Broussailles, de la maison fermière de Dibidib; sur un gros bloc de grès rectangulaire, à surfaces très inégales ; lettres très mal gravées ; hauteur, 1m40, sur 0m95. Copie de l'auteur.

N° 315. — Même provenance ; bloc de grès non taillé, ayant servi de seuil de porte ; hauteur, 1m30, sur 0m90. Copie de l'auteur.

On conserve, à Dibidib, une troisième pierre libyque, qui est notre numéro 199.

N° 316. — Route de Duvivier à Laverdure, à Sataha, canton de Luxena, près d'El-Guentra, en face du village de Tahamimine.

Copie de M. Eugène Mallet, communiquée par M. de Villefosse.

N° 317. — Bloc de grès jaunâtre, trouvé au milieu d'anciennes tombes, sur la rive gauche de l'Oued Bou-Sora, près de la maison fermière de Bled-Ghafar, appartenant à M. le Dr de Courtois.

Copie de l'auteur et du Dr J. Reboud.

N° 318. — Fragment relevé sur une pierre encastrée dans le mur intérieur de la djemàa, au bordj du cheik Ali-ben-Abd-er-Rezek, à 4 kilomètres au-dessus du village de l'Oued-Toûta.

Copie du Dr J. Reboud.

N° 319. — Même provenance ; sur une longue pierre, pointue aux deux extrémités, à surface lisse, non taillée, dressée contre les parois de la djemàa, hauteur : 1m15 ; largeur : 0m30 ;

Copie de l'auteur et du Dr J. Reboud.

N° 320. — Même provenance ; grande pierre à surface lisse, non taillée, large au sommet et se terminant en pointe à la base ; hauteur, 1m40, sur 0m80, lettres grandes, mais inégales.

Copie de M. Abdallah-ben-Messaoud-ben-Maadi, ancien officier de spahis, communiquée par M. Person, administrateur de la commune mixte de Clauzel, revue et légèrement modifiée par l'auteur.

Les nos 318 et 320 nous offrent la formule GDT, que l'on n'avait point encore remarquée en Numidie. Elle est, au contraire, assez fréquente en Mauritanie ;

aussi, l'avait-on prise pour un des caractères propres aux libyques de cette région.

N° 321. — Sur une pierre non taillée, rugueuse, de 1m40 de hauteur, sur 0m50 de large, couvrant une tombe pleine d'ossements, dont la tête fait partie de nos collections. Près du bordj de l'ancien cheik Messaoud-ben-el-Maadi, dans le territoire des Beni-Ourzeddin.

Copie de M. Abdallah-ben-Messaoud-ben-Maadi, fils du propriétaire, communiquée par M. Dufour.

Les nos 322-330 appartiennent à la nécropole d'Hofrat-el-Bir, du territoire des Beni-Sekfel, versant occidental de la Maouna.

Le n° 322 renferme, entre ses deux rangées verticales de lettres, une palme dont la nervure centrale est renflée à sa partie supérieure. Les deux nervures latérales voisines ressemblent assez bien à deux bras levés. Nous y voyons la représentation allégorique du défunt. Elle est beaucoup moins imparfaite dans un dessin que M. l'abbé Mougel a relevé sur un rocher du Fedj-Garboussa. La nervure centrale porte une très grosse tête, aplatie horizontalement au sommet, avec une bouche et deux yeux. La nervure latérale de gauche nous offre la même particularité dans de moindres proportions.

N° 323. - Sur une pierre rectangulaire très régulière, mais non taillée ; hauteur, 1m20, sur 0m90 ; nous l'avons publié en 1870, d'après une copie de

M. Cherbonneau (1). La copie que nous avons prise, avec le concours de M. Rouyer, diffère de celle du savant professeur : à la place du G de la ligne de droite, il faut écrire D.

N° 327. — A la base de la ligne de gauche, nous voyons un caractère douteux que l'on prendrait pour D. Dans la formule semblable d'une pierre voisine, nous lisons I.

N° 328. — C'est un fragment dont le texte est assez douteux.

Sous le n° 121 du *Recueil* cité, figure une autre inscription libyque de la Maouna, La pierre n'existe pas à Hofrat-el-Bir ; où la chercher, sans renseignements précis ? Il faudra la découvir, de nouveau, dans une des gorges de laMaouna, si l'onve ut s'assurer de l'exactitude du texte.

N° 331. — Sur la partie postérieure gauche d'un grand ruminant, faisant partie des animaux représentés sur les parois d'El-Hadjar-el-Khenga (la pierre du défilé).

N° 332. — Sur une stèle fruste de la nécropole de Guelaat-el-Maza, sur l'Oued Sbikra, à 10 kilomètres à l'ouest de Smendou.

(1) N° 120 de notre *Recueil* d'inscriptions libyco-berbères, avec 25 planches et une carte de la Cheffia. — Paris, 1870.

Extrait des *Mémoires* de la Société française de Numismatique et d'Archéologie.

N° 333 : c'est notre n° 291, revu et corrigé.

N° 334: ancien n° 294, amélioré.

N° 335. — Fragment supérieur d'une grande inscription gravée sur un bloc de grès rougeâtre. Les lignes sont très écartées les unes des autres.

Le fragment inférieur a échappé à nos recherches.

Copie de l'auteur et de M. Sergent.

N° 336. — Fragment trouvé à Guelaat-el-Maza.

N° 337. — Sur une stèle fruste, placée au milieu d'un champ labouré, un peu à l'ouest du Hammam des Mouïas.

Copie de l'auteur.

N° 338. — Sur un grand fragment de calcaire, découvert à Dar-Karret, un peu à l'est de la maison forestière des Mouïas, par M. Bokler, garde-forestier.

Copie de MM. Goyt et Sergent.

N° 338. — Petit texte complet? trouvé à Aïn-Tine par M. Goyt.

N° 340. — Sur un fragment recueilli par le garde-champêtre de Sidi-Khalifa, à Oudjel, dans le champ voisin de la grande dédicace à Jupiter :

Jovi optimo maximo genio areae frumentariae Augusto sacrum.

N° 341. — Inscription entière de Bab-Trouch, relevée entre Oudjel et Sidi-Khalifa. Copie de M. Sergent.

N° 342. — Sur un fragment de calcaire blanchâtre; champ labouré du vallon de Khodra-ou-el-Hamra, au-dessus d'Oudjel.
Copie de l'auteur.

N° 343. — Sur un fragment de même nature; partie occidentale du vallon de Khodra-ou-el-Hamra, entre le rocher crevassé, où l'on entend le bruit d'une forte source, et la rive droite de l'oued Kton, en face et près de Sidi-Khalifa, dans le lot du colon Chaumerot; on doit y trouver d'autres stèles; pour nous, ce point renfermait jadis une nécropole, que l'on reconnaît aux pierres plates recouvrant le sol.

N° 344. — Sur une stèle entière en pierre blanchâtre; maison Verdun, au village de Sidi-Khalifa.
Copie de l'auteur et de M. Sergent.

N°s 345-349. — Sur cinq dalles en calcaire blanchâtre, aux contours anguleux, de la nécropole libyque de Redjas. Copie de M. Goyt.

N° 350. — Sur une belle stèle en calcaire noirâtre; hauteur : $1^{m}50$, sur $0^{m}35$.
Bord du chemin qui longe, de l'est à l'ouest, la mechta Rasfa des Ouled-Salah, dans les Serraouia.
Copie de l'auteur et de M. Sergent.

N° 351. — Sur une grande pierre de taille des ruines de Temda, situées vers les sources et sur la rive droite de la rivière de ce nom, à 18 kilomètres à l'ouest de Mila, au-dessus de Redjas.

Inscription lue, à l'entrée de la nuit, autant avec les doigts qu'avec les yeux.

Copie de l'auteur et de M. Sergent.

N° 352. — Sur une pierre longue et étroite, trouvée dans des ruines, près de Karkab, à 28 kilomètres au nord-est de Saïda, par M. le capitaine Grault.

A. — Copie de M. Grault, communiquée par M. de Villefosse.

B. — Lecture de M. Cherbonneau. Compte-rendu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Bulletin* du 2e trimestre 1881.

ADDITIONS

Pendant l'impression de notre mémoire, nous avons reçu de Tunisie et de la province d'Oran quelques textes nouveaux, que nous nous empressons de publier à la suite des autres.

Nous prions M. le Président de l'Académie d'Hippone, M. Cherbonneau et M. de Villefosse, qui nous en ont donné communication, de recevoir nos plus sincères remerciements.

Nous avons copié nous-même deux textes, dont l'un est inédit ; l'autre n'est peut-être qu'une lecture nouvelle d'une inscription déjà connue.

TUNISIE.

Cercle de Ghardimaou.

N° 353. — Trouvée par M. le capitaine Vincent, chez les Ouled-Sultan, à 11 kilomètres au nord-ouest de Ghardimaou ; hauteur : 1^m20 ; largeur : 0^m40 ; hauteur des lettres : 0^m7.

Texte douteux.

N° 354. — Henchir-Sebaa, tribu des Merassou, territoire des Ouled-Stita, à 13 kilomètres au nord-ouest de Ghardimaou.

Hauteur : 0^m28 ; largeur : 0^m29 ; lettres : 0^m4.

Copie de M. le capitaine Vincent.

N° 355. — Découverte par M. le lieutenant Cumet, à 8 kilomètres à l'ouest de Ghardimaou.

Communiquée par M. Dufour et M. Papier, président de l'Académie d'Hippone.

Texte fort incertain; au-dessus de l'inscription, une palme et on voit un personnage sans bras.

ALGÉRIE.

Province de Constantine. — Cercle de Souk-Ahras.

N° 356. — Sur une stèle trouvée entre Souk-Ahras et Bou-Hadjar, sur la frontière de la Tunisie, et apportée au musée de Souk-Ahras par M. Abel Farges.

Copie de l'auteur.

N° 357. — Inscription du musée de Souk-Ahras, où la stèle a été déposée par les soins de M. Farges.

Le texte a la plus grande ressemblance avec notre n° 267 (19e volume du *Recueil* de la Société).

Copie de l'auteur.

Environs d'Announa.

N° 358. — Sur une pierre de grès rougeâtre, à gros grains, au-dessous d'Announa, au village d'Aïn-el-Ghoul, près de la fontaine.

La ferme d'Aïn-el-Ghoul est bâtie sur une petite ruine romaine, où l'on a trouvé un bon nombre d'objets en poterie grossière : canaux, têtes de lions, etc.

Copie de l'auteur ; texte incomplet, par suite de la cassure du côté droit de la pierre.

Environs de Melila.

N° 359. — Sur une stèle à surface unie, trouvée à Melila, sur la route de Constantine à Batna ; aujourd'hui, au square n° 2, à Constantine.

Copie de M. Chabassière, revue par l'auteur.

Province d'Oran.

Environs de Mazouna, entre Orléansville et Mostaganem

N° 360. — Sur une grande stèle, découverte en creusant les fondations de la mairie de Renault; actuellement dans la redoute, à l'entrée du presbytère.

Copie du commandant de Foulques, communiquée par MM. de Villefosse et Cherbonneau.

N° 361. — Sur une stèle trouvée à Renault, dans le jardin de M. Colin, situé à 250 mètres au nord-est de la redoute.

Copie de M. de Foulques, communiquée par MM. de Villefosse et Cherbonneau.

Le *Bulletin* de la Société de Géographie d'Oran (livraison du 22 mai), renferme une lettre de M. Cherbonneau au sujet de la traduction de ces deux textes.

INSCRIPTIONS

RELEVÉES

DANS LA RÉGION COMPRISE

ENTRE

CONSTANTINE, SETIF & PHILIPPEVILLE

Par M. A. GOYT

Au cours de mes pérégrinations dans la campagne, j'ai recueilli, selon mon habitude, les inscriptions que j'ai trouvées sur mon chemin.

Je donne ici des textes que je crois inédits et deux ou trois autres qui, tout en figurant dans des publications plus ou moins étrangères, m'ont paru mériter une place dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine.

CONSTANTINE. — Un peu au-delà du tombeau de Præcilius (1), sur les pentes qui conduisent au moulin Lavie, on voit, dans le fond d'un ravin, trois pierres à inscriptions tumulaires :

(1) *Recueil*, vol. III, p. 25 et suivantes.

1	2	3
D·M·	D·M·	D·M·S
MINVCI	PERCENNIVS(*sic*)	BROMIVS
AE SYNTY	QVINTILIAN	V·A X
CHE V A XL	NVS VIXIT M	H·S·E
H·S·E	H S·E	BACHVS FIL
		DVL POS

N° 1. — Pierre à face carrée, de 0m60 de hauteur, sur 0m50 de largeur, ornée d'un cintre et de deux acrotères. Lettres de 0m05.

Diis manibus. Minuciae Syntyche vixit annis quadraginta. Hic sita est.

N° 2. — Pierre cintrée mesurant 0m40 de hauteur, sur 0m30 de largeur. Lettres de 0m03, bien gravées.

Diis manibus. Percennius Quintiliannus vixit mense uno. Hic situs est.

N° 3. — Pierre à demi enterrée ; la face inscrite est seule visible.

Diis manibus sacrum. Bromius vixit annis decem. Hic situs est. Bachus filio dulcissimo posuit.

D'après Athénée, le mot grec *bromias* était le nom d'une espèce de vase à boire (1). La nourrice de Bacchus s'appelait *Brome*, et *Bromius* ou *Bromias* (le frémissant) était un surnom de Bacchus (2).

Les travaux de déblaiement du boulevard Mac-Mahon, derrière le Coudiat-Aty, ont mis à jour un certain nombre de pierres à épitaphes :

(1) Saglio. *Diction. des Antiquités grecques et romaines.*
(2) Planche, Quicherat (*Diction.*).

4

D·M
C·IVLIVS
NAMPAM
O V·A LX
H·S·E

5

D·M
FLAVIA ·
IANVA
RIA VIX
ANNI
S IIII

6

MEM
MAXSIM
AE PVELLAE I
NOCENTISSIM
RESTIT

7

L·IVLLIA L·F·
MVSTELA
V·A XIII
H·S·E
O·T·B·Q
X

8

SALVIa
VIXIT
ANNIS
L XVII
H

9

D·M
PAPIRIA
ACVTA
V·A LX

N° 4. — *Diis manibus. Caïus Julius Nampamo vixit annis sexaginta. Hic situs est.*

N° 5. — Dalle mince, en calcaire, mesurant 0m35 de hauteur, sur 0m25 de largeur, découverte par M. Prudhomme. Lettres cursives, régulières et assez bien gravées, de 0m04.

Diis manibus. Flavia Januaria vixit annis quatuor.

N° 6. — Pierre en deux fragments extraits du sol en creusant des fondations. Lettres de 0m08.

Memoriae Maximae puellae innocentissimae restitutae.

L'orthographe du mot *Maximae* est à remarquer. Les L ont la forme du lambda.

N° 7. — *Lucia Julia, Lucii filia, Mustela vixit annis tredecim. Hic sita est. Ossa tua bene quiescant.*

Les femmes n'ont ordinairement pas de prénom.

A propos des noms de Caïus Marius, Plutarque fait, sur ce sujet, quelques remarques curieuses, et l'un de ses traducteurs, M. Alexis Pierron, rappelle, après Dacier, qu'on trouve des femmes appelées *Caïa, Lucia, Publia.* Il rappelle également que « Valère Maxime dit qu'il était d'usage, dans les temps anciens de Rome, que les femmes eussent des prénoms. » (1).

N° 8. — *Salvia vixit annis sexaginta septem. Hic (sita est).*

La première lettre du mot *vixit* est un D renversé.

N° 9. — *Diis manibus. Papiria Acuta vixit annis sexaginta.*

Parmi les pierres d'un *mzara*, située au pied des rochers que l'on voit sur les hauteurs de la rive droite du Rummel, en face de la Poudrière, on trouve une dalle, en calcaire grossier, sur laquelle on lit :

10

.....
MARTIA
LIS V·A
XV H·S·E

N° 10. — .... *Martialis vixit annis quindecim. Hic situs est.*

Le Chettaba et les Beni-Ziad. — Le pâté montagneux du Chettaba, qui s'étend à l'ouest de Constantine, cache, dans un de ses replis, la ruine des

(1) Alexis Pierron. *Vie des Hommes illustres de Plutarque.* Note de la page 293.

Beni-Ziad, dont on connaît déjà un grand nombre d'inscriptions (1).

Cette ruine est moins importante par son étendue que remarquable par sa position : vu de Rouffach, le lieu où elle se trouve paraît entouré de reliefs qui l'encadrent grandiosement ; à droite, la pointe en éperon du Djebel-Zouaoui, qui se détache du Chettaba, avec ses puissantes assises aux tranches verticales, ses gradins en retrait, marches d'un escalier gigantesque, atteignant les hauteurs de la croupe du Chettaba proprement dit, dont le sommet forme, à 1,322 mètres d'altitude, un dôme qui se détache, au sud, au-dessus d'une ligne dentelée d'escarpements ; à gauche, le Karkar aux pentes abruptes, à la croupe rocheuse, dénudée, se reliant au Chettaba par de hauts mamelons herbeux, traversés par le sentier d'Aïn-Smara aux Beni-Ziad et qui forment le fond du tableau.

Enfin, tout près, au premier plan, derrière un rideau d'arbres, l'ouverture d'un couloir, qui donne passage à un ravin et sert tout à la fois d'issue aux eaux et d'entrée au vallon.

Quand on a franchi la distance de 2,000 mètres, qui sépare Rouffach des vergers des Beni-Ziad, et contourné par le ravin la pointe terminale du Djebel-Zouaoui, on aperçoit, à la base des rochers, la source abondante qui, selon l'heureuse expression de M. le docteur Reboud, « a de tout temps vivifié le pays, » et qui, aujourd'hui, alimente le village de Rouffach. Au-dessus de la source, on peut suivre les traces,

(1) Inscriptions de M. Costa et de M. Cherbonneau. — *Recueil*, vol. IV pag. 157 et 209 ; vol. IX p. 142.

marquées sur le rocher, du chemin par lequel on montait à une plate-forme, d'un demi-hectare d'étendue, qui s'avance en promontoire à l'entrée du vallon et commande les lieux environnants. De là, le regard embrasse un horizon étendu et d'aspect varié : on a à ses pieds, au bas des escarpements, les vieux vergers des Beni-Ziad, alternant avec des champs de jeunes vignes et des ruisseaux murmurants ; devant soi, le village de Rouffach, à demi caché par les arbres ; plus loin, la vallée de l'oued Begrat et les grands mamelons coniques d'Aïn-Kerma ; ici et là, des fermes éparses ressemblant à des dés blancs sur un tapis vert ; et, dans le lointain, la belle chaîne du Segao, dont le versant méridional, tout coupé de profondes vallées, se développe au-dessous de la ligne de faîte, qui dessine en traits plus ou moins vigoureux le profil de ses pics, de ses cols, de ses plateaux.

Un pan de mur, construit en matériaux alternés, pierres et briques, marque sur le bord de la plate-forme l'emplacement du château du lieu, dont le nom, *Mastar*, est donné par plusieurs textes et notamment par celui d'une inscription, qui fut gravée à l'occasion du rétablissement d'un marché (1).

La plate-forme et les pentes environnantes sont encombrées de débris antiques ; la ruine s'étend, au-delà du ravin, jusqu'au milieu des prairies de la rive droite. Parmi ces débris, on trouve des fragments de corniches, de chapiteaux, de soubassements, de moulures, qui décoraient les édifices. Les pierres tu-

(1) *Recueil*, vol. XVII, pag. 357.

mulaires, qui se comptent par centaines, offrent encore, après les explorations les plus fructueuses, un bon nombre de textes inédits :

11

D M
ACRE
VIX

D·M
FELICIA
VIXIT
ANNOS

12

FORTIS
V·A L
H·S·E

13

D·M
ANTONI
MAXIM
V·A LXX
H·S·E

14

D·M
PONTIA
FAVOLA
V·A CV

15

I·VARRON
IVS SODALIS
V·A VIII H·S·E

16

D·M
TANONIA
IANVARIA
V·A XXXIII
H·S·E

17

....
SA*tur*
NINA
V·A
LV

D·M
L·TANNO
NIVS VR
BANVS
V·A
LXXX

18

.....
ANTONIVS
SODALIS
V·A XXV
O·T·B·Q

19

D·M
SIT TIA
LV·CIA

20

....
MARIA
P·F FABVL

21

CECIL
IVS CRESC
*e*NS PISTO
RICVS
V·A XLV
H·S·E

22

MAR*tia*
LIS PIS
TORIC*us*
V·A XLI
H·S·E

N° 11. — Pierre mesurant 0m60 de longeur, sur 0m35 de hauteur, terminée à la partie supérieure par deux cintres accolés, couronnant deux inscriptions qu'un trait vertical sépare. Les lettres ont 0m06.

L'inscription de gauche est fruste ; le nom est illisible. A droite, on lit :

Diis manibus Felicia vixit annum unum.

N° 12. — Fragment.

.... Fortis vixit annis quinquaginta. Hic situs est.

N° 13. — Très belle pierre à moulures ayant 1m20 de longueur et 0m60 de largeur.

Diis manibus Antonia Maxima vixit annis septuaginta. Hic sita est.

N° 14. — Lettres de 0m07 sur dalle grossièrement taillée. Copie de M. le docteur Reboud.

Diis manibus Pontia Favola vixit annis centum et quinque.

N° 15. — Pierre terminée en cintre, mesurant 0m80 de hauteur et 0m40 de largeur. Lettres de 0m06.

L'inscription est surmontée d'une rosace.

Julius Varronius Sodalis vixit annis octodecim. Hic situs est.

N° 16. — Pierre de même forme que la précédente et ayant 0m90 de hauteur, sur 0m50 de largeur.

Lettres de 0m07.

Diis manibus Tanonia Januaria vixit annis triginta et tribus Hic sita est.

N° 17. — Large et grande pierre de 1m25 de longueur, sur 0m80 de largeur, bas cintrée à la partie

supérieure et amincie en tenon à la partie inférieure. La face inscrite porte deux épitaphes séparées par un trait vertical. *Tannonius* y est écrit avec deux N, alors que *Tanonia* du n° 18 n'en a qu'un. Les lettres ont 0m06.

Diis manibus. Lucius Tannonius Urbanus vixit annis octoginta.

N° 18. — Fragment de 1m20 de longueur, sur 0m60 de large.

.... *Antonius Sodalis vixit annis viginti et quinque Ossa tua bene quiescant.*

N° 19. — Sur fragment mesurant 0m50 de longueur et 0m40 de hauteur. Lettres de 0m10.

Diis Manibus Sittia Lucia.

Les syllabes sont séparées par une feuille de lierre, placée au milieu d'un intervalle plus large. On connaît un certain nombre d'inscriptions présentant la même particularité.

N° 20. — Sur fragment de 0m50 de hauteur et de 0m45 de largeur. La partie supérieure est cintrée ; la partie inférieure manque. Lettres de 0m06.

..... *Maria, Publii fil'a, Fabula....*

N° 21. — *Cecilius Crescens Pistoricus vixit annis quadraginta et quinque. Hic situs est.*

Copie de M. le docteur Reboud.

Le surnom *Pistoricus*, que nous rencontrons pour la première fois, peut s'appliquer à un garçon boulanger.

Mastar était, aussi bien que *Phoua* et *Arsacal*,

une des nombreuses stations qui formaient, à l'époque romaine, une ceinture continue autour du Chettaba. Sa proximité de la capitale de la province, son heureuse situation au milieu d'un canton fertile, ses eaux abondantes, l'assiette forte de son château, qui pouvait, à l'heure du danger, devenir pour les habitants un refuge assuré, et surtout les restes de ses monuments donnent à croire qu'elle fut autrefois une petite ville de plaisance, un agréable séjour, où les heureux de Cirta allaient oublier par intervalles la vie tumultueuse de la cité.

Avant de quitter le Chettaba, je signalerai, à l'ouest de Mastar, la zaouia de Sidi-Zouaoui, bâtie au fond d'une gorge étroite coupant, de ses bords à pic, les plateaux supérieurs ; et, à l'est, la zaouia de Sidi-Slimane, au milieu d'un site charmant, dans le frais vallon compris entre le Karkar et le chaînon des Plâtrières, dont le versant oriental se développe en vue de Constantine.

Je dois signaler aussi une inexactitude du *Recueil* de la Société archéologique indiquant à 7 kilomètres au sud des Beni-Ziad (1) l'inscription EX IMPERATO DOMINI SATVRNI, etc., gravée sur une pierre plus longue que large, encadrée de moulures, qui se trouve dans la nécropole des Beni-Ziad même, sur la rive droite du ravin, parmi d'autres matériaux formant la clôture d'un verger ; inexactitude que l'on trouve reproduite au n° 6,353 du *Corpus I. A. L.*, de Berlin.

(1) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 512 et 513.

Oudjel. — Le texte du beau monument épigraphique d'Oudjel, dédicace à Jupiter, protecteur de l'*arcae frumentariae*, publiée par M. le docteur Reboud, d'après une copie de M. Sergent (1), porte, à la cinquième ligne, les mots : MAG QF STATVAM, dont l'interprétation est difficile. Dans la communication qu'il en a fait à la Société des antiquaires de France (2), M. Héron de Villefosse proposait de lire *magister quinquennalis*, ce qui aurait demandé QQ., au lieu de QF. De son côté, Wilmanns donnait, dans le *Corpus I. A. L.*, la leçon MAG. OB STATVAM. Il y avait là un point à éclaircir. Dans ce but, nous avons fait, M. le docteur Reboud et moi, le voyage d'Oudjel, et nous avons constaté que, bien que ressemblant plutôt à un Q et à un F qu'à toutes autres lettres, les deux caractères controversés pouvaient, néanmoins, être lus OB, mais non QQ.

Mila. — En creusant le sol de son jardin, un habitant de Mila a découvert, dans une surface de quelques mètres carrés seulement, toute une collection de pierres votives, portant l'image et les attributs de Tanit et généralement une inscription latine ou punique.

La représentation des attributs, qui sont le croissant avec ou sans rosace, la palme, le caducée et la pomme de pin, est très variable d'exécution comme art, mais constante comme figure ; l'image de Ta-

(1) *Recueil*, vol. XX, pag. 12.

(2) *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1881.

nit varie depuis le cône primitif jusqu'au personnage complet non caractérisé.

Voici la description sommaire des pierres qui portent des inscriptions latines :

23	24	25
C·FLAVIVS I·F QuIR MODESTVS V·S·L·A	SITTIVS TRAV ··VS VOT·S···	C·IVLIVS PVDENS V·S·L·M

26	27	28
····DONVS V·S·L·A	P·SITTIVS CATVARI F·SENEX V·S·L·A	L·TER·V·S

N° 23. — Pierre de 0m65 de longueur, en deux fragments, sans bas-relief, ni attribut. Les lettres ont 0m06.

Caïus Flavius, Julii filius, Quirina, Modestus votum solvit libens animo.

N° 24. — Pierre de 0m40 de hauteur, sur 0m18 de largeur, portant une Tanit à long col, à longues jambes et aux bras relevés. Au bas, dans un cartouche, les mots :

Sittius Travsius ? votum solvit.

N° 25. — Sur une pierre à face triangulaire, de 0m40 de base et de 0m23 de hauteur, terminée par trois pointes, dont une centrale et deux en acrotères. Lettres de 0m035.

Caïus Julius Pudens votum solvit libens merito.

N° 26. — Sur fragment et en lettres de 0m03 :

. ....*Donus votum solvit libens animo.*

N° 27. — Inscription tracée dans un triangle figurant Tanit. Lettres de 0m03.

Publius Sittius, Catuari filius, Sener votum solvit libens animo.

N° 28. — Pierre de 0m40 de haut, sur 0m25 de large, avec une image de Tanit consistant en un trapèze, allongé dans le sens de la hauteur, surmonté de deux bras relevés et d'une petite tète ronde au bout d'un long col. Au-dessous, dans un cartouche à queues d'arondes et en lettres de 0m025, l'inscription suivante :

Lucius Terentius ? votum solvit.

J'ai relevé aussi, dans le jardin de la Mairie, quelques inscriptions peu ou point connues :

29	30
APRO	.....
NIVS LELIVS	IVLIVS ARATO
V·A XXII	R V·A XI····

31	32
PORCIA M	D·M
F·POTITA	CLODI
VIX ANNIs	VS SACXO
XXXV H·S	VIX·A·XXV

N° 29. — Lettres de 0m10, assez irrégulières ; les L ont la forme du lambda.

Apronius Lelius vixit annis viginti et duobus.

N° 30. — Sur fragment. Lettres de 0m10.

..... *Julius Arator vixit annis....*

N° 31. — Sur jolie pierre cintrée. Lettres de 0m07.

Porcia, Marci filia, Potita vixit annis triginta et quinque. Hic sita est.

N° 32. — Pierre cintrée de 0m75 de hauteur, sur 0m60 de largeur. Lettres irrégulières de 0m07.

Diis manibus Clodius Sacxo vixit annis viginti et quinque.

Rouached. — Le plus gros des affluents de l'Oued-el-Kebir, l'Oued Endja, venant de l'ouest, coule dans une vallée profonde, séparant le pays montagneux de la Kabylie de la région des plateaux et des versants à pentes douces du sud. Entre autres tributaires, cette rivière reçoit l'oued Melah, aux eaux salées, qui coule d'abord à l'est, parallèlement à l'Oued Endja, puis au nord, où elle découpe en promontoire la pointe des croupes allongées entre les deux cours d'eau. Ces croupes couvrent tout le territoire de Rouached, lequel s'étend du pied du Bou-Cherf au territoire de Kribsa, qui occupe l'extrémité triangulaire du promontoire. Le sol s'abaisse au nord et au sud en deux versants mouvementés, communiquant par un col principal appelé *Fedj-el-Khemis*, en avant duquel est un petit plateau dominé par un pic rocheux, que les habitants des villages voisins appellent le *Pain de sucre*. C'est sur ce plateau, emplacement d'un village en création, que M. Sergent a découvert, parmi les pierres d'une ruine assez considérable, un

monument épigraphique élevé à la déesse Céleste (1).

Un fragment tumulaire, trouvé près de là par M. le docteur J. Reboud (2), nous donne le nom de *conductor*, sur lequel il conviendrait de s'arrêter. Dans un travail sur la *Table* dite *de Souk-el-Khemis*, MM. Cagnat et E. Fernique (3), examinant ce qu'il faut entendre par les mots de *coloni*, de *conductores* et de *procuratores*, dont il est question dans ce texte, nous montrent les *colons* du *Saltus Burunitanus* comme de petits paysans vivant, sur les domaines impériaux, du travail de leurs mains, dans le voisinage de *conducteurs*, grands tenanciers à qui ils devaient certaines corvées, et sous la juridiction administrative de *procurateurs* dont ils avaient quelquefois à se plaindre, parce qu'ils n'avaient pas, eux colons, les moyens de gagner leur bienveillance par des cadeaux, comme le faisaient les *conducteurs*.

« Le *conducteur* Allius Maximus et ses collègues, disent les auteurs cités, portent le titre de *conductores agrorum fiscalium ;* ils avaient, par conséquent, affermé des terres appartenant au fisc, moyennant une certaine redevance, et se trouvaient, au point de vue juridique, dans la même condition que les *coloni* du *saltus*, qui avaient affermé des lots d'une étendue moins considérable. »

Le nom *conductor*, de la pierre de Rouached, précédant immédiatement l'indication de l'âge, se trouve

(1) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 523.
(2) *Recueil*, vol. XX, pag. 200.
(3) *Revue archéologique*, février et mars 1881.

n'être qu'un surnom ou cognomen, rappelant peut-être la condition du défunt, dont le nom de famille et le prénom ont été emportés par la cassure de la pierre.

Les terres de Rouached, actuellement livrées à la colonisation, n'ont pas, comme celles d'Aïn-Tine et des Beni-Ziad, une origine domaniale ancienne ; elles étaient autrefois, comme terres *arch*, soumises au régime le plus ordinaire des fonds territoriaux, dans la province de Constantine, c'est-à-dire qu'elles étaient une propriété collective de la tribu, propriété sur laquelle l'État avait, cependant, des droits, lesquels étaient annuellement reconnus et consacrés par un impôt spécial, le *hockor*, s'ajoutant à l'impôt simple, *achour*, qui, ailleurs, frappe seul les terres *melk* ou de toute propriété. Les habitants du pays ayant, en 1871, sous la pression menaçante des kabyles belliqueux du Zouaghar, pris part, à regret, disent-ils, à l'insurrection, furent, peu après, dépossédés, au profit du Domaine, des terres sur lesquelles ils vivaient de père en fils, depuis un temps immémorial (1).

(1) C'est une bonne population que celle de Rouached. Je puis citer d'elle un fait qui contraste avec ceux que l'on raconte ordinairement des indigènes, et qui montre qu'il y a des exceptions chez eux comme partout ailleurs. L'été dernier, je partais de Rouached, confiant aux gens du pays tentes et autres bagages au nombre de seize colis, qu'une voiture devait venir prendre, le soir même. Le tout était empilé sur l'emplacement du camp, sous les arbres d'un verger sans clôture et à dix mètres du chemin de Fedj-el-Khemis, le plus fréquenté du pays. La charrette attendue n'ayant pu arriver, mes bagages restèrent là pendant quinze jours et quinze nuits, temps après lequel on put constater, en les enlevant, qu'on n'y avait touché que pour en prendre soin.

J'ai pu, moi aussi, recueillir à Rouached, avant leur destruction, les inscriptions suivantes :

33	34	35
PROPE RTIA RO GATA V·A LXX H·S	D·M· C·*se*MPRO NIVS····· V·A XXXX H·S·E	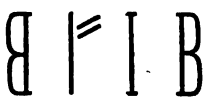

N° 33. — Pierre à sommet arrondi, ornée à la partie supérieure d'un croissant et de deux rosaces.

Propertia Rogata vixit annis septuaginta. Hic sita est.

N° 34. — Bloc cubique sans ornement.

Diis manibus. Caïus Sempronius... vixit annis quadraginta. Hic situs est.

N° 35. — Bloc prismatique à bases carrées, de 0m60 de côté et de 1m10 de longueur, en calcaire gris foncé, compact et très dur. L'inscription occupe les deux tiers inférieurs de l'une des deux bases ; le tiers supérieur, biseauté sous un angle très ouvert, porte des moulures, qui devaient se continuer sur d'autres pierres formant cordon sur la face de quelque édifice. Les deux B opposés ont 0m10 de hauteur et sont, ainsi que les deux barres verticales intermédiaires, soigneusement gravés.

Cette pierre se trouvait au bas de la principale ruine, à quelques pas de la source d'*Aïn-Meklot*, sur les vestiges d'une ancienne maçonnerie hydraulique, bains ou réservoirs.

Borne milliaire de l'Oued Melah. — La partie supérieure de la vallée de l'Oued Melah présente, sur

une assez grande longueur, les conditions les plus favorables au parcours des grandes voies de communication : un sol uni, une faible déclivité, le voisinage de l'eau et une direction rectiligne aboutissant au col de *Fedj-Mzala,* point de passage obligé pour se rendre dans le Ferdjioua. On pouvait, *à priori*, supposer que, de tout temps, de grands chemins ont passé par là. La borne milliaire d'El-Loubia (1) et les nombreuses ruines existant à droite et à gauche, sur les mamelons qui bordent la vallée, justifiaient, du reste, cette manière de voir de Fournel, qui plaçait à *Aïn-Khacheba* (2) la station de *Fons Camerata*, de la *Table de Peutinger*.

Je m'attendais donc à trouver, sur l'une ou l'autre rive de l'oued Melah, quelques restes de la voie romaine de Constantine à Sétif, voie qui devait gagner la vallée à l'endroit où celle-ci s'infléchit au nord, puis la remonter pour passer à Fedj-Mzala, en se dirigeant sur Djemila *(Cuiculum)*. Ce parcours est celui d'un grand chemin, pratiqué par les indigènes depuis une époque inconnue, et, en même temps, celui du tracé de la future route de Mila à Sétif, par le Ferdjioua. J'ai trouvé, en effet, un premier tronçon de borne sans inscription, puis un autre sur lequel j'ai lu :

36
IMP CAES
M IVLIO
PHILIPPO
PIO FEL
INVI····

(1) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 522.
(2) *Richesses minérales de l'Algérie.*

N° 36. — Pierre cylindrique, en calcaire grossier du pays, ayant environ 0m35 de diamètre, sur 0m45 de longueur. Les lettres, de grandeur inégale variant entre 0m04 et 0m05, sont irrégulières et de mauvaise facture.

Imperatori Caesari Marco Julio Philippo pio, felici, invicto....

Ce tronçon se trouvait sur le chemin de Fedj-Mzala, dans le lit du ravin séparant les territoires de Rouached et de Tiberguent.

Fedj-Mzala. — Après toutes les intéressantes découvertes archéologiques qui ont été faites à Fedj-Mzala, à différentes époques, je trouve encore à signaler, près du bordj, une petite pierre votive consistant en un fragment cubique, en calcaire blanc, de 0m25 de côté, dont la partie supérieure manque. La partie inférieure se termine par une languette ou tenon d'assemblage. Le bas de la pierre porte, sur une surface rectangulaire en creux, un bas-relief grossier représentant un bœuf ou un mouton. Au-dessus, on lit :

37

SATVRNO
AVG
PHILIPPVS V·S

N° 37. — *Saturno Augusto Philippus votum solvit.*

Sétif. — Un journal de Sétif a publié, l'année dernière, une inscription qui avait été découverte dans la fouille du château-d'eau. M. le capitaine Besançon,

chef du Génie à Sétif, en adressa une copie et un bon estampage à notre regretté confrère, le colonel Moll.

Ces documents, que M. le docteur Reboud a bien voulu me communiquer, me permettent de la reproduire ici, avec la plus grande exactitude :

38

D ☧ M S

HANC MEMORIA QVAM FECIT FL· EVSTASIVS ET IVLIA CRESCENTINA VXOR
EIVS IN NOMINE DEI ET CRISTI EIVS PRO TEMPORE SVI
DEPOSITIONE EORVM AD PERFECTVM DEDICATV
EST DIE IDVS MARTIAS· . . . . . .
FILIVS STIANVS . . . . . ANNO PROVINCIE CCCXLV

N° 38. — Pierre dont la face inscrite mesure 1m10 de longueur, sur 0m25 de hauteur, trouvée « au milieu d'un amas d'autres pierres équarries, posées comme si elles provenaient d'un mur éboulé, mais sans aucune trace d'architecture. »

Il est étonnant de voir la formule païenne DMS en tête d'un texte chrétien, portant le monogramme du Christ accompagné de l'α et de l'ω, forme abrégée d'une maxime chrétienne, souvent reproduite sur les monuments de la même époque. Cette anomalie n'est pourtant pas nouvelle : M. Victor Guérin (1) a relevé, à Henchir-Makter, une inscription dont le texte chrétien porte la formule DMS ; et M. Héron de Villefosse, qui le rapporte, a publié, dans la *Revue archéologique* (2), deux inscriptions funéraires d'Haïdra, portant le monogramme du Christ avec l'α et l'ω, et dans lesquelles les personnages ont le titre de *flamen perpetuus*, qui est essentiellement païen.

M. de Rossi a commenté ces mêmes inscriptions dans son *Bulletin* (3).

Notre inscription, datée de l'ère provinciale mauritanienne, qui est de 40 ans postérieure à l'ère vulgaire, remonte conséquemment à l'an 385 de Jésus-Christ.

On a trouvé, au même endroit, en fouillant la conduite d'eau, de nombreux sarcophages contenant des ossements qui tombaient en poussière au moindre

(1) Voyage archéologique dans la Régence de Tunis.

(2) *Revue archéologique*, juillet 1878.

(3) De Rossi. — *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3e série, 1878, pag. 25 et suivantes.

contact. Il y avait anciennement, là, une vaste nécropole, occupant l'emplacement actuel du quartier de cavalerie et du champ de manœuvre.

Plusieurs inscriptions chrétiennes de cette provenance ont déjà été publiées (1).

Visitant, l'année dernière, le musée épigraphique de la promenade d'Orléans à Sétif, je remarquai, sur une stèle à sommet triangulaire, deux panneaux superposés contenant des bas-reliefs qui m'ont paru intéressants : ceux du panneau supérieur représentent l'image anthropomorphe et voilée d'une divinité, assise sur un lion et tenant le harpé, dans la main droite, et une colombe ou une corne d'abondance dans la main gauche. Dans le panneau inférieur, deux personnages, le mari et la femme, sacrifient sur un autel. La plate-bande étroite qui sépare les deux panneaux portait vraisemblablement une dédicace que le temps a effacé. Une autre plate-bande, occupant le bas de la pierre, porte encore les lettres R·····CVS du nom et le surnom VICTOR, de l'un des deux offrants :

R(usti)CUS VICTOR (*votum solvit libens animo*).

L'ensemble de la stèle est d'une bonne facture antique (planche 10).

Je rappelerai, à cette occasion, trois autres monuments portant ce même motif de divinité assise sur un lion : 1° un débris de lampe en poterie, trouvé à Djemila (2) ; 2° un bas-relief d'Aïn-Amara (2) ; 3° une

(1) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 346 et 347.
(2) Héron de Villefosse. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 3e trimestre 1878.
(3) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 455.

intaille provenant des environs de Tébessa (1). Sur le premier, la divinité est barbue et voilée ; dans le deuxième, la déesse ayant le sceptre à la main est accompagnée du buste radié de *Baal*, d'un oiseau et du croissant aux cornes relevées ; dans le troisième, elle est représentée tenant un bouquet d'épis dans la main droite et une corne d'abondance dans l'autre.

A propos du bas-relief d'Aïn-Amara, M. le docteur Reboud a très heureusement rapproché cette divinité au lion de la déesse aux noms divers « *que l'altière Carthage, aux opulentes demeures, honore sous les traits d'une vierge traversant les airs avec un lion pour monture* » *et que Psyché invoque, lui demandant d'être pour elle Junon Protectrice* (2).

Les croyances religieuses de la masse des profanes n'avaient pas, dans l'antiquité, la précision que les formules dogmatiques des sectes modernes leur donnent aujourd'hui. Elles tenaient de leur origine une indétermination qui les maintint toujours dans un état de confusion et de vague, dont le passage suivant de Plutarque relatif à la déesse d'Hériapolis de Carie, peut donner une idée : « *Le premier présage de ses malheurs lui vint de cette même déesse que les uns croient être Vénus, les autres Junon, d'autres la Nature qui a tiré de l'humidité le principe et la semence de toutes choses et qui a fait connaître aux hommes la source de tous les biens.* » (3).

(1) *Recueil*, vol. XVIII, pag. 455.
(2) Apulée. — *Métamorphoses*, L. VI.
(3) *Vie de Marcus Crassus*, traduction de M. Alexis Pierron.

Cet état, qui était si favorable à l'extention et à la transformation graduelle des cultes, explique comment la déesse carthaginoise primitive, Tanit, put à la suite des temps devenir, sous les appellations les plus diverses, l'unique divinité africaine (1). Les cultes de la Déméter grecque et de la Cérès latine se greffèrent peu à peu sur celui de la déesse punique, en vertu de la tendance syncrétique, que M. Maury a constatée dans les âges mythologiques (2) et qui eut pour résultat de fondre en un seul et même culte, en une seule et même religion, tous les cultes et toutes les religions du monde grec et romain.

Les mêmes attributs donnés indistinctement, sur les pierres d'Afrique, aux divinités les plus diverses de nom et de figure, ne marquent-ils pas la première phase de cette fusion des cultes et des religions, dont la seconde correspond au mélange des formes tendant à la figuration du *Type universel des dieux et des déesses*, qui fut la conception la plus parfaite de la Divinité et le dernier mot du paganisme ? Apulée prête, en effet, à la déesse, que Lucius invoque, l'aveu qu'elle est « *la Nature, la Divinité suprême, le Type universel des dieux et des déesses, la Puissance unique, adorée sous autant d'aspects, de formes, de cultes et de noms qu'il y a de peuples sur la terre.* » (3).

(1) Dans les inscriptions, elle porte les noms de : *Bona Dea*, de *numen Cælestis Augusta*, de *Ceres*, de *Juno*, de *Dea Magna*, de *Fortuna Augusta*, de *Mater Deum Augusta*, etc.

(2) A. Maury. — *Histoire des religions de la Grèce antique*, vol. 2, pag. 28.

(3) Apulée. — *Métamorphoses*, L. XI.

Apulée, qui était né à Madaure et qui fut, comme il le dit lui-même dans son *Apologie*, initié en Grèce aux mystères de toutes les religions, écrivait à Carthage, à la fin du IIe siècle. Les lignes que nous lui empruntons, et qui révèlent le fond des croyances religieuses des gens éclairés de son temps, sont un témoignage aussi précieux qu'irrécusable.

N'est-ce pas l'image du *Type universel des dieux et des déesses* qui est reproduite sur un certain nombre de pierres votives dédiées à Saturne, image où la Divinité revêt une forme réunissant les caractères incompatibles de l'un et de l'autre sexe? Le dieu y est représenté barbu et voilé, c'est-à-dire mâle et femelle, la barbe étant un signe de la virilité, alors que le voile est l'attribut caractéristique des déesses matronales (F. Lenormant).

Du témoignage des auteurs, aussi bien que de celui des monuments, il ressort que le paganisme a traversé trois phases bien distinctes. La première est celle des déités et des cultes particuliers à chaque pays et différents les uns des autres ; la seconde est celle de la fusion des cultes, fusion qui révèle la communauté des symboles ; la troisième est celle de la croyance à la Divinité unique et universelle, réunissant tous les caractères, ayant tous les attributs et dont l'indice est la fusion des formes.

Mais, après l'unification des cultes, après l'unification de la Divinité, il resta la diversité des noms.

On ne saurait donc déterminer avec certitude l'ap-

pellation sous laquelle la divinité au lion de la pierre de Sétif était invoquée, mais seulement reconnaître que les noms de *Vierge Céleste*, de *Bonne Déesse*, de *Saturne*, etc., pouvaient également lui convenir.

Constantine, le 8 mai 1882.

DE CIRTA A RUSICADE

(RAS-SKIKDA)

Bornes milliaires de l'Oued-Kara-Ali, affluent de l'Oued-Smendou.

Les grandes pluies de l'hiver dernier n'ont pas seulement déterré des squelettes de Bubalus Antiquus, dont les énormes têtes se trouvent au musée de Constantine (1), elles ont aussi mis à nu des fragments de

(1) Les collections zoologiques de la ville possèdent trois têtes de Bubalus Antiquus Duv.

La première, découverte en 1859, sur la rive gauche du Rhumel, à 24 kil. de Constantine, a été décrite et publiée par M. Olivier, pharmacien militaire.

Les deux autres ont été acquises récemment et proviennent des talus de l'Oued-Seguin, affluent de droite du Rhumel.

La planche II des *Recherches sur les Bovidés fossiles d'Algérie*, par M. Ph. Thomas, vétérinaire en 1er au 10e Hussards, donne une idée très exacte des dimensions de la tête et des cornes de ce bœuf colossal ; la tête de notre planche 11 est moins belle.

V. R.

borne milliaire, dans le lit de l'Oued-Kara-Ali, à 1,500 mètres au-dessus de son confluent avec l'Oued-Smendou et à 500 mètres en aval des ruines, encore bien visibles, de la station Ad Palmam.

Des riverains indigènes les ayant signalés à MM. Bandel et Heintz, ces amis de la science se hâtèrent de nous prévenir.

1	2
IMP CAES	IMP·CAES
M·IVLIVS PHI	M·IVLIVS
LIPPVS PIVS	PHILIPPVS
FELIX·INVIC	PIVS FELIX
TVS AVG PONTI	INVICTVS
FEX MAXIMVS	AVG·PONTI
TRIBVNICIAE	FEX MAXI
POTESTATIS	MVS TRIBV
COS·PP·PROCOSET	NICIAE PO
M.IVL.PHILIPP	TESTATIS
VIAM IMBRIBVS	COS PP PROCOS ET
ET VETVSTATE	M.IVL.PHILIPP
CONLAPSAM CVM	VIAM IMBRI
PONTIBVS RESTITVERVNT	BVS ET VETV (1)
XIIII	

N° 1. — Ces deux fragments cylindriques sont en calcaire compact, grisâtre, ayant 0m35 de diamètre; le fragment qui contient les neuf première lignes a 0m70 de longueur ; l'autre, que les eaux ont laissé à une centaine de mètres plus haut, et qui contient le

(1) Le n° 10,317 est également de ces princes; on l'a trouvé à El-Dis entre Saint-Charles et Philippeville.

reste de l'inscription, a 1m50 de longueur. Le monument est d'une netteté et d'une fraîcheur remarquables et semble sortir des mains du graveur. Les lettres, de 0m04, et le chiffre, de 0m06, sont d'une très belle exécution. Les lettres de la dixième ligne, qui n'ont que 0m02, ont été gravées après coup dans un interligne de l'inscription primitive. La cassure de la pierre, à cet endroit, ne permettait pas de lire cette dixième ligne dont les traces sont, cependant, évidentes. J'ai dû compléter le texte d'après celui d'une autre borne de la même époque, le n° 2, provenant peut-être de la même voie, et publiée par Wilmanns, qui l'avait vue dans le jardin public de Constantine, où M. le docteur Reboud me l'a montrée.

Je donne cette inscription en regard de l'autre.

Le texte complet est donc :

Imperator Caesar. Marcus Julius Philippus, pius, felix, Augustus, pontifex maximus, tribunitiae potestatis, consul, pater patriae, proconsul et Marcus Julius Philippus viam imbribus et vetustate conlapsam cum pontibus restituerunt. Millia passuum XIIII.

L'empereur *M. Julius Philippus* et *M. Julius Philippus*, son fils, firent réparer la voie et les ponts, que les pluies et le temps avaient détériorés ou détruits.

Ce Philippe, surnommé l'Arabe, *M. Julius Philippus Arabs*, était le fils d'un chef de brigands ; il naquit, en 204, à Bosra (Idumée), prit le titre d'empereur en 244 et fut tué à Vérone, en octobre 249, par Dèce, que les légions révoltées avaient proclamé

à sa place. On croit qu'il était chrétien. *M. Julius Philippus*, son fils, César et Auguste à l'avènement du père, périt en même temps que lui, après avoir été deux fois consul.

Les bornes datent donc de la courte période comprise entre l'an 244 et l'an 249. En quelles circonstances le nom du fils fut-il intercalé dans l'inscription? Une reprise de cette nature, faite de la même manière sur des pierres différentes, ne peut s'expliquer par un oubli, mais doit correspondre à quelque événement.

Il est bon de remarquer que la borne de l'Oued Kara-Ali n'a pas subi de déplacement appréciable : la distance de Constantine au point où elle a été trouvée est celle que donne le chiffre de l'inscription. On voit, du reste, près de là, les traces laissées par la voie sur les hauteurs (1).

Smendou. — Les indigènes riverains de l'Oued Kara-Ali nous ayant déclaré que d'autres pierres, découvertes dans le même point, avaient été chargées sur des tombereaux et transportées à Smendou, nous voulûmes, M. le docteur Reboud et moi, nous assurer de ce qu'il en était.

Nous avons vu, en effet, dans le jardin public de Smendou, un certain nombre de bornes ou fragments

(1) Il y avait, entre les deux fragments de la borne de l'oued Kara-Ali, un troisième fragment de 0 m. 60 de longueur, sans inscription, mais identique aux deux autres comme diamètre et nature de pierre. Il paraît, néanmoins, avoir appartenu à une autre borne, car on voit, à leur forme et à leurs dimensions, que les deux premiers fragments constituent une borne complète.

dont quatre portent le chiffre XIIII, comme celle que nous venons de décrire. Il faut croire que la distance marquée par ce chiffre tombait très près de l'Oued Kara-Ali, en un point que les crues atteignaient avec violence, et que la route était fréquemment emportée par les eaux du torrent.

Les textes que nous avons relevés à Smendou, et qui ne figurent pas dans le *Corpus I. A. L.*, sont les suivants :

3

IMP CAESAR
M ANTONI*n*
VS GORDIA
NVS PIVS FE
LIX INVIC
TVS AVG PON
TIF MAXI
MVS TRIB PO
TEST·II·COS
PP·PROCONSVL
*viam im*BRI
BVS ET VETVS
TATE CONLAP
SAM CVM PON
TIBVS RESTITVIT

4

IMP CAESAR
M ANTONI
NVS GORDIA
NVS PIVS FELIX
INVICTVS AVG
PONTIF MAXI
MVS TRIB PO
TEST II COS
PP·PROCOS
VIAM IMBRIBVS
ET VETVSTATE CON
LAPSAM CVM PON
TIBVS RESTITVIT
XIIII

5

IMP CAES
VALERIO
DIOCLETIANO
INVICTO PIO
FELICI AVG
PONTIF MAX
TRIBV·POT··

6

D N
FL·IVLI
CRISPIN
O·NOB·C
XIIII

N° 3. — Borne cylindrique de 0m30 de diamètre et de 1m10 de longueur. Lettres de grandeur inégale variant entre 0m03 et 0m04.

N° 4. — Borne cylindrique de 0m35 de diamètre et de 1m20 de longueur. Lettres de 0m05.

Ces deux inscriptions sont en l'honneur de Gordien III, dit le *Pieux*, qui fut élevé à l'Empire en 238 et périt en 244, assassiné, dit-on, par Philippe l'Arabe.

N° 5. — Tronçon cylindrique de 0m30 de diamètre et de 0m70 de longueur. Lettres de 0m06.

L'empereur *Valerius Diocletianus* prit la pourpre en 284. Deux ans plus tard, il associa à l'Empire Maximien Hercule, qu'il envoya en Orient avec le titre d'*Auguste ;* en 292, il y appela encore Constance Chlore et Galérius, qu'il nomma *Césars*. Aucun de ces derniers noms ne figure dans l'inscription ; on peut la faire remonter à la première période du règne.

N° 6. — Tronçon cylindrique de 0m35 de diamètre et de 0m70 de longueur. Lettres de 0m08.

Domino nostro Flavio Julio Crispino nobilissimo Caesare millia passuum XIIII.

Ce prince, fait César en 317, mourut en 326.

Le *Corpus I. A. L.* renferme trois autres bornes portant le nombre XIIII et venant, sans aucun doute, de la partie de l'Oued Kara-Ali, qui longe la voie romaine.

Les nos 10,308 et 10,309 auraient été découverts à Smendou, ou près de Smendou.

Le premier est du règne d'Élagabale (an. 220) et le second, de celui d'Alexandre Sévère (an. 222).

Le n° 10,323 paraît avoir été transporté au musée de Philippeville, sans indication d'origine. C'est là que Wilmanns l'a vu et estampé.

Cette borne milliaire, ainsi que le n° 10,320, remonte à l'année 252-53, c'est-à-dire à l'époque où C. Vibius Trebonianus Gallus et C. Vibius Valdumianus Volusianus étaient empereurs.

Notre confrère, M. le commandant Payen, de passage à Smendou comme membre de la Commission agricole, nous a signalé une colonne cylindrique nouvelle, que l'on a transportée dans la ferme de M. Albert, située en face de Smendou, sur la rive gauche de la rivière et traversée par la voie romaïne.

Elle porte le nombre $\overline{\text{XV}}$

On connaît quelques bornes, jadis placées sur la voie romaine, entre Cirta et Ad Palmam, et portant encore le nombre de milles.

La première est inédite. On la voit plantée sur le côté droit de la route du Hamma, près de la papeterie de M. Brunache, vers le 8e kilomètre.

$\overline{\text{IIII}}$

Le square n° 2 de Constantine possède une longue colonne cylindrique, aujourd'hui dressée au milieu d'autres monuments, dont la partie antérieure présente une grande inscription, admirablement conservée. Au-dessous, on lit :

VI

Elle a été apportée du Hamma à Constantine (L. Renier), et nous fait connaître la restauration de la voie, en 216, sous Caracalla (n° 10,305).

A la partie postérieure, on a gravé, plus tard, le monogramme du Christ, au-dessous duquel on voit les quatre lettres suivantes, dont la signification n'est pas facile à trouver :

B·R·P·N· (n° 10,306).

Enfin, le nombre VII est donné par une borne du règne de Commode (an. 186) (n° 10,307), découverte à trois lieues de Constantine, sur la route de Philippeville. Elle était engagée dans les ruines d'un pont, ainsi que le n° 10,296, où nous trouvons ce qui suit :

Ex auctoritate Imperatoris Caesaris Trajani Hadriani Augusti pontes viae novae Rusicadensis Respublica Cirtensium suâ pecuniâ fecit.

Il est dit ailleurs (n° 10,322) que, par ordre du même empereur, la route nouvelle de Cirta à Rusicade a été construite par les propriétaires du territoire des *Cirtensiens, possessores territorii Cirtensium.*

Cette dernière colonne fait partie du musée de Philippeville.

EXCURSION

DANS

LE BASSIN DE L'OUED-GUEBLI

Par M. le Dr V. REBOUD

I

Généralités sur la région montagneuse comprise entre la chaîne du Segao et la mer.

Après avoir fouillé les deux revers du Djebel-Segao et la partie méridionale de la vallée de l'Oued-el-Kebir, il était nécessaire, au point de vue de l'exploration générale des environs de Constantine, de s'enquérir des ruines romaines qui peuvent exister dans le pays montagneux, qui s'étend des hauteurs d'El-Kantour, de Sidi-Dris et de Meid-el-Aïcha, au sud, et aux escarpements du Seba-Rous et la mer, au nord.

Cette contrée est formée de vallées étroites et profondes, de ravins à pic, dominés par des crêtes ou des plateaux plus ou moins inclinés. Du sud au nord, elle mesure environ 50 kilomètres.

Le Djebel-Goufi en constitue le massif central. C'est,

en effet, vers ce relèvement conique, dont la flore a été étudiée par M. le docteur Cosson, de l'Institut, que l'on voit, des hauteurs du Djebel-Segao, plusieurs lignes de crêtes, ne dépassant jamais 1,200 mètres d'altitude, se diriger de tous les points de l'horizon.

La nature siliceuse du sol est favorable au développement des essences forestières, comme le chêne-liége, le chêne-zéen et le pin maritime. Aussi le pays est-il entièrement couvert d'immenses forêts, depuis longtemps concédées et livrées à l'exploitation (1).

Le noyer et le chataigner, qui croissent spontanément, préfèrent les régions humides et fraîches de l'Oued-Zehour, dont les eaux glacées nourrissent en assez grande abondance la truite d'Afrique (2).

L'olivier et le figuier, cultivés avec soin dans bien des localités, tant du littoral que de l'intérieur, donnent des bénéfices assez considérables.

Par le fait de la nature du sol, ces montagnes sont impropres à la culture des céréales. En dehors de l'Oued-Guebli et des plaines situées à l'embouchure des rivières, les indigènes, de race kabyle, ne cultivent que des enclaves ou kesirs, petits espaces riches en humus, dont ils détruisent les arbres et qu'ils utilisent, tant que le sol conserve un peu de terre végétale.

(1) *Études forestières sur l'Algérie*, Cercle de Collo, par M. Niepce, inspecteur des forêts. — *Revue des Eaux et Forêts*, Paris, 1865.

Nous avons tiré des *Études* de M. Niepce, aujourd'hui conservateur à Dijon, d'excellents renseignements de toute nature.

(2) *Salar macrostyma*.

Le sorgho et le millet remplacent l'orge et le blé, qui font défaut à ces populations clair-semées.

En 1865, Collo n'avait que 16,08 habitants par kilomètre carré (Niepce).

Il ne faut donc pas s'attendre à trouver des ruines romaines étendues et nombreuses dans un pays d'un accès aussi difficile et si pauvre en terres de culture.

Il en est ainsi, non-seulement dans le cercle de Collo, mais encore dans toute la région montagneuse et boisée du littoral, depuis le Djebel-Edough, jusqu'aux forêts de la Kabylie.

Le vaste pâté des Beni-Toufout, que draine l'oued Bou-Arbia, aux nombreux affluents, ne renferme qu'une seule construction antique. C'est le fort, à 5 tours carrées, d'*Heurta Desigma*, situé sur la ligne des crêtes à 18 kilomètres de Collo (Niepce).

Cette ruine est mentionnée dans la *Carte des environs de Constantine* de 1854.

M. Sergent y a relevé une inscription dont on ne peut lire que le premier mot, écrit en grandes lettres :

PARADISO

Les restes de cet établissement militaire, qui dominait la contrée, ont servi à bâtir la maison forestière d'Aïn-el-Kseur. Elle s'élève dans la forêt de Tioutaïen ou Titaouïn. Des sommets voisins, on jouit d'une vue admirable sur des pentes vertes, mais singulièrement bouleversées.

La carte citée indique une autre ruine romaine chez les Ouichaoua, au sud-est des Seba-Rous ; M. Nie-

pce signale des traces de port à Ras-Bibi et à l'embouchure de l'Oued Zehour. D'après cet auteur, il existerait des restes de murs sur ce cours d'eau, à Rekouba et au khaneg des Beni-Feighen.

On voit une tour carrée, de 4 mètres de haut, chez les Ouled-Atia ; elle aurait servi de vigie à la navigation.

M. Niepce en mentionne une semblable, mais moins bien conservée, à Ras-bou-el-Aziz, chez les Beni-bel-Aïd.

C'est à Collo que l'on rencontre de véritables vestiges de l'occupation romaine. Beaucoup de maisons sont presque entièrement bâties en pierres de taille. La mosquée renferme des colonnes tirées des monuments romains du pays et un fragment de dédicace à Neptune, connu depuis bientôt un siècle.

M. Poulle a constaté la présence de deux grandes citernes, dans les montages voisines, et d'un château-d'eau monumental et bien conservé, situé à une petite distance de la ville.

M. Chatillon, conducteur principal des Ponts et Chaussées, en résidence à Bougie, nous disait naguère qu'étant à la recherche de rognons de porphyre, il découvrit, en 1856, dans le Djebel-Achour, à quelques kilomètres de Collo, un magnifique sarcophage en marbre blanc, orné de bas-reliefs.

On pourrait croire que l'antique Cullu, célèbre par sa pourpre (1), Cullu, dont Pline a fait un *oppidum* et l'itinéraire d'Antonin, un *municipe,* la Colonia

(1) *Chulli purpurario fuco Tyriis velleribus comparatae.* — Solin.

Minervia Chullu des inscriptions, la Colonia Chullitana des quatre colonies de Cirta, le Κόλλου Μέγας ἡ Κόλλου de Ptolémée, renfermait de nombreuses dédicaces en l'honneur des dieux, des empereurs et des magistrats.

Jusqu'ici, nous ne connaissons que quatre textes découverts dans l'enceinte de la ville ; deux seulement sont entiers :

.....	CASTORI
NEPTVNO	AVG SACR
.....	CAECILIA
	DOMITILLA V·S

···M·FIL·Q·HONORATVS PRAEF I·D·PRO
III VIRVM

D·M·S·GEMINIA
PACATA V·A
XXXXI (1)

On cherche en vain la cause de ce fait singulier. N'aurait-on point encore trouvé l'emplacement de la nécropole ? Malgré les travaux de déblai, depuis longtemps exécutés, n'aurait-on point atteint le niveau du sol antique, au moins dans la partie où s'élevaient les principaux monuments publics ?

On ne peut admettre que les monuments aient été détruits de fond en comble, pendant les nombreux chocs, à la violence desquels la colonie fut exposée par sa position sur le bord de la mer et la sûreté de son mouillage.

(1) *Corpus I. A. L.*, pag. 700.

Il n'est pas question de Collo dans l'Archéologie de de la Mare, qui renferme de si précieux renseignements sur des localités moins célèbres que cette ville.

On trouve beaucoup plus de textes épigraphiques dans la partie méridionale de l'Oued-Guebli, longue vallée qui s'étend du Djebel-Segao à la mer, sur un parcours de 40 kilomètres, à vol d'oiseau, et qui reçoit les eaux de la contrée que nous avons décrite en quelques mots.

L'Oued-Guebli fut habité de tout temps, malgré l'insalubrité manifeste de quelques-unes de ses plaines. On a signalé (Sériziat, Niepce) des murs antiques à Tamalous, à Souk-el-Tlèta, à la frontière des Ouled-el-Hadj et des Beni-Salah, à la ferme Tournier, d'El-Kantour, sur la rive gauche de l'oued Ref-Ref, et, enfin, au-dessous du col de Sfardjela, chez les Beni-Ouelban, entre l'Oued-el-Hammam et l'Oued-Meraba, vers les sources de l'oued Guebli.

Ces deux dernières ruines sont les plus importantes.

II

Inscriptions latines de la ferme Tournier, sur l'Oued Ref-Ref.

Le 31 mai 1881, nous quittons Constantine avec notre confrère, M. A. Goyt, dans le but de reconnaître l'emplacement de la ruine romaine, encore inédite, de l'oued Ref-Ref et de la Khorba des Beni-Ouel-

ban, sur l'Oued Meraba, dont MM. Sériziat, commandant supérieur de Cherchell (1870), et Louis Charrier (1881) ont publié de très importantes inscriptions (1).

Le guide, que M. le Secrétaire général de la Préfecture a bien voulu faire mettre à notre disposition, nous attend, à la gare du Col-des-Oliviers, avec deux mulets arabes de choix.

Bientôt nous descendons, au milieu de vastes champs de blé et d'orge, le versant occidental des collines qui séparent le bassin de l'Oued Ref-Ref de celui de l'Oued Guebli.

Notre point de direction est la grande plaque de verdure, formée par la vigne de M. Tournier, qui a 75 hectares de superficie.

Avant de franchir l'oued Ref-Ref, petit ravin qui descend d'El-Kantour, nous apercevons le sommet de la cave destinée à recevoir, un jour, 16,000 hectolitre de vin recueilli sur place.

M. Tournier nous offre gracieusement l'hospitalité qu'avait reçue M. de Villefosse, quelques années avant notre passage.

Sachant que notre hôte est un des plus habiles colons de la province, nous voyons, sans surprise, les parois du salon tapissées de diplômes d'honneur, accordés par les jurys des grandes Expositions internationales de Paris, de Londres et de Vienne.

M. Tournier nous fait, en quelques mots, l'histoire

(1) *Revue africaine*, 1870, n° 83, pag. 449.50.
Notice sur les ruines romaines des Beni-Ouelban, par M. L. Charrier. — Paris, Challamel, 1881.

de sa laborieuse existence. Simple enfant de la Savoie, il est venu en Algérie, où, après d'assez longues années d'expérimentation, son intelligence et sa connaissance des choses agricoles l'ont rendu propriétaire d'un des plus beaux domaines des environs de Constantine (1).

La maison de M. Tournier s'élève sur les ruines d'une ferme romaine, dont les restes renfermaient des colonnes, des chapiteaux et des pierres portant des inscriptions ; les plus belles ont été encastrées dans les murs ; les deux suivantes se trouvent sur la façade de la maison, de chaque côté de la porte d'entrée :

. . . . . .

AVG SACR
P·ANTONIVS
NAMPVLVS V·S

Copie de M. Goyt.

L'autel est brisé au sommet, ce qui nous empêche de connaître le nom de la divinité ; lettres d'environ 0m05.

D·M·S
OCTAVIA FEL
ICVLA V·A
LXXXXVI
H·S·E

Copie de M. Goyt.

(1) Voyez l'*Indépendant* de Constantine, du 13 juin 1881.

La troisième inscription est placée dans le mur extérieur de la cour, côté ouest.

D·M·S
L·COMINI
VS PALIA
RIVS
V A LXXXI

Copie de M. Goyt.

Ces deux épitaphes nous portent à croire que les bords du Ref-Ref étaient d'une grande salubrité.

Vers 4 heures, après avoir apprécié le vin vieux du cru, visité la cave monumentale (1) et admiré les jets plantureux de la vigne, nous nous dirigeons vers la ruine qui s'élève à 600 mètres de la ferme, au confluent du Ref-Ref et de l'Oued Oum-el-Chouk.

Sur notre chemin, nous découvrons, au milieu d'un bosquet d'aubépines et de ronces, un dolmen à demi renversé. A l'arrivée de M. Tournier, il existait de nombreux monuments mégalithiques sur les bords du torrent et sur les côteaux voisins. Le sol était couvert des débris de ces antiques sépultures, qui rendaient les labours difficiles. M. Tournier les a utilisés en les faisant entrer dans les fondations de sa cave.

Il existe d'autres dolmens dans le bassin de l'Oued Guebli. M. Sériziat en signale entre les Beni-Ouelban et Tamalous, à Medjez-el-Bellout. M. Niepce en a

(1) Hauteur, 10 mètres; largeur, 15 mètres; longueur, 75 mètres. Voir le numéro cité de l'*Indépendant*.

vu : à Tamalous, sur la route de Philippeville. . . 20
sur la crête du Mzita..... 1
à l'azib des Ouled-Amidech, aux Seba-Rous 1
sur la route de Mers-ez-Zitoun, à Remila. . 1

Afin de compléter ces renseignements, nous dirons que la nécropole de Guelaïn, chez les Beni-Tlilen, en renferme trois, et que nous en avons rencontré plusieurs sur la partie horizontale de Segao, à Fedj-el-Tseldj (le col de la neige), entre la maison forestière et les rochers de Sidi-Dris.

La ruine est placée sur la rive droite de l'Oued Oum-el-Chouk, qu'elle domine. Elle est peu étendue, mais les pierres qui la forment sont toutes d'assez grand appareil.

M. Tournier nous conduit près du bloc rectangulaire qui porte l'inscription suivante :

DIVO COMMODO
DIVI M·ANTONINI GER
SARM FIL·FRATRI IMP
CAES L·SEPTIMI SEVERI
PII PERTINACIS AVG·ARAB
ICI ADIABEN PROPAGATOR
IMP PONT·MAX·TRIB·
POT·V IMP·VIII COS·II
. . . . . .
. . . . . .

Copie de M. Goyt.

La pierre est brisée à sa partie inférieure, et nous ne pouvons connaître la qualité des dédicateurs. Les lettres sont frustes et d'une lecture assez difficile.

Après comparaison avec les nos 5,700 et 5,999 du *Corpus I. A. L.*, nous pensons que notre inscription est de l'an 197.

M. de Villefosse ne semble pas avoir publié cette dédicace, ainsi que les inscriptions de la ferme. Son propriétaire, M. Tournier, se propose d'acheter les pierres de la Khorba d'Oum-el-Chouk, et veut bien nous promettre de nous prévenir, s'il y trouve d'autres blocs dignes d'intérêt.

III

Khorba des Beni-Ouelban (1er juin 1881).

Le lendemain, au lever du soleil, nous prenons la direction de l'Oued Meraba, affluent de droite de l'Oued Guebli, dont nous séparent plusieurs lignes de côteaux et de petites vallées plus ou moins ravinées. Nous ne trouvons sur notre route qu'une seule ferme européenne, bâtie près du col traversé par le sentier. Elle nous semble exposée à des chances de dangers, placée qu'elle est non loin de douars populeux, aux gourbis entourés de la classique zeriba, dont les troupeaux de bœufs paissent au milieu de gras pâturages.

Après avoir remonté un moment l'Oued Meraba, nous pénétrons dans la petite plaine des Beni-Ouelban. Elle est plus ou moins entièrement entourée de collines mamelonnées, quelquefois coniques, labourées à la base et couvertes au sommet de touffes de *dis*. Le chaînon des Ayata, le col de Sfardjela, les

escarpements de Sidi-Dris la dominent à une petite distance, de l'est à l'ouest. Son étendue est assez peu considérable ; elle ne dépasse pas trois kilomètres de long sur deux de large. Deux petites rivières, l'Oued-el-Hammam, qui vient des Ayata, et l'Oued-Meraba, qui naît plus à l'ouest, sur le versant nord de Sidi-Dris, la traversent du sud au nord.

Le point où nous mettons pied à terre est la nécropole, distante de 200 mètres de la Khorba principale, dont elle est séparée par l'oued El-Hammam. Elle couvre de ses nombreuses pierres tumulaires une large partie de la rive droite du torrent. On voit ses monuments groupés çà et là, étendus les uns sur les autres, ou dressés au milieu des bosquets de lentisque. Le reste est épars, dégagé ou à demi enfoui dans le sol. On y voit toutes les formes intermédiaires entre le simple bloc de rocher, plat, non taillé, mais à surface unie, et le cippe à couronnement et à soubassement. Ces derniers, appartenant à des personnages considérables du pays, sont épais, massifs et sans élégance. Nous croyons que plusieurs de ces cippes, portant le guttus et la patère, sont restés anépigraphes.

La gravure est généralement soignée et souvent peu en rapport avec le bloc informe qui l'a reçue.

Le grès rougeâtre à gros grains domine ; le calcaire est assez rare.

Nous relevons à la hâte quelques épitaphes, choisissant, autant que possible, les cippes à découvert :

D·M·S
CARILO
V·A LXXII
H·SEP·

D·M·S
SITTIAE
LVCIAE M·F
V·A· XVII
H·S·E

D·M·S
IVLIA
FVSINI
A V·A
XXX

D·M·S
HERANNIA
T·FIL·QVIR
MVSITA
V·A LXXX
H·S E

D·M·S
CECILIVS
SENECIO
V·A ···

LOXXIA
MONNI
NA V·A
XXXX H·S·E

D·M·S
M·IVLIVS
TI FIL
IVS ANNIS
VIX LXXXV

Copie de M. Goyt.

On en connaît déjà sept, que M. Sériziat a publiées dans la *Revue africaine*, n° 83, 14e année.

Après nous être fait une idée exacte de la nécropole, au point de vue du nombre des cippes et de leur valeur artistique, nous abordons la ruine principale. Les débris de ses principaux monuments forment une légère éminence, qu'ombrage un petit bois d'oliviers.

De nombreux moellons, perdus dans les champs de blé, rendent la marche difficile. Dans maintes parties de la ruine, à laquelle M. Goyt donne vingt hectares de superficie, se dressent de pieds-droits. Dans le centre de la Khorba, on distingue, sous les

hautes herbes, des rangées de pierres de grand appareil.

Nous ne tardons pas à trouver l'inscription impériale ; les copies publiées par MM. Sériziat et Charrier présentent des différences très sensibles, qu'explique l'usure de la pierre à sa partie inférieure.

IMP·CAESARI
DIVI ANTONINI
PII FIL DIVIHADRI
ANI NEP·DIVITRAIA
NI PARTHICI PRON
M·AVRELIO ANTONI
NO ARMENIACO
AVG·PONT·MAXTRIB
POT XVIII IMPII COSII
PP·DD

Le monument est un beau bloc en calcaire d'environ 1m30 de haut sur 0m60 de large ; lettres de 0m05.

Copie de M. Goyt.

Nous avons modifié la huitième ligne, en ajoutant : AVG. PONT. MAX et complété la dixième.

L'étude des textes provenant des localités voisines de la ruine, comme Tiddi, et des monnaies de Marc-Aurèle porte cette inscription à l'année 164 (1).

Près de là, gît un fragment de dalle en calcaire

(1) Voyez le n° 6,701 du *Corpus I. A. L.*, qui provient de Tiddi. — Cohen, 2e vol., pag. 456, n° 3.

ANTONINUS AVG. ARMENIACUS
R/ P. M. TRIB. POT. XVIII IMP. II COS. III

L'Arménie est assise à terre, dans l'attitude de la tristesse.

blanchâtre fortement usé par le temps ; lettres de 0m07.

IMP·CA*esar*
IMP · · · ·

Sur le bord d'une excavation récente, provenant des fouilles de M. Charrier, se dresse la grande dalle de CICERO (1m75 — 0m55 ; hauteur des lettres, 0m07) dont M. Sériziat a fait connaître l'inscription et que le *Corpus I. A. L.* a reproduite sous le nº 7,946.

· · ·VS SEX FIL QVIR CICERO A
· · ·M MAGISTERII AEDILICIAE
· ·*e* X I-S III ML FECIT IDEMQVE

Copie de M. Goyt.

Notre confrère relève ensuite quelques fragments isolés d'une longue inscription à une seule ligne gravée sur des blocs de calcaire, qui devait faire partie de la frise d'un monument.

Q·SENE	CIO EX H-S	XI

Les lettres N et E sont liées.

Senecio n'est qu'un cognomen ; on le trouve porté par deux membres de la famille des Lollius, dont les noms sont encore lisibles sur une des quatre inscriptions qui ornent la tour ronde, bâtie en matériaux de grand appareil et placée entre les ruines de Tiddi et l'oued Smendou (1) :

(1) Tous les arabes du pays donnent le nom d'Oum-Hadeidan aux ruines de Tiddi ou du Kheneg.

M·LOLLIO SENECIONI PATRI
L·LOLLIO SENECIONI FRATRI

On peut restituer ce frangment de la manière suivante :

(*...Lolius...filius*), *Q*(*uirina*) (*tribu*), *Senecio*, *eX* I-S *XI mil fecit idemque* (*dedicavit*).

Que fit élever ce personnage ? Nous l'ignorons encore.

Au milieu de ces inscriptions monumentales s'élèvent deux grandes pierres tnmulaires.

La première est un beau cippe à moulures, dont le sommet arrondi présente des acrotères à ses quatre angles.

D·M·S
IVLIVS
VICTOR
QVIR F
L·VICTORIS
V·A XXXX
H·S·E

Copie de M. Goyt.

L'autre est un énorme bloc carré en calcaire, sans ornements visibles, la partie supérieure étant verticalement enfoncée dans le sol. L'épitaphe remplit un carré creux.

D·M·S
BOMBIARO
GATATVTIF
ILIA V·A CI
H·S·E (1)

Copie de M. Goyt.

(1) Sériziat, op. cit. — Charrier, planche V.

Le jour baissait et déjà nous avions pris le chemin du col de Sfardjela pour nous rendre à Smendou, lorsqu'à 200 mètres au sud de la ruine principale, nous sommes arrêtés par une grande excavation, dont l'intérieur et les bords nous offrent deux pierres à inscriptions.

C'est avec une vive satisfaction que nous retrouvons, sur le côté méridional de la fosse, le bloc rectangulaire de la planche III de M. Charrier, qui renferme le nom latin de la ruine et que nous avons cherché, en vain, dans la Khorba principale.

*lolli*O I
FIL QVIR SE
NECIONI F
OB MVNIFI
CENTIAM
I SENECION *is*
PATRIS EI*us*
CELTIANEN*ses*
AERE CONLATO
*dédicav*ERVNT

L'inscription est légèrement fruste sur les côtés ; hauteur des lettres supérieures 0m07 ; des inférieures, 0m5 1/2.

Les Celtianensiens ont élevé, par souscription, un témoignage de reconnaissance à... Lollivs, fils de I..., de la tribu Quirina, surnommé Senecio, à cause de la munificence dudit I... Senecio, son père.

Nous voyons deux fois, dans cette inscription, le prénom du père représenté par la lettre I.... Or, il

n'existe pas de prénomen commençant par cette lettre. Nous avons parcouru la grande liste des *Nomina virorum et mulierum* du *Corpus* qui renferme les prénoms trouvés dans les inscriptions d'Afrique, sans en rencontrer un seul.

Il nous semble donc nécessaire de remplacer I par L et de reconnaître que les Lollius de Beni-Ouelban sont les fils de L. Lollius Senecio, le frère du célèbre Q. Lollius Urbicus de l'inscription de Tiddi (n° 6,706), dont les noms se trouvent sur le tombeau de la famille.

De *Celtianenses* il est facile de tirer le nom de la localité, *Celtiana* ou *Celtianae* ou *Celtiane*. L'étude des noms de lieux cités dans l'*Africa Christiana* porterait à choisir la forme *Celtianae*. On ne le voit reproduit nulle part ; aucun évêque de Numidie n'est appelé *Celtianensis*.

Nous passons ensuite à l'examen de la frise qui occupe le centre de l'excavation ; elle présente une longueur de $1^{m}65$ sur $0^{m}39$ de largeur. Sa base est ornée de moulures, au-dessus desquelles sont deux lignes d'inscription en lettres de grandeur à peu près égale ($0^{m}6$, $0^{m}04$). La première et le commençement de la seconde sont illisibles :

. . . . . .

. . . . . ·SCENTIS FILIORVM SVORVM STATVIS COLVMNIS

Nous espérons achever plus tard la lecture de ce texte fortement usé par le temps.

Le chemin qui mène au col de Sfardjela est

très large. On le prendrait pour une ancienne voie, s'il était moins sinueux.

Pendant quelques minutes de repos que nous prenons au village, sur le plateau incliné vers le nord-est où se trouvent le cimetière et l'inhabitable gourbi qui sert de maison des hôtes, nous admirons la fraîcheur des bosquets d'arbres fruitiers, au milieu desquels les maisons se dérobent à nos regards. Les sources sont nombreuses et l'eau de bonne qualité.

Quelques habitants, réunis autour de nous, affirment que le chemin passant par le col de Sfardjela est la route la plus directe de Constantine à Collo.

Le chemin stratégique, qui se dirige des *Deux-Ponts* vers les parties élevées de la chaîne du Segao, se bifurque avant d'atteindre les abords de la gorge où s'élève la zaouia de Sidi-Dris ; après avoir longé la ligne des crêtes, sa branche orientale aboutit au village et descend dans la plaine des Beni-Ouelban.

Le sentier de Smendou se divise au col très largement ouvert de Sfardjela. Notre guide suit une simple piste, qui nous permet de reconnaître le plateau des Ayata, et qui, après avoir traversé des prairies marécageuses, vient rejoindre la route départementale, en aval de Smendou,

La route carrossable de Constantine à Collo se détache, au-dessous d'El-Kantour, de celle de Philippeville, se dirige vers l'ouest, gagne l'oued Guebli et descend, par Tamalous, vers le chef-lieu du district.

IV

Nouvelle excursion à la Khorba des Beni-Ouelban
(6 juin 1882).

La Khorba des Beni-Ouelban était trop rapprochée de Constantine et les inscriptions de MM. Sériziat et Charrier, revues par M. Goyt et par nous, offraient trop d'intérêt pour que la Société retardât plus longtemps les fouilles qu'elle voulait y faire pratiquer.

Il fut convenu, entre M. Śergent et nous, que, pendant l'hiver de 1881-82, uous reprendrions les recherches commencées.

Des raisons, indépendantes de notre volonté, ont mis obstacle à l'exécution de nos projets communs.

M. Masqueray, qui connaissait l'importance de la ruine, a consacré douze jours des vacances de Pâques à son exploration. Un succès complet est venu récompenser son initiative, en lui faisant découvrir plusieurs grands textes nouveaux, dont deux reproduisent le nom latin, déjà connu, de la localité.

Le désir de revoir la partie inférieure de la dédicace à Marc-Aurèle et l'inscription de la corniche et d'apprécier la valeur des trouvailles de M. Masqueray, nous a engagé, lors de notre retour de la Guelaa-bou-Atfan, à nous rendre pour la seconde fois sur les bords de l'Oued Meraba, à la Khorba des Beni-Ouelban.

Parti le 6 juin de Bizot avec le cheik Ali-ben-Guechi, adjoint indigène de la commune, nous pas-

sons, à 4 heures du soir, l'Oued-Smendou au gué de ce nom, à 500 mètres en aval des Deux-Ponts.

Notre sentier, large comme un chemin stratégique, traverse, du sud au nord, d'immenses côteaux cultivés. Après deux heures de marche, nous atteignons le petit col de Dekhira, point culminant de ces larges croupes aux riches moissons.

De cet observatoire, la vue s'étend au loin sur la vallée qui sépare les Ataya de Smendou, vallée que barrent, à l'horizon, les deux pitons des Toumiettes. Au nord, se dressent les relèvements broussailleux de l'Oued-Sbikra, dont le bordj se détache admirablement sur la rive droite de Chabet-Saïd, à l'est de la Guelaat-el-Maza, que surmonte un bosquet de grands arbres.

Partout une mer d'épis agitée par la brise.

Quelques minutes de repos, au col de Dekhira, nous donnent l'occasion de constater la présence d'une ruine romaine qui couronne le mamelon de gauche, et, sur celui de droite, l'emplacement de la nécropole, en ce moment criblé de silos. Dans les parois de ces cavités, on reconnaît des fragments de pierres de taille ; sur l'un d'eux nous ne pouvons lire que :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
H·S·E

Au-dessous du mamelon et sur le versant nord, vient sourdre, au milieu de blocs antiques, une fontaine aux eaux limpides et abondantes, à laquelle notre guide donne le nom de Bir-el-Aouat.

Au-delà du col, on descend par un chemin rocailleux vers les jardins d'Oum-el-Assaïb ; la route traverse l'oued Sbikra, l'Haouch-ez-Zemouri et remonte, pendant quelques instants, vers la zaouïa de Sidi-Dris. Prenant à gauche, nous suivons bientôt le chemin stratégique et, à la nuit tombante, nous venons demander l'hospitalité à la djemaa de Sfardjela.

Après une nuit passée à la belle étoile, exposé aux rafales d'un sirocco brûlant, nous descendons, à l'aube, dans la petite plaine des Beni-Ouelban, qui s'étend, à nos pieds, vers le nord.

Parvenu près du monument des Senecio, nous tâchons d'achever la lecture de la ligne supérieure de la grande frise. Ébloui par l'éclat de la lumière, nous n'obtenons aucun résultat ; nous comptons, toutefois, tirer parti de l'estampage que nous prenons au milieu des difficultés les plus grandes.

M. Masqueray a bien voulu nous communiquer sa lecture :

LOLLIVS I·FIL·QVIR SENECIO·····
CRESCENTIS FILIORVM SVORVM STATVIS COLVMNIS

La dédicace des Celtianensiens et l'inscription de la frise nous paraissaient avoir fait partie d'un monument élevé en l'honneur des Lollius.

Nous remarquons autour de la grande excavation quelques fragmeuts, que nous nous empressons de relever.

Sur une borne milliaire cylindrique en grès rougeâtre, fortement usée par le temps :

*imp.ca*ESAR
*divi sep*TI*mi*
*severi ne*POS *divi*
m. aurelii ANTONINI MAG
NI F*ilius m. aurelius*
severus alexander
. . . . . .
restituit

Sur un fragment de dalle en calcaire bleuâtre dont les quatre côtés sont brisés ; lettres bien gravées ; hauteur d'environ 0m04 :

. . . . . .
ob HONOR*em*
PROMISER*at*

Sur un petit fragment de dalle auquel appartenait peut-être la pierre ci-dessus :

*an*TONINO
. . . ICOM . . .
. . . RO AVG . . .

Un jeune indigène, employé par M. Masqueray, nous conduit ensuite à la ruine centrale, et nous montre, les uns après les autres, les divers monuments que notre confrère vient de déterrer.

Nous nous arrêtons d'abord devant un grand bloc rectangulaire, où s'étale une dédicace à Julia Domna, qui ne compte pas moins de vingt-six lignes. Le corps de l'inscription est en petites lettres de 0m03 environ de hauteur. Une légère couche de substance blanche en rend la lecture difficile. La violence du

vent et l'éclat de la lumière solaire nous empêchent d'en prendre une copie. Il faut nous borner à relever les premières lignes, dont les caractères sont plus grands, et la dernière, qui renferme le nom du lieu.

IVLIAE AVG MATRI
CASTRORVM CONIVGI etc.

. . . . . .

RES C·C·D

Resp(ublica) c(olonorum) C(eltianensium) d(edicavit).

Le monument de Marc-Aurèle nous retient assez longtemps ; nous ne pouvons retrouver en entier les deux dernières lignes vues par M. Goyt ; mais nous croyons avoir lu d'une manière très nette MAX placé devant TRIB, qui assure le texte de la neuvième ligne :

Aug. Pont. MAX·TRIB

Le centre de la ruine renferme un temple de 22 mètres de long sur 15 de large. Il est probable que de nouveaux déblais augmenteront ses dimensions actuelles ; il nous semble que les murs extérieurs n'ont pas été atteints. En effet, aux pieds des talus, au moins dans la partie méridionale de l'édifice, l'enceinte est formée par une rangée de pierres à moulures, sur laquelle reposent, à une assez petite distance l'une de l'autre, trois bases de colonnes également ornées de moulures.

Contre les trois bases et dans l'intérieur du temple, on remarque trois blocs massifs à filets, qui ont supporté des statues ou des monuments en l'hon-

neur d'un empereur ou d'uue impératrice. Dans ce nombre, nous citerons la grande pierre qui porte une dédicace à Lucius Verus, située à quelques mètres de là. C'est un bloc rectangulaire avec couronnement de 1m30 sur 0m60. Les lettres sont d'environ 0m05.

IMP·CAESARI
DIVI ANTONINI PII
FIL·DIVI·HADRIAN
NEP·DIVI TRAIANI
PARTHICI PRONEP
L·AVRELIO VERO AVG
ARMENIACO IMP
II TRIB POT III COS II
PROCOS D·D· P·P·

Cette inscription doit remonter à l'année 163, si nous pouvons nous en rapporter à deux monnaies de ce prince publiées par Cohen (1) :

L·VERVS ARMENIACVS
R/ TRIB POT III IMP II COS II

L'Arménie, assise à terre, soutient sa tête de la main droite.

Le temple ne renferme qu'un bas-relief de médiocre valeur. C'est un lion sculpté sur la face antérieure et les deux côtés d'un bras de grand siége, pouvant rappeler, par sa forme, la chaise curule.

Nous ne remarquons dans l'enceinte aucun débris se rattachant au culte chrétien.

(1) Cohen, 3, 8, numéros 46 et 47.

Notre jeune arabe nous conduit à l'est du temple, où se trouve un autel dont M. Masqueray a pris un estampage. C'est une modeste pierre à couronnement dont la base repose sur le sol et le sommet contre le tronc d'un olivier.

L'inscription est en caractères de 0m04 1/2 à la première ligne et de 0m04 aux suivantes.

*g*ENIO CELTIANENS*ium*
AVG·SACR·
MANILIVS L·F·
Q·POTENSO V·C
NVMINIS PIVS
ADIVMENTVM
INSERTIT EX I-S VIII
S·P·FECIT IDEMQ·D·

A la première ligne, TI et AN sont liés, ainsi que TI, de la septième.

C'est avec la plus grande difficulté que nous parvenons à obtenir un estampage satisfaisant. Quoiqu'abrité par un cercle d'arabes tenant leur burnous tendu contre la violence du sirocco, nous ne pouvons réussir qu'à la condition de prendre des empreintes partielles.

Nous visitons ensuite la partie de la ruine que les arabes désignent sous le nom français de cimetière.

Les fouilles de la nécropole ont mis à nu un très grand nombre d'épitaphes dont on ne voyait qu'une partie, lors de notre première excursion, en 1881.

L'examen rapide auquel nous nous livrons porte principalement sur les cippes dont les formes, relativement belles, attirent notre attention, nous bornant à relever les épitaphes des membres de la famille des Bombius, qui, avec les Senecio, durent jouer un rôle important dans le pagus Celtianensium.

C·BOMBI	D·M·S
VS SEX·	··BOMBI
FILIVS	VS SEX F·
MESSOR	Q·MESSOR
ICVS V·A	V·A LXXV
C H·S·E	H·S·E

Il faut rapprocher de ce centenaire sa parente, *Bombia, Tuti filia,* déjà connue, qui a vécu cent un ans.

Un Bombius, fils de Marcus, mort à 25 ans, porte le cognomen de Cicero, comme le personnage de la planche I de M. Charrier. Les surnoms se conservant dans les familles, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit le neveu ou le petit-fils. De plus, le père du personnage, comme celui de deux autres Bombius, a le prénom de Sextus. Aussi, croyons-nous qu'on peut les considérer tous les trois comme fils du même Sextus, c'est-à-dire comme frères.

Nous pouvons alor compléter le nom dont il ne reste que deux lettres, au commencement de l'inscription citée :

·····*bombiVS SEXti FIIius, Quirina* (*tribu*) *CICERO,* etc.

Quel monument a pu élever Bombius, fils de Sextus, avec trois mille sesterces, et à quel prince l'a-t-il

dédié ? — A Marc-Aurèle ou à Julia Domna ? Il est probable que cette dédicace eut lieu à l'occasion de sa nomination aux fonctions de magister du lieu et d'édile :

(*ob honore*)M MAGISTERII, AEDILICIAE (*potestatis*)

Celtiana ne devait être qu'un simple pagus, comme Sigus et Uzelis.

Comment se rendait-on de Cirta à Celtiana ? Existait-il une voie romaine allant à Chullu par ce village ? La voie romaine se détachait-elle de celle de Rusicade (Ras-Skikda), en aval d'El-Kantour, comme aujourd'hui la route départementale ? M. Tournier signale un tronçon dans l'Oued Khenga, affluent de droite de l'Oued-Guebli, en aval de la ferme.

Au mois de novembre prochain, quand le sol sera dépourvu de toute trace de végétation, nous espérons continuer, avec le concours de M. Sergent, les fouilles si heureusement entreprises par MM. Sériziat, Charrier et Masqueray.

Il doit exister d'autres monuments appartenant à une époque postérieure à celle d'Alexandre Sévère.

UNE INSCRIPTION ARABE

DE GAFÇA

Par M. Ernest MERCIER

MEMBRE TITULAIRE

Sur le fronton de la kasba de Gafça, dans un petit cartouche rectangulaire, se trouve une inscription arabe dont M. le docteur J. Reboud a rapporté un estampage et une copie qu'il a bien voulu offrir à la Société archéologique. L'estampage est très mal réussi, car la position élevée et verticale de l'inscription rendait l'opération des plus difficiles. Quant à la copie, elle a été prise par M. Duval, maréchal-des-logis au 1er régiment d'artillerie, avec l'aide de *talebs* indigènes. Notre confrère M. le commandant Larue, du 3e zouaves, nous a remis également une autre copie de la même inscription due à une main plus habile et contenant la rectification d'une erreur évidente de la copie Duval, où le mot *Abou*, précédant Hafs, a été oublié. Ne pouvant tirer aucun profit de l'estampage, nous devons nous en rapporter aux copies, dont voici la reproduction :

بسم الله الرحمن الرحيم
وصلى الله على سيدنا محمد وسلم
هذا البناء لابي عبد الله محمد بن ابي
عبد الله محمد ابن ابى حفص عز نصره امير
الامة الاسلامية بتونس عمرها الله

TRADUCTION :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

« Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed et lui accorde le salut !

« Cette construction est l'œuvre d'Abou-Abd-Allah-Mohammed-ben- (fils d') Abou-Abd-Allah. Mohammed-ben- (fils d') Abou-Hafs, — que Dieu rende glorieux son règne ! — commandeur de la nation musulmane à Tunis, — que Dieu rende prospère cette ville ! »

Telle est cette inscription qui ne manque pas d'intérêt, puisqu'elle donne le nom d'un souverain hafside. Cette dynastie, issue de celle des Berbères-Almohâdes du Maroc, a régné à Tunis de 1228 à 1574, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Tunis par Sinan-Pacha et l'établissement définitif de l'autorité turque en Tunisie.

Cette inscription présente deux particularités. La première est le titre امير الامة الاسلامية

(commandeur de la nation musulmane), au lieu de امير المومنين *(commandeur des croyants)*, qui est le titre adopté par les kalifes. Or, l'on sait que, vers le milieu du XIIIe siècle, après la conquête de Bagdad par les Tatars et l'anéantissement de la dynastie des kalifes Ayoubites, les cherifs de la Mekke reconnurent El-Mostancer, souverain hafside de Tunis, comme prince des croyants. (1). Ce titre fut conservé par ses successeurs.

La seconde particularité est l'absence de date. En rapprochant cette anomalie de la précédente, nous avons été amené à penser que la fin de l'inscription devait renfermer un chronogramme. Mais, malgré nos recherches, nous n'avons pu obtenir, à cet égard, aucun résultat satisfaisant.

Il nous reste à donner quelques détails sur le hafside Abou-Abd-Allah-Mohammed. Nous les trouvons dans l'ouvrage d'El-Kaïrouani (*Histoire de l'Ifrikiya*, pages 260, 261 de la traduction Pellissier et de Rémusat).

Cet auteur lui donne les noms suivants : El-Moula-Abou-Abd-Allah, fils d'El-Moula-Abou-Abd-Allah-Mohammed, fils de l'*Emir-el-Moumenin* Abd-(Abou?) el-Farez-Abd-el-Aziz.

Il fut salué kalife « le jour de la mort de son grand-père » et fit son entrée à Tunis le 10 moharrem 838 (16 août 1434).

(1) Ibn Khaldoun. Trad. de Slane. T. II, pages 334 et suiv. Nous avons fait ressortir, dans la *Revue africaine* (n° 94), que ce fait avait peut-être contribué à décider Saint-Louis à choisir Tunis comme but de sa dernière croisade.

Il était, dit son biographe, vaillant, doux, affable et généreux. Il s'appliqua, tout d'abord, à venir en aide aux savants pour lesquels il commença la construction d'un bâtiment dans la rue Falka ; il fit bâtir, en outre, la zaouïa de Sidi-Ahmed-ben-Arous et la fontaine de la porte d'Abou-Saadoun.

Mais les Arabes de l'intérieur de la Tunisie, constamment en état de révolte, laissaient alors peu de répit aux kalifes hafsides. Ils se livrèrent même à de tels excès, que les docteurs les proclamèrent hors la loi, autorisèrent chacun à leur courir sus et assimilèrent les campagnes faites contre eux à la guerre sainte. (2).

« Obligé de marcher contre les Arabes, — dit El-Kaïrouani, il s'avança jusqu'à Kafsâ, les faisant fuir dans toutes les directions. Là, il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il rentra à Tunis, où il fut continuellement malade jusqu'à sa mort, arrivée dans la nuit du vendredi 22 safar 839 » (16 septembre 1435).

Il avait régné un an, deux mois et onze jours. C'est évidemment pendant son séjour à Gafça que ce prince, qui paraît avoir eu, à un haut degré, le goût de la bâtisse, a fait construire la kasba où l'inscription que nous analysons a été copiée.

ERNEST MERCIER,
Membre titulaire.

(2) Nous avons exposé ce fait curieux dans notre article : « *Les Arabes d'Afrique jugés par les auteurs musulmans* (*Revue Africaine*, n° 97).

INSCRIPTIONS LATINES

INÉDITES

DE SÉTIF ET DE QUELQUES AUTRES LOCALITÉS

PAR

J. POINSSOT

SETIF

N° 1

SVB ♁ CVRA ♁ VICTORIS
BENEFICIARI FERIANVS
EGREGIVS ET SEXSAGE
NARIVS V· AN XXX

Dans un bâtiment du Génie ; hauteur 0m30, longueur 0m40 :

Sub curâ Victoris beneficiari(i). Ferianus, egregius(vir) et Sexagenarius, vixit annis triginta.

Il est difficile de préciser la date de cette inscription, qu'il faut peut-être rapporter à la fin du IIIe siècle ou au commencement du quatrième.

Les personnages qui y figurent n'y sont, en effet, désignés que par leur seul *cognomen*, et cet usage,

adopté surtout par les chrétiens, ne se répandit que fort tard dans le monde romain.

Nous voyons que c'est par les soins du *beneficiarius Victor* que ce monument a été élevé à la mémoire du chevalier Ferianus, à la personne duquel il devait être attaché.

Les Beneficiarii faisaient partie de cette classe nombreuse de militaires que leurs emplois et leurs priviléges mettaient au-dessus des simples soldats (gregarii milites), qui leur devaient respect et obéissance, sans toutefois les égaler aux officiers.

On les désignait par l'appellation collective de *principales*. Les uns avaient des fonctions indépendantes, comme les *signiferi* (porte-enseignes), les *cornicines* (trompettes), etc. D'autres, comme les *stratores* (écuyers), les *secutores* (plantons), ou, comme les beneficiarii, étaient plus spécialement attachés à la personne d'un officier supérieur. Ils quittaient leurs enseignes et cessaient d'appartenir à leur corps. Ils étaient exemptés du service de la légion et des corvées du camp (1).

On leur avait donné ce nom, nous dit Vegèce, parce qu'ils étaient promus par une faveur (beneficio) du tribun, mais les *tribuni laticlavii* ou sexmestres pouvaient seuls avoir des beneficiarii ; peut-être parce que leur rôle étant plutôt administratif que militaire, ils avaient besoin d'un personnel subalterne pour les seconder.

Beaucoup d'autres officiers supérieurs ayant des

(1) Pline. Lettres à Trajan. L. X, 32 et 33. Festus.

fonctions administratives en avaient également. En voici la liste :

1° Les legati Augusti provinciarum (consulares sive praetorii) ;
2° Les legati legionum ;
3° Les praefecti castrorum, sive legionis ;
4° Les tribuni legionum laticlavii ou sexmestres ;
5° Les tribuni et les praefecti des cohortes auxiliaires ;
6° Les procuratores Augusti, même ceux qui n'étaient point praesides provinciarum.

Le rang hiérarchique des beneficiarii paraît avoir eu quelque relation avec celui de la personne qui les avait promus, car nous voyons les beneficiarii du légat de la légion, du Préfet du Prétoire ou des vigiles passer centurions, tandis que les beneficiarii des tribuns ne reçoivent que le grade d'*evocatus Augusti* ou autres grades inférieurs.

Ceux qui devaient leur promotion à des personnages consulaires, les *Beneficiarii consulares,* étaient choisis, soit parmi les soldats de la légion, soit parmi les *cornicularii evocati* ou autres *principales.* Ils passaient *optiones* ou lieutenants à l'avancement. Nous les trouvons presque toujours dans les postes avancés, dont ils commandaient la garnison composée d'auxiliaires.

Là, nous les voyons s'associer, fonder une réunion, un cercle (*schola*), avoir leur caisse, *arca* (c. I., t. VIII, 2,551), alimentée sans doute, comme celles des *optiones* et des *cornicularii*, par un droit d'entrée et

servant à faire face aux frais des voyages, des funérailles, etc., des membres de l'association.

Une fois leur temps de garnison fini, ils quittaient leur poste, rendant grâce aux dieux d'en avoir fini avec les ennuis de l'isolement, comme le firent les beneficiarii de Vazanis, dans l'Aurès. Qu'on me permette de citer l'inscription que l'un d'eux fit graver en quittant ce triste séjour :

. . . . . .
GENIO QUE San
CTO SCOLAE Bf
PACONIVS·CAS
TVS· BF CONS·
LEG III AVG. CVM
SVIS EXACTA STA
V· S·

... Genioque sancto sc(h)olae B(eneficiariorum).
Paconius Castus, b(ene)f(iciarius) consularis legionis tertiae Augustae, cum suis, exacta statione, votum solvit.

Le second personnage de notre inscription appartient à l'ordre équestre, puisqu'il est qualifié d'*egregius*. Il était *procurator sexagenarius*, c'est-à-dire ayant 60,000 sesterces ou environ 12,000 francs de traitement. Nous remarquerons que ce cognomen et cette dignité apparaissent ici, pour la première fois, sur un monument de la Mauritanie sétifienne ; que ce texte tranche une question qui a été fort discutée, à savoir si les sexagenarii recevaient le titre d'egregii ; qu'enfin, ce titre est ici employé sans son complément *vir*.

Nous savons que les *procuratores* étaient chargés de l'administration du fisc ou bien de celle de la fortune privée de l'empereur, quelquefois aussi du commandement d'une province impériale considérée comme peu importante. On rangeait leurs fonctions parmi les services militaires et ils n'obtenaient ce grade qu'après avoir rempli ces *militia* équestres, début obligatoire des carrières équestres, comme le *vigintivirat* était celui des carrières sénatoriales, ou bien après avoir rempli l'office d'avocat du fisc ou quelque autre semblable.

Ainsi donc, on ne pouvait guère obtenir la *sexagenaria procuratio*, qui était la 4e classe des procurateurs (2), avant l'âge de 26 ans, et notre Ferianus, mort à 30 ans, n'a pas pu jouir longtemps de son emploi.

Une seule inscription d'Afrique mentionne un procurator sexagenarius. Elle a été découverte dans la Mauritanie césarienne, à Portus Magnus, ou Arzew, et publiée dans le C. I. T. VIII, n° 9,760 :

(2) Les procurateurs formaient quatre classes, distinguées entre elles par le traitement :

1° Trecenarii, ayant 300,000 sesteroes ;
2° Ducenarii, en ayant 200,000 ;
3° Centenarii, qui touchaient 100,000 sesteroes ;
4° Sexagenarii, qui ne recevaient que 60,000 sesteroes de traitement.

SEX CORNELIO
SEX · FIL QVIR HO
NORATO PORT..
MIL EQVESTRIB
EXORNATO·PROC
SEXAGENARIO
PROV· MESOPOTA
MIAE E·M·EX·TES
AMENTO EIVSDEM
M·CAECIL CAECI
LIANVS HERES

Sex(to) Cornelio, Sex(ti) fil(io), Quir(ina), Honorato Port(u Magnensi) mil(itiis) equestrib(us) exornato, proc(uratori) sexagenario prov(inciae) Mesopotamiae, e(gregiae) m(emoriae) v(iro), ex testamento ejusdem.

M(arcus Caecil(ius) Caecilianus, heres.

Sextus Cornelius Honoratus mourut sous le règne de Septime Sévère (c. I. T. VIII, 9,753).

Citons encore un rescrit de l'empereur Constantin, daté de l'an 315 et adressé à Ælianus, proconsul d'Afrique (Cod. just. 10, 19, 1), à propos de la perception du tribut, parce qu'il nous montre en quoi consistaient les fonctions de procurator. Il ordonne que les *Ducenarii*, les *Centenarii* et les *Sexagenarii* ne puissent convoquer les contribuables avant que le *Tabularius* de la cité n'ait remis à chacun (*nominatim*) l'extrait du rôle des impositions qu'ils doivent payer. Nous rappellerons aussi que les procuratores avaient des attributions judiciaires analogues à celles de nos Conseils de Préfecture. Ils étaient

chargés de juger les contestations qui s'élevaient entre les contribuables et le fisc. C'était l'*advocatus fisci* qui soutenait, devant cette juridiction, les intérêts du fisc.

N° 2

SEC ♢ LEG VII
GEM ♢ FEL

Dans une cour des bâtiments du Génie : partie inférieure d'un monument votif ; la partie supérieure est brisée :

... sec(utor) Leg(ionis) Septimae Gem(inae) fel(icis.)

Cette inscription mutilée nous offre encore un soldat faisant partie des *principales*, dont il occupait, il est vrai, le rang le plus infime.

C'est un secutor. Son rôle consistait à suivre le tribun, pour être toujours prêt à exécuter ses ordres. Il faisait un service analogue à celui de nos plantons auprès de nos officiers supérieurs.

Les secutores paraissent avoir appartenu pour la plupart aux milices de la ville de Rome, et surtout aux *cohortes vigilum*. Il est tellement rare d'en trouver dans la légion, que M. Caver (*Eph. Epig.*, T. IV), qui a compulsé toutes les inscriptions relatives à ces militaires, émet un doute sur l'authenticité ou l'interprétation de celles qui mentionnent des *secutores* légionnaires.

Notre titre fera, j'espère, cesser toute hésitation sur ce sujet ; il confirme pleinement la lecture de M. L. Renier, du monument élevé à Lambèze par les

Duplarii (1) de la IIĪ légion Augusta (c. I. T. VIII, n° 2,565), où l'on rencontre, à la 58e ligne de la colonne de droite, un secutor *duplarius*.

La VII légion Gemina Felix fut créée par Galba, en Espagne, au moment où la 1re Macriana liberatrix venait d'être supprimée (2).

Elle fut peut-être nommée Gemina parce qu'elle reçut une partie des effectifs de cette légion. Cependant, M. Grotefend pense que la VIIe légion, qui fut d'abord appelée *Galbiana*, ne prit le nom de *Gemina* qu'après avoir reçu dans ses cadres l'effectif d'une légion du Rhin licenciée, de la 1re *Germanica*.

On rencontre à Lambèze un assez grand nombre d'inscriptions relatives à cette légion. Peut-être fut-elle appelée d'Espagne en Afrique par Septime Sévère, lorsqu'il renforça les garnisons d'Afrique pour mettre le pays à l'abri des tentatives de Pescennius Niger ; mais c'est là une hypothèse qui aurait besoin d'être confirmée par quelques textes plus explicites que ceux que nous possédons.

Voici maintenant quelques inscriptions que j'ai recueillies à Sétif et qui n'ont point encore, je crois, été publiées.

N° 3.

D M
HELVIA L· FILIA
MARCIA V· A
XXI H· S· E·
GARGILIA HONORATA FILIAE

(1) Duplarii : soldats qui recevaient double ration et double solde
(2) Voyez Ch. Robert, *Légions Romaines*, pages 14 et 19.

A l'extrémité d'une pierre tombale (*arca*) de 1m90 sur 0m95 et sur 0m60 :

M(anibus) s(acrum). Helvia, L(ucii) filia, Marcia, v(ixit) a(nnis) viginti uno. H(ic) s(ita) e(st). Gargilia Honorata filiae.

N° 4.

POMPEIA
STERCEIA
V A XXXVIII
IVSIT F H S ♁ F ♁ D

Arca trouvée dans le champ de manœuvres de Sétif, près de la butte de tir, en 1879. — 1m70 sur 0m80 et sur 0m60. Les A ont la forme du λ grec et ne sont point barrés :

D(iis) m(anibus) s(acrum). Pompeia Sterceia v(ixit) a(nnis) triginta octo, jus(s)it f(ieri), H(ic) s(ita). f(ecit) D(onatus ?)

N° 5

P AELIVS SITIFE
MARITAE POSVIT

Fragment de pierre tombale trouvé dans le champ de manœuvres :

P(ublius) Aelius Sitife(nsis) maritae posuit.

Publius Aelius de Sétif était fils de Aelius Proculus, médecin, dont l'inscription funéraire se trouve dans le T. VIII du *Corpus inscriptionum,* sous le n° 8,498.

N° 6

MEMORIAE [illegible]
MIETPR [illegible]
[illegible] VRELI DA
DI [illegible] PROV·M
VISE A PROVI
IIS IMPIE VII ET
E QO[illegible]X OREI
TISOBSEQVI CNC
[illegible]TIR[illegible]N[illegible]DIT D[illegible]

Fragment d'une inscription sur une dalle de calcaire schisteux retiré du dallage de la manutention. Hauteur 0m70, largeur 0m29. Conservé à la Chefferie du Génie, très fruste et presque illisible :

N° 7

D·M·S· D·M·S
FLAVIA C·LOLLIVS
FORTVNA ROGATVS
TA·V·A V·A· LXXX
LOLLII GALLONIVS
ET IANVARIVS FILII
PATRI ET MATRI FECE
RVNT H·S E

Pierre tombale (*arca*) trouvée au champ de manœuvres et transportée, par les soins du capitaine du Génie Rémy, dans les bâtiments du Génie. L'extrémité est divisée. Quatre cartouches, surmontés chacun d'un croissant, dont deux portent des inscriptions :

D(iis) m(anibus) s(acrum).
Flavia Fortunata, v(ixit) a(nnis)...
D(iis) m(anibus) s(acrum).
Caius Lollius Rogatus v(ixit) a(nnis) octoginta
Lollii Gallonius et Januarius, filii, patri et matri fecerunt.
H(ic) s(itus) e(st). (C. Lollius).

N° 8	N° 9
D M S	D M S
AVREL ▓ VICTO	C·IVL·VALENS
RIA Y V Y AN	IVN·V·A XX H·S·E
XVII	C·IVL VALENS FIL·FEC

N° 8. — A l'extrémité d'une pierre tombale (*arca*) dans un cartouche à queue d'aronde. (Ce n'est point l'inscription n° 8,537 du *Corpus insc. lat.*, t. VIII.)

D(is) M(anibus) s(acrum). Aurelia Victoria v(ixit) an(nis) decem et septem.

N° 9. — Dans le mur du quartier de l'Artillerie :

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Julius Valens (Jun(ior) v(ixit) a(nnis) viginti. C(aius) Jul(ius) Valens fi(lio) fe(cit).

N° 10	N° 11
QVIR	IANXV
VMIVL	ENSES
LA·A·P·CLV	MACR
II	NATVS F
	LIO KAR
	FECI

N° 10. — Fragment d'inscription déposé dans les bâtiments du Génie :

Ligne 3 : ...*Anno provinciae centesimo quinquagesimo septimo.*

N° 11. — Fragment d'inscription déposé dans le jardin du Chef du Génie :

N° 12

D M
P GEMINI
P·F·ARNEN
DATVLVS V
H·S·E·GEMV
NVS·FI O
DIOSO F

N° 13

IACHICE TVICTO
RIA TRAS MARINA QVAE
VIXIT ANNOS PL MNXXXIII

N° 12. — Dans les murs des bâtiments du Génie : *D(iis) m(anibus). P(ublius) Gemini(us), P(ublii) F(ilius) Arnen(sis), Datulus, v(ixit annis). H(ic) s(itus) e(st). Gemu ..nus fi(li)o (stu)dioso f(ecit).*

N° 13. — Encastrée dans le mur d'une des écuries du quartier mixte. Comparez avec l'inscription n° 8,639 du *Corpus inscrip. lat.* t. VIII, qui est l'épitaphe de Constantius Transmarinus.

Il faut lire : *Jacet. Hic est Victoria Transmarina quae vixi) annos pl(us) m(i)n(us) triginta tres.*

N° 14

D M S
M· VLPIVS
TAVRIS
CVS VIX
AN LXXX
H·S·E

N° 15

SENIS ET VICTORIS FILI
EIVS

N° 14. — Dans un mur du quartier de cavalerie : *D(is) M(anibus)s(acrum). M(arcus) Ulpius Tauriscus vix(it) an(nis) octoginta. H(ic) s(itus) e(st).*

N° 15.—Mur du quartier militaire, en face de la chefferie du Génie. Au-dessus on voit les jambes de deux chevaux, un des pieds de devant est appuyé sur une sphère.

N° 16	N° 17	N° 18
ILIE FELIX CVM OMN	EXO IANV	SIMI

N° 16. — Au centre d'une très belle mosaïque composée de rosaces et d'autres dessins géométriques, dans un encadrement; trouvée en 1880 dans l'enceinte militaire.

N° 17. — Lampe trouvée au champ de manœuvres et communiquée par M. le capitaine du Génie, Rémy. *Ex o(fficina) Janu(arii).*

N° 18. — Dans les murs de l'ancienne citadelle byzantine. Hauteur des lettres $0^{m}30$.

N° 19	N° 20	N° 21
LI VRBAN	ABVM DVO	C C SEIO

N° 19. — Hauteur des lettres $0^{m}18$.

N° 20. — Hauteur des lettres $0^{m}18$.

N° 21. — Lettres de la première ligne environ $0^{m}35$ de la deuxième environ $0^{m}15$.

N° 22

AI
[redacted]AB

N° 23

VRRENTIVS FIL
CARISSIMO CVMS

N° 22. — Mur de l'Hôpital militaire, dans le soubassement, lettre de 0m18.

N° 23. — Dans le minaret de la mosquée.

GUERGOUR *(ad Sava municipium)*

N° 24

D M
TITVS TATINV
S MARIANVS PR
EFECTVS G N VIXIT
ANNIS LXXI SATIRVS SE
VERVS[redacted]
[redacted]ENS SVO
[redacted]BMEIVS[redacted]RVNT SASCIA
DEDICATVM

N° 25

CALLIDIVS
LVCISCVS
VIXIT A LXXX
H·S·EST

N° 24. — Provenant des ruines du Guergour, actuellement encastrée dans le mur de l'écurie du bordj d'Aïn-Medda, n° 8414 du *Corpus*.

D(is) M(anibus). Titus Tatinus Marianus, pr(a)efectus G(entis) N(umidarum), vixit annis septuaginta uno, Satirus Severus..... suo (o)b merita ejus (fece)runt s(ub) ascia dedicatum.

N° 25. — Au même endroit et même provenance :

Callidius Luciscus vixit a(nnis) octoginta. H(ic) s(itus) e(st).

N° 26	N° 27	N° 28
D M S	DMS	D M S
IVLIA	SINTIVS	[illegible]A
MATO	VINDICIS	S MATV
NA VIX	IVS	
H·S·E	VIX[illegible]NNIS	
	LXX	
	H·S·E	

N° 26. — Stèle engagée dans un gourbi.

D(is) m(anibus) s(acrum). Julia Matona (vix)it..... H(ic) s(ita) e(st).

N° 27. — Contre la porte d'un autre gourbi :

D(is) m(anibus) s(acrum). Sintius, Vindicis(fil)ius), vix(it) (a)nnis septuaginta. H(ic) s(itus) e(st).

N° 28. — Sur un fragment de stèle près du même gourbi.

N° 29	N° 30
D M S	D M
L CORNE	C MODIVS
LIVS HO	L FIL AR
NORATVS	NENSIS
V♁A LXX	FVNDANVS
♁ ♁	VA XXXXVII
	H S E

N° 29. — Cype. Hauteur : 0m90; largeur : 0m60 :

D(is) M(anibus) s(acrum). L(ucius) Cornelius Honoratus vixit annis septuaginta.

N° 30. — Cype. Hauteur : 0m70; largeur : 0m40 :

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Modius, L(uci) f(ilius). Arnensis, Fundanus. V(ixit) a(nnis) quadraginta septem, H(ic) s(itus) e(st).

IGHIL-TAGBLAST *(Ausum?)*

N° 31

VS·BAE
NNIS

Dans la muraille de la ferme Bourgeois-du-Marais.

BOUGIE *(Saldae)*

N° 32

MAESOLAEV·HERE
NIA·M·F·TERTVLLA
SACERDOS·CERE
RIS VIXIT·A·
SACERDOTIVM GES
SIT·A·

N° 33

CRESCEN[illegible]
VIX ANN

N° 32. — Au bureau du Génie, sur un bloc de marbre de 0m30 sur 0m20. Lettres de 0m03 de hauteur :

Maesoleu Here(n)nia, M(arci) f(ilia), Tertulla.
Sacerdos Cereris, vixit a(nnis).....
Sacerdotium gessit a(nnis).....

N° 33. — Fragment de stèle.

N° 34
D M S
AVRELIA
MAXSIMA
G·F VIXSIT
ANNIS
IIII H·S·E

N° 35
D M
SETERTV
IA V AN IIII

N° 34. — Bureau du Génie :

D(is) m(anibus), s(acrum). Aurelia Maxsima, C(aii) f(ilia). Vixsit annis quatuor. H(ic) s(ita) e(st).

N° 35. — Fragment de stèle :

D(is) m(anibus). Setertuia. V(ixit) a(nnis) quatuor.

N° 36
HAVIA LAV
RENTINA
VIXIT A LXXX

N° 37
P·FABERIVS
P·F·FABIA·SEC
VNDVS VIX
AN VII H·S·E

N° 36. — Dans les bâtiments du Génie :

Havia Laurentina. Vixit a(nnis) octoginta.

N° 37. — Fragment; même endroit :

P(ublius) Faberius, P(ublii) f(ilius), Fabia (tribu), Secundus. Vix(it) an(nis) septem. H(ic) s(itus) e(st).

N° 38
D M
BLESIVS
SATIARA
V A LXXV

N° 39
D M S
SAECILIA
SECVNDA
V A XLV

N° 38. — Même endroit :

D(is) M(anibus). Blesius Satiara. V(ixit) a(nnis) septuaginta quinque.

N° 39. — Inscription conservée dans les bâtiments du Génie :

D(is) M(anibus)s(acrum). Saecilia Secunda. V(ixit) a(nnis) quadraginta quinque.

N° 40

D M S
IVLIA Q
F♡MATRO
NA V ANN
H·S·E

N° 41

D M
CLADIAN
VS DEAN
ARATOR VIX
ANN XXXXVII

N° 40. —

D(is) m(anibus) s(acrum). Julia, Q(uinti) f(ilia), Matrona. V(ixit) annis. H(ic) s(ita) e(st).

N° 41. —

D(is) m(anibus). C. Ladianus (?), D(ecimi) f(ilius), A(uli) n(epos), ?? Arator. Vix(it) ann(is) quadraginta septem.

N° 42

[redacted]A PRIS
CAVIXIT
ANNIS
LXXV
H S S

N° 43

D M
TO[redacted]CI
CELIA
LAELIA VIX
ANNIS LXX
XV H S E

N° 42. —

.....a Prisca. Vixit annis septuaginta quinque. H(ic) s(iti) s(unt).

N^r 43. — Fragment.

EXCURSIONS

DE M. HENRI MARTIN,

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AUX

STATIONS MÉGALITHIQUES

DES ENVIRONS DE CONSTANTINE

(26 ET 27 MARS 1881)

Par M. JULLIEN, Capitaine au 1er Régiment de Zouaves

BOU-NOUARA

L'excursion du 26 mars a eu lieu à *Bou-Nouara*, station de la ligne du chemin de fer Bône-Guelma, à 32 kilomètres environ de Constantine.

Les monuments mégalithiques se trouvent sur les pentes S.-O. du Djebel-Mazala, à 2 kilomètres au Nord du village de Bou-Nouara.

Les pentes rocheuses sur lesquelles est établie la nécropole sont formées par des couches de calcaire

Fig. 1

Necropole de Bou . Nouara

Fig. 2 $\frac{1}{200}$

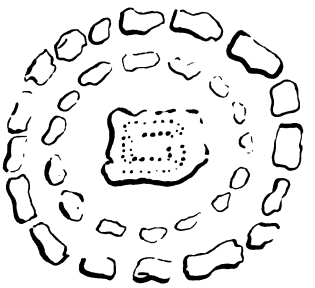

Fig. 3

Fig. 4 $\frac{1}{100}$

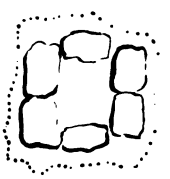

Fig. 5

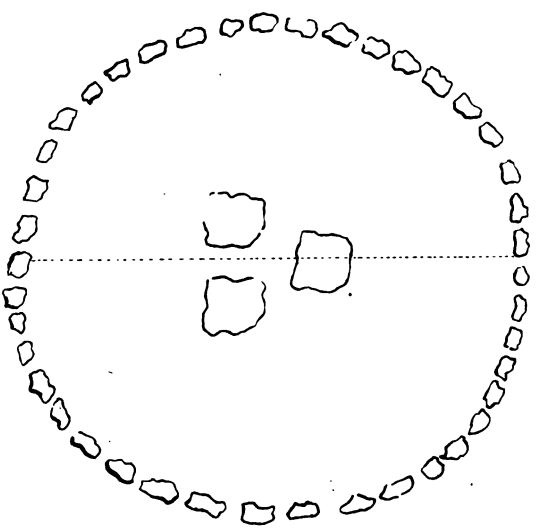

Fig. 6 $\frac{1}{500}$

compacte de la craie supérieure (couches à inocérames), inclinées à un angle de 28° à 30° du N.-E. au S.-E. La roche calcaire, très dure, stratifiée en bancs de 0^m20 à 0^m40 d'épaisseur, a fourni les matériaux nécessaires à la construction des monuments.

La station a été signalée par M. le général Faidherbe dans le *Bulletin de la Société d'Hippone* dans l'année 1868, sous le nom de nécropole du Djebel-Mazala.

Les monuments occupent généralement les lignes de crête des différents mouvements de terrain. (Fig. 1).

Le type général des monuments de cette station se compose d'un dolmen formé de quatre blocs verticaux, laissant dans leur intervalle une chambre rectangulaire. La largeur des dalles recouvrant le dolmen varie de 1^m20 à 2 mètres dans les plus grandes dimensions. Le dolmen est entouré de cercles de pierres : un, quelquefois deux ou trois et peut-être quatre.

Le cercle extérieur, formé généralement de blocs de 0^m60 sur 0^m70 de surface, a un diamètre moyen de 6 à 9 mètres. (Fig. 2).

Les monuments sont très nombreux.

Comme particularité, il est à signaler :

1° Des enceintes en assises. Pour donner aux plates-formes des monuments établis sur des pentes rapides une surface à peu près horizontale, les cercles ont été construits en murailles formées de blocs disposés en assises. (Fig. 3).

2° Quelques dolmens offrent six pierres de soutien au lieu de quatre. (Fig. 4).

3° Le soutien d'une des faces d'un dolmen est formé de deux dalles verticales accolées. (Fig. 5).

4° Une grande enceinte de 22 mètres de diamètre renferme trois dolmens ruinés formant un triangle dont un des sommets est dirigé vers l'Est. Les dolmens sont séparés par des intervalles d'environ 1 mètre.

Les blocs constituant l'enceinte ont environ 0m60 sur 0m80. (Fig. 6).

DJEBEL MÉRAH

ET

RAS-EL-AIN-BOU-MERZOUG

La matinée du 27 mars a été employée à visiter les nombreux monuments mégalithiques du Djebel-Mérah, situés à hauteur du 32e kilomètre de la route de Constantine à Batna, sur la rive gauche de la vallée du Bou-Merzoug.

Les monuments occupent les crêtes de trois mamelons rocheux formant le massif du Djebel-Ksaïbi, rameau du Djebel-Mérah.

Les matériaux sont fournis par des blocs provenant du sol, formé par les dernières couches des calcaires de la craie supérieure.

Fig. 7

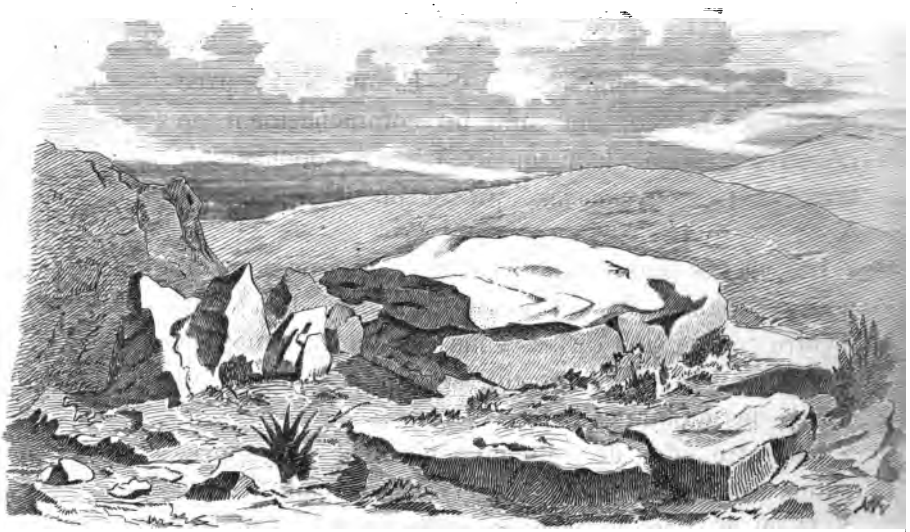

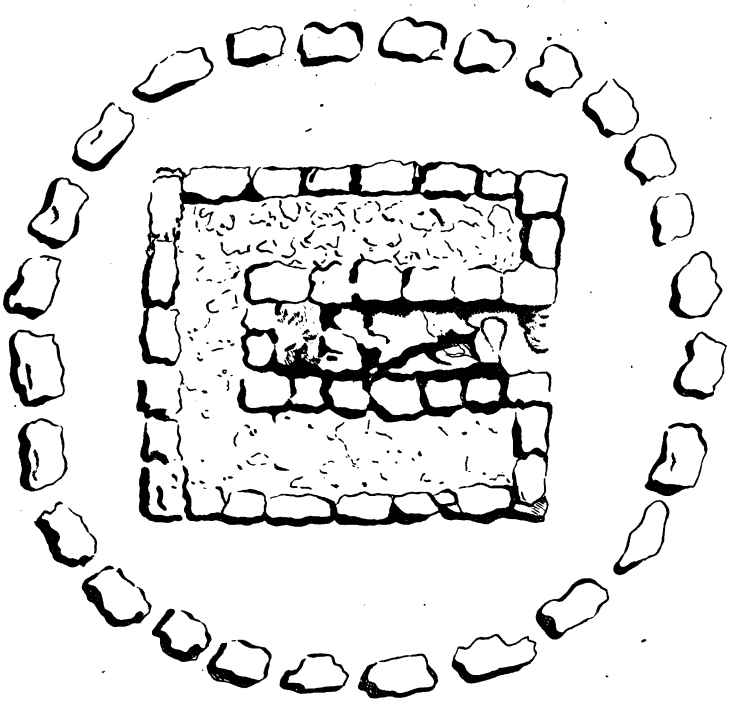

Fig. 8 $\frac{1}{100}$

. Brahan

Ces couches, inclinées du S.-E. au N.-E., avec une pente de 35°, ont subi un commencement de désagrégation par leur contact avec les couches métamorphiques gypseuses qui occupent le versant Nord.

Les roches plus ou moins désagrégées ne donnent que des blocs de médiocre grandeur. Beaucoup d'entre eux se sont brisés sous l'action du temps, et des dalles de recouvrement se sont effondrées au milieu des monuments.

Un autre effet de ce commencement de désagrégation est l'existence de cavernes occupant le flanc S.-O.-N.-E. Ces cavernes semblent avoir été agrandies et aménagées par l'homme.

Elles peuvent renfermer des vestiges de l'époque préhistorique. Des fouilles peuvent seules leur faire attribuer une époque exacte.

Les monuments sont généralement composés d'un dolmen formé par quatre pierres de soutien et une dalle de recouvrement, et entourés par une enceinte circulaire de 5 à 6 mètres de diamètre. (Fig. 7).

Les monuments offrant des particularités sont :

1° Une allée de 1 mètre de large sur 3m 80 de longueur, dont les murailles sont formées par des blocs en assises. A l'extérieur, une enceinte carrée en gros blocs, remplie de moellons, forme, avec les revêtements de l'allée, un gros mur de 2 mètres d'épaisseur. Ce mur peut contenir des chambres sépulcrales. Les dalles de recouvrement de l'allée, au nombre probable de trois, sont effondrées. Un cercle de 10 mètres de diamètre, composé de gros blocs, entoure le monument. (Fig. 8).

2° Un monument analogue entouré d'un cercle de 12 mètres. Le mauvais état de conservation ne permet pas d'affirmer la forme exacte, Il y a possibilité de l'existence de trois petits dolmens alignés, mais plutôt probabilité d'une allée comme ci-dessus.

3° Un dolmen (fig. 9), formé par huit blocs de soutien et deux blocs de couverture. La Chambre sépulcrale a 2 mètres de longueur sur 1m 22 de largeur. L'enceinte circulaire qui entoure le monument a 6 mètres de diamètre.

4° Un Kern (fig. 10), comprenant une chambre formée par un mur à assises horizontales, construit en forme elliptique. Sa profondeur actuelle est de 0m 80 au-dessus du sol. La chambre était couverte par trois dalles. Un grand cercle de 7 mètres de diamètre entoure le monument, qui est recouvert par un amas de moellons irréguliers d'un volume de 25 décimètres cubes, en moyenne, et de petites pierres. Aux deux extrémités de la chambre on remarque, sur la surface du Kern, deux petits cercles de un mètre de diamètre. L'orientation est N.-E. S.-O.

5° Dans un cercle de 5 mètres, deux dolmens accolés (fig. 11), avec un bloc mitoyen. Une grande dalle couvre le dolmen de gauche et une partie de celui de droite ; une dalle plus petite achève la fermeture. Un dolmen de petite taille se trouvait probablement en arrière des deux autres ; on n'en distingue plus que les vestiges. Les pierres du cercle sont très grosses.

Fig. 9. $\frac{1}{200}$

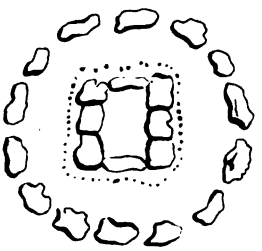

Fig. 11. $\frac{1}{200}$

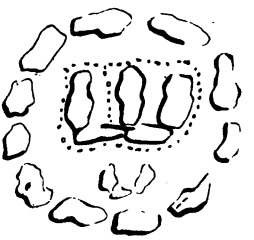

Fig. 10. $\frac{1}{100}$

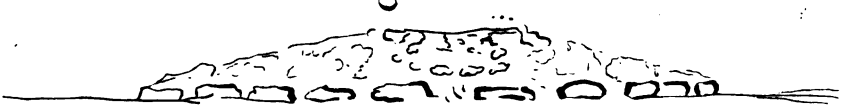

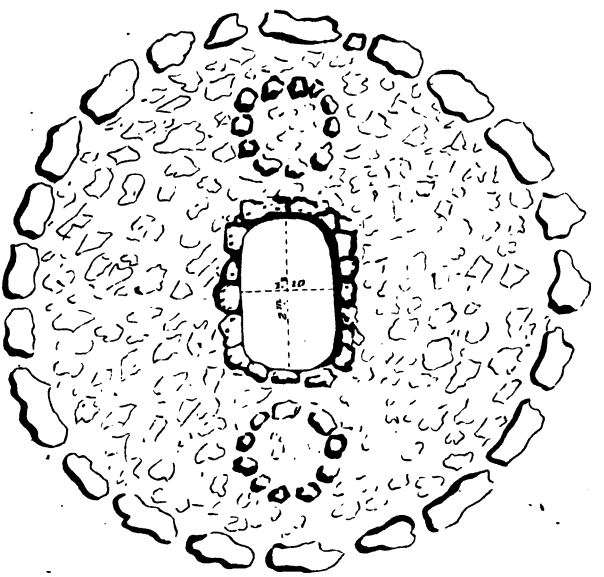

Lith. Ad. Braham

couches du crétacé supérieur, fortement inclinées du S.-E. au N.-O., sont formées d'un calcaire gris très compacte donnant des dalles de très grandes dimensions. Aussi les monuments, grâce aux matériaux, prennent-ils une proportion beaucoup plus considérable que dans les autres nécropoles préhistoriques de l'Algérie, province de Constantine. Les enceintes sont circulaires ou carrées. Il existe quelquefois plusieurs enceintes concentriques. Le nombre de blocs soutenant la dalle de recouvrement n'est pas fixé.

Il existe un dolmen dont la dalle est supportée par cinq blocs laissant entre eux des intervalles égaux.

Comme dolmens de grandes dimensions, on peut citer :

1° Un dolmen dont la table mesure 4^m 20 sur 2^m 50. La chambre ovoïde est formée par des blocs dont les joints sont fermés par de menues pierres.

2° Un dolmen dont la table mesure 3^m 80 sur 3 mètres, avec 0^m 40 d'épaisseur. La chambre sépulcrale est sensiblement circulaire et a 2^m 80 de diamètre intérieur. Les blocs qui soutiennent la dalle sont disposés en assises et forment une sorte de petite tour circulaire. De gros blocs forment une enceinte circulaire.

3° Un dolmen recouvert par une dalle carrée de 3 mètres de côté et de 0^m 50 d'épaisseur analogue au précédent.

On peut également signaler dans cette nécropole :

1° Une enceinte carrée de 5^m 50 en très gros blocs. Trois de ces blocs sont aigus ; l'un occupe un angle. Le dolmen central est petit.

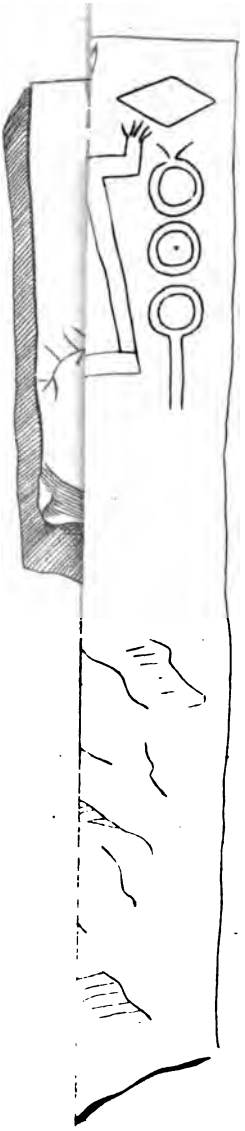

Lith.

2° Un grand dolmen entouré par trois autres plus petits au milieu d'une enceinte circulaire de 10 mètres.

3° A l'intérieur d'une enceinte carrée de 10 mètres de côté, existe un amas de très grosses pierres ; un dolmen occupe le centre.

Le nombre considérable des monuments existant dans ces trois stations n'a pas permis de les visiter tous. Il est à supposer qu'une étude plus approfondie ferait connaître un plus grand nombre de monuments remarquables.

FOUILLES

FAITES

A AIN-EL-BORDJ (Ticisi)

PAR

M. JULES CHABASSIÈRE

Chargé, par la *Société archéologique,* de visiter attentivement et de fouiller, sur quelques points, les ruines d'Aïn-el-Bordj, je lui rends compte des résultats de la mission qu'elle m'avait confiée :

A 16 kilomètres à l'est de Sigus, entre le djebel Hamra, des Ameur, au nord, et le foum El-Hallik, au sud, tout au fond du Behira-Touïla, chez les Dreïd, s'élèvent, sur un versant incliné N.-E., S.-E., des ruines importantes, surtout au point de vue de la fortification ; elles ont été reconnues et approximativement dessinées, en 1860, par M. le capitaine du génie Moll, qui a cru y trouver les vestiges de *Turris-Cœsaris.*

Depuis, en 1878, M. Luciani, alors administrateur de la commune mixte d'Aïn-M'lila, découvrit, dans une fouille qu'il fit dans l'enceinte, une inscription donnant le véritable nom de la ville : Ticisi.

A qui attribuer la construction des solides murailles dont parle Procope et qui auraient, d'après cet historien, survécu à l'occupation vandale ?

Faut-il la faire remonter aux premiers temps de la conquête ?

La supposition serait acceptable, en ce sens que les constructions, bien que gigantesques, paraissent avoir été faites à la hâte, ce qui fait que, malgré la beauté apparente de certaines parties, l'ensemble porte un cachet de rusticité qui indique une grande précipitation ayant forcément entraîné le mépris du détail.

De plus, et chose absolument irréfutable, la moitié des établissements publics, le fort principal lui-même, sont sans fondations ; nos fouilles, poussées jusqu'à la roche en place, nous en ont fourni la preuve.

Quoi qu'il en soit de la façon dont la ville a été implantée, elle dut, pendant la domination romaine et jusque vers 429, vivre comme avaient vécu les autres villes numides : pendant ce laps de temps, être en butte à plus d'une tracasserie de la part des Maures et des Berbères.

Ticisi formait un évêché et elle fut la résidence de Secundus, évêque et primat de la Numidie, le même qui présida le Concile de Cirta, en 305. Disons en passant ou plutôt rappelons que ce Secundus devint donatiste et que sa secte eut d'ardents champions dans toutes les petites localités de l'intérieur.

Le schisme dans l'Église d'Afrique amena le résultat que les Numides avaient, en vain, tenté d'obtenir par les armes et par la surprise.

Les persécutions religieuses, après la défaite de Firmus (312) par le comte Théodose, envoyé de Valentinien, ruinèrent les Donatistes, qui furent réduits à s'organiser en bandes, mettant tout à feu et à sang ; à s'unir à tous les mécontents du pays et, enfin, à implorer (428), même de Genséric, par la voix de Boniface, son aide contre Rome et la chrétienté, offrant les Mauritanies au roi des Vandales pour la seule conservation de la Numidie.

En bon vandale, Genséric prit tout ce qu'on lui accordait et la Numidie, qu'on ne lui avait pas offerte ; il établit le siège de son royaume à Carthage.....

C'en était fait, pour la première fois, de la puissance de Rome en Afrique.

Qu'est-il resté de Ticisi après le passage du flot vandale et qu'est-il advenu de la ville ? Ne fut-elle détruite que pendant les guerres incessantes que se firent entre eux les Berbères, devenus les maîtres du pays ? Nous l'ignorons... Tout ce que nous pouvons supposer, c'est qu'avec l'occupation byzantine, les murailles et la ville elle-même furent relevées.

Le sol, les murailles de l'enceinte, celles des constructions particulières, tout prouve la réédification avec des matériaux informes, utilisés au hasard, qui justifient les quelques lignes suivantes, extraites de l'ouvrage de M. Mercier (1) :

---

(1) *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, pages 37 et 38.

« Avec les restes des cités détruites, on éleva, à la « hâte, des fortifications ; des ruines d'une grande « ville, on construisit une redoute, et, à l'abri de ces « retranchements improvisés, les colons essayèrent « de remettre en culture des champs depuis long- « temps abandonnés. »

Si bien, qu'en 602, peut-être même avant, l'évêché de Ticisi avait été reconstitué et qu'il était occupé par Paullinus.

Il y a tout lieu de supposer que Ticisi, relevée, resta ville importante jusqu'à la défaite des byzantins (703).

De 703 à 909, elle fut, comme toute la Numidie, soumise au joug des gouverneurs arabes, qui implantèrent leur religion dans le pays. Après eux, les Berbères redevinrent encore une fois les maîtres et administrèrent eux-mêmes le pays pendant 250 ans environ.

A partir de 1160, les dynasties almoravides et almohades eurent le dessus ; elles pressurèrent à qui mieux mieux les habitants des villes et des campagnes, tout en guerroyant entre elles.

Enfin, c'est du douzième siècle que date la véritable arabisation de l'Afrique par l'immigration hilalienne qui, selon M. Mercier, introduisit l'Arabe comme élément peuplant (1).

L'introduction des Turcs et leur domination ne datent que du XVIe siècle.....

Après ces courtes observations, nous allons décrire ce qui reste de la ville antique :

(1) Loc. cit. Préface, p. IV.

L'enceinte de Ticisi, parfaitement visible, forme une figure irrégulière, que nous avons levée avec soin et dont nous donnons le croquis (pl. n° XIV).

Les murailles, d'abord simples et de 2 mètres environ d'épaisseur, ont été *doublées* et remplies de maçonnerie ; elles avaient, en dernier lieu, 3 et même 4 mètres d'épaisseur.

Quelques parties mesurent encore 3 et 4 mètres de hauteur debout ; presque partout, l'appareil est irrégulier ; il montre qu'on a affaire à des substructions.

Le remplissage en maçonnerie entre le gros-œuvre extérieur des murailles renferme mille débris de pierres taillées, de briques, de poteries qui ont été introduits pêle-mêle dans le béton, ce qui démontre jusqu'à l'évidence l'existence, avant la reconfection de ces murailles, d'une ville ayant eu tout son confortable, ses monuments, ses places et ses chefs-d'œuvre d'un genre particulier (pl. XV et XVI).

Revenons à l'enceinte proprement dite.

A. Porte principale, ouverte sur les routes de la plaine. Elle était flanquée de deux tourelles octogonales accolées à l'enceinte, de 7 mètres de diamètre, hautes d'environ $9^{m}50$ (au début), et de deux corps de garde de $2^{m}60$ sur 2 mètres de largeur.

L'ouverture totale, de 8 mètres, était très-probablement recouverte d'une voûte en pierres que le temps a effondrée.

Un avant-corps de 22 mètres sur $7^{m}50$ est encore apparent, malgré la grossière reconstruction dont il a été l'objet. Un emmarchement devait le précéder.

Nous avons vainement recherché, dans trois fouilles différentes et dans un des corps de garde, les fameuses colonnes dont parle Procope.

Nous n'avons rien pu découvrir, pas la plus insignifiante inscription.

Est-ce à dire que nous pensons qu'il n'y a rien à découvrir ? Loin de là ; seulement, étant donnée la modicité de la somme mise à notre disposition, nous n'avons pu donner aux fouilles tout le développement désirable.

C. Était, croyons-nous, une porte secondaire ouverte sur la plaine ; le terrain d'en face est assez régulier pour autoriser une pareille supposition, corroborée, du reste, par des pieds-droits trouvés sur place.

D. Était un bastion ouvert formant porte ; il y a, sur le sol, des fragments de corniches et d'entablements d'une certaine importance ; nous avons vainement recherché le soubassement et des inscriptions ; ici, pas plus que sur les deux points précédents, nous n'avons rien découvert.

Les bastions D., E., F. renferment, à eux seuls, tout une belle étude de flanquements.

Leurs dispositions défensives sur la plaine, sur la porte, sur la fontaine et sur le ravin prouvent que c'est dans ce coin de la fortification que le génie romain s'était manifesté et concentré.

E' donne l'emplacement de la fontaine actuelle, qui doit, sensiblement, être à la même place que l'ancienne. Elle a été restaurée, en 1858 et 1859, par le Génie militaire.

F' est un avant-corps de bâtiment dont les assises sont encore nettement visibles ; cet avant-corps s'allonge à angle-droit sur le ravin ; il se relie à F. et à E. et devait, selon nous, en même temps qu'il abritait les chambres d'eau, servir de corps avancé pour la défense du ravin.

Le fragment d'inscription : RIPII — PTIA — CO, en très belles lettres de $0^{m}09$ de hauteur et des interlignes de $0^{m}02$, vient de là.

Un bouleversement sensible en arrière du bastion E. dit que, il y a une trentaine d'années, des recherches sérieuses ont été faites sur ce point. — Quels résultats ont-elles donnés ?

Une tour ronde, H., saillante, de 6 mètres de diamètre intérieur, succède à un redan, G. ; ce redan défendait l'entrée du ravin et le passage aux sources d'Aïn-Matahara. Quant au bastion circulaire, encore à demi conservé, il défendait le flanc de la fortification d'une façon générale ; tout avait donc été prévu par les constructeurs ; où l'assaillant pouvait contourner ou marcher de front, et c'était ici le cas par le plateau du cimetière qui permettait, avec un peu d'audace, de battre le mur en brèche, le génie des Romains avait pourvu à la défense par des bastionnades à deux et à trois étages pour les défenseurs.

A l'aide du bastion H., venait celui, presque rectangulaire, I., dont nous donnons la forme (pl. XV). Bien qu'irrégulier, ce bastion avait intérieurement 5 mètres de côtés et il possédait probablement deux étages de défenseurs. On accédait à l'étage inférieur

par un escalier de 1m28 de largeur. L'étage supérieur était de plein-pied avec le sol de l'enceinte.

De I. à K. et à C., le terrain est tellement incliné, qu'un assaut sur ce point n'avait aucune chance de réussite ; pourtant, la défense était encore assurée par le redan K. et le bastion C.

L. est un bastion d'angle important et qui pouvait être attaqué en tournant la position par le col nord-est de la ville. Il est, aujourd'hui, absolument rempli de déblais provenant de la ville, et c'est avec peine que l'on distingue le front et les lignes qui le composaient.

La forme que nous lui donnons n'est qu'approximative, car nous n'avons pu la relever exactement.

Suivent deux petits bastions, M., N., et deux plus sérieux, O., P., qui défendent l'accès des murailles par la plaine.

On remarquera, d'ailleurs, que leur multiplicité ou plutôt leur rapprochement est en raison de la grande facilité que pouvait avoir l'assiégeant d'aborder la place de ce côté.

Au-dessus du bastion P., les Arabes ont édifié une M'zara qu'ils appellent M'rabout-Aridj.

Entre P. et Q, on trouve sur le sol, au milieu d'autres débris, les deux beaux fragments d'inscriptions suivantes :

IAE M IVL
INNOCEN

et

HVMANI PII (1)
ANI NEPO

(1) *Rec. de la Soc.*, vol. XIX, p. 379, nos 99 et 100.

Du bastion Q. au bastion R, circulaire à l'intérieur comme ceux de la porte principale, la fortification faisait un rentrant de 118 degrés environ et c'est dans la dernière ligne de muraille que nous croyons qu'avait été établie la porte des travailleurs des champs.

La mosquée en ruines d'Arjila-Draïdia (Lella-Rehila, selon notre confrère M. Luciani, qui s'y entend bien mieux que nous) étale, au pied de la ville, sa misère et sa nudité.

Comme toutes les ruines, Ticisi a sa légende, très courte et très significative : cette légende dit que, à partir de la fontaine E', toute la ville est minée par d'immenses souterrains qui renferment des trésors considérables laissés là comme en lieu sûr.

D'après M. Kheir-Eddin, receveur municipal d'Aïn-M'lila, des indigènes du pays affirment que leurs pères entraient dans l'un de ces souterrains par la chambre d'eau de la fontaine et sortaient au bastion de la plaine.

Abstraction faite de tout souvenir légendaire, il est permis de présumer que Ticisi, ville militaire, devait renfermer des caveaux, des citernes et surtout des conduits maçonnés éloignant de la fontaine les eaux pluviales et les détritus de la ville ; sans cela, la santé des habitants eût été compromise ; c'est probablement l'un de ces conduits, aujourd'hui recomblé, qui a donné naissance à la légende. Nos fouilles, faites au point Q., sur l'indication de M. Kheir-Eddin, n'ont donné aucun résultat, et nous affirmons qu'ici

au moins, le conduit n'est pas en contre-bas de nos recherches.

Nous ne pouvons que regretter que les fouilles faites par nos habiles prédécesseurs, M. Luciani et M. Goyt, et par nous-même, qui avons remué plus de 200 mètres cubes de déblais, n'aient pas fait surgir du sol plus de renseignements, ni de plus beaux caractères d'architecture.

Nous ne pouvons résister au désir de joindre au plan de Ticisi un croquis des morceaux qui nous paraissent les moins mauvais.

Plus tard, d'autres chercheurs, fouillant à nouveau le sol de la ville proprement dite et des nombreuses constructions qui s'étalent compactes sur le mamelon sud-ouest et dans tous les environs, auront peut-être la chance qui nous a manqué.

ÉPISODES DE LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE

PAR LES ARABES

LES HÉROS DE LA RÉSISTANCE BERBÈRE

Kocéïla. — La Kahéna

PAR M. ERNEST MERCIER.

AVANT-PROPOS

La restitution de l'histoire de la Berbérie occupera une place importante parmi les résultats obtenus, dans le domaine historique, par les écrivains du XIXe siècle. Que possédions-nous, il y a soixante ans, sur les annales de cette contrée ? Les articles du dictionnaire de d'Herbelot, les travaux de Deguignes, de Lebeau et de Gibbon et les traditions hispano-arabes éditées par Cardonne et par Conde.

Or, quels que soient les mérites particuliers de certains de ces auteurs, leurs ouvrages sont incomplets pour tout ce qui se rapporte à la Berbérie et contiennent des erreurs nombreuses.

Aussi, est-il impossible d'apprécier, avec leur aide, l'histoire de ce pays dans son ensemble. Il en est résulté que la nation berbère qui, après avoir reconquis son indépendance, a joué un si grand rôle dans le moyen-âge, était à peu près mise de côté dans nos ouvrages historiques, ce qui lui est propre étant attribué aux Arabes.

Il a fallu la rénovation brillante des études sémitiques due à l'impulsion des de Sacy et des Caussin de Perceval et la conquête de l'Algérie par la France pour appeler l'attention des savants sur cette histoire et leur fournir les moyens de la reconstituer. Tout le monde s'est mis à l'œuvre, chacun a apporté sa pierre, et, maintenant, on possède en abondance des documents qui permettent non-seulement d'embrasser cette histoire dans son ensemble, mais encore d'en pénétrer les détails.

Un des points les plus intéressants de ces annales et qui mérite particulièrement de fixer notre attention, est l'étude de la résistance opposée aux conquérants Arabes par le peuple autochthone de la Berbérie. Il paraissait bien surprenant que les guerriers de l'Islam n'eussent eu qu'à paraître pour subjuguer un vaste pays et imposer le nouveau culte à ses habitants. Or, nous savons maintenant que cette conquête a été longue et pénible pour le Khalifat ; que les Berbères ont lutté non sans énergie et qu'ils ont ressaisi plus d'une fois leur indépendance et répudié la religion islamique avant d'être subjugués pour bien peu de temps. Et même, si les Arabes n'avaient pas offert un aliment à leurs forces actives en les lançant sur l'Espagne, peut être ne seraient-ils pas parvenus à les dompter. Ainsi, ce qu'on a appelé la première invasion arabe ne fut qu'une conquête militaire non suivie d'immigration, et, sans l'envahissement des tribus hilaliennes déportées d'Arabie dans le XIe siècle, il ne se trouverait pas resté d'élément arabe, comme quantité appréciable, dans la population du Nord de l'Afrique.

Nous avons dit que la résistance des indigènes fut longue. Elle

offre des exemples d'héroïsme, parmi lesquels la lutte de la *Kahéna*, reine de l'Aourès, tient la première place et mérite une mention spéciale. Cependant, parmi les historiens cités plus haut, les uns n'en parlent pas, les autres traitent dédaigneusement cette tradition de fable ridicule.

Voici, notamment, ce qu'en dit Lebeau (1) :

« Les auteurs arabes, partisans du merveilleux, ont revêtu l'histoire de cette révolution de circonstances romanesques. Ce fut, selon leur récit, une reine des Berbères, nommée Kiheneh, qui défit d'abord les Arabes ; mais, dans une seconde bataille, elle mourut les armes à la main, après avoir fait des prodiges de valeur, et laissa les Sarrasins maîtres de toute l'Afrique. *Selon les critiques les plus judicieux, cette héroïne est le patrice Jean lui-même, que les Arabes ont déguisé en femme parce qu'il était eunuque.* »

En vérité, voilà une étrange assertion de la part d'un écrivain sérieux, et l'on se demande quels sont « les critiques les plus judicieux » sur lesquels il s'appuie. L'histoire de la Kahéna est précise ; tous les documents fournis sur elle par les auteurs arabes concordent, sauf dans quelques détails, et, à moins de répudier tout ce qui provient de cette source, il faut l'admettre. Quant à pouvoir faire concorder un seul des détails de cette guerre avec la courte expédition du patrice Jean, il ne faut pas y songer.

J'ai donc pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de réunir et de coordonner toutes les traditions que nous possédons sur la Kahéna. Il est temps de restituer à cette héroïne la place qu'elle doit occuper dans l'histoire, à côté des femmes qui se sont illustrées par leur courage et leur dévouement à la patrie. Mais on ne pouvait présenter cette notice sans l'encadrer dans le récit succinct de la conquête arabe. C'est ce que j'ai essayé de faire, en m'efforçant d'éviter d'en dire trop ou trop peu.

(1) *Histoire du Bas-Empire*, t. XII, p. 46.

Quant au rapprochement que je fais entre la Kahéna et Jeanne d'Arc, j'espère qu'il se présentera à l'esprit du lecteur comme il s'est naturellement offert au mien. En effet, si la reine Berbère ne rappelle que de loin le caractère élevé, la figure poétique de la bergère de Vaucouleurs, elle s'en rapproche complétement par l'ardeur guerrière, le dévouement patriotique et la résignation à un trépas prévu. Un dernier trait leur est commun : toutes deux ont été traitées de sorcières par leurs ennemis.

Constantine, le 15 juillet 1882.

ÉPISODES DE LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE
PAR LES ARABES

SITUATION DES INDIGÈNES DE L'AFRIQUE SOUS LA DOMINATION ROMAINE. — La colonisation romaine en Afrique paraît avoir atteint sa plus grande extension sous le règne de Septime Sévère, l'empereur africain, c'est-à-dire vers le commencement du IIIe siècle. Malgré les difficultés d'une conquête longue et pénible, malgré les révoltes des indigènes, le colon latin avait pénétré dans toutes les vallées du Tell, et des lignes de postes militaires avaient été établies jusque dans le désert pour protéger la colonisation contre les incursions incessantes des Maures et des Gétules. Dans tout le pays ouvert, le peuple autochthone, vaincu et fractionné, avait dû s'assimiler à son vainqueur, oublier ses mœurs et sa religion pour prendre ceux du peuple roi, ou, sinon, disparaître. « Au IIIe siècle de notre ère, a dit M. Hase (1), les Africains n'existaient plus comme corps de nation. Il n'y avait que des Romains, à l'exception des esclaves et de quelques pauvres paysans. »

(1) *Revue africaine*, n° 88.

Mais à l'entour de ces colonisations, dans les montagnes escarpées telles que la Grande-Kabilie (1), où le Romain n'avait pu s'établir ; dans la Maurétanie, où l'occupation étrangère se réduisait, pour ainsi dire, à la région littorale ; et particulièrement dans le Sud, sur toute la ligne du désert, la race indigène s'était conservée intacte et mettait à profit toutes les occasions pour se jeter sur la région colonisée et s'y établir.

Les dissentions religieuses qui, dans le IVe siècle, furent la conséquence de l'apparition du schisme de Donat (2), portèrent un coup terrible à cette colonisation. Les indigènes romanisés dont nous avons parlé y prirent une part active et soutinrent généralement les donatistes. Réunis en bandes auxquelles se joignirent un grand nombre de Berbères des frontières, ils portèrent le ravage et la dévastation dans toutes les campagnes et furent, pour cela, désignés sous le nom de *Circoncellions* (3). Ce fut comme une revanche des prolétaires des champs, véritables nihilistes, s'attachant à tout détruire et cherchant pour eux-mêmes la mort.

(1) Le *Mons-Ferratus*, des Romains ; le *Djebel-Djerdjera*, des Indigènes, entre Bougie et Dellis.

(2) On sait que le point de départ de la scission fut le reproche adressé, par les donatistes, à ceux qui se donnèrent le titre d'orthodoxes, d'avoir fléchi lors des persécutions et d'avoir livré les vases et les livres sacrés ; c'est pourquoi ils les flétrissaient du nom de *traditeurs*. (Voir les ouvrages de Saint-Augustin, Saint Cyprien et Saint-Optat et l'*Africa Christiana*, de Morcelli, t. II).

(3) De *Circumiens cellas*, parce qu'ils rôdaient sans cesse autour des fermes. (Voir Saint-Augustin, contre Gaudentius).

Reconstitution de la nationalité berbère. — La puissance de l'Empire était trop affaiblie pour qu'à Rome on pût s'occuper de contrées si éloignés et chercher à mettre un terme à ces excès. Sur ces entrefaites, le Berbère latinisé, Firmus, leva l'étendard de la révolte et se proclama le libérateur de sa race. Ce ne fut qu'après les plus grandes difficultés que le comte Théodose, général de Valentinien I, parvint à triompher du chef indigène. Gildon, frère de Firmus, reçut le titre de comte d'Afrique et ce Berbère gouverna à Karthage au nom de l'empire romain. Quel signe des temps et quel présage de la reconstitution de la nationalité africaine ! Bientôt, du reste, il se déclara indépendant et, appuyé sur les donatistes, appela ses compatriotes aux armes.

Mais nous n'avons pas la prétention de refaire ici cette histoire, et si nous sommes entré dans ces détails, c'est pour indiquer, par quelques traits, comment la race autochthone dans la Numidie, assimilée par les Romains à ce point que l'élément numide était entièrement transformé, se reforma par l'entrée en scène de nouvelles tribus berbères, non soumises, qui avaient toujours enserré et menacé l'occupation latine. Ce long siècle d'anarchie rompit de toutes parts l'obstacle opposé aux indigènes par la puissante colonisation faite par Rome dans le Nord de l'Afrique.

Un nouvel évènement va favoriser cette reconstitution. En 428, le comte Boniface appelle les Vandales en Afrique. 80,000 Barbares, selon Victor de Vite, traversent le détroit de Gibraltar. Sous la conduite de

leur roi, Genséric, ils s'avancent vers l'Est comme une trombe, franchissent l'Amsaga, ou rivière de Constantine, que l'imprudent Boniface leur avait assignée comme limite, et, bientôt, sont maîtres de Karthage. C'en est fait de la puissance romaine en Afrique.

Il est plus que probable que les Maures, ou Berbères de l'Ouest, grossirent l'armée des envahisseurs ; à coup sûr, ils s'avancèrent à leur suite et occupèrent une partie du pays, après l'avoir ravagé. Les Vandales réduisirent le territoire de leur empire à la province de Karthage, et bientôt, du reste, ils reportèrent toutes leurs forces sur l'Europe. Ainsi, l'Afrique demeura livrée à elle-même et les tribus berbères non romanisées en profitèrent pour s'implanter dans le Tell. Parmi elles, il faut citer surtout les hordes qui occupaient le désert et les hauts plateaux qui y confinent. Les Romains les appelaient Gétules ; les Arabes les rattachèrent à la race zenète, rameau de la nation berbère. Ces tribus pénétrèrent alors, — autant qu'il est permis de le conjecturer, — dans le massif de l'Aourès, dans le Zab et dans le Hodna (1), et s'étendirent sur les restes des anciennes populations berbères comme, plus tard, dans le XIe siècle, l'immigration arabe-hilalienne devait s'étendre sur elles.

Domination byzantine — Mais la puissance vandale

(1) Le Djebel-Aourès est le massif montagneux qui s'étend au sud de la province de Constantine et précède le désert. Ses plus hauts sommets atteignent 2,300 mètres. Le Zab et le Hodna sont les plaines qui entourent ce massif au sud-ouest et à l'ouest.

n'avait pas tardé à dépérir entre les faibles mains des petits-fils de Genséric. En même temps, l'Empire d'Orient se relevait sous la ferme direction de Justinien. Ce prince saisit la première occasion qui s'offrit à lui de reconquérir l'Afrique. En 533, Bélisaire, son général, défit les Vandales, renversa leur royauté et rendit l'Afrique à l'Empire. Mais, hélas ! ce n'était plus l'opulente province d'autrefois. La colonisation avait, en grande partie,disparu ; les riches cités étaient détruites et Byzance ne régnait que sur des ruines. Et puis, on se trouvait en présence d'une nation indigène, belliqueuse et indépendante, retrempée dans son propre sang et contre laquelle il fallait lutter sans cesse. Les avantages que certains généraux habiles, comme Salomon et Troglita, obtinrent, avantages chèrement achetés, n'eurent pour ainsi dire aucune conséquence,car de nouveaux ennemis comblaient sans cesse les vides et le cercle se resserrait de plus en plus. Parmi ces tribus indomptées, celles de l'Aourès se firent remarquer par leur ardeur à combattre sans cesse les étrangers.

La domination byzantine fut donc précaire ; de plus, elle ne s'exerça réellement que dans la province de Karthage et une partie de celle de Constantine. Ailleurs, les Byzantins n'occupèrent que des points isolés (1). En 597, les Berbères révoltés vinrent, en foule, assiéger Karthage. Cette anarchie était aggravée par l'incapacité ou les trahisons des gouverneurs Byzantins. Ainsi, au moment où les Arabes allaient

(1) Procope. — *De Bello Vandalico,* livre II, chap. 20.

faire leurs premières incursions en Afrique, le patrice Grégoire se déclarait indépendant, prenait la pourpre à Suffetula (1) et contractait une alliance avec les Berbères, toujours prêts à aider au désordre.

ETAT DE L'AFRIQUE A L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE ARABE. — Examinons rapidement quelle est la situation de l'Afrique au moment où les Arabes vont entrer en scène.

Les Grecs ont abandonné la Tripolitaine et tout l'ouest de l'Afrique. Ils occupent les principales villes de la province de Karthage et de l'est de celle de Constantine ; mais dans l'intérieur et particulièrement aux alentours du massif de l'Aourès, ils ne peuvent se maintenir qu'à l'abri des forteresses qu'ils ont élevées avec les ruines des anciennes cités. Leurs dissensions intestines leur enlèvent toute force. Ainsi, Grégoire règne à Suffetula et sur les régions du Sud, appuyé par les indigènes, tandis qu'un légat gouverne à Karthage au nom de Byzance.

DÉTAIL SUR LES BERBÈRES. — Les Berbères sont à peu près indépendants ; ils vivent en tribus ou en confédérations de tribus, et s'ils n'étaient, eux aussi, divisés par des rivalités incessantes, ils seraient, par leur nombre, en mesure de résister avec fruit aux guerriers de l'Islam.

(1) Actuellement Sebéïtla, au sud-ouest de Kaïrouan.

Les plaines de la province de Karthage, que nous appellerons, maintenant, l'*Ifrikiya,* sont habitées par des populations mélangées, produit de la fusion de races diverses. Les *Nefzaoua* et les *Aoureba*, deux vieilles tribus, occupent l'intérieur et se prolongent à l'ouest, dans la province de Constantine, où elles se rencontrent avec les *Ketama*, autre rameau ancien. Le massif de l'Aourès et les plaines qui l'environnent au sud et à l'ouest sont habités par les tribus nouvelles, de race Zenète, dont nous avons parlé : *Ifrene*, *Djeraoua, Mag'raoua*, *Ouargla*, *Ouacine*. Ces néo-Berbères contiennent un certain nombre de tribus professant le judaïsme (1), tandis que les vieux Berbères ont un culte se rapprochant du magisme (2), ou ont subi l'influence de la religion des Phéniciens (3). Enfin, on trouve encore beaucoup d'indigènes chrétiens dans les régions autrefois occupées par la colonisation romaine.

Certaines tribus paraissent avoir eu, plus particulièrement, le droit d'exercer l'autorité sur les autres, et nous verrons d'abord ce droit dévolu à la tribu des Aoureba. Un trait particulier aux Berbères, c'est que chez eux, — s'il faut en croire Procope (4), — la faculté de prophétiser est spéciale aux femmes. Chaque tribu a un chef que les Arabes appelèrent *Cheïkh*, mais qui est un véritable roi dont le pouvoir

(1) Ibd. Khaldoun, traduction de Slane, t. I, p. 177, 203.

(2) Ibid., p. 177.

(3) Voir la *Johannide*, de Corippus, à propos des sacrifices humains des tribus de la Tripolitaine.

(4) *De Bello Vandalico*, lib. II, cap. VIII.

se transmet à ses enfants ; elle vit ainsi de sa vie propre, sans s'occuper de ses voisins, sauf peut-être pour les combattre et les piller, et il en résulte que la nation ne forme pas corps et manque absolument d'unité. Le Berbère pousse à l'extrême la jalousie de l'indépendance de son foyer, mais l'idée de patrie, avec la solidarité qu'elle entraîne, n'existe pas pour lui : sa patrie, c'est son village et son champ.

Les Berbères sont essentiellement cultivateurs et pasteurs. Sur le littoral, ils font de la petite culture et du jardinage. Dans la région médiane du Tell, ils produisent des céréales et élèvent des troupeaux. Les uns et les autres sont bien fixés au sol. Enfin, sur les hauts plateaux, ils vivent de la vie semi-nomade, non par goût, mais par nécessité, toujours prêts à la lutte et cherchant sans cesse l'occasion de s'établir dans les vallées du Nord. Telles sont, actuellement, ou plutôt telles étaient, au moment de la conquête française, car les choses se sont déjà modifiées, les conditions d'existence des populations du Nord de l'Afrique. Elles n'ont pas varié, bien que la population ait été en partie renouvelée par l'introduction de l'élément Arabe, car elles sont la conséquence de conditions physiques demeurées les mêmes (1).

Premières expéditions des Arabes en Afrique. — On sait qu'aussitôt après la mort de Mahomet, les sectateurs de la religion qu'il avait fondée se lancè-

(1) Nous ne parlons pas des autres tribus Berbères de l'Afrique, notre récit ne devant nous amener qu'à les citer incidemment.

rent dans la guerre de conquête, sous le prétexte de convertir les infidèles à la nouvelle doctrine. Dans les intervalles de repos laissés au kalife par les révoltes toujours renaissantes, les armées Arabes enlevèrent l'Irak aux Perses et la Syrie à l'Empire d'Orient (636-639). La Mésopotamie ne tarda pas à éprouver le même sort.

En 640, Amer-ben-el-Aci, général du kalife Omar, conquérait l'Égypte dans une seule campagne. L'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple d'une fortune aussi rapide pour un peuple, à peine connu auparavant, établi dans les déserts où il vivait à l'état demi-sauvage et que la parole d'un homme de génie avait su entraîner. L'islamisme avait élevé moralement les Arabes ; mais à ces hommes au caractère ardent et violent, il fallait un objectif capable d'alimenter leurs passions : la *guerre sainte*, élevée à l'état d'institution, le fournit.

De l'Égypte, les Arabes voulurent s'avancer vers l'ouest, le *Mag'reb* (couchant), comme ils l'appelèrent ; mais le kalife Omar refusa obstinément l'autorisation d'entreprendre cette lointaine campagne. Néanmoins, Amer-ben-el-Aci fit une première course en Tripolitaine et contraignit les Berbères de cette région au paiement d'un tribut. Cette *razia*, car on ne peut donner d'autre nom aux reconnaissances des Arabes, avait été trop fructueuse pour que le retour des Musulmans ne fût certain, à bref délai.

Après l'assassinat du kalife Omar, son successeur, Othman, réunit une armée de 20,000 guerriers qu'il

lança sur l'Afrique. Le patrice Grégoire, soutenu par les Berbères, essaya en vain d'arrêter le flot envahisseur; il fut vaincu et tué en avant de Sbaïtla (1). Après ce premier triomphe, assez chèrement acheté, le général Arabe se trouva en présence des Grecs, qui s'étaient retranchés dans les places du nord de l'Ifrikiya, et des Berbères, qui, à l'intérieur, ne paraissaient pas disposés à lui livrer passage. Si, dans ces conjectures, les Byzantins avaient montré plus de courage et qu'ils eussent su tirer parti des indigènes, nul doute que les Musulmans n'eussent été repoussés et, peut-être, entièrement détruits. Ils préférèrent traiter avec eux et leur verser un tribut considérable. Les Arabes, chargés d'or, reprirent le chemin de l'Orient (648). Voilà de quelle façon les champions de la foi pratiquent la guerre sainte : ils se contentent de richesses et de captives et ne parlent pas de conversion.

Anarchie en Orient. — Les événements graves dont l'Orient fut alors le théâtre laissèrent à l'Afrique quelques moments de répit. Mahomet, en mourant, avait négligé, à dessein peut-être, de désigner son successeur et de fixer les règles d'élection du kalife. Il en résulta des compétitions et des luttes renaissant au décès de chaque *prince des croyants*. Après la mort d'Othman, assassiné comme son prédécesseur, le pou-

(1) Voir, pour les détails de la défaite de Grégoire : *Ibn. Khaldoun* (*Hist. des Berbères*), t. I, p. 208, 209. — *Ibn. Abd-el-Hakem* (append. ibid), p. 204 et suiv. — *En Nouéïri* (append. II. ibid), p. 319 et suiv. — *El-Kairouani* (hist. de l'Ifrikiya, trad. Pellissier et de Rémusat), p. 37 et suiv., et les manuscrits du Baïan, passim.

voir fut dévolu à Ali, gendre du Prophète, qui, depuis longtemps, aspirait au khalifat. Son élection fut le signal de révoltes qui éclatèrent, non-seulement dans les provinces, mais à La Mekke même. Plusieurs années furent absorbées par la guerre civile, puis Ali étant tombé, à son tour, sous le poignard d'un sectaire (661), la lutte se termina par le succès de Moaouïa et l'établissement de la dynastie Oméïade.

L'islamisme ne sombra pas durant cette période d'anarchie, mais des schismes éclos dans son sein en furent la conséquence. Deux sectes puissantes, celle des Chiaïtes, ou partisans d'Ali, et celle des Kharedjites (1), sortes de puritains également ennemis des Alides et des Oméïades, se formèrent. En vain, les kalifes s'attachèrent à les exterminer ; ces sectaires se répandirent dans le monde musulman et causèrent, durant des siècles, de graves embarras au gouvernement central.

Pendant que l'Orient était le théâtre de ces événements, l'Ifrikiya demeurait livrée à tous les désordres, car les Grecs n'avaient pas su profiter de la chute de l'usurpateur Grégoire pour rétablir leur autorité sur les indigènes. Ils avaient, au contraire, achevé de les détacher d'eux en les écrasant d'exactions, afin de récupérer les sommes versées aux Arabes.

(1) Pour les doctrines des sectes Chiaïtes, consulter l'appendice II du 2e volume de la traduction de l'histoire des Berbères : « Du Khalifat et des sectes Chiïtes. » Quant à celles des Kharedjites, on en trouvera l'exposé dans le premier volume de l'histoire des Musulmans d'Espagne, de M. Dozy, p. p. 142 et suiv., et dans la préface d'Abou-Zakaria, par M. Marqueray.

CONQUÊTE DE L'IFRIKIYA PAR LES ARABES. - KOCÉÏLA. Dès que la puissance Oméïade fut suffisamment affermie, le kalife songea à l'Afrique et nomma gouverneur de cette province Moaouïa-ben-Hodéïdj. Vers l'an 666 (1), ce général arriva en Ifrikiya. Le patrice Nicéphore, qui avait été envoyé par l'empereur Constant II pour s'opposer aux conquêtes des Arabes dans le Mag'reb, ne jugea pas à propos de se mesurer avec eux et se retira sans avoir combattu. Tout concourait à assurer le succès des Musulmans. Ils s'établirent dans les principales villes de l'Ifrikiya méridionale et firent quelques courses sur mer. En 670, une nouvelle expédition, sous les ordres d'Okba-ben-Nafâ, fit voir, chez les Arabes, des intentions bien arrêtées de conquête et d'occupation. Okba fonda la ville de Kairouane et, le premier, il exigea des vaincus la conversion à l'islamisme ; quant aux Grecs qu'il fit prisonniers, il les mit impitoyablement à mort (2). Il soumit les régions du Sud jusqu'au Fezzan.

Sur ces entrefaites, Okba, desservi par ses ennemis auprès du kalife, fut remplacé dans le commandement de l'Afrique par l'affranchi Abou-el-Mohadjer. A peine arrivé, celui-ci voulut faire oublier les exploits de son prédécesseur. Après avoir détruit de fond en comble la ville fondée par Okba, il s'avança vers l'ouest, à la tête de ses guerriers. La puissante

(1) On sait que les premières dates de la conquête sont incertaines.

(2) Voir dans El-Bekri (*Description de l'Afrique septentrionale*) le récit de ses cruautés. (Trad. de Slane, p. p. 35, 36).

tribu des Aoureba, qui, nous l'avons vu, exerçait la suprématie sur les tribus Berbères, tenta de s'opposer à sa marche ; mais elle fut culbutée ; son roi, Kocéïla, fils de Lemezm, ayant été fait prisonnier, dut, pour éviter la mort, embrasser l'islamisme. Il devint le compagnon de son vainqueur et le guida dans ses luttes contre les Berbères du Mag'reb et contre les Grecs.

Grande expédition de Sidi-Okba. — Peu après la mort du kalife Moaouïa, survenue en 680, Okba obtint de son fils et successeur Yezid la restitution du gouvernement de l'Ifrikiya. Son premier soin, à son arrivée, fut de jeter en prison Abou-el-Mohadjer et le berbère Kocéïla ; cela fait, il s'appliqua à relever les murailles et les édifices de Kaïrouane, métropole de l'Islam dans le Mag'reb. Il entreprit ensuite sa grande expédition dans l'ouest et se mit en route, jurant de ne s'arrêter que lorsqu'il ne trouverait plus devant lui d'infidèles à combattre.

Il passa par l'Aourès et essaya en vain de forcer la citadelle de Bar'aï (1), où, selon El-Bekri, les Grecs et les Berbères s'étaient retranchés (2). Il se heurta, sans plus de succès, contre Lambèse, puis traversa le Zab et, continuant sa marche vers l'Occident, ne s'arrêta qu'à Ceuta. Partout, les Berbères s'ouvrirent sur son passage ou furent contraints de se soumettre et, en même temps, d'embrasser l'islamisme.

(1) Voir à la fin la description de cette localité.

(2) Page 322 de la traduction.

A Ceuta, le général arabe trouva le comte Julien, représentant nominal du gouvernement de Byzance ou, peut-être, de celui des Goths d'Espagne, qui l'accueillit amicalement et lui fournit des détails sur l'intérieur du Mag'reb. Après avoir enlevé d'assaut Tanger, Okba se lança dans le cœur du pays, combattit les populations indomptées qu'il rencontra sur son passage, les vainquit et finit par atteindre le rivage de l'Atlantique. Il fit, dit-on, entrer son cheval dans la mer et prit Dieu à témoin que son vœu était accompli, puisqu'il ne trouvait plus d'ennemis de sa religion devant lui.

Défaite et mort de Sidi-Okba. — Rempli d'orgueil par le succès de cette aventureuse expédition, Okba reprit la route de Kaïrouane. Il croyait la Berbérie soumise parce qu'il ne rencontrait plus d'hostilité ouverte, et, cependant, une véritable conspiration s'ourdissait autour de lui. Il avait traîné à sa suite Abou-el-Mohadjer et Kocéïla et s'était plu à les humilier et à les abreuver de vexations. On dit même qu'il força Kocéïla à écorcher, en sa présence, un mouton, et que l'ancien roi Berbère, tandis qu'il se livrait à cette vile occupation, s'arrêtait de temps en temps pour passer sur sa barbe sa main ensanglantée. « Que signifie ce geste ? » demanda Okba, ignorant que, dans l'usage du pays, il constituait une menace. « Rien, — répondit le Berbère, — seulement, le sang est favorable pour faire pousser le poil. » (1).

(1) Voir *En-Nouéïri* (loc. cit.), p. 335. — *El Kaïrouani*, p. 48. — *Ibn Khaldoun* (hist. des Berbères), t. I, page 287.

Abou-el-Mahadjer fit remarquer au général qu'il était bien inutile d'exaspérer ainsi un homme de haute condition, l'avertissant qu'avant peu, Kocéïla saurait en tirer vengeance.

Parvenu dans le Zab, Okba renvoya le gros de son armée vers Kaïrouane et, à la tête de trois cents cavaliers, voulut reconnaître les places fortes de cette région ; mais, auprès de l'oasis de Tehouda (1), il se vit, tout à coup, entouré d'une nuée de Berbères, à la tête desquels se trouvait Kocéïla, échappé depuis quelques jours. Okba, comprenant qu'il ne restait qu'à vendre chèrement sa vie, harranga ses guerriers et les exhorta à mourir en braves. Tous brisèrent les fourreaux de leurs épées et se préparèrent à cueillir la palme du martyre. Abou-el-Mohadjer, à qui la liberté fut rendue, refusa de se retirer et préféra partager le sort de ses compagnons. La petite troupe, après avoir combattu vaillamment, fut exterminée en entier (2). Les Grecs tenant garnison dans les forteresses de l'Aourès s'étaient joints aux indigènes et avaient coopéré à leur succès (683).

La Berbérie recouvre son indépendance. — Le désastre d'Okba fut suivi d'une levée de boucliers de tous les Berbères. Zohéïr-ben-Kaïs, resté chef des Musulmans, essaya en vain de rallier ses troupes et d'organiser la résistance. Forcé d'évacuer

(1) Tehouda est un kçar à 7 kilom. de l'oasis de Sidi-Okba, vers la montagne.

(2) On montre le tombeau de Sidi-Okba, dans l'oasis de ce nom, près de Biskra.

Kaïrouane, il avait à peine quitté cette ville que Kocéïla en prenait possession. Au lieu de suivre l'exemple trop souvent donné par les Arabes, il accorda l'*aman*, c'est-à-dire le respect de la vie et des biens, aux Musulmans restés en Ifrikiya.

La Berbérie se trouvait donc rendue à elle-même : en reprenant son indépendance, elle répudiait le culte que les étrangers lui avaient imposé. Kocéïla régna, dit-on, avec justice, exerçant son autorité, non-seulement sur ses compatriotes, mais encore sur les Grecs restés dans le pays et sur les débris de la population coloniale groupés à l'entour des centres.

Cinq années se passèrent ainsi dans la paix ; mais cette tranquillité ne pouvait être de longue durée : la guerre civile désolait de nouveau l'Arabie et retenait en Orient les guerriers de la foi. Le kalife Yézid étant mort, son fils ne lui avait survécu que de quelques jours. La Mekke, le Hedjaz, l'Iémen, obéissaient à un rebelle, le fils de Zobéïr ; la Syrie était en feu, l'Égypte révoltée, et les compétiteurs au trône abandonné surgissaient de toutes parts. Les rivalités des deux grandes tribus de Kaïs et de Kelb (1), les efforts des Chiaïtes et des Karedjites donnaient à ces luttes un caractère particulier de violence et d'acuité.

Défaite des Berbères par Zoheïr-ben-Kaïs. — Dès que le kalife Abd-el-Malek eut un moment de répit, il s'occupa de l'Afrique : il fallait, à tout prix,

(1) Le tableau des rivalités des tribus d'Orient a été parfaitement exposé, par M. Dozy, dans le premier volume de son *Histoire des Musulmans d'Espagne.*

venger la défaite de Tehouda et reconquérir cette belle province. Zohéïr-ben-Kaïs, qui était resté à Barka, dans la Cyrénaïque, ayant reçu des troupes et de l'argent, se mit en marche sur Kairouane. Kocéïla ne voulut pas l'attendre dans cette ville, il alla prendre position à Mems, près d'une des branches supérieures de la Medjerda, à l'est de Sebiba. Il avait avec lui sa tribu des Aoureba et un certain nombre de Byzantins, mais la masse du peuple berbère ne paraît pas avoir répondu à son appel.

Les Arabes ne tardèrent pas à les attaquer avec leur impétuosité habituelle. On lutta, de part et d'autre, avec un acharnement égal, mais Kocéïla ayant été tué dans la mêlée, le découragement se répandit parmi ses guerriers et la victoire resta aux Musulmans. Zohéïr fit un grand carnage des vaincus et poursuivit les fuyards fort loin dans le Mag'reb. Il s'attacha particulièrement à détruire la tribu des Aoureba, dont les débris émigrèrent vers l'ouest et qui ne se releva pas de ce coup. Ainsi, la Berbérie qui, en un jour, avait recouvré son indépendance, retombait, en un jour, dans l'asservissement.

Cependant, Zohéïr, soit qu'il eût pu mesurer les difficultés d'une soumission réelle des Berbères, soit qu'il manquât de ressources et ne reçût ni renforts, ni secours du kalife, soit, enfin, comme l'affirment les auteurs Arabes, qu'il se fût jeté dans une dévotion exagérée (1), Zohéïr, — disons-nous, — se dé-

(1) El-Kaïrouani p. 51) dit à ce sujet : « Il ne tarda pas à reconnaître combien était lourd le fardeau dont il était chargé et il craignit que son cœur ne se corrompît au sein de la puissance et de l'abondance dont il jouissait en Ifrikiya. » Ibn-Khaldoun, En-Nouéïri et le Baïan s'expriment dans le même sens.

cida à abandonner sa conquête. Bientôt, il reprit la route de l'Orient, à la tête d'une troupe nombreuse, composée, en grande partie, de personnages de marque. Parvenu à Barka, il se heurta contre des Grecs qui avaient fait une descente dans cette contrée et périt avec tous ses compagnons en combattant contre les chrétiens.

Anarchie en Berbérie — Encore une fois, l'Afrique était rendue à elle-même. Malheureusement, Kocéïla n'existait plus et les Aoureba étaient détruits. Chaque tribu voulut avoir la suprématie et il en résulta des luttes fratricides entre les indigènes. Ainsi, les Berbères, au lieu de s'unir pour résister aux étrangers, consumaient sans profit leurs forces. « Chacun de leurs chefs, — dit Ibn-Khaldoun, — se regardait comme indépendant. » (1). C'est bien là un trait de leur caractère : ce particularisme jaloux pèse sur eux dans toute leur histoire et amène infailliblement le succès de l'envahisseur et leur asservissement à l'étranger.

Expédition de Hassan-ben-Nômane — Cette anarchie en Afrique se prolongea pendant six longues années. C'est que le kalife Abd-el-Malek était alors absorbé par ses luttes contre les révoltes qui l'entouraient. Enfin, en 692, la guerre soutenue depuis si longtemps par Ibn-Zobéïr se termina par la chute

(1) *Hist des Berbères*, t. I, p. 213.

mémorable de ce chef, et le kalife, après plusieurs années d'efforts, finit par rester maître à peu près incontesté du pouvoir. Son triomphe devait avoir pour conséquence la reprise des opérations de Magreb. En 696, il réunit une armée de quarante mille hommes, en confia le commandement à Hassan, fils de Nômane le Ghassanide, et l'envoya en Égypte, où son autorité n'était pas encore universellement reconnue. L'année suivante, il lui expédia l'ordre de marcher sur le Mag'reb. « Je te laisse les mains libres, — lui écrivit-il, — puise dans les trésors de l'Égypte et distribue des gratifications à tes compagnons et à ceux qui se joindront à toi. Ensuite, va faire la guerre sainte dans l'Ifrikiya, et que la bénédiction de Dieu soit sur toi ! » (1).

La Kahéna, reine des Berbères.— Mais, dans les derniers temps, une sorte d'apaisement s'était produite chez les Berbères de l'Ifrikiya et ils avaient reconnu l'autorité d'une femme, Dihïa, ou Damïa, fille de Tabeta, fils d'Enfak, reine des Djeraoua, tribu zenète de l'Aourès. Cette femme remarquable appartenait, — dit El-Kaïrouani, — à l'une des plus nobles familles berbères ayant commandé en Afrique (2). « Elle avait trois fils, héritiers du commandement de la tribu, et, comme elle les avait élevés sous ses yeux, elle les dirigeait à sa fantaisie et gouvernait, par leur intermédiaire, toute la tribu. Sachant, par

(1) En-Nouéïri (loc. cit.), p 338.

(2) *Hist. de l'Ifrikiya*, p. 53. Ibn-Khaldoun dit la même chose *(Hist. des Berbères)*, t. I, p. 213.

divination, la tournure que chaque affaire importante devait prendre, elle avait fini par obtenir, pour elle-même, le haut commandement. » (1).

Cette prétendue faculté de divination fit donner à Dihïa, par les Arabes, le surnom d'*El-Kahéna* (la devineresse ou la sorcière). Sa tribu était juive, ainsi que le dit positivement Ibn-Khaldoun (2), et il est possible que ce nom de Kahéna, que les Musulmans lui appliquaient avec un certain mépris, était, au contraire, parmi les siens, un titre rappelant des fonctions sacerdotales (3).

Les relations de la Kahéna avec Kocéïla et la part active qu'elle prit à la conspiration qui se dénoua à Tehouda sont affirmées par Ibn-Khaldoun en ces termes : « Ce fut elle qui poussa les Berbères de Tehouda à tuer Okba-ibn-Nafè, pendant qu'il traversait la plaine située au midi de l'Aurès. La part qu'elle avait prise à ce coup de main n'était pas ignorée des Musulmans. Après la mort de Kocéïla, les débris de l'armée Berbère se réunirent autour de la Kahéna, dans sa forteresse du mont Aurès. » (4).

Ainsi, le drapeau de l'indépendance berbère avait été relevé par une femme qui avait su rallier les forces éparses de ce peuple, calmer les rivalités et imposer son autorité, même aux Grecs. La situation avait donc changé de face en Berbérie et les Arabes allaient en faire durement l'épreuve.

(1) *Hist. des Berbères*, t. III, p. 193.
(2) *Hist. des Berbères*, t. I, p. 208.
(3) Kahéna signifie, en hébreu, *prêtresse*.
(4) *Hist. des Berbères*, t. III, p. 193.

Succès de Hassan en Ifrikya. — Parvenu en Ifrikiya avec son immense armée, le général Hassan alla d'abord attaquer et enlever Karthage. Les habitants eurent, en partie, le temps de se réfugier sur leurs navires et de gagner les îles de la Méditerranée. Quant aux troupes Byzantines, elles essayèrent de se rallier à Satfoura, près de Bizerte, mais ce fut pour y essuyer un nouveau désastre. Sur ces entrefaites, une flotte byzantine, sous le commandement du patrice Jean, aborda à Karthage. Les Grecs, appuyés par les indigènes et des aventuriers de toute race, rentrèrent facilement en possession de cette ville. Aussitôt, le kalife Abd-el-Malek équipa une flotte considérable qui ne tarda pas à paraître en Afrique. En même temps, Hassan revenait mettre le siège devant Karthage. Ces deux forces combinées eurent bientôt raison des Byzantins dont les débris se rembarquèrent et regagnèrent l'Orient (698). Ce fut la dernière tentative de l'Empire pour conserver sa colonie africaine (1). Dès lors, les Grecs et les Latins restés en Afrique se virent forcés d'unir leur sort à celui des indigènes.

Après ces campagnes, Hassan se retira à Kaïrouane pour donner quelque repos à ses troupes et se reformer avant d'entreprendre l'expédition de l'Aourès. Ce fait ressort d'un passage du *Baïan* qui a été reproduit par Ibn-Khaldoun et par En-Nouéïri.

(1) Voir Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XII, passim.

Victoire de la Kahéna sur les Arabes. — Pendant ce temps, la Kahéna, dans l'Aourès, se préparait activement à la lutte en appelant aux armes les Berbères et en enflammant leur courage. Dès qu'elle eût appris que Hassan s'était mis en marche, elle descendit de ses montagnes et alla détruire la forteresse de Bar'aï, soit pour que le général arabe ne s'attardât pas à en faire le siège et vînt directement attaquer les indigènes dans le terrain qu'elle avait choisi, soit afin qu'il ne pût s'appuyer sur aucun retranchement, s'il était parvenu à l'enlever.

Hassan marchant directement contre son ennemie, lui livra bataille dans la vallée de l'Ouad-Nini (1), selon En-Nouéïri ; sur les bords de la Meskiana, d'après Ibn-Khaldoun. Au point du jour, on en vint aux mains. L'avant-garde berbère, commandée par un ancien général de Kocéïla, obtint les premiers succès, et, après une lutte acharnée, les Arabes furent enfoncés de toutes parts et mis en pleine déroute. Hassan, avec les débris de ses troupes, prit la fuite vers l'est, poursuivi, l'épée dans les reins, par les Berbères jusqu'à Kabès. Il ne s'arrêta que dans la province de Barka, où il s'établit dans des retranchements qui reçurent son nom : *Koçour Hassan* (les forteresses de Hassan).

Les Arabes avaient laissé sur le champ de bataille un grand nombre d'entre eux ; de plus, quatre-vingts captifs, presque tous nobles, étaient aux mains des vainqueurs. La Kahéna traita ses prisonniers

(1) Voir à la fin les détails topographiques sur cette région.

avec bonté et les renvoya tous, à l'exception d'un seul, Khâled, fils de Yezid, de la tribu de Kaïs, jeune homme d'une grande beauté qu'elle combla de présents et qu'elle adopta. Selon le Baïan, elle aurait fait le simulacre de l'allaiter, ce qui consacrait l'adoption des femmes chez les Berbères. Nous verrons, plus loin, de quelle façon Khâled reconnut ces bons procédés.

Ainsi, pour la deuxième fois, les sauvages Berbères donnaient une leçon d'humanité et de modération dans la victoire à ceux qui se présentaient comme les apôtres du seul Dieu et qui n'employaient d'autres moyens que la violence, le meurtre et la destruction.

Dévastations ordonnées par la Kahéna. — L'Ifrikiya et même, s'il faut en croire les auteurs arabes, tout le Mag'reb, reconnurent alors l'autorité de la Kahéna. De quelle manière exerça-t-elle le pouvoir ? Selon un passage d'En-Nouéïri, qui reproduit presque toujours le texte du Baïan, « la Kahéna, devenue maîtresse de toute l'Ifrikiya, tyrannisa les habitants de ce pays. » (1). Il est certain que, prévoyant le retour des Arabes, elle chercha à les rebuter en faisant le vide devant eux. « Les Arabes veulent s'emparer des villes, de l'or et de l'argent, tandis que nous, nous ne désirons posséder que des champs pour la culture et le pâturage. Je pense donc qu'il n'y a qu'un plan à suivre : c'est de ruiner le pays pour

(1) Loc. cit., p. 340.

les décourager. » (1). Tel fut son raisonnement, et, passant aussitôt à l'exécution, elle envoya, dans toutes les directions, des émissaires chargés de ruiner les villes, renverser les édifices, détruire et incendier les jardins et les plantations. De Tunis à Tanger, le pays qui, au dire des auteurs arabes, n'offrait qu'une succession de jardins, fut transformé en désert.

Ce sacrifice était héroïque ; il a été pratiqué, plus d'une fois, par des patriotes préférant leur propre ruine à la servitude. Mais, nous l'avons dit, les Berbères n'ont jamais compris l'idée de patrie et n'ont pas su sacrifier à son salut leurs intérêts immédiats. Rien ne pouvait leur être plus sensible que cette destruction de leur fortune. Ces petits cultivateurs, voyant disparaître en un jour le fruit d'efforts séculaires, furent profondément irrités et se détachèrent de la Kahéna.

Hassan marche contre la Kahéna. — Cependant, Hassan restait à Barka, où il avait reçu l'ordre d'attendre des renforts. Mais la révolte générale de la Syrie occupait alors Abd-el-Melek et absorbait toutes ses forces. Ce ne fut qu'en 703 que le kalife triompha définitivement des rebelles et put commencer à expédier des troupes et de l'argent à Hassan. Quand ses forces furent suffisantes, le général se mit prudemment en marche vers l'ouest en profitant des renseignements que lui faisait parvenir Khâled, le fils adoptif de la Kahéna, au moyen d'émissaires secrets.

(1) Ibid., p. 341.

C'est ainsi que l'Arabe reconnaissait les bienfaits de la reine berbère.

A l'approche de l'ennemi, la Kahéna ne se fit pas d'illusion sur le sort qui l'attendait et l'on ne manqua pas d'attribuer à ses pratiques divinatrices ce que sa perspicacité lui faisait clairement entrevoir. Ayant réuni ses fils, elle leur dit : « Je sais que ma fin approche. Lorsque je regarde l'Orient, j'éprouve à la tête des battements qui m'en avertissent. » (1). Elle leur ordonna de se rendre au général Arabe et de se mettre à son service, ce qui semble indiquer, de sa part, une intention de se venger des Berbères, dont la lâcheté allait causer sa perte. Ses parents et ses amis insistaient pour qu'elle prît la fuite, mais elle repoussa avec indignation ce conseil : « Celle qui a commandé aux Berbères, aux Arabes et aux chrétiens, — dit-elle, — doit savoir mourir en reine. » (2).

Dans quelle localité la Kahéna attendit-elle le choc des Arabes ? Si l'on doit s'en rapporter à El-Bekri, elle se serait retranchée dans le château de Ledjem, qui aurait été appelé, pour cela, Ksar-el-Kahéna (3); mais il paraît plus probable qu'elle se retira dans l'Aourès, car il résulte de l'étude comparée des auteurs que Hassan marcha directement vers cette montagne en passant par Kabès, Kafsa et le pays de Kastiliya. Quand il fut proche du campement de la reine, il vit venir au devant de lui les deux fils de

(1) El-Kaïrouani, p. 54.

(2) Voyage de Moula-Ahmed, p. 239.

(3) El-Bekri, p. p. 76, 77. — L'amphithéâtre d'El-Djem ou Ledjem, dans la Tunisie, est encore debout. C'est une magnifique ruine romaine.

celle-ci, en compagnie de l'Arabe Khâled. Il reçut la soumission des chefs berbères, les fit conduire à l'arrière-garde et confia à Khâled le commandement d'un corps d'attaque. Ainsi, ce n'était pas assez, pour celui-ci, d'avoir trahi sa mère adoptive : il voulait être le premier à la frapper.

Défaite et mort de la Kahéna. — On en vint aux mains. Le combat fut long et acharné, et, pendant un instant, le succès parut se prononcer pour les Berbères. Mais, dit En-Nouéïri, Dieu vint au secours des Musulmans, qui finirent par remporter une victoire complète. La Kahéna y périt glorieusement. Selon une autre version, elle aurait été entraînée dans la déroute et atteinte par les Arabes, qui la mirent à mort dans un lieu appelé, depuis, en commémoration, Bir-el-Kahéna (1). Sa tête aurait été envoyée au kalife Abd-el-Melek (2).

Telle fut la fin de cette femme remarquable. L'on peut dire qu'avec elle, tomba l'indépendance berbère. Malgré quelques incertitudes sur sa vie, les circonstances de son rôle historique sont précises et dignes de fixer l'attention. C'est une belle figure, celle de la Jeanne d'Arc berbère, qui doit prendre place dans le Panthéon des femmes illustres.

Soumission de la Berbérie aux Arabes. — Après

(1) Aucune indication n'existe sur la situation de cette localité.

(2) El-Kaïrouani, p. 55.

la défaite de leur reine, les Berbères de cette région se rendirent en masse au vainqueur. Leur soumission fut reçue, à la condition qu'ils fourniraient un corps de douze mille guerriers. Grâce à ce renfort, à la tête duquel les fils de la Kahéna furent placés, Hassan put compléter sa victoire en réduisant les centres de résistance où les Grecs, aidés des indigènes, tenaient encore. Vers 705, Moussa-ben-Nocéïr, nommé gouverneur de l'Ifrikiya, acheva la conquête du Mag'reb. Il parcourut les montagnes de cette contrée, traversa le Sous et s'avança, dit-on, jusqu'à Sidjilmassa (1), forçant partout les Berbères à la soumission. Des missionnaires, laissés au milieu des groupes indigènes, furent chargés de les initier à la religion musulmane.

Toute l'Afrique septentrionale obéissait aux Arabes. Un point seulement, Ceuta, restait soumis nominalement à l'autorité de Byzance. Le comte Julien, dont nous avons parlé, y commandait, et, bien que les chroniques musulmanes ne soient pas d'accord sur ce point, il paraît probable qu'il avait su résister fructueusement aux envahisseurs. Un événement inattendu allait le jeter dans leurs bras et ce rapprochement devait avoir les plus graves conséquences pour la Berbérie et pour la chrétienté.

Les Musulmans passent en Espagne. — Les Goths d'Espagne avaient des relations très intimes avec le comte Julien, qui, abandonné par l'Empire,

(1) Actuellement, Tafilala.

s'était rapproché de ses voisins. A la mort du roi Wittiza, un de ses guerriers, nommé Roderik, s'empara du pouvoir où, peut-être, y fut porté par acclamation, au détriment des fils de son prédécesseur. Ceux-ci vinrent demander asile à Julien et furent rejoints, en Afrique, par les partisans de la famille spoliée. Peut-être faut-il ajouter à ces faits la tradition d'après laquelle une fille de Julien, qui se trouvait à la cour des rois Goths, aurait été outragée par Roderik. Toujours est-il que Julien devint l'ennemi le plus acharné des Goths et ne songea qu'à tirer de leur chef la plus éclatante vengeance.

Entré en relations avec Tarik, Berbère converti, qui commandait le Mag'reb pour les Arabes, il lui ouvrit son petit royaume et le poussa à tenter une expédition en Espagne.

En 711, Tarik débarquait auprès de la montagne qui reçut son nom (Djebel-Tarik), avec sept ou huit mille combattants, presque tous Berbères. Le comte Julien leur avait fourni, en grande partie, les moyens d'effectuer la traversée et leur avait donné des renseignements très précis sur la contrée. Quelques jours après, les Africains remportaient cette belle victoire du Guadalete, où ils combattirent dix contre un, dans laquelle Roderik trouva la mort et qui mit fin à l'empire des Goths.

L'INVASION MUSULMANE EN EUROPE EST ARRÊTÉE. — L'Espagne était ouverte à l'invasion musulmane. Les Arabes d'Orient ne tardèrent pas à accourir à la

curée et furent imités par les Berbères d'Afrique, qui s'empressèrent de se convertir pour prendre part à la guerre sainte. Quand la péninsule eut été à peu près parcourue, les Musulmans traversèrent les Pyrénées et le flot, poussé par les arrivées incessantes de l'Afrique, déborda sur le midi de la France. Les Musulmans auraient bientôt atteint les rivages de la Manche, si les guerriers Franks, sous la conduite de leur roi, Karl, ne les avaient arrêtés par un suprême effort à Poitiers (733). Dans le même temps, une révolte générale éclatait parmi les Berbères du Mag'reb, à l'instigation des sectaires Kharedjites. Durant de longues années, l'Afrique septentrionale allait être le théâtre de luttes sanglantes qui devaient se terminer par la fondation de deux empires musulmans, à Fès et en Espagne, indépendants du khalifat, dont les possessions d'Afrique furent réduites à l'Ifrikiya. Une autre conséquence fut d'arrêter l'émigration en Europe. Les Berbères, entièrement occupés chez eux, n'alimentèrent plus le flot envahisseur, qui ne tarda pas à revenir sur lui-même et à repasser les Pyrénées. Ainsi furent complétés les résultats de la victoire de Karl Martel.

Description du théatre de la guerre de la Kahéna. — Il nous reste à donner quelques détails sur les localités qui ont été, plus particulièrement, le théâtre de la résistance de la Kahéna.

A une vingtaine de kilomètres au sud de la petite ville française d'Aïn-Beïda, s'étend une plaine d'envi-

ron trente kilomètres de longueur sur vingt de large et dont l'altitude moyenne est de 850 mètres.

Ouad-Nini. — Dans la partie centrale, existe une légère dépression appelée, par les indigènes, Ouad-Nini. Ce n'est pas une rivière, à proprement parler, et les bords ne sont abrités par aucune végétation arborescente. Les eaux de pluie viennent se réunir dans cette gouttière naturelle qui se prolonge de l'est à l'ouest jusqu'au lac du Tarf, où elles vont se déverser.

Cette plaine, dénudée et où l'on rencontre de nombreux vestiges romains, est limitée : au sud, par les montagnes de Tafrent, derniers contreforts de l'Aourès, qui séparent la vallée de l'Ouad-Nini de celle de l'Ouad-Guergour, affluent de la Meskiana.

Bar'aï. — A huit kilomètres au sud du lac du Tarf et à égale distance des montagnes de l'Aourès, dans une plaine faisant suite à celle de l'Ouad-Nini, mais beaucoup moins vaste, se trouvent les ruines de Bar'aï. Elles s'étendent sur un petit mamelon, à l'altitude de 884 mètres, et occupent une superficie d'environ six hectares. A quelques centaines de mètres, à l'ouest, coule l'Ouad-Bar'aï, à sec une partie de l'année, et qui, après un parcours de quatorze kilomètres, se dirige vers le nord et tombe dans le lac du Tarf.

Les murailles de la forteresse de Bar'aï, construites avec des matériaux de toute nature : pierres tombales, fragments de colonnes, restes d'anciens monuments,

s'élèvent à une hauteur variant entre deux et six mètres. Elles forment un vaste carré de cent-vingt mètres de côté, avec bastions, de distance en distance. Dans cette enceinte, seize colonnes, dont plusieurs dépassent trois mètres de hauteur, sont encore debout. A l'angle nord-est de ce kçar, on voit les vestiges de deux réduits carrés, de 15 mètres sur 20.

Cette fortification est, évidemment, l'œuvre des Byzantins, qui se sont servis, pour l'édifier, des matériaux de l'ancienne ville. La situation stratégique de cette place, commandant un des débouchés de l'Aourès, est, en effet, très importante.

Au sud-ouest de Bar'aï, en allant vers Metoussa, on rencontre une succession de petites montagnes, aboutissant au Djebel-Tafrent (22 kilomètres). Toutes ces collines sont garnies de lignes de défense en pierre, dont les vestiges sont encore très visibles. Près de la source de Metoussa, existe un fort carré de 20 mètres de côté, fait dans les mêmes conditions que celui de Bar'aï.

Il résulte de l'examen des lieux que si la Kahéna a livré des combats dans la région de Nini, c'est, assurément, entre Bar'aï et Metoussa, et il est probable que c'est derrière les lignes de défense dont nous avons parlé que la reine de l'Aourès a soutenu sa dernière bataille.

Vallée de la Meskiana. — Quant à l'Ouad-Meskiana, il prend sa source à Ras-Zebar, point situé à 34 kilomètres au sud-est d'Aïn-Beïda, se dirige vers le nord-est en coupant la route de Constantine à Té-

bessa à un point dont l'altitude est de 840 mètres et va se jeter dans l'Ouad-Mellag, branche supérieure de la Medjerda, après un parcours de cinquante kilomètres.

La Meskiana coule entre deux petites chaînes de montagnes : à l'ouest, le Djebel-bou-Takhma et El-Guern-el-Ahmar, et à l'est, les montagnes qui séparent les Harakta des Nemamcha. Il forme une vallée dont la largeur varie de douze à vingt-cinq kilomètres. C'est une région arrosée et très fertile, où un périmètre de 700 hectares a été donné à la colonisation.

De nombreux combats ont été livrés, à toutes les époques, dans la vallée de la Meskiana.

A seize kilomètres à l'est de la Meskiana, on atteint le col de Halloufa, point élevé (1,150 mètres), d'où l'on jouit d'un coup d'œil splendide :

Derrière soi, s'étend la vallée que l'on vient de quitter, au milieu de laquelle le hameau français se détache comme des points blancs sur une large bande verte.

A droite, le Djebel-Doukane étage ses contreforts, au pied de l'un desquels se trouve le village arabe d'Oukos, station thermale fréquentée par les Romains, qui l'avaient appelée Aquæ Cæsaris. Il est facile de reconnaître ce nom, défiguré par les indigènes, dans le vocable actuel.

A gauche, c'est une succession de collines boisées de pins, d'un fort bel effet, dominées par les monts Mezizoua, El-Guelb, Bou-Khadra, du cercle de Té-

bessa, et, au fond du tableau, les pitons du Bou-Lekfif, Ouenza, El-Guelâa, vers la Tunisie, se confondant avec l'horizon.

Enfin, devant soi, s'étend une vaste plaine de 36 kilomètres de longueur, partagée en deux par la route et au bout de laquelle on aperçoit les murailles de l'antique Theveste, la Tébessa actuelle.

Toutes ces contrées sont remplies de souvenirs historiques et riches en vestiges de toutes les époques.

FOUILLES

EXÉCUTÉES

A TÉBESSA-KHELLA

PAR

LE COMMANDANT CHEDÉ,

DU 3e RÉGIMENT DE ZOUAVES

Les ruines que les indigènes désignent ainsi sont situées à environ 3 kilomètres au sud-ouest de Tébessa.

« Lorsque les Français ont commencé leurs constructions, ces ruines et celles de la Basilique de Tébessa ont, à elles seules, fourni la plupart des pierres nécessaires ; aussi, sont-elles réduites aujourd'hui à fort peu de chose : un mur d'environ 1m20 d'épaisseur, formant un vaste quadrilatère que sillonne aujourd'hui la charrue arabe, et quelques pans de murailles rasées au niveau du sol. »

Ainsi s'exprime M. Girol, dans le *Recueil des Mémoires de la Société archéologique* de Constantine, 1866, 10e volume, page 221.

Le colonel du génie Moll, qui a beaucoup écrit sur Tébessa, ne parle nulle part de Tébessa-Khella.

Jusqu'à ce jour, aucun de ceux qui se sont occupés de découvrir et de faire connaître les ruines qui couvrent les environs de Tébessa n'a parlé de Tébessa-Khella, et, cependant, il existe en cet endroit :

1° Les ruines d'un grand quadrilatère, qui a 110^{m} de profondeur sur 92^{m} de largeur ;

2° Les ruines de conduites d'eau, qui, partant de la source des Trois-Chênes, traversaient un ravin sur un aqueduc dont il reste des traces, et venaient se terminer à ce vaste quadrilatère ;

3° A l'est du quadrilatère, les ruines d'un petit temple dont le toit était supporté par 6 colonnes, en belles pierres roses, d'un seul morceau. Ces colonnes ont un diamètre de 0^{m}40 ; quatre existent encore. Au milieu de ce petit temple, se trouve un puits, que j'ai fait déblayer jusqu'à une profondeur de près de 20 mètres. Les parois sont en pierres de taille bien ajustées et reposent sur le rocher ; la petite quantité d'eau trouvée provenait d'infiltrations. Au fond du puits, il a été trouvé une vingtaine de vases, la plupart brisés, en poterie commune ; deux seulement étaient entiers ;

Des débris de coupes en cuivre, mais tellement oxidées, qu'elles sont tombées en très petits morceaux, après trois jours d'exposition à l'air ;

Des morceaux de pierres (quelques-uns en marbre) sculptées, provenant d'un autre temple dont il sera parlé plus loin.

Ce petit temple est entouré d'un mur en belles pierres de taille sur les faces sud-est et nord. En partant du quadrilatère, on arrivait à cette construction par une petite avenue ornée de colonnes ;

4° Faisant face à l'est, les ruines d'une vaste maison, rasée près du sol et dont les dimensions semblent indiquer un monument important plutôt qu'une maison ordinaire.

Ces ruines n'ont pas été touchées ;

5° En arrière de ce monument et en allant de l'est à l'ouest, se trouvent les ruines d'une Basilique. Quelques fouilles ont été pratiquées à cet endroit, avant mon arrivée à Tébessa ; je ne les ai pas reprises, faute de temps ;

6° Entre le quadrilatère et la Basilique, est l'endroit où j'ai fait pratiquer des fouilles. Le résultat de ces fouilles est la découverte d'un temple circulaire que j'ai fait complétement déblayer à l'intérieur. La description en est donnée plus loin ;

7° A l'est du petit temple (article 3), existait un soubassement en ruines que j'ai d'abord cru être un tombeau. Espérant, vu ses magnifiques dimensions, la taille des pierres et le fini de leur ajustage, découvrir un caveau funéraire et des inscriptions qui nous auraient donné le nom du maître de ces vastes constructions et peut-être l'indication de leur destination, j'ai fait enlever jusqu'au sol la base qui existait encore intacte. Aucun renseignement certain n'est venu satisfaire ma curiosité ;

8° Des traces de mur de clôture entourent toutes ces constructions et s'étendent fort loin.

Le monument indiqué sous le n° 4 dominait toute la plaine qui s'étend au nord et à l'est jusqu'au Dir. Au sud et à l'ouest, s'élèvent : l'Osmor (au sud) et le Doukan (à l'ouest).

Il n'a pas été trouvé une seule inscription pouvant nous révéler la destination d'aucun de ces monuments, ni l'époque probable de leur construction. Nous ne pourrions pas préciser, non plus, l'époque de leur destruction. Cependant, M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, présume que c'est vers l'an 430 ; mais ce que l'on peut assurer, c'est qu'une grande partie des ornements, des statues, des vases, a dû être enlevée avant l'immense incendie qui a tout détruit.

Dans les débris retirés du temple circulaire, nous avons retrouvé des traces de bois brûlé ayant plus de $0^{m}20$ d'épaisseur ; le feu a dû être d'une grande violence, car parmi les pierres mises à jour et qui ont souvent plus de $0^{m}50$ d'épaisseur, on aperçoit des fentes causées par la force du feu. Les traces d'incendie existent sur toutes les parois et il en est de même au petit temple carré. Toutes ces constructions étant en pierres, on a dû apporter du dehors des bois en quantité considérable et y mettre le feu pour achever l'œuvre de destruction.

Tous les environs étaient autrefois couverts de bois et l'eau y était en abondance, ainsi que le prouvent les ruines de nombreux canaux et de conduits en maçonnerie.

FOUILLES

1° Souterrain. — Direction N. 30' O.

Largeur à l'entrée, 0^m56 ;

Hauteur à l'entrée, 0^m92 ;

De l'entrée à l'ouverture du centre du temple, 9 mètres ; de cette ouverture part, dans la direction de l'est, un conduit qui a 0^m25 de hauteur et 0^m35 de largeur. Ce conduit s'arrête à 0^m75 de la porte E.

Le souterrain est couvert en larges pierres de taille, ébauchées seulement ; les parois sont également en pierres de taille, mais plus achevées que celles de la voûte.

A 0^m50 de l'entrée, une marche de 0^m25 de hauteur fait descendre sur le sol du souterrain, ce qui lui donne 1^m17 de hauteur. Un éboulement s'étant produit à 16 mètres du centre, dans la direction N., il a été impossible de poursuivre.

La première fois qu'il a été possible d'entrer dans le souterrain, on a pu aller jusqu'à 31 mètres de profondeur. A cette distance, le souterrain se bifurquait en deux branches ; l'une allant dans la Basilique, l'autre se dirigeant vers le monument n° 4. Au centre du temple, se trouve une ouverture de 0^m80 carrés qui communique avec le souterrain. Cette ouverture était fermée par une pierre s'engageant dans les vides qui sont pratiqués sur les pierres bordant l'ouverture.

Le souterrain débouche sur :

2° Un espace demi-circulaire ayant 2^m51 d'ouverture et 8^m56 de profondeur de la porte au centre du demi-cercle.

Deux conduits y aboutissent : le premier, au fond, est à 2^m15 à hauteur du sol et est carré (0^m18 sur 0^m18) ; ouverture taillée avec soin, profondeur en ligne droite, 0^m80 ; il fait un coude qui n'a pu être suivi. Le deuxième conduit, dont l'ouverture est placée au centre d'une belle pierre de taille de grandes dimensions, a également 0^m18 d'ouverture, mais au lieu d'être carré, il est arrondi à la partie supérieure. Profondeur, plus de 2 mètres ; il n'a pu être suivi plus loin.

Ce réduit, comme les ruines du temple circulaire dont il va être parlé, présente des traces d'incendie.

L'entrée est en belles pierres de taille de grandes dimensions, qui font corps avec le mur du temple. Le cintre est en pierres de taille de petites dimensions, bien ajustées et en très bonne maçonnerie. On a trouvé des traces assez considérables d'un enduit poli, à couleurs variées, qui ressemble fort à notre stuc actuel ;

3° Temple circulaire. — Diamètre au pied du mur intérieur, 16^m31 ; murs en très belles pierres de taille dures, dites pierres froides.

Au pied de ce mur, existe un soubassement en très belles pierres, de même qualité que les précédentes. Ce soubassement a 0^m65 de largeur et 0^m42 de hauteur ; il porte seize colonnes. Il s'appuyait sur

un deuxième, de pierres de même qualité, mais dont la taille n'est qu'ébauchée. Ce dernier devait supporter un parquet, car nous n'avons trouvé de traces ni de mosaïques, ni de dallage, mais des morceaux de bois à grain très fin, durs comme du fer, en partie brûlés et calcinés ; il a été impossible de découvrir l'essence des bois employés.

Ces débris de bois étaient finement travaillés et avaient une épaisseur de plus de $0^{m}04$; sur l'un d'eux, on a trouvé des traces d'ajustage; les fils des deux bois, d'essences différentes, n'avaient pas la même direction.

Le mur circulaire a trois ouvertures :

La première, au sud, donne sur l'espace demi-circulaire, en forme de chapelle, dont nous avons parlé plus haut.

La deuxième ouverture, à l'est :

Largeur, $2^{m}10$;

Longueur, $5^{m}25$.

Le mur, à la sortie, se dirige en ligne droite de l'ouest à l'est. A l'entrée de cette ouverture, les murs, en belles pierres de taille, de grandes dimensions, ont $2^{m}90$ de hauteur ; du côté du temple, à l'intérieur, la hauteur en pierres de taille n'est que de $1^{m}00$; le surplus est formé de petites pierres de taille, bien ajustées, bien maçonnées, comme celles du reste de la petite chapelle.

La troisième ouverture se dirige de l'est à l'ouest :

Largeur, $2^{m}10$;

Hauteur des murs, $2^{m}90$, du côté du temple.

Une marche, de $0^{m}50$ de hauteur, repose sur le

soubassement du temple, à 0^m40 en arrière, et donne accès dans l'ouverture ; mais il faut monter cette marche, qui n'existe pas à la deuxième ouverture, du moins, on n'en trouve pas trace.

A partir du mur intérieur du temple, à 1^m83, on trouve, au sud de cette troisième ouverture, une entrée particulière qui se dirige vers le sud ; cette entrée a 1^m65 de largeur, 1^m41 de hauteur ; elle est surmontée d'une pierre de taille qui semble former dessus de porte. Cette ouverture a été déblayée ; elle conduisait à une galerie extérieure qui faisait le tour du temple sur les faces ouest, sud et est. La partie nord du temple était fermée par un mur plein en belles pierres de taille. Le soubassement de ce mur existe encore et se trouve à 14^m43 du mur de la Basilique.

Les probabilités sont : une rangée de colonnes, de la même forme et de la même dimension que celles de l'intérieur, dont la description sera donnée plus loin, et qui entourent les côtés intérieurs ouest-sud et est. Les côtés extérieurs de ces trois faces étaient soutenus par un mur formant soubassement et surmonté de piliers carrés faisant face aux colonnes. De sorte que le temple circulaire se trouvait au milieu d'un carré entouré, sur trois faces, d'une galerie couverte et complétement fermée au nord. Le dôme seul dominait l'ensemble.

Au nord de cette troisième ouverture, on trouve, à 1^m56 du mur intérieur du temple, une ouverture ayant 1^m53 de largeur ; pas de dessus de porte, mais des traces très visibles. Après cette ouverture, les

colonnes suivent jusqu'au mur plein qui ferme le côté nord.

Cette troisième ouverture, comme la deuxième, a une longueur de $5^{m}25$ en belles pierres de taille et le mur se dirige, bien achevé et en pierres semblables : d'un côté, au sud, et de l'autre, au nord.

Entre la galerie extérieure du temple et le mur du grand carré situé au sud et que nous croyons être une pièce d'eau, il y a une distance de $10^{m}90$.

Colonnade intérieure. — Les seize colonnes sont en pierres blanches, d'un seul morceau, grain très fin ; elles étaient polies.

Fût. — Les colonnes ont $1^{m}41$ de tour à la base, au-dessus d'un léger cordon qui reposait sur le piédestal :

$1^{m}46$ de tour au centre ;

$1^{m}41$ au sommet, où court un autre cordon sur lequel s'appuyait le chapiteau.

Aucune n'est restée entière ; il en existe encore plusieurs ayant $2^{m}38$ de hauteur, mais il manque à toutes le sommet ; la dimension indiquée est prise sur un sommet qui ne peut se rajuster à aucune des colonnes existantes, car il manque une partie du centre.

Le diamètre des colonnes est de $0^{m}44$ à la bordure extérieure.

Piédestal. — Pierre de même qualité que celle employée pour les fûts.

Le piédestal a $0^{m}60$ carrés à sa base ;

Hauteur, $0^{m}20$.

Le diamètre du piédestal est de 0^m44 à l'endroit où pose la base de la colonne.

Chapiteaux. — Tour à la base, 1^m41 ;

Diamètre, 0^m44 ;

Hauteur, 0^m48.

(Voir les dessins pour se rendre compte du genre d'architecture de ces ornements).

L'espacement entre les colonnes est de 2^m36.

Au-dessus de chaque chapiteau, était posée une pierre prise dans la maçonnerie extérieure et dont la partie visible est richement sculptée. Travail d'un dessin très beau et très achevé. Cette pierre, qui formait couronnement, a les dimensions suivantes :

Parties sculptées :

Dessus : largeur, 0^m68 ;

Dessous : largeur, 0^m52 ; il portait sur le chapiteau et avait la même largeur à sa partie supérieure.

Longueur de la partie sculptée, visible de l'intérieur du temple, 0^m91 au-dessus et 0^m56 au-dessous.

Longueur de la pierre d'un seul morceau et de même qualité que celle employée aux colonnes, 2^m00.

Partie non sculptée, engagée dans le mur, 1^m09 ;

Épaisseur à la partie sculptée, 0^m50.

Entre les chapiteaux, courait une bordure de pierres sculptées reproduisant les mêmes dessins que ceux qui existent sur cette pierre de couronnement.

On ne voit pas de traces de toiture.

Il est fort probable que les colonnes avaient plus de 2^m50, peut-être 3 mètres de hauteur, ce qui donnerait comme élévation, en partant du parquet où

aboutit le premier soubassement, sur lequel repose le piédestal des colonnes :

Piédestal,	0^m20	
Fût,	2^m50	
Chapiteau,	0^m48	3^m68
Épaisseur de la pierre de couronnement formant corniche,	0^m50	

ou 4^m18, si les colonnes avaient 3 mètres de fût.

On avait pensé que le monument que nous venons de décrire était un bassin de natation. Cette conjecture nous paraît inadmissible pour bien des raisons, qu'il serait superflu de détailler et de développer. Le sol sur lequel il repose est plus élevé que celui de la basilique et que celui du bassin carré situé au sud ; les eaux qui alimentaient ce dernier ne pouvaient pas remplir un bassin supérieur. On n'a pas trouvé de traces de radier, mais seulement d'un parquet à quarante-deux centimètres seulement du pas des portes est et ouest, en sorte que la profondeur aurait été insuffisante pour un bassin de natation ou d'un bassin quelconque ; enfin, les traces de feu qui ont été rencontrées sur plusieurs points supposent une construction avec charpente et écartent toute idée de bassin, qui aurait dû être découvert.

MONUMENT

RELATIF

A LA LÉGION IIe HERCULIA

(Maurétanie Sitifienne)

PAR M. ERNEST DESJARDINS,

MEMBRE DE L'INSTITUT

Nous avons jugé utile de publier (planche n° 5), le dessin du monument mithriaque, encore inédit, qui est relatif à deux cohortes de la légion *IIe Herculia*, quoique l'inscription qui y est gravée ait été déjà reproduite plusieurs fois : 1° par M. Pelletier (*Écho de Sétif*, 10 octobre 1861) ; 2° par MM. Mac-Carthy et Féraud (*Annuaire de Constantine*, 1863, p. 259 ; *Revue des Sociétés savantes*, 1864, p. 381 ; *Recueil de Constantine*, 1871-1872, p. 51) ; 3° par M. Héron de Villefosse (*Revue archéologique*, XXXI, 1876, p. 139) ; 4° par le *Corpus I. L.*, VIII, 8,840.

Le texte des premiers éditeurs a été corrigé sur l'original par M. de Villefosse, et c'est sa copie qu'a adoptée le *Corpus :*

DEO INVICTO MYTRE LEG·II HERCVLIAE·FEC
CORS·X·ET·VII· VOTVM· SOLVERVNT
L A

Ce qui doit se lire :

Deo invicto Mytrae. Legionis secundae Herculiae fecerunt cohortes Xª et VIIª. Votum solverunt libente animo.

Quatre documents seulement nous font connaître la *légion IIª Herculia :* 1° l'*Itinéraire d'Antonin* (Vesselius, p. 226) ; il la place à *Noviodunum*, dans la province de Scythie ; c'est aujourd'hui Isaatcha, sur le Danube, en Dobrudja ; 2° la *Notitia dignit.* (Bœcking, I, p. 99). A l'époque où ce document fut rédigé, le quartier général de cette légion n'était plus à *Noviodunum*, mais assez près de là, à Troesmis (Iglitza) ; 3° l'inscription d'un certain Valerius Thiumpus, qui était *praefectus* de cette légion et qui mourut, en effet, à Troesmis, où le monument a été trouvé et où elle tenait garnison (1). Elle a été publiée et expliquée par M. L. Renier, avec un dessin en *fac-simile*, exécuté d'après une photographie ; elle porte le n° 23 (*Revue archéologique* des mois de juillet et d'août 1865, p. 263 et 306) ; 4° enfin, le monument mithriaque dont il s'agit.

(1) Elle est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris.

On s'explique la rareté des monuments relatifs à la *II*e *Herculia*, qui a été créée fort tard, en même temps que la *I*e *Jovia*, ces deux légions datant seulement de Dioclétien et de Maximien Hercule, dont elle prit le surnom. On ne savait pas, avant la découverte de ce monument, que deux cohortes au moins de cette légion avaient tenu garnison à Sétif ou dans la Maurétanie sitifienne. Il est évident que cette résidence est antérieure à celle des rives du Bas-Danube, les documents qui la mentionnent dans cette dernière région étant contemporains de Valens ou de Théodose.

INSCRIPTIONS DIVERSES
DE LA NUMIDIE

PAR

A. POULLE

Les constructions de Dar-el-Bey sont en démolition, et la plus grande partie du vaste emplacement qu'elles occupaient, entre la rue de France et la rue Combes, a été déblayée jusqu'au niveau de cette dernière rue. De nouvelles et immenses maisons sont déjà élevées à la place des masures et des boutiques qui conservaient son vieil aspect au quartier.

Les déblais n'ont mis au jour rien d'intéressant, si ce n'est de nouveaux arceaux d'un cirque semblables à celui qu'a décrit M. le colonel Brunon dans le XVIIe volume de la Société (année 1876, page 61) et dont le dessin a été reproduit à la planche XIII. Le monument traversait la rue Combes, s'engageait sous les boutiques de Dar-el-Bey et devait traverser la rue du 17e Léger, pour couper de nouveau, dans sa forme

arrondie, la rue Combes et aller rejoindre les restes de constructions signalées sur l'emplacement du fondouk aux huiles par notre confrère, M. Meister, dans une note publiée à la page 66 du volume précité. Un superbe dallage a apparu à environ quatre mètres au-dessous du niveau de la rue Combes, à sa jonction avec la rue du 17e Léger, dans une tranchée ouverte pour les fondations d'un mur ; il était renfermé entre deux murs en pierres de grand appareil formant un couloir d'un mètre de largeur dirigé vers la rue Combes.

Les parties adjacentes, aujourd'hui couvertes de constructions neuves, n'ont pas été déblayées pour ménager des caves, et je ne saurais dire si le dallage se poursuivait.

Il était permis de se promettre de fouilles aussi profondes et aussi étendues quelque découverte intéressante ; l'amoncellement de matériaux qui constituait l'ancien palais du Bey pouvait cacher des œuvres d'art ou des inscriptions de valeur, et l'on suivait avec intérêt les progrès rapides des travaux de déblais. Mais les matériaux employés par les ouvriers indigènes qui avaient construit le palais consistaient en briques et en moellons, et on ne retrouve des pierres de taille que dans les terrains sur lesquels avaient été édifiées les constructions turques.

La portion qui reste à déblayer est encore considérable ; elle nous dédommagera peut-être de notre mécompte présent.

Mais, dès maintenant, je dois signaler quelques constructions d'un genre particulier.

En arrière des arceaux du cirque et à un niveau supérieur de quelques mètres, on a mis à découvert des citernes adossées les unes aux autres, d'une forme toute particulière et assises sur la terre meuble provenant de déblais antérieurs. Elles ont généralement une largeur de un mètre juste ; les murs sont en moellons reliés avec du mortier de terre argileuse, avec un revêtement intérieur en ciment de couleur blanchâtre et d'une épaisseur de quatre centimètres. Elles sont fermées au moyen de dalles appuyées sur les murs avec une inclinaison de quarante-cinq degrés et parfaitement ajustées à leurs arêtes supérieures taillées en bizeau. Les dalles ont les dimensions suivantes : de $0^{m}80$ à $0^{m}90$ en hauteur ; de $0^{m}40$ à $0^{m}45$ en largeur, et de $0^{m}28$ à $0^{m}35$ en épaisseur.

Ce système de fermeture en écaille était d'une solidité à toute épreuve et supporte encore aujourd'hui une masse considérable de terre et de matériaux de toute sorte et, notamment, le Théâtre des Variétés, qui sera bientôt démoli et fouillé comme tout le reste.

Deux citernes, à peu près sur le même plan que les précédentes, étaient fermées au moyen de grandes dalles placées de plat sur les murs, avec cette particularité que l'une de ces dalles était appuyée sur un fût de colonne élevé dans le vide qui mettait les deux citernes en communication. Une citerne, fermée de la même manière, avait été trouvée à un niveau beaucoup plus bas et tout à fait sur le rocher, presque sur l'alignement de la rue Combes, un peu en avant de sa bifurcation avec la rue Rouaud. J'en avais re-

marqué une semblable, mais au niveau de celles dont j'ai parlé plus haut, sur l'emplacement de la grande maison Narboni, près de la rue qui reliera la rue Caraman à la rue Nationale.

Pour l'œil le moins exercé, la construction de ces citernes, dont l'une était encore pleine d'eau, les matériaux, le mortier, la disposition et la voûte n'ont rien de romain ; les Turcs y ont bâti dessus en utilisant par-ci, par-là, de vieux murs et n'ont pas fouillé le sol jusqu'à leurs fondations.

Les premiers Arabes, ceux de l'époque de la conquête, et les Berbères employaient un bon mortier, d'après les restes de leurs constructions que nous retrouvons encore, notamment à Bougie.

Les déblais fournissent une quantité considérable de pierres provenant d'anciennes constructions, les unes taillées assez régulièrement, les autres pas même ou mal dégrossies.

Quant aux inscriptions, les décombres en sont très avares ; on n'en a recueilli que deux d'intactes, avec quatre fragments de trois autres :

1.

MEMORIAE
L· SITTI· SALVI
VIX· AN· III· MEN· III
FILIO· AMANTISSIMO
H· E· S·

2.

D M
LOCLA
TIVS·LI
CINIA
NVS·V·A
VI· I B

3.	4.	5.
BLICIVS AS	I S M | A V	VNIOR̄ ♁ V̄G
A· V· A· LV	EX F | IL QV	CVNIA
H· S· E	MO | N III	

N° 1. — Pierre en forme de table. Lettres de 0m04. Les quatre premières lettres du mot *amantissimo* sont liées les unes aux autres et en caractères cursifs ; le T est représenté par trois côtés d'un carré, celui de gauche restant ouvert.

N° 2. — Sur un joli cippe, conservé par M. Famelard, surveillant des travaux, à côté de son bureau. Lettres de cinq centimètres, bien et proprement gravées. Le nom de Oclatius nous était connu par une inscription publiée par notre confrère le docteur Reboud, dans le 9e volume de la *Revue africaine*, page 275.

N° 3. — Fragment de pierre dont la partie de gauche a disparu. Lettres de cinq centimètres. En lisant (Pu)blicius et en supposant une lettre pour le prénom, il manquerait trois ou quatre lettres au commencement de la deuxième ligne.

N° 4. — Les deux fragments s'ajustent parfaitement et appartenaient à une pierre qui a été cassée sur trois côtés. Très belles lettres de neuf centimètres à la première ligne et de sept centimètres et demi aux suivantes. Il ne reste que la moitié du V de la deuxième ligne. Vers le milieu de la dernière lettre de la troisième, on aperçoit un coup de ciseau qui pourrait faire supposer un F ou un P ; mais la barre verticale est complète.

N° 5. — Lettres de dix centimètres sur une pierre mince déposée à côté du bureau de M. Famelard.

M. Prudhomme, secrétaire de notre Société, m'a remis la copie d'une inscription chrétienne trouvée à l'usine à gaz :

5 *bis*.

✠ ƨONATVS
CLERICVS
VIXIT ANN
OS VIIII REQVI
EBIT IN PACE
S ƨζ· III Iƨ
APRILES

La pierre mesure quarante-cinq centimètres sur trente-cinq.

A la quatrième ligne, il ne reste plus que la moitié supérieure des lettres QVI. Les D ont la forme cursive. A la sixième ligne, la figure que la typographie représente par un ζ se rapproche de celle du G, à laquelle on donne la valeur du chiffre 6.

M. Prudhomme a copié, en outre, au Coudiat-Aty, sur un cippe retiré des déblais effectués par M. Salasc sur l'emplacement de sa maison, cette autre inscription :

6.

D M
DRVPILIVS
NEPTVNA
LIS V· A· XXV
H: S· E·

Notre confrère, M. le commandant Larue, du 3e régiment de zouaves, a pu prendre, en passant, la copie d'une inscription gravée sur une pierre engagée dans un mur ancien que l'on démolissait au haut de la rue Rohault-de-Fleury, quartier du Coudiat-Aty. Il y est retourné quelques heures après, mais la pierre avait été brisée. Voici la copie, telle qu'elle avait été relevée à la hâte :

7.

SVAVIVM QVANDO
CERTATVR
VIRGINI PVDICITIAM
ERI[illegible]ERE DIVINVS
VOLV[illegible]TAS XVI

Dans la partie transcrite, il ne manquerait qu'une lettre à la quatrième ligne et une à la suivante.

Je dois la copie suivante à M. Johannès Schmidt, qui vient de parcourir la Tunisie et l'Algérie avec une mission de son gouvernement :

8.

L· LICINIVS
C· F· Q· TERTV
LVS V· A· CI
H·S·E· O·B·Q

Cet acte de décès du centenaire Licinius Tertullus se trouve au Coudiat-Aty, dans la maison de M. Védrenne.

Le sol de l'antique Cirta ne nous ayant pas fourni

d'autres documents, nous publions ceux que nous devons au zèle de nos correspondants et qui proviennent de diverses contrées du département.

Nous avons d'abord à faire connaître les noms de quelques nouveaux centenaires de la région de Mila.

AIN-TINE

Je dois la copie à l'obligeance de M. Bigonet, inspecteur du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ; elle a été prise sur une pierre trouvée sur les domaines de Caelia Maxima et au haut de laquelle sont gravés deux cercles coupés par deux diamètres et séparés par un croissant :

9.

D M S
S E I V S
GALLICVS
VIX· AN· C
V

Les trois copies suivantes m'ont été remises par M. Johannès Schmidt :

ROUFFACH *(Mastar)*

10.

MVNAT[redacted]
RVSTCA *(sic)*
V· A· CI

Dans la maison Hamel.

MILA

11.

D ⌣ M
Q · POMP
EIVS· PALTAN
VS VA
CVI

Dans un jardin, à l'angle du rempart sud-ouest ; à la troisième ligne, A et N, à la quatrième, A et V sont liés.

CHETTABA

12.

D ⌣ M
MVN | MS
ATIAS
[redacted]OR· V
IX·AN
IS CV
H·S·B

Près d'une ferme, au pied sud-ouest du Djebel-Chettaba, à une demi-heure de marche au-dessous de la grotte. A et N, liés à la cinquième ligne.

Le nombre des centenaires qui figurent dans les volumes de notre Société est si considérable, qu'on pourrait supposer que souvent les chiffres indicatifs de l'âge ont été altérés et grossis par nos correspondants. Sous ce rapport, je suis heureux qu'un étran-

ger, dont on ne discutera, surtout quand on l'a vu opérer, ni l'expérience, ni la science, et qu'on n'accusera pas d'avoir intérêt à présenter le climat de l'Algérie sous des couleurs trop favorables, ait constaté la fréquence des inscriptions tumulaires d'individus parvenus aux limites extrêmes de la longévité humaine et ait apporté son contingent à la longue liste que nous possédons déjà.

Cette liste, publiée dans les Tables générales des vingt premiers volumes de la Société (pages 247 et suivantes), rappelle l'âge de cent vingt-neuf individus, qui ont vécu de 100 à 131 ans ; le présent volume la grossit de seize individus dénommés dans les pages précédentes, et d'un dix-septième, qui prendra le n° 19 ci-après. C'est, en tout, un nombre de cent quarante-six centenaires.

En admettant que sur les 3,900 inscriptions publiées dans les volumes de la Société, trois mille soient tumulaires et indiquent l'âge des défunts, la proportion des centenaires sera du vingtième. Un centenaire sur vingt individus ! Cette proportion dépasse tellement ce que nous pouvons concevoir d'après ce que nous voyons de nos jours, qu'on douterait volontiers de l'exactitude des copies, si la plupart des textes n'avaient pas été revus par divers épigraphistes.

Mais on ne doit pas conclure que, dans la réalité, un individu sur vingt des vivants atteignait ou dépassait l'âge de cent ans. Cet âge était extraordinaire dans les premiers siècles de notre ère comme il l'est aujourd'hui ; il était certainement marqué avec une certaine complaisance et une certaine vanité sur les

pierres sépulcrales élevées par la piété des parents des défunts. En outre, tous les morts n'avaient pas leur inscription tumulaire, et nous n'avons pas toutes celles qui ont été gravées. Nous ne pouvons donc pas établir sur des bases certaines une statistique de la mortalité pendant la période de l'occupation romaine. Mais, du moins, pouvons-nous affirmer que l'on pouvait parvenir jusqu'à la plus extrême vieillesse sous ce climat de l'Algérie, tant redouté de nos jours encore par ceux qui ne le connaissent pas.

Nos 146 centenaires se divisent ainsi, quant à l'âge :

De 100 ans, 42 ; — de 101 ans, 30 ; — de 102 ans, 2 ; — de 103 ans, 8 ; — de 105 ans, 18 ; — de 106 ans, 2 ; — de 107 ans, 3 ; — de 108 ans, 1 ; — de 110 ans, 10 ; — de 111 ans, 2 ; — de 113 ans, 1 ; — de 114 ans, 1 ; — de 115 ans, 6 ; — de 120 ans, 9 ; — de 125 ans, 7 ; — de 127 ans, 2 ; — de 130 ans, 1 ; — de 131 ans, 1.

Si nous examinons leur provenance, cet examen sera de nature à faire tomber un préjugé que ne parviennent pas à vaincre tous les algériens eux-mêmes. Le voisinage de la mer exerce, même sur des personnes qui ont toujours habité l'intérieur, un attrait qu'on ne s'explique pas. On se figure que le littoral est plus salubre que les Hauts Plateaux ; quand on assigne à un colon venu de France un lot de terre dans l'intérieur, il regarde derrière lui pour s'assurer si le chemin de la Métropole ne lui a pas été fermé. Pour lui, l'intérieur, c'est l'expatriation complète et

définitive ; c'est le désert ; ce sont les fièvres, les maladies et la mort.

Nous ne sommes plus au début de la conquête ; des routes, des chemins de fer facilitent les communications et rapprochent des ports de mer les nouveaux villages, en même temps qu'ils rendent plus commodes les approvisionnements et l'écoulement des produits. Les Européens, enfin, ont pénétré à peu près partout, dans toutes les régions du département, même dans les oasis situées au-delà de Biskra. Là où l'on se trouve, les occupations, le désir de réussir, les devoirs qu'imposent les nécessités de la vie ont vite raison des ennuis de l'éloignement, de l'isolement et de la nostalgie.

Restent les appréhensions relatives au climat.

Si on veut étudier le tableau des localités qui ont fourni les centenaires, on verra qu'elles ne sont pas justifiées.

C'est Cirta qui en a vu mourir le plus grand nombre ; trente-cinq individus y ont atteint de 100 à 130 ans ; la région qui en dépend, à l'ouest et au sud, était également favorisée. Ainsi, les ruines explorées nous donnent les résultats suivants : à l'ouest, le Khaneg (Tiddis), 6 centenaires ; Mechta-Nahr, 4 ; Aïn-Kerma, 8 ; Rouffach (Castellum Mastarense), 8 (le *Corpus* en mentionne 16) ; Oudjel (Uzelis), 1 ; Aïn-Tine (Praedia Caeliae Maximae), 1 ; Mila (Milev), 3 ; El-Goulia (Arsacal), 7 ; le Chettaba, 1 ; Temda, 1.

Au sud, Aïn-el-Bey (Saddar), 7 ; Aïn-Sadjar (Subzuar), 7 ; Sila, 6 ; le Khroub, 1. Si nous poussons

plus loin vers le sud, nous retrouvons des centenaires à Aïn-ben-Selim, chez les Segnia ; au bordj d'El-Hadj-Tahar, à Tebessa et aux environs, Henchir-el-Guiz, Henchir-Goussa, Henchir-Refana, Kissa, Ksar-Tebinet, et en poursuivant vers l'ouest, à Ksar-Baghaï, Lambèse et Henchir-Khamsa.

A l'ouest de Mila, jusque près de Bordj-bou-Arréridj, nous en rencontrons à Djemila (Cuicul) ; chez les Serraouïa, à Kessaria, à Kherbet-el-Bir, à Kherbet-Hamdi-el-Kebaïli, à l'Oued-Chorra, et, chez les Ouled-Abd-el-Nonr, à l'Oued-Dekri ; au sud de Sétif, à Biar-Haddada, à Zeraïa, et entre Sétif et Bordj-bou-Arréridj, à Kherbet-Aïn-Mira, et un peu plus loin, à Kherbet-Guidra (Serteia), qui nous en fournit trois, dont un de 110 ans et un de 114 ans.

Dans les localités du littoral méditerranéen, notre *Recueil* ne nous en offre qu'un, de 101 ans, à Philippeville (Rusicade) ; le *Corpus* de Berlin en relève deux autres, de 101 et de 105 ans ; il n'en mentionne aucun pour Bône, Collo, Djidjeli et Bougie. Il nous faut pénétrer à une trentaine de kilomètres dans les terres, pour en retrouver un de 100 ans et un de 107 ans à Ticlat (Tubusuctus), au sud-ouest de Bougie, et un de 103 ans au Djendel, près de Jemmapes.

Un fort petit nombre de cimetières antiques ont été fouillés ; on porte ses recherches de préférence sur l'emplacement même des anciens centres de population, parce que c'est là qu'on découvre les inscriptions les plus intéressantes au point de vue de l'organisation politique et administrative dont les Romains

avaient doté le pays. Les inscriptions funéraires recueillies ont été généralement copiées sur des pierres qui avaient été empruntées aux nécropoles pour la reconstruction des villes détruites par les insurrections des tribus ou l'invasion des Vandales. En supposant même, ce que nous ne pourrions pas justifier, qu'un choix eût présidé à ces emprunts, il ne resterait pas moins la constatation de ce fait, qu'un grand nombre d'individus sont parvenus, dans l'intérieur de notre province actuelle de Constantine, à la plus extrême vieillesse et que le climat des Hauts-Plateaux était autant et même plus favorable à la vie humaine que celui du littoral.

Nous possédons aujourd'hui assez d'éléments pour établir un tableau de la mortalité dans un grand nombre d'anciens centres ; ce tableau sera dressé un jour ; il sera intéressant d'en rapprocher les résultats des prévisions auxquelles conduisent les dissertations scientifiques sur les effets du climat dans les diverses zônes du pays.

Les centenaires m'ont fait perdre de vue le but que je m'étais proposé, c'est-à-dire de publier simplement et sans explication les copies des inscriptions que la Société doit au zèle de ses correspondants.

Voici d'abord celles qui proviennent de Hammam-Meskoutine, où peut-être plus d'un de ces centenaires était allé demander à ses eaux chaudes le rétablissement de sa santé.

HAMMAM-MESKOUTINE

(Aquae Thibilitanae)

Des défrichements exécutés sur le plateau des cônes pour la plantation de la vigne ont mis à découvert un grand nombre de pierres de taille, dont quelques-unes portent des inscriptions tumulaires. M. Rouyer, directeur de l'établissement thermal, m'en a adressé des copies :

13.

SYMBOLI
D· M· S·
ERVENDVS
CAESARIS N VERN
ADIVT TABVL
V A XXXIII MVDI
H· S· E·

14.

D ♡ M ♡ S
FORTVNATVS
ARKSE VIVOSIBI
ET CONIVGISVE
RARISSIME ET IN
OMPARABIL
ORIAM FECIT

N° 13. — Trouvée entre la route de Guelma à l'établissement, l'oued Bou-Hamdan et la réserve du Génie, à environ vingt-cinq mètres de cette réserve. Sur un dé d'autel dont le chapiteau est surmonté d'un demi-cercle dans lequel est sculptée la moitié d'un coquillage accosté de chaque côté de deux circonférences. Le mot *symboli* est gravé au haut du chapiteau. La partie inférieure du cadre dans lequel est l'inscription a été cassée et laisse entrevoir les amorces de sept ou huit lettres. Tel qu'il est encore, le cadre mesure un mètre de hauteur sur 0m60 de largeur.

L'*adjutor tabulariorum* figure plusieurs fois dans les volumes de notre Société. Le *Caesar noster*, dont Ervendus était l'esclave, n'est pas dénommé.

N° 14. — Sur un dé d'autel surmonté du buste d'un homme dans un cadre. Les lettres D. M. S. sont inscrites dans le chapiteau. Le cadre qui contient l'inscription a été brisé dans sa partie inférieure, et la dernière ligne est coupée presque au milieu, dans le sens de la largeur. Un mètre de hauteur sur 0m65 de largeur. A la troisième ligne, B et I de BI sont liés.

Je suppose que l'abréviation *ark.* peut se traduire par *Arcarius*, et que Fortunatus était un esclave préposé à une caisse publique.

Sur une stèle était gravée une inscription aujourd'hui fruste. On y distingue avec peine quelques lettres dont on n'est pas sûr.

ANNOUNA *(Thibilis)*

Notre confrère, M. Dufour, a pratiqué des fouilles dans l'intérieur de l'église ; il en a retiré un objet en bronze, en forme de petite corne, que l'on devait fixer au bout d'un bâton au moyen de deux clous, également en bronze, qui étaient encore à leur place ; et une pierre qui appartenait probablement à la table d'un autel.

Sur cette pierre sont gravés une croix grecque, semblable à celle qui existe encore au-dessus de la porte de la façade de l'église, et un ciboire en forme

de globe et monté sur un pied. Le couvercle n'est pas dessiné.

Cette forme du ciboire est à remarquer, car elle paraît avoir été usitée assez tard. Le ciboire même n'a guère fait son apparition qu'à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. Jusqu'alors les fidèles emportaient chez eux les saintes espèces et communiaient de leurs propres mains ; il n'y avait donc pas de *ciborium* dans les églises pour y conserver les hosties. Ce fut le premier Concile de Tolède, de l'an 400, qui ordonna à tous les fidèles de consommer dans les églises les saintes espèces qu'ils recevaient des mains du prêtre, et ce fut à partir de cette époque qu'il y eut dans les églises, pour la conservation de la sainte eucharistie, un endroit qu'on appelait le pastophorium, le ciborium, le reconditorium ou le repositorium, et dans leqnel on plaçait le vase, *capsa* ou *pyxis*, qui renfermait l'hostie.

Il résulterait de ces observations que la construction de l'église de Thibilis ne remonterait pas au-delà du commencement du cinquième siècle, et peut-être ne date-t-elle que de l'époque byzantine, ainsi que me l'avaient fait supposer d'abord la nature et la provenance des matériaux qui y avaient été employés et que le prouverait l'inscription suivante que M. Dufour en a retirée :

15

a.	*b.*
Q♡ VANT■	STIO Q· FI
ADVEN	TO POSTV
LINO♡ II	II VIR VIARV
. . . . .	. . . . .

Cette inscription, dont les caractères sont très beaux, est gravée sur deux fragments en marbre, dont le dernier a été cassé à sa partie droite. L'inscription devait se continuer sur une pierre inférieure. A la deuxième ligne, N a été partagé en deux parties à peu près égales.

Si, comme je le suppose, la copie est exacte, il faudrait lire : *Quinto Vantistio Advento Postulino, Quinti filio, quatuorviro viarum curandarum.....*

Le nom de Vantistius ne figure pas encore sur nos listes, et je me demande s'il ne serait pas dû à une erreur du lapicide, qui aurait placé un V de trop.

Les fouilles de l'église ont donné encore à M. Dufour ces deux inscriptions :

16.	17.
FELI	C[illegible]SL
CITA	VS[illegible]VSC
S[illegible]	LARIS V
DOM[illegible]	[illegible]S[illegible]IEI
[illegible]	[illegible]SAN
	[illegible]T

N° 16. — Sur un bloc cubique. Le mot *dom* se lit avec peine.

N° 17. — Sur un bloc semblable. Lettres presque frustes et dont on ne garantit pas la copie.

Les quatre inscriptions suivantes ont été trouvées sur l'emplacement de la ville :

18.

M· ANTO
NIVS· M· F
PIETAS
V· A· XXXV
H· S· E

19.

DOMITIA
DOMITIF
V· A· CII
H· S· E

Domitia, fille de Domitius, est la centenaire à laquelle j'ai fait allusion plus haut.

20.

EGRILIVS
THREP
TVS

21.

TEMPLVM
ECAMVN
R[illegible] VNATC

N° 20. — Sur un bloc en marbre, cassé à la partie inférieure. Dans Egrilius, les trois lettres ili sont liées.

N° 21. — Trouvée près d'un grand temple, au milieu de la ruine. La partie supérieure de la pierre est seule intacte ; elle a été brisée sur les trois autres côtés. Des fouilles nous donneraient peut-être les parties qui manquent et le nom de la divinité à laquelle le temple était consacré.

KHAMISSA *(Thubursicum Numidarum)*

La Société archéologique a fait pratiquer des fouilles à Khamissa, sous la direction de M. Goyt. Comme elles ne sont pas encore terminées, il en sera rendu compte dans le prochain volume. Nous nous bornerons, pour le moment, à la publication de l'une des inscriptions qu'elles ont mises au jour au forum :

22.

Q · AVIANI
VS · M · F · QVIR
MARCEL
LVS · PESCEN
5 NIANVS ·
DECVRIO · AEDIL
MVNICIPI · DEC · II ·
AED · COLONIAE · SIC
CENSIS · PRAEF · I · D
10 II VIR · ADLECTIS · AM
[redacted]IVS ADLEGITIMAM ·
[redacted]AM · II VIRATVS
[redacted]MIL · N · PECVNIA
[redacted]) RDI
15 [redacted] I VIT
[redacted]VIT ·

Copie et estampage de M. Goyt. Dé d'autel orné de moulures, d'un mètre de hauteur sur 0m40 de largeur. L'angle inférieur de droite a été emporté. Lettres de 0m04 aux six premières lignes et de 0m035 aux suivantes ; une seule ligature : I et R de la deuxième ligne. A la treizième ligne, on n'aperçoit plus que la dernière partie de M ; à la suivante, il reste la moitié d'un O, et à la quinzième, la dernière jambe d'un A. Le lapicide, pour donner la même hauteur à toutes ses lettres, avait eu le soin de régler les dix premières lignes. A partir de la onzième, on dirait que le travail n'est plus de la même main : le V qui sépare

la première et la dernière hastes des M s'arrête à leur milieu, tandis que dans ce qui précède, il s'élève jusqu'au haut. Du reste, tous les caractères sont bien gravés.

M. Lugan, vérificateur des Domaines, qui a eu l'occasion de parcourir les ruines de Khamissa en 1882, y a copié quelques inscriptions encore inédites :

23.

D M S
JVLIATI FIL
IANVARIA
V· A· XXI
H·S·E

24.

D· M· S
HERENNI
A FLAMINI
CA PIA VIXIT
ANNIS XXXXII
H· S· E

25.

D· M· S
IVL· MVS
TAC[illegible]A
QVAE ET
MATTHA
CA ♁ P ♁ V ♁
A· XII H ♁
S ♁ E ♁

26.

D M S	D M S
IANVA	MARTI
RIA MA	ALIS· FR
RTIALIS	ONTONIS
VXOR P	FIL·SEVIV
V·A·XLI	OFECIT P·V
H· S	A LXXVII

27.

D M S
MARTIALIS
HIIRENNI[illegible]
VIXIT ANNIS
P·F. A
XXXXV
H S·E

28.

D· M· S	D M S
SEXTILIA	M · SEXTILI
HELPIS	VS BVTVRAR
BVTVARI	VS IVLI II VEI
VXOR P· V· A	NIRSE VIVO
	FECIT P · V · A

29.

D M S
Q · CELLIO
AVXITICO
SALLVSTIA
MVSTACA
CONIVGI
CARISSIM
P V·A·L II
POSVIT
H· S·E

N° 28. — Je reproduis la copie telle qu'elle m'a été remise. Il me semble qu'il faudrait lire : *Diis Manibus sacrum. Marcus Sextilius Buturarus, Julii(R)ufi nep(os), se vivo fecit. Pius vixit annis.*

En voici une qui présente trois légères différences avec celle qui est donnée par le *Corpus* de Berlin, sous le n° 4,974 :

30.

D· M· S	D· M· S
FABRICV	IVLIA ROGA
S ZANN	TA IVSTIF
IVLVS	FABRICI
P VALXXXX	ZANNEI V
P·H·S·E·P	P V A LXX

Dans le premier compartiment, je lis Zanniulus, au lieu de Zannulus, et la formule h. s. e. est précédée et suivie d'un p. Dans le deuxième, l'âge de Julia Rogata serait de 70 ans, au lieu de 65.

AIN-BOURNAS

Ruine située à environ cinq kilomètres au sud-est d'Aïn-Abid (route de Constantine à Guelma). M. Lugan y a trouvé, dans un cadre en queue d'aronde, une inscription presque entièrement fruste ; il en a pris une copie et deux estampages. On ne peut y distinguer que quelques lettres, du reste, mal formées, et le dernier mot, qu'on lit facilement :

31.

IRA[illegible]S
A·RVQVICES
ESI CORDEA[illegible]
D[illegible]S[illegible]V[illegible]
SIV[illegible]X[illegible]
TA[illegible]O[illegible]
AN DED

SOLVTO

Le dernier mot est écrit entre la bordure du cadre et le bas de la pierre.

HENCHIR-KESREIA

Cette ruine est située à environ seize kilomètres nord-est d'Aïn-Beïda, près des sources d'Aïn-Trouch. On y remarque un fort byzantin avec bastion à ses quatre angles et une quantité considérable d'auges en pierre. Une pierre engagée dans l'un des bastions et en partie dans la terre porte une inscription dont M. Lugan n'a pu lire que la partie apparente :

32.

[illegible] ET DIOMED | APLVRIMASECLA SOR
[illegible] ESININ[illegible] | E RENOVARE NAMQVE

Une cassure a divisé la pierre en deux morceaux. Je ne garantis pas l'exactitude de la copie des caractères gravés sur le premier fragment; mais je recommande ce monument lapidaire à nos correspondants, qui pourront dégager facilement la première partie et retrouver peut-être la partie de droite, qui manque pour compléter l'inscription.

AIOUN-L'ARBAA

A environ cinq kilomètres de Henchir-Kesreïa, à vingt-et-un kilomètres au nord d'Aïn-Beïda, sur la rive droite de l'Oued-Trouch, M. Lugan a pris la copie et un estampage de l'inscription suivante sur une colonne renversée :

33.

IMP CAES M AVRELIVS
SEVERVS[illegible]
[illegible] PIVS FELIX A
VG PONT MAX TRIB
VNI POT COS PP D
IVI SEVERI NE
POS DIVI MAGN
I ANTONINI PII FI
LIVS

Lettres de quatre centimètres. L'inscription occupe un espace de cinquante centimètres de hauteur sur quarante de largeur. Le nom Alexander a été gratté.

AIN-SEDJERA

A environ dix-sept kilomètres est, un peu sud, d'Aïn-Beïda :

34.

I[illegible]PV	IVLIA
LLITT	MAZ
SPI[illegible]	ICA V
VNIS	ERI VI
VIXIT	XIT AN
ANNI	NIS
S LXIII	LXVII E
ET M	T M · VII
VII	

Copie de M. Lugan. Inscription surmontée de deux bustes ; pierre trouvée dans la ruine qui est au-dessus de la source et déposée aujourd'hui au moulin. Les quatre premières lignes de l'inscription de gauche me paraissent indéchiffrables.

KHENCHELA *(Mascula)*

Pierre gisant devant l'école, divisée en deux champs dans le sens de la largeur. Dans le supérieur, qui est le plus grand, sont creusés trois trous de forme conique ; dans le champ inférieur, M. Lugan a copié ces trois lettres, correspondant chacune à un trou et placées dans l'ordre suivant :

35.

P C A

La simple transposition de A nous donnerait l'*ager*

publicus Cirtensium et reporterait jusqu'aux Aurès les limites du territoire des colonies Cirtéennes. Je n'y contredirais certes pas. Une vérification de la copie ne serait pas inutile.

HENCHIR-MTOUSSA

Ruine importante située au sud et à environ trente kilomètres d'Aïn-Beïda. M. Robert, administrateur de la commune mixte de la Meskiana, y a copié deux inscriptions tumulaires :

36.

D M S
I AEMILIVS
TITVS VIXIT
ANNIS LXXV FE
5. CIT AEMILIA CALIS
TE SEVIVENTE SIBI ET MA
TO ET AEMILIO FILIO
VIX·AN·XXV MERENT
VS[illegible]

37.

CLODIVS FELIX VIXIT
ANNIS XXXXII
CLODIVS FELIX FILI
SVIS SVMPTIB[illegible]

N° 36. — Pierre de 1m10 sur 0m50, déterrée par les soins de M. Robert ; il apparaît encore les traces de quelques lettres, aujourd'hui frustes, à la dernière ligne.

Les ligatures sont nombreuses : à la quatrième ligne, X et V ; à la cinquième, I et T ; à la sixième, V et N ; T et E, dans *vivente* et dans *et*, B et I ; à la septième, E et T, A et E ; L et I, dans filio ; à la huitième, A et N, X et V, M et E.

TEBESSA *(Theveste)*

M. le commandant Chédé, du 3e régiment de zouaves, a exécuté des fouilles dans les ruines de Tébessa-Khella ; il rend compte, dans le présent volume, des résultats qu'elles ont produits, au point de vue des monuments dont elles ont fait mettre les restes au jour. Il a, en outre, copié à Tebessa un certain nombre d'inscriptions, dont quelques-unes ont été revues par notre confrère, le docteur Reboud :

38.

D M S
AEMILIVS
PROCESSIAN
NVS V· A· XIII
M· III· D XI·H·S·E
MANILIVS RESTVTVS
AVVS ET AEMIL FELICIS
SIMVS FIL· DVLCIS FEC

39.

D· M· S
AEMILIA
PROCESSA
V· A· L7II
MANILIVS
RESTVTVS MA
RITVS ET
AEMILII
FILII MAT
CAR· FEC

N° 38. — Sur un dé d'autel avec fronton dans lequel sont gravés une tête de gazelle et deux rosaces. L'inscription est dans un cadre à trois filets, arrondi au sommet ; au-dessous de D M S, est une guirlande dont les deux bouts sont pendants.

N° 39. — Dé à peu près semblable au précédent ; dans le fronton, est un arbre chargé de fruits.

40.

D M S
CL· ANNIVS M· F
PAP· HONORATI
ANVS V· A
XXV·M·II·DXXV
ANNIVS OCTA
VIANVS PATER
IN FELIX F
H· S· E

41.

D M S
L· A N I V S
MAXIMVS V
A XLV FI
FECERVNT

42.

D M S
IVLIA VITALIS
VIXIT ANNOS
XIX H· S· E
FILI MATRI

43.

D M S
C IVLIVS
DONATIANVS
V· A· XXXII
MENS IIII DVI
C· IVLIVS FE
LIX PATRI
PIISSIMO
FEC

44.

D M S
IVLIA IANV
ARIA VIXIT
AN XXIII
MENSIB II
DIEB XXV
CROIVS EME
RITVS CON
IVGI PIISSIME
FECIT
H· S· E

45.

D M S
C IVLIVS FE
LIX VIXIT
AN· LVIII
MENSIB· VII
IVLIVS· FELIX
FIL· PATRI PI
ISSIMO· FEC
H· S. E

Ces trois dernières sont sur des dés d'autel avec deux rosaces en acrotère aux extrémités du fronton.

46.

D M S
PETRONIVS
VICTOR V· A
LX FIL FECIT

47.

D M S
VAL· SEVE
RA·V·A·XXVIII
M·VII·H·S·E
IVL· COSTAS
CON· KAR
FECIT

48.

DIS MANIB
SACR
L· PVBLICVS
SVCCESSVS
VIXIT· ANN
XIII· M· III
DIES· XV
SVCCESSVS
PATER·FILIO
PIO·FECIT

Nos 46 et 47. — Sur des tombeaux en forme de caisson.

No 48. — Sur un dé d'autel avec base et chapiteau, trouvé au milieu du Camp des Zouaves. Sur les côtés, sont gravés un vase et une patère.

HENCHIR-COUDIAT-SARABA

Cette ruine est à environ quinze kilomètres sud d'Aïn-Kercha, source située au sud du Djebel-Guerioun, chez les Segnia ; elle se trouve sur le chemin d'Aïn-M'lila à Chemorra, et sur la voie antique de Thamugas à Cirta. M. Rose, commandant en retraite, a copié l'inscription inscrite sur une borne milliaire gisant à l'est de la ruine et à une distance d'un kilomètre :

19.

IMP CAES MAN
TONIO GORDI
ANO INVIC
PIO FELICE AV
PONT MAX
I

Toute la partie inférieure de la colonne a disparu ; je le regrette, parce qu'il aurait été intéressant, dans le cas où la fin de l'inscription aurait porté l'indication du mille, de comparer ce nombre avec les 43 milles fournis par deux inscriptions publiées dans le volume XIXe de notre *Recueil*, et de voir si, ainsi que je le supposais, la ruine de Saraba correspond à la station de *Ad Rotam*.

MERFEG-EL-BAROUD

Ce point est situé sur la route de Constantine à Batna, chez les Haracta-Djerma, à environ trois kilomètres au sud-ouest d'Aïn-el-Ksar. On l'appelle communément « Le Tournant », à cause du brusque coude qu'y décrit la route. Je n'y avais aperçu aucune apparence de ruines antiques. Les ouvriers employés au chemin de fer y ont mis à jour une petite pierre de 0^m26 sur 0^m18, portant une inscription dans un cadre qui ne mesure pas plus de 0^m14 en hauteur et de 0^m07 en largeur.

M. Scheneiberg, conducteur des travaux, a signalé cette inscription à M. Luciani, alors administrateur de la commune mixte de Batna, qui m'en a adressé une copie et deux bons estampages :

50.

DEO MAG
NOAETER
NO ANT
O PAVLVS
QVIETO
VIVS POS

Lettres d'un centimètre et demi. A la deuxième ligne, A et E, E et T sont liés.

A quel Dieu Grand *Anto(nius) Paulus* ou *Ovius* a-t-il fait sa dédicace? Nous avions déjà le *Deus Num. Magnus*, au sujet duquel on ne semble pas d'accord ; celui du Tournant serait-il le même?

SIGUS

On ne parcourt jamais les ruines et le territoire de Sigus sans y rencontrer quelque inscription encore inédite. M. Cagnat en publie un certain nombre dans le présent volume ; M. Jules Chabassière en a rencontré quelques-unes d'intéressantes, et enfin, M. Johannès Schmidt, que j'ai nommé ci-devant, n'y a pas perdu son temps :

51.

EX AVG P CASSI
SECVNDI LEG
AVG APS

52.

EX AVCT P C
ASSI SECVN
DI LEG AVG
AP S

A· D· S

53.

EX AVCT
P· CASSI SE
CVNDI· LEG
AVG· A· P· SIG

A· A C

Ces trois inscriptions sont gravées sur des bornes terminales. M. Chabassière m'a remis les copies et des estampages des deux premières ; je dois à l'obligeance de M. Schmidt celle de la troisième. Deux de ces bornes sont encore en place et M. Schmidt a eu le soin de marquer leur orientation. L'inscription n° 52 est tournée vers le sud-ouest. Les trois lettres gravées sur la face opposée avaient échappé à l'attention de M. Chabassière, et c'était dommage, parce qu'elles nous font connaître la situation des *agri decumani* de Sigus, et je crois même qu'aucune inscription algérienne ne nous avait encore révélé l'existence de champs soumis à la dîme dans l'Afrique romaine. La borne indiquait donc la limite entre ces champs et l'*ager publicus Siguensium*, inscrit sur la face principale.

L'inscription n° 53 était également tournée vers le sud-ouest, et c'est dans cette direction que se trouvait aussi l'*ager publicus*, qui confinait aux *agri accepti Cirtensium*, lesquels s'étendaient vers le nord-est. Il nous reste à reconnaître la position de ces bornes et à la fixer sur les plans.

A propos des *Agri accepti*, je dois relever un reproche.... d'inexactitude qui a été fait à M. Chabassière. A la page 381 de notre volume XIXe (année 1878), j'avais publié la copie d'une inscription qu'il avait prise sur une pierre trouvée dans la propriété de M. Devallois, à Aïn-Sakar. Les deux dernières lignes étaient ainsi reproduites :

AGRI ACCEPT CIRT
SEPARATI A PVBL

M. Mommsen, dans ses additions aux inscriptions publiées dans le *Corpus*, rejette, pour la raison qu'il donne au sujet du n° 7,084, page 965, cette lecture, parce qu'elle vient de l'auteur cité plus haut.

J'ai adressé depuis à M. Mommsen un estampage de l'inscription, qui confirme absolument, ainsi qu'il l'a reconnu, la leçon transcrite ci-dessus.

54.	55.	56.
D M S	D M S	M· A· S·
SITTIA FEDO	MALLIVS	M· T· V·
SA · V · A · XLV	TERTVLL	[illegible]A
D M S	VS· V· ANN	
PAVLA QV	XXXV	
ARTILA V		
A LXXXV II · S		
E· O· B· Q		

N° 54. — Copie de M. Chabassière. Pierre de 0m60 de hauteur sur 0m42 de largeur, formant l'un des jambages de la porte de M. Manouël.

N° 55. — Copie du même. Stèle de 0m62 sur 0m34.

N° 56. — Sur un fragment de pierre et dans un cadre de 0m09 de largeur. Les deux premières lettres de la dernière ligne ont été emportées par la cassure de la pierre. Lettres de 0m025.

J'ai le morceau de pierre sur ma table ; sa forme m'indique qu'il s'agit d'un *ex-voto*. C'est pourquoi je pense qu'on pourrait interpréter ainsi cette énigme :

M(ercurio) A(ugusto).. s(acrum). M.... T... V(otum solvit libens A(nimo).

57.

[illegible] ET INNOCENTIAE
[illegible] CIQ VIVIT ANNVM IIII BIDU
[illegible] AE· F LIAE QVAE· V· M· VII· DIEB
E[illegible] MITIV E CONIVGI MATRI EOI[illegible]
5. VM· GAIVS· VG· LIBERTVS · SI· QVI
VTEM· TE P TAVERIT· EVNDE
M· MONIME NTVM· QVOD
APPELLAT R · PYRAMIS · IN ALI
QVO· INFERE VIT FISCO· D· N[illegible] L· I[illegible]

Copie et estampage de M. Chabassière, revus sur l'original par M. Schmidt, dont je reproduis la leçon. A la première ligne, M. Schmidt a vu les amorces inférieures de quatre lettres du mot *memoriae*. Il ne manque que les noms des deux enfants en souvenir desquels avait été élevé le monument en forme de pyramide. Quant au nom de leur mère, il peut être *Primitiva, Domitiva* ou autre semblable. Le chiffre indicatif du nombre de deniers qu'aurait à payer au fisc le profanateur du tombeau n'est plus lisible. Les lettres ont 0m032. La pierre mesure 0m84 de largeur, 0m50 de hauteur et 0m50 d'épaisseur. Elle a été trouvée à Aïn-Mougmel, territoire de Sigus, près du moulin de M. Jambon, et par ce dernier.

AIN-EL-BORDJ *(Ticisi)*

La Société archéologique a fait, à deux reprises, entreprendre des fouilles à Aïn-el-Bordj. M. Chabassière rend compte, dans le présent volume, des ré-

sultats qu'ont produits celles qu'il a dirigées en 1882. Je publie ci-après les quelques inscriptions qu'il en a retirées.

Les recherches exécutées en 1880 avaient porté sur un grand nombre de points et n'avaient amené aucune découverte intéressante ; elles ont fourni des clous en quantité, des morceaux de fer et de verre, de bronze frustes, un petit anneau en argent de quatre centimètres de diamètre et deux boulets en pierre.

Cependant, l'une des fouilles, pratiquée à peu près au milieu de l'enceinte, aurait peut-être, si elle eût été poursuivie, dédommagé la Société des sacrifices qu'elle s'est imposés. Une tranchée de deux mètres de profondeur et d'un mètre vingt centimètres de largeur a été ouverte en suivant les trois côtés d'un triangle rectangle et menée sur une longueur de quarante-quatre mètres sur le plus grand côté.

Parmi les objets mis à découvert par les déblais, je citerai dix colonnes, dont trois étaient encore sur leurs bases et surmontées de leurs chapiteaux ; les unes sont en marbre, les autres en calcaire gris ; elles sont toutes de dimensions différentes : leur diamètre varie de $0^{m}29$ à $0^{m}45$, et leur hauteur, de 1^{m} à $2^{m}20$. Cela indique suffisamment un monument construit avec des matériaux qui avaient déjà servi, et l'inscription milliaire que porte l'une de ces colonnes, et que je transcris ci-après, montre que la reconstruction n'est pas antérieure à la deuxième moitié du troisième siècle. Les fameuses colonnes dont parle Procope n'ont pas encore été retrouvées ; il ne faut pas désespérer de les rencontrer, et peut-être au mi-

lieu des débris, de provenances diverses, apportés sur le point que je viens de signaler.

58.

IMP CAES PVB LIcini
O LICINIANO VA
LERIANO
INVICTO PIO
FELICI AVG PP
ET IMP CAES P LICI
NIO GALLIENO
INVICTO PIO
FELICI AVG
P P
XXXVII

59.

Q· IVLIVS C[illegible]O
VIX[illegible]ANOS V
Q· IVLIVS Q· FIL
OPTATVS V · A ·
LX H· S· E

N° 58. — Sur un fût de colonne en calcaire gris, de 0^m34 de diamètre et un mètre de hauteur. Nous savons que les bornes placées au pied de Ticisi marquaient une distance de 34 milles de ce point à Sigus, nombre donné par l'*Itinéraire*. Celle-ci a dû être apportée de trois milles à l'est de Ticisi.

N° 59. — Trouvée au même endroit que la précédente.

60

[illegible]
[illegible]
[illegible]
XXXIIII

61.

D M S
L CALCIDI
VS ADI[illegible]
IV[illegible]S[illegible]
D[illegible]

N° 60. — Sur un tronçon de colonne de 0^m40 de

diamètre et 0m37 de hauteur, adossé aux murs du marabout.

N° 61. — Sur une stèle arrondie au sommet, trouvée dans les fouilles. La lecture des trois dernières lettres de la deuxième ligne n'est pas certaine.

Près de la fontaine et à vingt mètres de l'enceinte, M. Thouvenin, qui avait dirigé les fouilles en 1880 et à qui je dois les copies des quatre dernières inscriptions, a remarqué le monogramme du Christ ☧ sur une pierre de 0m82 de longueur sur 0m48 de hauteur, brisée du côté droit.

M. Chabassière a recueilli, à Aïn-el-Bordj, une inscription et deux fragments de deux autres :

62.		63.	64.
D M	D M		
IVLIVS	IVLIA	FABIA	[illegible]RIPI[illegible]
GEMEL	MATR	DATIV[illegible]	[illegible]PTIA[illegible]
LVS	ONA	[illegible]	[illegible]CO[illegible]
V· A	VA	[illegible]	[illegible]
XIV	XXXV		

Il a lu ainsi le fragment que j'avais publié à la page 379 du volume de 1878 :

[illegible]ANI NEPO[illegible]
[illegible]HVMANI PII[illegible]

MAURITANIE SÉT. FIENNE

GUESRIA

Feu mon ami Pelletier avait publié, dans la *Revue*

africaine (volume v^e^, page 454), une inscription qu'il avait lue sur une pierre gisant près d'une maison arabe, à Guesria, chez les Righa-Dahra, près de Ras-el-Oued, source de la rivière qui se perd dans le chott du Hodna sous le nom de Oued-M'sila, après avoir porté successivement ceux de Oued-el-Ksob et de Oued-Medjez. Cette inscription est gravée sur la partie de la pierre qui fait face au ciel. Mais l'un des côtés en porte une autre qui, probablement enterrée, avait échappé à l'attention de M. Pelletier, et qui a été copiée, le 14 mai 1880, par M. Lambert, interprète militaire à Sétif. La copie m'avait été envoyée par M. Lac de Bosredon, avec un croquis de la surface plane. Avant de la reproduire, j'aurais désiré la faire vérifier ; ne l'ayant pas pu, je la donne ici en fac-simile :

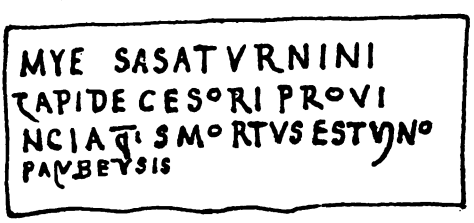

La pierre a les dimensions suivantes : hauteur, 0m50 ; largeur, 0m60 ; épaisseur, 0m205. La première partie de l'inscription a été reproduite dans le *Corpus*, sous le n° 8,774. L'S, en forme de 3, de *(no)nas*, y avait été omis, ainsi que dans la *Revue africaine*. La date de l'année provinciale était portée à CCCLXX ; sur la nouvelle copie, elle n'est plus que de CCCLIII.

A la première ligne de la deuxième partie, faut-il lire « *Mensa Saturnini* » et attribuer l'intercalation de Y à une distraction du lapicide ?

AIN-TEMELLA

Source située également chez les Righa-Dahra, sur la limite des territoires des douars des Ouled-Abd-el-Ouahab et de Titest, à environ quinze cents mètres nord du Ras-Kaf-Mzita, qui forme la limite du territoire des Righa-Dahrâ et de celui de la tribu des Ayad, et à environ trois kilomètres sud de la rivière Ras-el-Oued.

66.

HELVIAE
BRISEÌDI
FIRMVS PA
TRoN ♁ CONIV
GIoPTIMAE

Copie de M. Lambert. Belles lettres, bien conservées.

GUERGOUR *(Saca Municipium)*

M. Deguilhem, géomètre, m'a remis les copies de deux inscriptions tumulaires prises dans la tribu du Guergour. Malheureusement, les lettres, mal gravées sur l'une, et frustes sur l'autre, ne sont presque plus lisibles.

67.

D M S
I E R I L
[illegible] V [illegible] X [illegible]
L X X X X

68.

D I S
M A N I B V S
S A C R V M
S A N O V T N I A
S A L S V I A E I [illegible]
V I x A · X V I I

N° 67. — Déterrée près des escaliers taillés dans le rocher. Je suppose qu'il s'agit de deux escaliers taillés de chaque côté d'un rocher d'environ 2m50 de hauteur, qui borde un petit champ cultivé, à environ 300 mètres sud-est de la grande piscine.

N° 68. — Trouvée près du village du marabout de Cherif.

TUNISIE

Pendant une excursion qu'il a faite en Tunisie, notre confrère M. Dufour a exploré quelques ruines aux environs de Ghardimaou et il y a recueilli des inscriptions qui ne manquent pas d'intérêt. Je les re-

produis d'après les copies qu'il m'en a remises, et dont quelques-unes sont accompagnées d'estampages, que j'ai communiqués à M. Johannès Schmidt, pendant son séjour à Constantine.

VIEUX GHARDIMAOU

La ruine que l'on appelle de ce nom est située à six kilomètres de la frontière française.

69.

P· SEXTILIO P· F
ARN. FELICI
FLAM· AVG· PP
SACERDOTI PR
5. OVINCIAE AFRICAE
PAVSINICHIS TV
BERO SEXTILIANVS
AVO OPTIMO
OB MERITVM

Lettres de 0m04 sur un dé d'autel avec chapiteau ; la sixième ligne et la septième ne sont guère lisibles et la copie signale comme très douteuses, notamment, le premier S et ICHI de la sixième ligne.

HENCHIR-MOUSSA *(Thuburnica)*

M. Dufour place cette ruine à environ neuf kilomètres au nord de Ghardimaou.

70.

Q · ANNAEVS
Q· F· F[illegible] B[illegible]LBVS· FAVEN
TINVS· ANN· LIII· MEILES
LEG· V DONATVS· BIS· T̄I
5. VIR·THVBVRN·H·S·E·VIXIT
HONESTE AVEARBI
TRATV· Q· ANNA[illegible] APVLAE

Lettres de 0m06 à la première ligne et de 0m035 aux suivantes. L'inscription occupe 0m32 de hauteur et 0m50 de largeur. Je la reproduis d'après l'estampage joint à la copie de M. Dufour. A la deuxième ligne, M. Schmidt a lu : *Q· F· F(aust)INVS.* Je lis : *Q· F· F(a) B(ia) (tribu) (ba)LBVS.* La dernière syllabe, *bus*, est très certaine, et la copie de M. Dufour la donne ; après le deuxième F, il y a la place d'une lettre, puis un B suffisamment apparent ; ensuite, la place de deux lettres entre B et L. Je suis donc certain de cette lecture : *Q· Annaeus, Quinti filius, Fabia (tribu), Balbus Faventinus.* Des surnoms en *bus,* d'ailleurs excessivement rares, il n'y a que celui de *Balbus* qui puisse remplir le vide des deux lettres pour le compléter.

A la sixième ligne, il manque au plus quatre lettres ; il ne reste que le dernier jambage de A, dans AVE, de même qu'à la dernière ligne, dans le premier A de Apulae.

Cette inscription a été publiée sous le nº 10,605 du *Corpus*, comme provenant de la rive droite de l'oued

Endja, près de Sidi-Ali-bel-Kassem, que l'on identifie à *Ad Aquas*. Je n'ai rien à dire en ce qui concerne cette synonymie, mais M. Dufour ayant trouvé la pierre gisante dans une ruine qu'il appelle Henchir-Moussa, et que notre inscription appelle *Thuburn-(ica)*, je suis porté à croire que le lieu de provenance n'a pas été exactement indiqué dans le *Corpus*, à moins que l'on objecte que *Annaeus Balbus Faventinus* a bien pu être *duumvir de Thuburnica* et décéder dans une autre localité, où l'on a trouvé sa pierre tombale.

La leçon du *Corpus* diffère de la précédente sur deux points essentiels ; la fin de la troisième ligne, est terminée par M ; le mot MEILES est cependant très lisible, et cette orthographe est à remarquer ; au commencement de la quatrième ligne, on n'a pas reproduit la désignation de la légion V^e^, dans laquelle *Annaeus* avait servi, de sorte qu'on a dû restituer *miles donis Donatus bis*. Enfin, à la cinquième, on a écrit THVSVRV, au lieu de THVBVRN, dont je certifie l'exactitude ; c'est l'orthographe de Ptolémée : *Thoubournica* (θουβούρνικα) ; les Notices de l'Église suppriment h.

KSAR-OUM-NAYEL

Grande ruine située, d'après le renseignement fourni par M. Dufour, à dix kilomètres au nord-est de Ghardimaou.

71.

GENIO COLONIAE
AVG· SACR
[illegible]ATTIVS·L·FIL·ARN
[illegible]SVI·P·CLAN
[illegible]SV

72.

[illegible]
[illegible]
THANAPSVA
ADQ· IIVIR
[illegible]LAM·SACR· BIS
VOT· SOLVIT
LIB· A

N° 71. — Copie de M. Dufour et estampage; lettres de 0m05. La pierre a été brisée; l'inscription, à l'exception des deux premières lignes, est en très mauvais état; les T, les F et les L ont tous la même forme droite des I.

N° 72. — Copie et estampage de M. Dufour; la partie supérieure de la pierre manque; au-dessus de la première ligne, on aperçoit les amorces verticales de trois lettres. Le morceau qui reste de la pierre a 0m26 de hauteur sur 0m20 de largeur; les lettres ont 0m03.

Je pense qu'on peut restituer la première ligne par *Thana patria sua;* mais si le nom de la localité est complet, je ne sais s'il figure chez les auteurs anciens, car on ne peut pas le confondre avec *Thenae*, de l'*Itinéraire*.

73.

CONCORDIAE
AVG ♁ SAC ♁
T·POMPONIVS·T·F FAB
MONTANVS ♁ AED ♁
II VIR· II QVINQ· DESIG
D[illegible]

74.

D· M· S
L· HADROS
PER· VIXIT
AN· XXXIII
H· S· E

N° 73. — Copie et estampage de M. Dufour. Les lettres ont 0m06 aux deux premières lignes et 0m045 aux autres.

L'inscription occupe un espace de 0m45 de hauteur sur 0m40 de largeur. A la troisième ligne, A et B forment sigle.

75.	76.	77.
LICINIA FORTVN PIA VIXIT A· XX	D· M· S Q· LONGEI VS VICTOR PIVS H· S· E VIX· AN· XXX	D· M· S SAFIDIA ABIMII VIX ANIS[illegible]I H· S· E

N° 77. — Copie et estampage de M. Dufour. Lettres de 0m04, mal gravées et mal faites ; cadre de 0m25 de hauteur sur 0m20 de largeur. Je suppose qu'à la troisième ligne, il faut lire : *Abimi f(ilia)*.

M. Dufour a dessiné, à Ksar-Oum-Nayel, le côté sud d'une porte monumentale. Sur la clef de voûte est sculpté en relief un buste (d'homme ou de femme, le dessin ne l'exprime pas suffisamment) à tête radiée; une corne d'abondance est placée à gauche. Sur quatre voussoirs, sont des poissons, également en relief. Sur un tombeau de six mètres de hauteur, on remarque aux quatre angles et en forme de médaillon une tête de lion, vue de face, et les deux pattes antérieures qui tiennent une tête de bœuf.

BULLA REGIA

Dans une fouille qu'il a fait pratiquer à Bulla Regia,

près de l'amphithéâtre, M. Dufour a trouvé, à quatre mètres de profondeur, une pierre qui porte deux inscriptions sur deux faces opposées :

78.

C· SCRIBONIO· M· F
QVIR· FORTVNATO
EP HONORATO· FIL·
[illegible]CRIBO[illegible]FLAMINA
LIS· VER[illegible]MACRINVS
FIL· EXTESTAMENTO· PATRIS·S P·P·
CVRA · SCRIBONI · VERI · PATRVI

79.

L· VALLIVS· L· F
SER[illegible]SABINVS
VALLIA[illegible]IA·FILIA
S· P· F· C

N° 78. — Copie et estampage de M. Dufour. Pierre de 0m70 de hauteur et de 0m59 de largeur ; lettres de 0m05 aux deux premières lignes et de 0m04 aux suivantes.

N° 79. — Sur la face opposée à celle qui porte l'inscription précédente.

80.

AEMILIA
PRIMA VI
XIT ANNIS
XX

Copie de M. Dufour.

En rapprochant les inscriptions qui précèdent des matières du présent volume, je m'aperçois que celle du centenaire *L. Licinius Tertullus*, n° 8, figure sous le n° 5 de celles que publie M. Cagnat, à la page 3 du volume. Je la remplace par celle d'un autre centenaire, qui, ~~me~~ fait faire un retour dans la Mauritanie sétifienne.

OUED-AMIZOUR

L'inscription ne provient pas précisément du village de nouvelle fondation, planté dans la vallée de l'oued Amizour, un peu en amont du confluent de ce cours d'eau avec l'oued Sahel, et au pied de la colline sur laquelle est bâti le bordj des Oulid-ou-Rabah. Elle a été trouvée à deux ou trois kilomètres de là, près du confluent de l'oued Amacin avec l'oued Sahel.

D M
S ♁
FLAVIA
♁ C· FIL
MAXIMA
V· A· C
H· S

La pierre est aujourd'hui dans la maison de M. Charpentier, à l'Oued-Amizour. Copie fournie en mai 1882 par M. Lestigna, colon de l'endroit.

M. Chabassière vient de m'adresser le dessin de la borne sur laquelle est gravée l'inscription n° 53, qui précède, et une copie de l'inscription.

La partie hors de terre de cette borne a $0^{m}45$ de hauteur ; la largeur des deux faces qui portent l'inscription est de $0^{m}50$; celle des deux autres côtés est de $0^{m}21$.

Détail essentiel : le côté supérieur, celui qui est tourné vers le ciel, porte les deux lignes directrices que j'ai eu occasion de signaler déjà sur une borne trouvée à Aïn-el-Bordj et sur une autre, découverte près de Mila (*Rec.* de la Soc., vol. XIXe, p. 379 et 387).

Quant à l'inscription, la copie de M. Chabassière est conforme à celle que m'en avait remise M. Schmidt.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

DE

THIMGAD, DE LAMBÈSE ET DE MARCOUNA

PAR

A. POULLE

Lorsque, arrivé sur le plâteau où fut la ville de Thamugas, on porte les regards autour de soi, on est attristé par l'aspect nu et désséché des champs qui l'entourent, et l'on se demande, après avoir examiné les restes des monuments antiques, le fini des détails de leur ornementation et leur construction architecturale, dans quel but les Romains avaient accumulé tant de richesses d'art sur un sol si désolé, ou par quels prodiges de science et de travail ils étaient parvenus à vaincre la nature.

C'est un problème que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de me poser, de savoir pourquoi sont aujourd'hui inhabitées et vouées à la stérilité des contrées où je rencontrais des ruines de villes d'une étendue consi-

dérable et où avait dû vivre, il y a dix-huit cents ans, une population nombreuse. Le déboisement et les perturbations climatériques qui en sont la conséquence, sont les faits qu'on invoque pour expliquer l'infertilité du sol dans certaines régions.

Sans contester leur influence fâcheuse, peut-être une étude attentive des lieux et une connaissance plus exacte que celle que nous avons de l'histoire des quinze derniers siècles fourniraient-elles d'autres raisons qui, ajoutées à la précédente, conduiraient à une solution très-acceptable.

La sécheresse des dernières années donnerait sans doute un caractère d'actualité à l'examen de cette question importante; mais d'autres soins m'en détournent pour le moment, et j'ai seulement pour but de faire connaître un certain nombre d'inscriptions encore inédites découvertes sur les emplacements de Thamugas et de Lambaesis, déjà visités et fouillés bien des fois, et toujours riches en documents et en objets d'art précieux.

Dans le courant de l'année 1881, le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts fit entreprendre des fouilles à Thimgad, à Lambèse et à Zana sous la direction des architectes du service des Monuments historiques. Comme elles promettaient des résultats intéressants, elles furent reprises l'année suivante, et elles sont poursuivies encore en ce moment.

Malheureusement, les jeunes architectes auxquels la mission avait été confiée, désireux de répondre au témoignage de confiance qu'on leur avait donné, et pleins de zèle et d'ardeur, mais ne se méfiant pas assez

des effets du soleil brûlant de l'été et des miasmes qui se dégageaient des terres qu'ils faisaient remuer et que les siècles avaient accumulées avec des détritus de toute sorte, n'ont pas toujours été épargnés par la maladie, et l'un d'eux a payé de la vie son dévouement à la science.

M. Maintenay, après avoir suivi les fouilles exécutées à Zana et vécu au milieu du foyer d'infection des marais voisins, était allé relever ce qui reste des mosaïques de l'Oued-Atmenia ; et là, accroupi sur le sol, en plein soleil, pendant les deux mois des plus fortes chaleurs, il s'était absorbé dans le travail le plus pénible et, en même temps, le plus dangereux, sans souci des rigueurs de la saison et avec l'ardeur de la jeunesse. Il ne rentrait en France que pour y mourir trois jours après, emporté par une fièvre putride et laissant à ses collègues des regrets, un exemple à suivre et une leçon à méditer.

Un ami qui s'intéresse beaucoup à la recherche et à la conservation des monuments antiques de ce pays et qui possède à un haut degré l'amour de la science archéologique, m'avait adressé des copies des inscriptions découvertes dans les chantiers des fouilles pendant les deux dernières années. Je les ai rapprochées des textes, de concert avec lui et avec le docteur Reboud, et nous avons pu en constater l'exactitude.

Cet ami, dont la modestie ne s'accommoderait pas de la publicité donnée a son nom, a complété l'envoi de ses copies d'inscriptions par une Notice sur les ruines romaines de Thimgad. Cette notice, accompagnée d'un plan du *forum* (pl. XXII), fait connaître

les résutats des fouilles exécutées sous la direction des architectes du gouvernement et contient la description des restes des monuments qui ont été fouillés et des objets d'art qui ont été trouvés. Je la publie telle qu'elle m'a été remise. On la lira avec intérèt, et elle sollicitera l'attention sur des efforts et des travaux qui méritent d'être encouragés et continués par le service des Monuments historiques.

THIMGAD *(Thamugas)*

Posées sur un mamelon à mi-côte du versant nord de l'Aurès, à trois kilomètres environ de la piste allant de Batna à Khenchela, les ruines de Thimgad ne s'accusent à l'œil que par la silhouette d'un arc de triomphe planté sur le sommet de la colline, et par la masse d'une forteresse byzantine, dont les murs ébréchés se confondent avec les premiers rochers de la montagne. En dehors de là, aucun édifice debout ne révèle l'existence passée de la ville ; des alignements de pierres dépassant à peine le sol, des colonnes écroulées et des murailles aux formes indécises indiquent seuls la présence d'un groupe considérable de constructions. Ces vestiges, d'apparence médiocre, sont cependant les restes d'une cité de quelque importance, et qui, sans avoir les vastes proportions de Lambèse, sa voisine, renferme des monuments d'une architecture et d'un art bien supérieurs.

Dans sa plus grande dimension, en longueur aussi bien qu'en largeur, Thimgad ne compte pas plus de

huit cents mètres, soit une superficie de soixante-quatre hectares environ ; mais dans cette superficie, ne se trouvent comprises ni la forteresse, ni certaines constructions excentriques qui, bien que dépendant de la ville, appartenaient pour ainsi dire à sa banlieue. Les édifices principaux, l'arc de triomphe, le Forum, le théâtre et le temple de Jupiter sont groupés sur un petit plateau allongé, dont le plus grand diamètre n'excède pas quatre cents mètres. Un ravin, courant du sud au nord, traverse la ville à son extrémité occidentale, la partageant en deux parties inégales. Bordé de constructions sur tout son parcours, ce ravin n'est pas la partie la moins curieuse de ces ruines. Primitivement, il limitait la cité, qui, à la suite de ses développements successifs, finit par s'implanter sur la rive gauche. A en juger par les murailles qui l'encaissent et semblent des murs de quais, ce torrent dut être endigué et utilisé comme égout ; des fragments de dallage surplombant les parois du quai indiqueraient même qu'il était entièrement couvert dans la traversée de la ville, ce qui est fort admissible, s'il y remplissait le rôle d'un égout collecteur.

Les fouilles exécutées en 1881 ont porté principalement sur le Forum, le théâtre, le temple de Jupiter et l'arc de triomphe.

Pour ce dernier monument, encore debout de presque toute sa hauteur, il ne s'agissait que de mettre à jour les soubassements pour en avoir la physionomie complète. Cet arc de triomphe, qu'en 1851, M. L. Renier signalait comme « le plus beau peut-être de

la Numidie », est certainement le plus original de tous ceux de la région. L'arcade centrale est accostée de deux arcades latérales plus petites, surmontées elles-mêmes de niches ornées de colonnettes posées sur des consoles saillantes et couronnées par un petit entablement. Les pieds-droits extrêmes et ceux séparant les arcades sont ornés de pilastres, flanqués de colonnes corinthiennes cannelées, qui supportent des frontons circulaires venant encadrer les niches latérales, disposition particulière, que l'on rencontre rarement dans les édifices romains de l'Algérie. De l'inscription décorant la frise de ce monument, il ne subsiste pas un fragment, et celui que copia jadis M. Renier n'a pas même pu être retrouvé. Cet arc de triomphe est, du reste, dans un complet état de délabrement ; les pierres sont disjointes et rongées par le temps, et ses colonnes, qui toutes ont perdu leur aplomb, ne se maintiennent debout que par un prodige d'équilibre.

Le temple de Jupiter Capitolin, placé un peu en arrière de l'arc de triomphe, au bord du ravin dont nous avons déjà parlé, était, à en juger par ses débris, un édifice de proportions considérables, mais dont il ne reste aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

L'écroulement s'étant produit au niveau de la base du soubassement des colonnes, aucune de ces dernières n'est demeurée à la place où elle avait été posée ; la plupart sont tombées sur le sol, à la manière d'une pile de monnaie que l'on renverserait avec la main, leurs tambours s'étant égrenés à la suite les uns des autres, absolument dans le même ordre qu'ils occupaient lorsque les colonnes étaient debout.

Les murs latéraux du grand perron, la partie la moins ruinée du bâtiment, n'atteignent même pas le niveau du palier sur lequel étaient assises les colonnes ; de ce perron lui-même, il ne subsiste que quelques fragments des voûtes rampantes qui supportaient les marches, et de rares vestiges des premiers degrés. Toutes les voûtes intérieures qui couvraient l'étage de soubassement, et sur lesquelles était posé le dallage intérieur de la *cella*, ont été effondrées avec les murs et rendent impraticable le déblaiement intérieur.

En présence de cet amas de décombres, il est difficile de déterminer même la forme générale du temple ; la seule assertion permise est de dire qu'il était oblong et précédé d'un perron important. Toutefois, on peut affirmer que la construction en était soignée et même luxueuse; les pierres formant les parements des murs étaient reliées entre elles par des crampons de métal, qui tous ont été arrachés, comme cela a déjà été remarqué au tombeau de la Chrétienne et au Madracen, où les Arabes se sont emparé de toutes les agrafes qui réunissaient entre eux les blocs de pierre. Les caissons placés entre les modillons de la corniche devaient être ornés de rosaces, également en métal, qui toutes aussi ont disparu, mais dont les scellements dans la pierre sont encore parfaitement visibles. Les colonnes corinthiennes qui ornaient les façades n'avaient pas moins de $1^{m}60$ de diamètre à la base, ce qui correspond à une hauteur de 16 mètres. Les chapiteaux et les quelques débris d'ornements subsistant sont d'une bonne facture, largement trai-

tés, comme il convient à une décoration destinée à être vue à distance. Cependant et malgré leur intérêt, tous ces débris épars ne sont pas suffisants pour donner une idée précise, sinon de l'aspect, au moins de la disposition générale de l'édifice.

De toutes les découvertes faites à Thimgad, la plus importante, la plus curieuse, en même temps que la plus féconde en enseignements, est, sans contredit, le Forum, et nous avons entendu un architecte éminent affirmer, au retour d'un voyage en Italie, que Pompéï n'offrait pas aux archéologues de plus intéressants sujets d'études.

Avant d'en aborder la description, nous rappellerons ce que nous avons dit au début de cette Notice, à savoir qu'à Thimgad, aussi bien que dans les autres villes antiques de l'Afrique qui furent désolées par les invasions et détruites par les tremblements de terre, il n'existe que très peu de monuments debout, à proprement parler, et qu'il faut se borner à y chercher des dispositions de plans, qui sont ici extrémement curieuses et instructives.

Situé à l'est de l'arc de triomphe, au pied même de la colline du théâtre, duquel il n'est séparé que par un simple mur, le Forum occupe le petit plateau formant le centre de la ville. Sa façade, en bordure sur la voie qui se dirige vers l'arc, est précédée d'une colonnade formant portique au devant des bâtiments auxquels elle donne accès ; elle est coupée à l'endroit de l'entrée principale par une porte monumentale, flanquée de pilastres et de colonnes engagées, dont la hauteur devait excéder celle du portique. Sur cette

galerie extérieure, s'ouvre une suite de petites pièces étroites, dont la façade, construite en grandes pierres posées debout et reliées entre elles par du moellonnage, porte gravée une série de chiffres et de lettres destinés à indiquer la place des curies ou de certains personnages. Dans l'axe de l'entrée, se trouve un escalier, qui, traversant le bâtiment en façade, conduit à la place intérieure, surélevée de dix marches sur le sol extérieur. Les parois de cette montée étaient garnies de revêtements en marbre et de placages en stuc, dont quantité de débris se retrouvent dans les fouilles. Ce genre de décoration était également employé sur tous les pilastres de la galerie intérieure, dont quelques-uns ont conservé en place de minimes fragments de marbres colorés.

« Le Forum » proprement dit se compose d'une place rectangulaire, assez exiguë, puisqu'elle ne mesure intérieurement que cinquante mètres de longueur, sur quarante-trois de largeur, orientée du nord au sud dans sa plus petite dimension, et entourée, sur chaque face, d'une colonnade élevée de deux marches au-dessus du niveau de la place, autour de laquelle elle forme un portique couvert. Du côté du midi, ce portique donne accès dans un grand bâtiment dont le déblaiement est encore incomplet, mais qui semble consister en une cour centrale ou très grande salle, entourée de logettes. Dans l'état actuel des fouilles, il serait imprudent de se prononcer sur la destination de ce bâtiment; mais sa proximité du Forum, son orientation, la disposition des cases entourant la pièce centrale nous donneraient à

penser que ce pouvait être une basilique, en prenant, bien entendu, le mot basilique dans son sens primitif, c'est-à-dire lieu de réunion des commerçants.

A l'extrémité opposée de la place, se trouve un petit monument dont il ne subsiste guère que l'étage de soubassement et un pan de mur qui ne permettent plus de reconnaître à quel usage il pouvait être affecté. Mais sur la façade latérale de ce petit bâtiment, existe un escalier ayant conservé tous ses degrés et conduisant à une large tribune occupant toute la largeur de la façade et fermée par un mur à hauteur d'appui. Il n'est pas téméraire de conjecturer que cette plate-forme, garnie d'une balustrade, était la tribune aux harangues, accessoire indispensable d'un Forum et qui tient une si grande place dans la vie publique des Romains.

Nous croyons que l'on connaît peu de ces tribunes antiques, et c'est pour ce motif que celle de Thimgad nous a paru digne d'être signalée, malgré la simplicité de sa forme et la naïveté de sa construction.

Les fouilles exécutées en 1881 n'ont mis à jour qu'une moitié environ de la place (1) ; mais dans la partie dégagée, un certain nombre de bases des colonnes du portique ont été retrouvées intactes et à la place même qu'elles occupaient ; la plupart des autres, renversées en bas des degrés, ont été extraites des déblais, mais toutes avaient laissé marquée leur empreinte sur le dallage, et il devenait ainsi facile de reconstituer l'espacement de ces colonnes.

(1) Pour l'intelligence de ce qui a trait au Forum, se reporter au plan, planche XXII.

En avant de ce portique, sur les marches qui l'exhaussent et sur le dallage de la place, se trouve posée une série de piédestaux qui n'ont pas été déplacés et qui supportaient des inscriptions votives ou commémoratives, dont quelques-unes occupent encore leur place première, et dont plusieurs autres ont été retirées du déblaiement.

Nous signalerons encore le système d'écoulement des eaux pluviales, qui témoigne d'une certaine recherche ; des dégorgeoirs pratiqués de distance en distance, sous le trottoir du portique, donnaient issue aux eaux, et des cuvettes figurant des rosaces ajourées d'un dessin très simple, placées dans les angles de la place, recueillaient et conduisaient dans les égouts l'excès d'eau qui ne pouvait passer par les autres conduits.

L'ensemble de toute cette place semble avoir été soigneusement étudié ; les moulures, les chapiteaux, qui presque tous ont été retrouvés dans les fouilles en bon état de conservation, sont d'un style et d'une facture bien supérieurs à tous ceux que l'on rencontre à Lambèse et dans les autres ruines de la contrée. Nous ferons tout particulièrement remarquer les colonnes à cannelures héliçoïdales terminées en flèches, qui gisent couchées près de la tribune.

Dans l'axe de l'entrée principale du Forum, s'ouvrait une grande voie, dont le tracé apparaît encore fort nettement ; à son extrémité, près de la limite de la ville, existait une porte, dont les soubassements ont été découverts, et qui, comme dimensions et dispositions de pilastres et de colonnes engagées, répé-

tait exactement la porte d'entrée du Forum, n'ayant comme elle qu'une seule ouverture au milieu, et contenant de chaque côté une petite logette s'ouvrant sur l'extérieur ; on peut même encore voir sur le seuil la crapaudine de fer sur laquelle tournait le gond de la porte.

Il existait bien à Thimgad d'autres portes ou arcs de triomphe, dont on retrouve encore les débris, mais dont l'emplacement ne peut être déterminé qu'approximativement, à l'exception d'une seule, située à l'ouest de la ville, sur l'autre rive du ravin que nous avons précédemment signalé, et sur une voie, qui vraisemblablement venant de Lambèse, traversait à deux cents mètres à l'ouest un premier ravin sur un pont, dont on reconnaît encore les amorces, entrait en ville par la porte en question, puis passait, en s'infléchissant, sous le grand arc de triomphe, longeait le Forum et sortait de la ville en franchissant un torrent sur un ponceau encore debout. Les ouvertures de ce petit pont étant insuffisantes pour la masse d'eau qui devait y passer, les débris de terre et de pierre charriés par l'eau les ont obstruées, les arches se sont ensablées, et les eaux, ne trouvant plus leur issue naturelle, se sont creusé un lit nouveau à côté de l'ancien.

Le théâtre, nous l'avons déjà dit, était contigu au Forum, avec lequel il devait avoir une communication que de nouvelles fouilles pourront faire découvrir ; mais la masse de terre accumulée dans cet édifice et qui, en certains endroits, dépasse cinq mètres d'épaisseur, en rend le déblaiement extrêmement dif-

ficile. Comme beaucoup de théâtres antiques, celui de Thimgad avait été taillé à même dans la colline, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en examinant, à travers les crevasses du mur d'enceinte, les bases de pierre du coteau sur lequel il est assis. Suivant les règles traditionnelles pour les monuments à cet usage, sa forme est celle d'un demi-cercle parfait de 65 mètres de diamètre entre les deux extrémités du mur d'enceinte ; la plus grande longueur, prise du même mur d'enceinte jusqu'à la colonnade postérieure de la scène, est de 50 mètres.

Toute la partie haute de la *cavea* est ruinée, et il faut descendre jusqu'au septième gradin inférieur pour retrouver des traces bien claires de constructions. Cinq escaliers, en partie conservés, partageaient les gradins en six secteurs en forme de coin ; en outre, deux autres escaliers, placés dans le sens du diamètre ; desservaient aussi toute la *cavea* ; mais, bien que leur existence soit témoignée par divers indices, il n'en reste plus une pierre.

Une disposition curieuse est celle du mur du podium, consistant en une haute halustrade laissant un couloir entre elle et le dernier gradin inférieur. En avant du podium se trouvent encore trois gradins très bas, ou mieux trois degrés faisant le tour de l'orchestre, et sur lesquels devaient se placer des sièges mobiles.

Nous devons arrêter ici cette description du théâtre, les fouilles n'ayant pas été poussées au delà de l'orchestre. La quantité de terre à enlever est si considérable que le déblaiement exigera beaucoup de travail

et entraînera une forte dépense. Nous espérons toutefois que le service des Monuments historiques complètera son œuvre.

Longeant la scène du théâtre pour gagner le fort byzantin, nous laissons à notre droite une sorte de terrain vague précédant le grand temple et où les ruines font entièrement défaut, ce qui autorise à supposer que ce fut jadis une place ; son extrémité est occupée par une colonnade complétement écroulée, dans les ruines de laquelle a été retrouvée l'inscription dédicatoire du temple, restauré sous Valentinien Ier.

En suivant pendant quelques centaines de pas une voie bordée de débris de constructions, nous atteindrons enfin la forteresse située au sud de la ville, immédiatement au pied des premières pentes de la montagne. On sait dans quelles conditions furent élevées ces forteresses, construites par le général Salomon avec des matériaux de toutes sortes provenant de la démolition d'édifices divers ; on ne peut donc les considérer comme des œuvres d'architecture ; mais les principes qui ont présidé à leur construction sont curieux à étudier.

Ces défenses, en effet, sont, nous le croyons, la première application qui ait été faite du tracé bastionné, et, sous ce rapport, elles ne diffèrent que très peu de certaines fortifications du moyen âge.

Bien que ses murailles soient coupées et défigurées par des brèches énormes, le fort de Thimgad est encore un des mieux conservés que nous ayons rencontrés, comme il est aussi l'un des plus considérables, puisqu'il mesure quatre-vingts mètres sur ses petits

côtés et cent vingt sur les grands. Les angles sont flanqués de bastions extrêmement saillants, et le milieu de chacune des faces est défendu par un autre bastion la partageant en deux courtines. Deux portes donnent accès dans la forteresse et sont placées sur chacune des grandes faces ; celle percée dans le front nord s'ouvre dans le bastion du milieu et est protégée par un petit ouvrage avancé qui la précède. Sur le côté de la grande porte, une poterne étroite traverse l'épaisseur du mur du bastion et débouche à l'intérieur du fort. Les bastions occupant le milieu des fronts est et ouest renferment intérieurement une petite chambre ou réduit voûté en coupole, dont un est en parfait état de conservation.

On compte à Thimgad cinq petites basiliques ou églises chrétiennes, dont une située sur un mamelon à cinq cents mètres au sud-ouest de la ville. Mais, si intéressantes que puissent être ces chapelles au point de vue historique, nous devons avouer que leur mérite architectural est absolument nul. Bâties, toutes sans exception, avec des matériaux provenant d'édifices détruits, elles ne présentent aucune structure régulière, et nous ne devons y voir que des constructions élevées à la hâte, bien plus pour parer aux besoins d'un culte naissant que pour l'ornementation de la ville.

Nous nous défendons de traiter lestement une aussi sérieuse question que celle de l'établissement des églises chrétiennes en Afrique ; mais cette rapide étude étant faite simplement au point de vue de l'art,

il ne nous appartient pas de traiter ce problème historique.

Quand nous aurons appelé l'attention sur quelques fragments de sculpture ou consoles provenant d'édifices entièrement rasés, mais extrêmement remarquables comme exécution et comme composition, dignes de la meilleure époque de l'école byzantine, et dont la place serait marquée dans les salles de nos musées et de nos écoles de dessin ; quelques débris de statues de marbre, entr'autres un torse de guerrier portant une cuirasse ornée de chimères et de têtes d'animaux (1), nous aurons à peu près indiqué ce que l'on peut voir dans une rapide visite à Thimgad. Nous ajouterons que le pays ne contenant aucune pierre calcaire, le grès a été exclusivement employé dans les bâtisses, excepté pour les parties ornées de moulures et de sculptures, qui sont taillées dans un calcaire blanc semblable à celui exploité actuellement près d'El-Kantara.

Cette Notice a pris des proportions plus étendues que nous ne l'avions supposé en la commençant et que nous ne l'aurions voulu ; en nous efforçant d'être consciencieux, nous avons risqué de devenir prolixe ; mais nous avons cherché à décrire aussi minutieusement que possible des ruines curieuses et qui, comme celles de Lambèse et bien d'autres, sont menacées de disparaître, si la colonisation s'empare de cette contrée. Le gouvernement français fait les plus louables efforts pour sauver ce qui reste des ruines romaines

(1) Ces débris de statues sont maintenant déposés au Praetorium de Lambèse.

de l'Algérie ; le service des Monuments historiques a entrepris de faire relever et dessiner par ses agents tous les monuments de quelque intérêt et de consolider ceux qui sont susceptibles de l'être. Espérons qu'on n'en restera pas là et que le Gouvernement général, d'accord avec le Ministre de l'Instruction publique, prendra des mesures sérieuses pour préserver ces précieux restes, déjà si maltraités, les sauver de la rapacité des entrepreneurs et du pillage de ceux qui ont des maisons, des fermes ou des routes à construire.

Voici les inscriptions retirées des fouilles. Je laisse à ceux qui en ont le temps et les moyens le soin de les expliquer et de les commenter :

81.

FORTVNAE· AVG
ANNIAE·M FIL·CARA·FLAMINICA·ET TRANQVILLA·STATVAM·QVAM
TESTAMENTO·SVO·ANNIVS·PROTVS·EX· HS$\overline{\text{XXII}}$·LEGAVE
RAT PECVNIA·PROTI·ET·ANNI. HILARI·PATRIS SVI
COMPARATVM POSVERVNT·ET·ADIECTA DE·SVO· AE
RE·EX·HS$\overline{\text{IIII}}$· CCCC· DEDICAVER· EPVLO· CVRIAR· DD·

Pierre avec encadrement de 1^{m}90 de hauteur sur 0^{m}90 de largeur, encore en place, au Forum, près de l'escalier de la tribune. Point ● du plan (pl. XXII). Annius Protus et Annius Hilarus étaient les affranchis de Marcus Annius Martialis, qui avait été centurion de la troisième légion Augusta et qui reçut son congé sous Trajan (*Insc. de l'Alg.*, L. R., n°s 1,480 et 1,481 ; *Corpus*, n° 2,354).

82.

VICTORIAE
AVG SACR
LIVLIVSCF
PAP BRADVA
5. AEDILPID
INLATA RP
LEGITIMA
AEDILITA
TISSTATV
10. AMQVAM
EX HS III Ñ
POLLICITVS
FVERATEX
HS III DCCCC
15. POSVIT ID
DEDIC· DD

83.

DIANAE AVG
P. IVLIVS

84.

IMP CAESARI
TAELIO
HADRIANO
ANTONINO
AVG PIO PP
DD PP

N° 82. — Sur un dé hexagonal à moulures, de 1m10 de hauteur sur 0m34 de largeur à chaque face, trouvé dans le portique du Forum.

N° 83. — Pierre cassée à sa partie supérieure ; largeur, 0m36.

L'inscription ne paraît pas avoir été achevée.

N° 84. — Dé d'autel avec encadrement, de 1m26 de hauteur et 0m60 de largeur, trouvé dans le portique de l'est du Forum.

85.

a	*b*	*c*
IMP CAESA	RI DIVI HADRIAN	IANI PARTHICI
NEPOTI DIV	I·NERVAE·PRON	HADRIANO ANTO
NINO AVG PIO	PONTIFICI·MAXI	IMP II COS IIII PP
M VALERIVS ET	RVSCVS LEG·AVG	VSCOL DEDIC DDPP

Ces trois fragments ont été trouvés au Forum, au point c du plan (pl. XXII), au pied de la base sur laquelle ils reposaient et qui est encore en place ; ils mesurent respectivement, en largeur, $1^{m}38$, $1^{m}53$ et $1^{m}63$, soit ensemble, $4^{m}54$. D'après la base, la largeur totale de l'inscription serait de $5^{m}90$, de sorte que la largeur du fragment qui manque entre les deux derniers est de $1^{m}36$. Pour la lecture, il est facile d'y suppléer.

Nous connaissions déjà Marcus Valerius Etruscus, légat d'Auguste propréteur, par une dédicace qu'il avait adressée à Antonin-le-Pieux en 152 (*Insc. de l'Alg.*, n° 4,071 ; *Corp.*, n° 2,543) ; il prend ici, de plus, le titre de patron de la colonie.

86.

a.	*b.*
[illegible]ESARI DIVI TRAIAN	I PARTHICI FILIO DIVI
[illegible]AE NEPOTI TRAJA	O HADRIANO AVGVSTO
[illegible]TIFICI MAXIMO T[illegible]	oTEST V COS VII· P·P·
[illegible]LIVS SECVND[illegible]	G·AVG· PROPRAETORE
[illegible]NVS COLO[illegible]	EDICAVIT D D· P· P·

Deux fragments trouvés au Forum, de $0^{m}85$ à $0^{m}90$ de largeur. Le fragment du milieu et un premier,

qui manquent, sont faciles à rétablir. Il y avait eu, sous Néron, un légat propréteur du nom de Quintus Julius Secundus. Ce n'est évidemment pas l'auteur de notre dédicace à Hadrien (*Corp.*, n° 8,837).

Mais peut-être notre inscription permettrait-elle de compléter les deux fragments reproduits sous les n°s 2,680 et 2,681 du *Corpus*, qui, de leur côté, nous fourniraient le prénom de Julius Secundus. D'après la direction de la cassure du fragment *a*, il manquerait, en effet, cinq lettres pour compléter la quatrième ligne, et ces lettres nous donneraient précisément : SEX· IV.

Les noms de ce nouveau légat propréteur, patron de la colonie de Thamugas, seraient donc Sextus Julius Secundus.

C'est par erreur que l'inscription attribue le VIIe consulat à Hadrien, qui ne le géra que trois fois.

87.

IMP CAES M AVRELIO ANTONI[illegible]
AVG PONT MAX TRIB POT XXVIII IM[illegible]
NINI PII FIL DIVI VERI PART MAX FR [illegible]
TRAIANI PRONEP DIVI NERVAE[illegible]
M AEMILIVS MACER SATVRN[illegible]
PATRONVS COLONIAE DI[illegible]

88.

[illegible]MED GERM
[illegible]COS DIVI ANTO
[illegible]NEPOS DIVI
[illegible]NETEM SEM
[illegible]R P R CONSVL
[illegible]DECVR P P

Ces deux fragments, de 0m71 de hauteur, proviennent de la colonnade extérieure du Forum ; le commencement de la deuxième ligne, de la troisième et de la quatrième du fragment n° 87, est la suite correcte de la fin des trois premières lignes du fragment n° 88 ; il n'y a que le mot *nepos*, dont le cas ne répond pas à ce qu'exige la construction de la phrase. En outre, il faudrait que le mot *consul* de la cinquième ligne fût suivi du qualificatif *designatus*, parce que le commandement de Marcus Aemilius Macer Saturninus ayant commencé en 172, pendant le 26e tribunat de Marc-Aurèle, d'après une inscription de Marcouna (*corp.*, n° 4,209), se trouvait, en 174, date de notre inscrip ion, à la dernière année, et que, généralement, le consulat n'était donné au légat que l'année qui suivait celle où il sortait de charge. Une autre inscription de Lambèse, publiée et restituée par M. L. Renier (*Insc. de l'Alg.*, n° 9 ; *Corp.* n° 2,654), de l'année 174, appelle, du reste, notre légat consul désigné.

Il n'y a place pour le mot *designatus* ni à la fin de la cinquième ligne du fragment n° 88, ni au commencement de la sixième de l'autre fragment.

89.

AESARI AVRELIOVE

90.

PART
IIS XXI C
D AVG PO
ADRIA N
B NEPOTIB

N° 89. — Sur un morceau d'architrave ou de chambranle de 0m27 de hauteur sur 0m80 de largeur.

N° 90. — Provient de la colonnade extérieure du Forum. Grandes et belles lettres, peintes en rouge. La dernière ligne a été martelée. Hauteur 1m20, largeur 0m92.

91.

IMP CAES
M · ANTONIO
GORDIANO
INVICTO
PIO FELICE
AVG · PONT
MAX TRIB
POTEST · II
COS PROCoS

92.

IMP CAES
MAVRELIO
CLAVDIO IN
VICTOPIOFE
5. LICI AVG
PONT · MAX
TRIBPOT·PP
COS · PROCoS
RESPC[illegible]
10. THAMVG

N° 91. — Colonne de 0m34 de diamètre et de 1m24 de hauteur, trouvée à la porte du nord.

N° 92. — Colonne de 0m32 de diamètre et de 1m11 de hauteur, trouvée dans les fouilles pratiquées au pied de l'arc de triomphe. Quelques lettres de la neuvième ligne ont été endommagées et les deux dernières lettres de *col* ont disparu.

93

IMP·CA
CVAL
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]ES
TATIQ EIVS
DEVOTA

94

DNFL·CON
STANTIO
NOBILISSI
MOCAESARI
ORDO COL
THAMVG
NVMINI EIVS
DEVOTVS

Ces deux inscriptions sont gravées sur deux faces d'un dé d'autel avec chapiteau, de 1m16 de hauteur sur 0m50 de largeur. Trouvé au Forum, dans le portique intérieur. La moitié de la deuxième ligne et les neuf suivantes de la dédicace à Dioclétien par la colonie de Thamugas ont été effacées au ciseau. Les inscriptions n'avaient pas été gravées en même temps et ne sont pas de la même main. Celle qui s'adresse à Constance Chlore est en caractères peu profonds et peu soignés.

95

DIVO
C[illegible]LER[illegible]
MAXIM[illegible]
ANO

96

MARCO AV
REL VAL
MAXENTIO
AVG
RPCT

N° 95. — Dé d'autel de 0m95 de hauteur sur 0m50 de largeur, avec encadrement, trouvé dans le portique du Forum et détérioré par deux éraflures longitudinales qui ont emporté quelques lettres. L'inscription a été gravée après la mort de Maximien Hercule.

N° 96. — Inscription gravée sur un dé d'autel de 1m18 de hauteur sur 0m51 de largeur, avec encadrement. Au mot *Maxentio*, T et I forment sigle.

97

DDD NNN
INVICTISSI
MORVM PRIN
CIPVM VALENTI
NIANI THEODO
SIETARCADI SEM
PERAVGCG

98

DDD ⋎ NNN
INVICTISSI
MORVM
PRINC[illegible]M
VALENTINI
ANI VALEN
TIS ET GRATI
ANI SEMPER
AVGCG ⋎

N° 97. — Sur une borne milliaire de 0m98 de hauteur et 0m40 de diamètre, trouvée dans les fouilles pratiquées sous l'arc de triomphe. Quelques lettres du mot *principum* ont disparu à la quatrième ligne.

N° 98. — Colonne de 0m41 de diamètre et 0m70 de hauteur, trouvée près de la précédente.

99

A·LARCIO·A·FILIO·QVIRINA·PRISCO· IVIR EQVITVM
ROMANOR·XVIR·STLITIB·IVDICAND·QVAESTOR
PROVINCIAE ASIAE·LEG·AVG·LEG·LEG·III SCYTHICAE
PRO·LEG·CONSVLARE PROVINCIAE SYRIAE TRIB·PLEB
PRAETORI·PRAEF·FRVMENTI·DANDI·EX·S·C·LEG·PRO
VINCIAE·BAETICAE·HISPANIAE·PROCOS·PROVIN
CIAE GALLIAE NARBON·LEG·AVG·LEG· II AVG·LEG·
AVG·PRPR EXERCITVS PROVINCIAE AFRIC·VIIVIR
EPVLONVM·COS·DESIG·PATRONO COL·D·D·PP

Belle table de 1m48 de largeur sur 0m90 de hauteur, trouvée, encore en place, dans le portique de l'est, presque vis-à-vis de la porte principale du Forum, au point marqué par la lettre B sur le plan (pl. XXII). A la troisième ligne, T, H et I forment sigle.

Au volume XIXe, page 333, du *Recueil des Mémoires de la Société,* j'avais donné la copie d'un fragment d'inscription, en mauvais état, gravé sur une borne milliaire que conserve M. Lesueur dans sa

propriété de Philippeville. J'avais cru pouvoir lire le nom de Jarcius ou de Larcius (voir la Table des 20 premiers volumes, p. 168), légat d'Auguste propréteur. Il s'agit évidemment du même personnage, et l'inscription de Thamugas nous fait connaître sa filiation et sa carrière administrative et militaire.

Notre Aulus Larcius Priscus était probablement le fils d'Aulus Larcius Lepidus, qui commandait une légion au siège de Jérusalem, d'après Josèphe, et dont le *cursus honorum*, fourni par une inscription reproduite par Wilmanns (*Exempla insc. lat.* n° 1,146), est tout à fait différent de celui qui précède. Je dois faire remarquer, toutefois, que cette dernière inscription a été dédiée à Larcius Lepidus par sa femme Caecinia Larga et par sa fille Priscilla, et que le nom de Priscus n'y figure pas.

Si, malgré cette particularité, on admet la filiation que j'ai indiquée, Larcius Priscus aurait pu être *legatus Augusti propraetore exercitus provinciae Africae* sous le règne de Nerva ou sous celui de Trajan. On ne trouve pas, je crois, postérieurement à Hadrien, la qualification de *legatus pro praetore provinciae Africae*. Notre inscription serait l'une des plus anciennes de celles qu'on ait trouvées à Thimgad.

100

a.	*b.*
ANNIO ARMINIO DO	SIMO PVERO CA
NI FLAVIANI PRO	TRACTVSKAR
HAGINIENSIS FI	ARMINI DO
NATIFLAMINIS	EPOTI ♁
CONCILIVM PR	AFRICAE ♁

Provient du Forum, point A du plan, à côté de la pierre précédente. Hauteur, 1 mètre ; largeur du fragment *a*, 1m05 ; du fragment *b*, 0m90. Une double cassure a emporté la partie droite du premier fragment et a un peu écorné la partie gauche ; je ne pense pas qu'il y en ait eu un troisième. A la fin de la première ligne du fragment *b*, A et N sont liés.

Le nom de Caïus Annius Flavianus est à ajouter à la liste des procuratores du *Tractus carthaginiensis*. Sous le nº 109, nous allons voir le *cursus honorum* de ce personnage. C'est pour la première fois, je crois, que nous voyons apparaître le *Concilium provinciae Africae*.

101

SEX ANICIO
FAVSTONI
CV CONSV
LARIS FILI

102

BV ♁
AR
AVR
·IM
SPA

Nº 101. — Provient du Forum ; cippe à moulures, dont nous n'avons que la partie supérieure. Hauteur, 0m45 ; largeur, 0m51. A la fin de la deuxième ligne, N et I sont liés.

Plusieurs membres de la famille Anicia ont occupé de hautes positions en Afrique.

Nº 102. — fragment d'une inscription monumentale trouvée près du temple du Forum. Le haut de la pierre a disparu ; à la première ligne, il ne reste que la boucle inférieure et une partie de la boucle supérieure d'un B ; à la troisième, le premier jambage de A a été emporté. Hauteur, 1m10 ; largeur, 0m40.

103	104			
	a.	*b.*	*c.*	*d.*
AESTAF	CAES	IOU	TI	··I·····
NEPOT	DRI		DIVI	·AX···
SFD	N			

N° 103. — Fragment dont la partie supérieure est seule intacte ; hauteur, 0m60 ; largeur au sommet, 0m75. La dernière lettre de la première ligne est composée d'une verticale, d'une traverse supérieure et d'une intermédiaire, en sorte qu'on ne voit plus qu'un F, au lieu d'un E, que je suppose. La moitié inférieure du T, à la deuxième ligne, a disparu ; à la troisième ligne, on distingue les amorces de trois lettres qui pourraient avoir été S F D, ou S E P, ou S E B, etc.

Je crois que c'est une dédicace à Titus Aelius Hadrien.

N° 104. — Quatre fragments trouvés au Forum. La partie supérieure des fragments *a* et *b* porte un triple filet.

105	106	107
M AVRELIO	··RA·····	···MC····
M· FILIO	···IVRIC ··	···REC··
·····	·· ORI····	··COR···
··· ···	····ONSTAN	··SVA·P·
	····RESP··	
	·····VG···	

N° 105. — Provient du Forum. Lettres de dix centimètres, dégradées par le temps ; la pierre, ornée d'un encadrement, a été brisée.

N° 106. — Même provenance. L'angle inférieur de droite montre les filets d'un encadrement. A la quatrième ligne, A et N sont liés.

N° 107. — Fragment d'un dé d'autel dont tous les côtés ont été cassés.

108

····EPO
···I PICTVRIS
·S IANVIS ET
·D EASDEM POR
···S ITEM
6. ···A THERMIS
···ROITVM
···RESPV
GAD

Ce fragment d'inscription a été publié par M. Masqueray (*Rev. afric.*, vol. 20, p. 464) et reproduit dans le *Corpus* (p. 951) comme addition au n° 2,370, mais avec substitution à la première ligne de T PORTI, qui forme la dernière du fragment *a* du n° 2,370 du *Corpus* et du n° 1,501 du *Recueil* de M. L. Renier. Je le donne de nouveau, pour confirmer l'exactitude de la lecture de M. Masqueray. Évidemment, entre le fragment *a* du *Corpus* et le dernier, il y en avait un autre qui n'a pas encore été retrouvé.

A la sixième ligne, T et H, M et I sont liés dans *thermis*.

L'inscription suivante ne provient pas précisément de Thimgad. Elle a été trouvée dans l'oued Aïn-

Mori, qui prend sa source au pied de l'Aurés, à environ 1,500 mètres de Thimgad. L'eau la recouvre habituellement ; mais elle la laisse à découvert, lorsque les indigènes la dévient pour les irrigations. Mon correspondant et ami, auquel notre Société doit déjà de si intéressantes communications, a traversé la rivière précisément dans l'un de ces moments et a pu prendre la copie de l'inscription, qui est gravée sur une belle pierre décorée de moulures et d'une hauteur de 1m23 sur 0m47 de largeur. Les lettres ont 0m035 et les interlignes deux centimètres.

109

C ANNIO FLAVIA
NO EQVO PVBLIC
PROCVR TRAC
TVS KARTHAGI
5. NIENSIS PROCVR
ALPIVM ATREC
TINARVM SVBV
PRAEFEC CLASSIS
PRAET MISENENS
10. PRAEFALAE I FL SA
BASTENORVM TRIB
LEG III ITALIC PRAE
FEC COHORTIS IIII
RAETORVM DONIS
15. MILITARIB DONA
TVS BELLO GER
[illegible]NICO II
[illegible]
[illegible]

Les deux dernières lignes sont frustes, Ligatures : à la fin de la onzième ligne, T et I ; à la fin de la douzième, A et E.

Le nom de Caïus Annius Flavianus a déjà paru sous le n° 100 qui précède. Nous connaissions par le *Recueil* d'Orelli (n° 2,223 : Wilmanns, n° 1,266) un *procurator Alpium Atrectinarum* et un *procurator Alpium Atractinarum* et *Poenninarum* (n° 3,888, Wilmans, n° 690), ce qui précise mieux la situation des Alpes Atrectines. Les inscriptions de l'Algérie mentionnent déjà la flotte prétorienne de Misenne, l'*aile* géminée des Sabasténiens, la 1re et la 5e cohortes des Rhètes; notre inscription nous fait connaître l'aile première flavienne des Sabasténiens et la quatrième cohorte des Rhètes.

MARCOUNA *(Verecunda)*

Il est étrange que l'inscription suivante n'ait pas encore été publiée ; elle est sur la frise de l'arc de triomphe inférieur, sur la route de Lambèse :

110

ESPVBLICA VERECVNDENSIVM
DEDICANTE
ONTEIO NTINIANO LEGAVG PRP COS DES TO

L'inscription est gravée sur un tableau entouré de moulures et formé de trois pierres, dont la première est un peu écornée. Tel qu'il est, le tableau a encore 3m52 de longueur sur 0m90 de hauteur. Les pierres sont brisées en divers endroits, et quelques morceaux

se sont détachés, emportant les lettres qui y étaient gravées. A la première ligne, N et D sont liés.

Nous ne possédions déjà pas moins de quinze textes épigraphiques, recueillis en Algérie, qui nous apprenaient que Decimus Fonteius Frontinianus avait été légat de l'empereur. Quelques inscriptions ajoutent à ces noms ceux de Lucius Stertinius Rufinus. Si c'est à lui que nous devons l'arc de triomphe qui existe dans la partie basse de Verecunda, la construction de ce monument serait de l'année 162.

LAMBAESIS

Je ne crois pas avoir besoin de répéter que presque toutes les inscriptions qui suivent sont sorties des fouilles exécutées sous la direction du service des Monuments historiques, sur divers points de l'emplacement de Lambaesis, et que les copies, du reste très exactes, des plus importantes, ont été rapprochées des textes.

111

IOVI OPTIMO MA
XIMO DEORVM PRINCIPI
GVBERNATORI OM
NIVM RERVM
5. CAELI TERRARVM
QVE RECTORI OB RE
PORTATAM EX GEM *(sic)*
TILIBVS BARBARIS
CTORIAM ♁
10. FLAVIVS LEOMTIVS *(sic)*
VP DVX PER AFRI
CAM POSVIT

Sur un dé d'autel orné de moulures, avec base et corniche, provenant du Forum. Lettres de trente-deux millimètres, d'une lecture difficile, et presque frustes. A la deuxième ligne, I et N, P et I ; à la huitième, T et I, sont liés. A remarquer l'orthographe de *gemtilibus* et de *Leomtius*. La syllabe VI de *Victoriam*, n'a jamais été gravée ni à la fin de la huitième ligne ni au commencement de la neuvième.

Flavius Leomtius, homme perfectissime, rend grâces à Jupiter de la victoire qu'il a remportée sur les barbares. Voilà une révolte dont ne parle pas l'histoire et qui paraît avoir été importante.

L'orthographe que je viens de signaler, la forme des lettres et la désignation du général par le mot *dux*, nous reportent à une époque postérieure à la réorganisation de l'administration militaire par Constantin. Cette dédicace emphatique à Jupiter pourrait bien être du temps de Julien l'Apostat. Et nous voyons, en effet, un Leontius, comte d'Orient en 249, sous Constance, d'après un rescrit impérial du 8 des Ides d'avril ; un Leontius, sans désignation de titre, dans un rescrit du 4 des Ides de novembre 359, et un Leonius, appelé consulaire de la Palestine, dans un rescrit de l'empereur Julien, des Kalendes de mars 363. Peut-être est-ce le même personnage.

L'Afrique, qui, grâce aux mesures prises par Gaudence, était restée tranquille pendant la lutte entre Constance et Julien, se souleva peut-être lorsque cet ami dévoué de Constance eut été mis à mort par ordre de son heureux rival.

112.

[illegible]INI O
DIVINAE IN
TIMINERVAE
FORTVNAE VIC
5. TORIAE DIANAE
T·ATARENVS
PRVDENS
PRINCEPS
LEG III AVG
V·L·S·

Cippe avec base et moulures, de 0m36 de largeur. La partie supérieure a disparu ; on aperçoit encore les amorces de trois ou quatre lettres, dont la dernière est un O, correspondant à l'espace vide qui existe entre E et le premier jambage d'une lettre à la fin de la deuxième ligne. Ce jambage et l'amorce qui suit semblent appartenir à un M. Il faudrait peut-être lire : *divinae menti Minervae,* etc.

Titus Atarenus Prudens était prince de la troisième légion ; ce grade le plaçait après le primipile ; il commandait à 200 hommes. Nous verrons plus loin, sous le n° 122, deux *librarii* du *princeps.*

La pierre, telle qu'elle est, mesure encore 0m80 de hauteur ; elle est conservée au *Praetorium* et a été trouvée dans les fouilles qui ont été faites aux abords de ce monument. Lettres de 0m045.

113.

MINERV[illegible]
AVG SACR
DEDICANTE
L·NOVIO· CRISPINO
5. LEG·AVG·PR PR·
Q·IVLIVS·Q F·QVIR
MARTIALIS·CIRT
CVRIAE HADRIANAE
FELICI VETERANORVM
10. LEG III | AVG·OB HONOR
FLAM PERPET QVEM IN SE
ABSENTEM CONTVLER
EXHS IIII MILIB N
AMPLIATA PECVN[illegible]
15. PRAETER LEGI[illegible]
S · P

Piédestal avec encadrement, carré dans tous les sens, de 1m15 de hauteur sur 0m65 de largeur, trouvé au Forum. Lettres de 0m06 à la première ligne et de 0m04 aux suivantes. Les angles de droite ont été emportés. A la neuvième ligne, V et M sont liés. Les mots *leg. III* avaient été effacés.

Nous savons, par plusieurs inscriptions de Lambèse et de Marcouna, que Lucius Novius Crispinus était légat en 147 et 148 ; ce qui fixe la date de l'élévation à la dignité de *flamine* perpétuel de Quintus Julius Martialis, ce citoyen de Cirta qui allait recevoir des honneurs dans un autre municipe.

Notre inscription nous donne le nom de la curie Hadrienne, la seule qui ne se fût pas encore montrée sur les pierres.

114.

GENIO
TABVL
PRINC
MINE
RVAE
AVGVS

115

NI·REG INA
NICVLAR IO IIC
AMBAESIT ANO

N° 114. — Stèle de 0m39 de hauteur sur 0m15 de largeur, trouvée dans les fouilles pratiquées autour du *Praetorium*. Cet autel au Génie des *tabularii* du prince de la légion est un des rares autels qu'on ait trouvés dans le camp ; c'était là, du reste, sa place.

N° 115. — Pierre trouvée sous l'arc de Commode. Les lettres ont 0m10 à la premiére ligne, 0m08 à la deuxième et 0m095 à la troisième. Les deux fragments se raccordent exactement ; même hauteur et même facture des lettres. Une moulure règne à la partie supérieure de la pierre ; il n'y en a pas au bas. Il s'agit probablement d'une dédicace à Junon par la *Schola* des corniculaires.

116.

HYGIAE AVG SAC
[illegible]VAM RES·P·GEMEL
LENS·OB·INSIGNEM
AMICITIAM LATI
5. VNO TEMPORE IM
PETRATAT DEDICA
FOR[illegible]ISIT·EX[illegible]
[illegible]TVLIIFFLI
CI[illegible]CVRRE
10. PV[illegible]TERTIVS
I[illegible]VLIVS D
N TVSI·I· V D
NI CVRAVERVN

Piédestal de 1m21 de hauteur sur 0m55 de largeur, orné de moulures formant un cadre de 0m32 ; trouvé au Forum, dans un mur arabe adossé à une porte du grand temple. La pierre a été soumise à l'action du feu et est tombée en morceaux lorsqu'on l'a déplacée. Les noms des auteurs de la dédicace sont illisibles.

117

VICTORIAE·AVG
L·AEMILIVS·FOR
TIS DVMVIRALIS
OB HONOREM DVM
5. VIRATVS QVEM
IN SE ORDO ET
CIVES SVI CONTVLE
RVNT·SICVT APVD
ACTA POLLICITVS
10. ESTEX HSVMILIBVS
NVMMVM·POSV
IT IDEMQVE DEDI
CAVIT CVRANTI
BVS·LVCIIS AEMI
15. LIIS SIMBOLIO GERMI
NO PELVSIO PVRPVRIO
FORTVNIO LIBERIS
♁ EIVS ♁

Piédestal carré sur toutes ses faces, de 1m26 de hauteur sur 0m56 de largeur, trouvé au Forum. Lettres de 0m055 dans un cadre. Lettres gémellées : à la troisième ligne, L et I ; à la quatrième, M et D ; à la quinzième, M et I ; à la seizième, R et I.

118

FORTV
NAE R
EDVCI

119

ARA
DISCIPLINÆ

N° 118. — Sur un dé d'autel entouré de moulures

en tous sens ; lettres de 0m06. L'inscription occupe tout le cadre, et il n'y a jamais eu autre chose de gravé.

N° 119. — Gros cube de 1m05, trouvé dans les fouilles exécutées aux environs du *Praetorium*. Plusieurs inscriptions nous rappelaient déjà la discipline militaire ; celle-ci nous en montre l'autel.

120

[illegible]
[illegible]OL[illegible]
TI·MEMMIVS
T·F·PALATINA
5. VLPIANVS
ROMA·PRAEF
COH II CR·EQ·P·F·
TRIB MIL LEG III AVG
CVM VERATIA·ATHENAIDE·CON
10. ET·MEMMIA·MACRINA·FIL
V S L M

121

CAICELII
VS OPTATVS
VOTV SOLVIT
L A

N° 120. — Sur une stèle carrée, avec moulures et base, trouvée au Forum. La première ligne a disparu ; il ne reste, à la deuxième ligne, que les amorces inférieures de deux lettres, O L. Les lettres ont deux centimètres et demi et sont très serrées aux lignes 9e et 10e.

C'est un deuxième exemplaire de l'inscription publiée sous le n° 144 du *Recueil* de M. L. Renier et sous le n° 2,623 du *Corpus*. Sur le premier exemplaire, il existait une lacune à la septième ligne ; les lettres CR·E étaient effacées. Le nôtre permet de dé-

signer la cohorte, et je crois que cette ligne doit se lire ainsi : *Cohors secunda civium romanorum equitata, pia, fidelis*. Quant aux deux premières lignes qui manquent, le premier exemplaire et les deux lettres qui restent en tête du deuxième nous montrent que le vœu était adressé à *Jovi optimo maximo Dolicheno*.

Il y a plusieurs lettres doubles à notre inscription : à la huitième ligne, I et B ; à la neuvième, T, H et E, D et E, dans *Athenaïde ;* à la dixième, I et L.

N° 121. — Sur un cippe avec base et chapiteau, de 0m45 de hauteur sur 0m23 à la base et 0m17 au milieu ; trouvé près du *Praetorium*. Lettres assez médiocrement gravées.

122

M·AVREL
TERENTIVS
PR·PR·C·MA
NILYDONATVS
5. HAS·PR·Q·AE
BVTIVS SATVR
NINVS·PR·POS
M·AVREL·LI
CINIVSYHAS
10. POSY
GIVL·SATVR
NINVS·C
IVL NVMI
DIVS·LIB
15. PRINCY

Stèle de 0m56 de hauteur sur 0m22 de largeur, trouvée dans les fouilles faites autour du *Praetorium.*

Cette inscription a de l'intérêt, parce qu'elle désigne tous les officiers supérieurs ou *ordinarii* qui commandaient aux dix centuries de la première cohorte, et par l'ordre suivant lequel elle les place : le primipile, le premier hastat, *hastatus prior,* le prince en second, *princeps posterior,* le hastat en second, *hastatus posterior.* Il manque le *princeps* en premier; ses deux officiers, les *librarii,* qui étaient chargés d'enregistrer tous les détails qui concernaient la légion, ont élevé le monument. Son rang vient après celui du primipile, et avant celui du premier hastat, puisque le prince en second est placé avant le hastat en second. C'est encore l'ordre voulu forcément dans l'inscription rapportée sous le n° 2,555 du *Corpus.*

Mais cet ordre n'est pas celui indiqué par Végèce (*Lib.* II, 8), qui nomme d'abord le *primipilus,* commandant à 400 hommes ; le *primus hastatus,* commandant à 200 hommes ; le *princeps,* commandant à 150 hommes ; le *secundus hastatus,* commandant aussi à 150 hommes. Le cinquième officier, qu'il désigne sous la dénomination de *triarius prior,* et qui serait le *princeps posterior,* commandait à 100 hommes.

Végèce place ainsi le premier hastat avant le prince ; et cependant, il dit, au commencement du chapitre, qu'il était de règle que le prince de la légion passât de droit au centurionat du primipile, et ailleurs (*Lib.* Ier, 20), il rappelle que les princes, les

hastats et les triaires formaient, dans les combats, la première, la seconde et la troisième lignes.

C'est donc par inadvertance qu'il n'a assigné que le troisième rang au princeps, et, d'après nos inscriptions, qui ont une autorité incontestable, les officiers placés à la tête de la légion auraient été disposés suivant cet ordre : le primipile, commandant à 400 hommes ; le princeps, commandant à 200 ; le premier hastat et le prince en second, commandant à 150 hommes chacun ; et le hastat en second, commandant à 100 hommes.

Une inscription de Lambèse (*Corp.*, n° 1,922) nous fait connaître un Caïus Julius Saturninus, qui fut centurion de la troisième légion augusta, et qui pourrait bien être le même que le *librarius* du prince de notre inscription. Une autre inscription, trouvée à Kasbat, entre les oasis d'Ourlal et de Mlili (*Rec.* de la Soc., vol. IV, p. 179, vol. XVI, p. 285 ; L. R., 4,975 ; *Corp.*, 2,482), mentionne un Marcus Aurelius Licinius avec le grade d'*option* (lieutenant d'un officier d'un grade plus élevé), qui est peut-être le Marcus Aurelius Licinius, hastat en second de notre inscription ; il aurait été promu à ce grade peu de temps après le rétablissement et le retour de la troisième légion à Lambèse. Notre inscription serait donc postérieure de peu d'années à l'an 253, date de celle de Kasbat.

Après les officiers, voici un grand nombre de soldats.

123

Colonne de gauche

		NL
		CAS
	·· INVS	CAS
	VS	MAX ARC
5		KAR
	ATVS	AS
	TVS	CRIM
		CAS
		CAS

Entaille [illegible]

10	M ANTONIVS SATVRNINVS	THY
	C IVLIVS VICTOR	THA
	Q LAELIVS FAVSTVS	AM
	Q VALERIVS FELIX	CAS
	M ANTONIVS VITALIS	K
15	C CAECILIVS VICTOR	CAS
	C IVLIVS ANTIOCHIANVS	CAS SIG
	C APONIVS SATVR	
	C IVLIVS CRES	
	C CAELIVS FOR	
20	C HOSTVLENVS	
	L PAPIRIVS FAVS	K
	T FLAVIVS VICTOR	K
	T FLAVIVS RVSTICVS	THY
	M TREBELLIVS FAVSTINVS	K
25	M AELIVS ROGATVS	CAS
	Q FARTIDIVS VITALIS	AMED
	S CARMINIVS VICTOR	VTIC
	T SILICIVS FORTVNATVS	CAS·SIG
	Q VETTIVS LAETVS	K
30	A MARCIVS SATVRNINVS	SIG·BL
	C ATINIVS FATRICATVS	SIG
	L VEDIVS POLIO	CAS
	L SEXTIVS IANVARIVS	HAD

Colonne de droite

VL
VLI
ONN
CAECIL
5 M AEMILI
C IVLIVS
C ARRIVS
Q MAMMI (douteux).
P AVFID
10 C IVLI
L ALFI
C DOMI
C IVLIVS
Q CERFIC
15 T ....
[illegible]
L CAECILI
L HELVIVS
M TERENTIV
C IVLIVS
20 C ELPIVS (douteux).
M IVLIVS
C S....O
....ILIV
...VMMI
25 RANIVS
C VALERI
C CORNEL
C IVLIVS
C CAECIL
30 C IVLIVS
P AEMILIV
T IVLIVS
C IVLIVS
C ANNIVS
35 M AEMILI
P CAELIV

Cette inscription est sur un morceau de corniche de 1m17 de hauteur sur 0m44 de largeur, trouvé dans les déblais de la porte nord du camp. Les lettres ont un centimètre et demi. Une entaille faite à la pierre a emporté deux lignes.

L'inscription était gravée sur deux colonnes. La partie supérieure de la première est fruste, sauf quelques lettres ; la deuxième colonne ne contient plus que les prénoms et les noms ; les surnoms et la désignation des lieux d'origine ont disparu avec la partie de droite de la pierre.

Les lieux d'origine indiqués sont ceux de : *Castra*, *Maxula*, *Karthago*, *Assuras*, *Thysdrus*, *Thamugas*, *Ammedera*, *Utica*, *Hadrumetum*.

A la treizième ligne, nous avons lu *crim*, et vérifié à trois cette lecture. J'ignore à quelle localité on peut l'appliquer, si toutefois il s'agit d'un nom de localité.

Tous les soldats de cette liste dont le lieu d'origine est indiqué étaient africains.

Quant aux emplois, je ne vois qu'un *arcarius* et quatre *signifer*.

A la trentième ligne de la colonne de gauche, c'est avec peine que nous avons pu dégager les lettres B L en regard du nom de A. Marcius Saturninus. La haste est traversée par une petite barre à la rencontre des deux courbes. Il s'agirait donc d'un *beneficiarius legati*.

Sur le côté gauche de la même pierre, existe une autre inscription, que nous retrouverons plus loin sous le n° 126.

124.

			S	HEBENVS	KAR IM
			VS	FELIX	KAR
				FELIX	KAR
		EC....		VICTOR	THE
5				VICTOR	ARA
				SATVRNINVS	HAD
				DONATVS	THE
				MAXIMVS	HAD
				SATVRNINVS	THE
10				FORTVNATVS	KAR
				VALENS	THE
				FESTVS	KAR
				BRITTO	KAR
				SECVNDVS	KAR
15				FELIX	KAR
				FORTVNATVS	HAD
				VICANVS	KAR·IM
			NIVS	RVFINVS	KAR
				FRVCTVS	THAM
20				PVDENS	KAR
				FAVSTINVS	KAR
			IVS	MARTIALIS	AM
	Q	AVFIDIVS		FELIX	KAR·EQ
OEA	M	ANNONIVS		SATVRNINVS	HAD
25 KAR	L	POMPILIVS		AMANDVS	AM·IM
CAS·IM	C	VIBIVS		SATVRNINVS	THYZ
LEP					
	Q	CAECILIVS		FAVSTVS	
LEP	SEX	IVLIVS		LIBERALIS	KAR
30	A	MARCIVS		CRESCENS	CIR
	M	ANTONIVS		FAVSTVS	KAR·EQ
	.....			.....	
	.....			.....	
	L	AEMILIVS		BASSVS	HAD·EQ
35	C	TERENTIVS		CRAESIANVS	MAX

Pierre de 1m25 sur 0m45, trouvée à la porte nord du camp ; la moitié, celle de gauche, a été enlevée ; une bordure court sur les trois côtés restés intacts. Les lignes 32 et 33 ont été martelées, de même que

neuf lignes qui terminaient l'inscription. Lettres d'un centimètre et demi.

Cette liste désigne aussi des villes africaines : Karthage, Theveste, Ara (ad-Aras peut-être), Hadrumatum, Thamugas, Ammedera, Thyzdrus, Cirta, Maxula, Oea, Leptis.

L'inscription suivante est également disposée sur deux colonnes :

125

Colonne de gauche

		.. VERVS	ARADO
		..	APAMEA
	AVDIVS	CRISPVS	SIDO
	LIVS	AGRILLA	TRIPOLI
5	VS	PROCVLVS	SIDONIA
	.. IVS	GALANVS	ETIPA
	.. VS	IVLIANVS	NIC
		.....IMVS	TARETH
		.ARCIANVS	NIC
10		.NTIANVS	CLIOL
		..VNATVS	KAR
		...DENS	SIDO
		...DORVS	..IN
		.....V.S	LAVD
15		..... NS EQ	CASTR
		.....	KAR
		..LITANVS	ZEVC
		...ACRINVS	CIR LEG
		...OCVLVS	PANT
20		...NTVLIVS	NICO
		SEVERVS	GAZZA
		..ALENS	CLA
		.. EMENS	GABAL
		....	.....
		Cassure de la pierre	
25		.....	.....
		... ALICLES	NIC
		ANTIOCHVS	PRVS
		... ANCTVS	NIC
		FRONTO	SID

30		.. EVERVS	CAS
	VS	VALENS	.....
	VS	MARIANVS	S[illegible]R[illegible]FC
		.... ANVS	..... IMM
		..... VS	SID
35		.....	A[illegible]
		.... ENS	FLI[illegible]AS
		.....	TOLVMADA
		....TIO	AME
	VS	...NVS	CL...TOC
40	ANIVS	LONGVS	APAM
	SITIVS	BASSVS	N...M ..
		.... LIS	CASTR
	CIVS	NIGER	PLVS
	MMIVS	MACRINVS	LAVD
45		..CELIVS	LARISA
	NIVS	SEVERVS	TOLOM
	NIVS	VALENS	SID
	NELIVS	MARINVS	NICOTES
	NIVS	PRISCVS	ANT
50	TIVS	SECVNDVS	THEV

Colonne de droite

	Q	DOMITIV		
	C	.... ONIVS	TO	
	T	AXIVS	SABINVS	
	T	FL	SAFIDIANVS	GAFS
5	Q	OTACILIVS	MA ..	
		PAPIVS	FLA.....	
	TI	.....	..	
		....	..	
		.....	.LLA	CL
10		.....	.	PRVS
		... IVS	ANTONINVS	CAS
	T	CL	IVLIANVS	TYR
	L	CL	AGRIPPA	NICO
	C	MANILIVS	RVFVS	PRVSIA
15	C	SEMPRONIVS	MATERNVS	LVGV
	L	ANTONIVS	VICTOR	SCYTOTO
	C	VIBIVS	CELER	NICOM
	M	APPIVS	SOSS	

Cassure de la pierre

20		IVLIVS	PROCVLLIANVS	
	T	FLAVIVS	VICTORIANVS	BAM
	Q	APVLEIVS	MARTIALIS	KAR
	M	DOMITIVS	VALENS	THE
	M	SOSTIVS	MACRINVS	NICO
25	P	LVCCEIVS	MARCIANVS	NICOM
	L	CELLIVS	FELIX	KAR
	C	PVBLICIVS	INGENVS	HIPPO
	M	ANTONIVS	BASSVS	APAM
	TI	CL	RESTITVTVS	TOLO
30		MARCIVS	PEDO	SIDO
	M	POMPEIVS	MAXIMVS	TOLOM
		STERTINIVS	MAXIMVS	NICOM
		CORNELIVS	MAGNVS	..
	M	LIVIVS	THEOPOMPVS	SIDON
35		ANTISTIVS	LVCIANVS	NICOM
	C	MINVCIVS	PAVLVS	NICOM
	C	ANNIVS	VALENS	CAPITO
		CL	AVRELIANVS	
	C	IVLIVS	ROGATVS	PA . HADR
40	M	ATILIVS	SATVRNINVS	HEPHIP
	T	FL	VALENS	TOLOM
	Q	DECRIVS	SEVERVS	NICOM
	C	VALERIVS	RVFVS	ANTH
	Q	LVCCEIVS	HERMIANVS	KAST
45	M	STATIVS	MAXIMVS	NIC I
	Q	CAESONIVS	AVFRVRINVS	...

Provient des fouilles exécutées dans la voie du sud du *Praetorium*.

La pierre a été cassée en deux morceaux ; ils ont ensemble 1m20 de hauteur sur 0m66 de largeur. La partie de gauche est fortement endommagée et sur beaucoup de points les lettres ont complétement disparu ; comme elles n'ont qu'un centimètre et demi et qu'elles sont très serrées, la lecture en est très difficile, et malgré tout le soin que nous y avons ap-

porté, quelques noms de localités n'ont pu être lus qu'imparfaitement.

Parmi ces noms, le plus grand nombre est étranger à l'Afrique ; tels sont, sur la colonne de gauche :

ANT(iochia), Apamea (de Bithynie), *Aradus* (de Phœnice), *GABAL(a)*, (de Syrie), *Gazza* (Palestine), *Larisa, LAVD(icia) vel Laodicia, NIC* ou *NICO* ou *NICOM(edia), PANT(alia)* (*Dacia Mediterranea*), *SID* ou *SIDO(n)* (Phœnice), *Sidonia, TARETH(ica)*? (pays des Abases, sur la mer Noire), *Tripoli* (de Phœnice), *PRVS(ias)*, (de l'Honorias), *TOL* ou *TOLOM(eni), ZEVC(haris)* (Petite Syrthe).

Sur la colonne de droite, nous voyons aussi : *Antiochia, Apamea, Prusias, Sidon* et *Tolomeni*, et, en outre, *CAPITO(lias)* (de la Palestine), *LVGV(vallum)* ? (de la Grande-Bretagne), *SCYTOTO(ri)* (de la Chersonèse Taurique), et *TYR(us)* (de la Palestine).

C'étaient surtout les provinces de l'Orient qui avaient fourni le principal contingent.

Parmi les villes d'Afrique, il me semble qu'on peut reconnaître Cirta, Carthage, Théveste, Capsa, Hadrumète, Hippone et le camp même de Lambaesis.

126

[illegible]P CAES M AV
RELIO ANTON[illegible] AVG
ARMENI[illegible]M[illegible] VT
MAX TRI[illegible]XX
5. IMP III COS[illegible]F
LIBERALISSIM[illegible]RIN
CIPI DEDICANTE
P COELIO OP[illegible]TO LEG·AVG
PR·PR 7 ET VETERANILEG
10. III AVG·QVI MILITARE
COEPERVNT DIVO PIO
III ET M·AVRELIO VERO II ET
STLOGA ET SEVERO COSS

Sur un morceau de corniche de 1m17 de hauteur sur 0m44 de largeur, trouvé à la porte nord du camp. Lettres de six centimètres aux premières lignes et de 0m045 aux suivantes. Un trou creusé dans la pierre à la huitième ligne a enlevé la syllabe TA de *Optato*. Le numéro de la légion a été effacé. J'ai donné, sous le n° 123, l'inscription gravée sur un autre côté de la pierre.

L'inscription est datée de la vingtième puissance tribunitienne de Marc-Aurèle, correspondant à l'an 166. Les centurions et les vétérans qui adressent leurs adieux à cet empereur avaient commencé leur carrière en 140, sous le troisième consulat d'Antonin-le-Pieux et le deuxième d'Aurelius Verus, et en 141, sous le consulat de M. Peducaeus Stloga Priscinus

et de T. Hoenius Severus ; ils avaient donc accompli leur service réglementaire de vingt-cinq ans.

Quant au légat P. Coelius Optatus, nous le connaissions déjà par une inscription trouvée à la porte orientale du camp (*Corp.* 2736), mais qui ne porte aucune date.

127.

L SEPTIM
I SEP
AVG A
F I I M
5. N
TOLEGA
TRIB
FLAVIVS BALBVS T
TELTONIVS MARCELLVS
10. LICINIVS SECVNDVS
L D D

128.

D ♁ SALVTE ET IN
VERI ♁ ET ANTONIN

129.

P CAESARI
O HADRIANO
NINO·AVG·PIO
AX·TRIB·POTES
P II COS IIII P·P·

N° 127. — Trouvé dans les fouilles de la porte nord du camp.

Dé d'autel de 0m67 de hauteur et 0m32 de largeur, entouré de moulures. Les lettres ont 0m045 aux sept premières lignes, et 0m025 aux autres.

Il s'agit d'un légat du temps de Septime Sévère et dont le cognomen finissait par *tus*. Je ne vois, parmi les légats connus de ce règne, que Victorianus Censitus, dont le surnom remplisse cette condition ; il figure sur une inscription de Menâa (Aurès) (*Corp.*, 2,466).

N° 128. — Trouvé dans les caveaux du Forum; fragment de $0^{m}25$ de hauteur et $0^{m}71$ de largeur, orné de moulures à le partie supérieure.

N° 129. — Fragment entouré de moulures en haut et à droite; largeur, $0^{m}50$. Hauteur des lettres, $0^{m}07$ à la première ligne, $0^{m}05$ à la deuxième et $0^{m}045$ aux suivantes.

On ne connaît que trois consulats à Hadrien; je crois cependant avoir copié exactement.

130.

AVRELIS
ANTONINI
PART · MAX

131

AES · M · AVRELIVS
\M · AN C ♡ SAR
VM ⅄ MVN
PER ⅄ LEG ♡
VALERIO MA

N° 130. — Fragment de $0^{m}24$ de hauteur sur $0^{m}38$ de largeur; trouvé à la porte nord du camp. Lettres de 7 centimètres.

N° 131. — Trouvé dans les fouilles du premier arc extérieur, sur la route de Marcouna, près du Forum. Pierre de $1^{m}17$ de largeur et de un mètre de hauteur, ornée de moulures en haut et en bas. La face a été divisée en six morceaux par des cassures.

Il s'agit de l'arc même au pied duquel la pierre a été trouvée, qui aurait été construit par la légion et dédié par Marcus Valerius Maximianus, qui avait été légat de Commode.

132.

E R NI
TATI SEVERI
ALEXANDRI
AVGVSTI
ET·····
·····
····AVGVST

133.

—PERP
CATION
OC° S·IDMAIS

N° 132. — Sur un pilastre de 0m86 de hauteur sur 0m35 de largeur ; lettres de six centimètres et demi. A la première ligne, on ne distingue plus que les amorces de cinq lettres, ERNI ; on rétablit ainsi sans difficulté le mot *aeterninati*. A la cinquième ligne et à la sixième, les noms de Julia Mammaea ont été grattés ; celui d'Alexander est dans un creux, ce qui indique qu'il avait été gratté également, puis rétabli.

N° 133. — Fragment de 0m50 de hauteur, entouré de moulures, excepté sur le côté gauche ; trouvé sous l'arc de Commode. Lettres de 0m09 aux deux premières lignes et de 0m085 à la dernière.

134.

L DIOCLETIAN
M DEVOTVSNVMINI

135.

PIISSIMO AC
VICTORIOSIS
SIMO FLA·VAL
C[redacted]STAN[redacted]
5. T[redacted]O[redacted]P
[redacted] ARI[redacted]
[redacted] COL[redacted]
[redacted]DD[redacted]
[redacted]O [redacted]I[redacted]
10. [redacted] M[redacted]

N° 134. — Sur un fragment de frise de 0m75 de hauteur sur 0m76 de largeur, entouré de moulures, excepté du côté gauche. Trouvé dans les fouilles du Forum. A la deuxième ligne, MI et NI sont liés.

N° 135. — Dé d'autel entouré de moulures, trouvé dans un mur arabe touchant à une porte du grand temple du Forum. La pierre avait été calcinée et est tombée en morceaux, quand on l'a déplacée. Les trois lettres qui restent à la sixième ligne font supposer que Constance Chlore n'était encore que *nobilissimus Caesar*, lorsqu'on lui dressait la dédicace.

136.

P·NOVIO
SATVRNINO
MARTIALI MARCELLO
L·NOVI·CRISPINI
5. LEG·AVG·P·P
COS·DESIG·FIL
··· VI···TORVS
.....

Sur un dé d'autel de 0m76 de hauteur sur 0m54 de largeur, entouré de moulures, excepté au bas, qui a disparu. Lettres de huit centimètres. Trouvé à la porte nord du camp.

Sous le n° 113, j'ai reproduit une dédicace à Minerve par le légat Novius Crispinus, le père de l'auteur de la présente dédicace.

137.

·····RISPI·····
···SATVRN·····
··SIG LEG·AVG·I·····
·AE AFRICAE PROCOS·····
5· ONENSIS·LEG·AVG·LEG·III···
VRIDICO ASTYRIAE ET G···
I·TRIB·PLEB·QVAESTOR···
IAE MACEDONIAE·····
IIII HISPANAE·IIII V·····
10. DARVM SEVIRO·····
···LIVS·BALBVS TR·····
···VLPIVS POSTV·····
···CASCELLIVS CF· ·····
···VLPIVS···VI·····
15. ···POMPEIVS PRO·····
···CAS···V·····

Pierre sur laquelle est élevée une partie du pied-droit de l'arc de triomphe qui se trouve sur la voie de Marcouna. Toute la partie de droite est engagée sous le pilier. La hauteur est de 1m03 ; la largeur de la partie apparente est de 0m33. Les lettres ont trois centimètres aux dix premières lignes et six centimètres aux six dernières.

Les dix premières lignes nous donnent une partie des dix premières lignes de l'inscription publiée sous le n° 19 du *Recueil* de M. L. Renier (*Corpus*, 2,747), et qui avait été trouvée au nord-est du temple d'Esculape. J'en transcris la restitution pour ceux qui ne possèdent pas ce *Recueil* ou le *Corpus* :

Lucio Novio Crispino Martiali Saturnino, consuli designato, legato Augusti pro praetore provinciae Africae, proconsuli Galliae Narbonensis, legato Augusti legionis primae Italicae, legato Augusti juridico Astyriae et Gallaeciae, praetori, tribuno plebei, quaestori pro praetore provinciae Macedoniae, tribuno militum legionis nonae Hispanae, quatuorviro viarum curandarum, seviro equitum Romanorum.

La dédicace publiée par M. L. Renier avait été faite en 150 par les vétérans de la troisième légion Augusta, qui avaient commencé leur service en 124 et 125.

La nôtre émane probablement des officiers ou d'un certain nombre d'officires de la même légion, parmi lesquels ....*lius Balbus,* qui était *tr(ibun).*

L. Novius Crispinus Martialis Saturninus était sans doute un parent, peut-être le frère de L. Novius Crispinus, dont nous venons de voir deux fois apparaître le nom.

138.

EX OF C IANVAE AFRICAN

Inscription circulaire gravée au-dessous d'un chapiteau trouvé dans les fouilles du Forum. Caïus Janua Africanus n'était pas un artiste d'une habileté consommée, si nous jugeons de sa valeur par celle de l'œuvre à laquelle il a attaché son nom.

139.

LVCIIS IVLIIS APRONIIS MAENIASAI·AMALLIADI C·P·ET·MAENIO ⊕
AVITIANO C·P·ET MAENIO PIO C.P·ET.ALFENAE AGRIPPINAE·C·P·LIBE-
R·EOR·PATRONIS

Sur une pierre plate de 1m57 de largeur sur 0m16 de hauteur, trouvée dans une fouille faite dans les bains de la légion par les capitaines Sanders et Pillon. La pierre porte des traces de scellement et avait été utilisée comme banc dans une construction byzantine. L'inscription est sur deux lignes.

140.

D·M·S
TIB·FVRIV
IVS CLAV
DIANVS ♈
VIX A·V ♔
CLAVDIA G
ABINIA KMAT

141.

D·M·S
IVLIVS IANV
ARIVS IDEM
ET CODDEVS V
IXIT [redacted]
MATER FECIT ET
DEDICA [redacted]

N° 140. — Tombeau en forme de caisson, trouvé dans les fouilles du Forum. Hauteur, 0m41 ; largeur, 0m37. A la dernière ligne, A et T sont liés. Le nom de Furivius est nouveau, mais la lecture en est certaine.

N° 141. — Tombeau en forme de caisson, sur la route neuve de Lambèse à Marcouna et à environ 400 mètres de la ferme. Hauteur, 0m43 ; largeur, 0m34 ; hauteur des lettres, 0m04.

142

D·M
C·PAPIRIO AELIAN
OMEDICO·ORDINA
RIO·LEG·III·AVG·VIX
ANNIS LXXXV·M·VII
D·XV·PAPIRIA VITAL
IS CONIVGI DIGNISSIMO

143

[redacted]
POLYCHRO
QVAE VIXIT A
XXII MII DX
CONVGI RAR
MAE SATVR
AVG·N·ADIV
TABVLET AEI
[redacted]

N° 142. — Tombeau en forme de caisson, trouvé sur un mamelon, sur la rive gauche de l'oued Bou-Khabouzen, près de son confluent avec l'oued Necheb. Hauteur, 0m51 ; largeur, 0m49 ; longueur, 1m12.

Nous devons une mention spéciale à Caïus Papirius Aelianus, en raison de ses fonctions de médecin ordinaire de la légion qu'il exerçait encore au moment de sa mort, arrivée à l'âge de 85 ans, 7 mois et 15 jours.

N° 143. — Tombeau en forme de caisson, extrait des ruines du Forum. Hauteur, 0m48 ; largeur, 0m42 ; longueur, 0m95. Une cassure a emporté les dernières lignes, la première et la partie de droite. Saturus, qui a élevé le tombeau à sa femme Polychrome, était *adjutor tabularius Augusti.*

144

D M·
PSITIVS
DANTVS VIXI
ANNO VNO
MESIBVS IIII
S[illegible] FATA

145

D M S
TITIAE IVV
AE MATRI BA
RISSIME

N° 144. — Tombeau en forme de caisson, trouvé au Forum. Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m35 ; longeur, 0m63 ; hauteur des lettres, 0m04 ; à la troisième ligne, A et N sont liés.

N° 145. — Tombeau en forme de caisson. Hauteur, 0m51 ; largeur, 0m35 ; longueur, 1m02. Il a été trouvé au pied du Merafeg-el-Baroud, lieu dit le Tournant, dont j'ai parlé dans un autre article (page 312).

	146	147
	D · M	D · M
	T I T V R	A E M I
	N I A E · T	L I F O R
	T V R N I F	V X I I
5·	V · A · L X	
	C · S E X	
	T I V S B A S	
	S V S · R A	
	R I S S I	
10.	M A E C O N	
	I V G I	
	M E R E N	
	T I · F E	
	C I T	

N° 146. — Stèle hexagonale, en pierre blanche, trouvée à 200 mètres en amont du confluent de l'oued Meriel et du ruisseau des Trois-Pierres. Hauteur, 1m16 ; largeur, 0m30. Lettres liées : N et I à la troisième ligne, T et I à la septième, M et E à la dixième.

N° 147. — Tombeau en forme de caisson ; trouvé au Forum. Hauteur, 0m40 ; largeur, 0m33 ; longueur, 0m63 ; hauteur des lettres, 0m05.

148	149	150
·····	D·M·S	DIS
MARTIVS FOR	FELICI FIL·	♁MS
TVNATVS VXORI	·····	PATER
M F	·····	P♁I♁F♁

N° 148. — Dans le dallage de l'arc de triomphe qui se trouve sur la voie de Marcouna. La partie qui manque est engagée sous le pilier.

N° 150. — Joli cippe avec moulures, base et corniche, de 0m41 de hauteur sur 0m16 de largeur. Au *Praetorium*.

Les deux premières lignes sont dans le fût du cippe ; il n'y a pas eu autre chose de gravé. Les deux dernières lignes sont dans la base.

151	152	153
D·M·S	··IOLLENTI··	···AVG
·····	··EG·III·AVG··	···RPR
·····	··LEG·XIIII GE···	··PECVL
··AVIANI		···ET
·MERITV		··BENEF
MATRI		
PIISSIMAE		
D·S·M·F		

N° 151. — Sur un dé d'autel de 1m20 de hauteur sur 0m63 de largeur, trouvé dans les fouilles du Forum.

N° 152. — Sur la frise de l'arc de triomphe qui se trouve sur la voie de Marcouna. La pierre est encore à sa place ; j'ai lu l'inscription du pied de l'arc et à l'œil nu ; je crois, néanmoins, ma copie exacte.

N° 153. — Beau fragment de cippe entouré de moulures à droite et en bas ; hauteur, 0m60 ; largeur, 0m27 ; lettres de 0m07.

154	155	156
····M··	··M·S	·····
··FL·PP·	··F·BE	··INIE··
··LIVS·	···DATO	··PLVM·
··EREIVS	···LXX	··DICA··
···TATIS	··EBELI	··QVE··
	···ATRI	

N° 154. — Trouvé au Forum. La partie de droite est ornée d'une moulure et d'une sorte de palme. Lettres de 0m06.

N° 155. — Fragment d'un tombeau en forme de caisson, trouvé au Forum.

N° 156. — Beau fragment trouvé au Forum. Lettres de 0m09.

Je termine cette liste par la copie de quelques autres fragments d'inscriptions sortis des déblais du Forum :

157

a	b	c	d	e
·····	·····	·····	PPO····	ATVM
····SS	···NIA·····	PAEL··	·····	
··ALISS··	··ERNEVS CA··	AEDIL·		
···DICA··	··FL·PP·IMPE··	·····		f
··LIOQV··	··RESP·····			IVI · ·
··AVG····		g		· · · ·
·····		ON CVRAVIT M		

i	h
·····	
···FECIT♡	STATVAS
··I PLVS♡ANTO	
··ROCVLI♡	

a. — Morceau de pierre de 0m35 sur 0m18. Lettres de 0m035.

b. — Lettres de 0m08.

c. — A gauche, une sorte de palme ou un arbre.

d. — Fragment de dé d'autel orné d'une moulure en haut et sur le côté gauche.

g-h. — Très belles capitales. Les deux fragments paraissent avoir appartenu à la même inscription.

i. — Trouvé gisant sur la plate-forme du fort byzantin.

Au moment où l'on terminait l'impression de la Notice qui précède, il m'est parvenu, de l'ami dévoué auquel je la dois, la copie de quelques inscriptions récemment découvertes, dont l'importance est grande au point de vue de l'histoire de Lambèse et de l'administration du pays. L'une d'elles, surtout, qui provient de Thimgad, mérite une étude particulière, que ne manqueront pas de faire les savants qui la liront.

158

CoNSTANTINE
TVOS SIC SEMPER
MACTE I···· OS
CERNIMVS AVGG
MALIS ET PACE
POTIMVR
CLARETINH CO
LVIO SESE PROVIN
CIA MONSTRAT
M[illegible] POV[illegible] ILLE
CRVCES ET PROE
LIA SAEVA TYRANNI

Dé d'autel, orné de moulures, de 0m86 de hauteur et 0m40 de largeur sur chacune de ses faces. Trouvé au Forum, près du grand temple. Lettres de trois centimètres. Un estampage accompagnait la copie ; mais il n'a d'autre avantage que de montrer les difficultés de la lecture. A la troisième ligne, après le mot *macte*, vient une verticale, et, à la suite, l'espace de quatre lettres. A la septième, la lettre représentée par H est formée de deux verticales, dont la première ressemble beaucoup à un *epsilon ;* elles sont traversées à leur milieu par une barre qui se prolonge et se termine par une sorte de petit Y très ouvert de manière à faire un K avec la dernière verticale {-|-<. Lettres liées : M et P à la deuxième ligne ; A et V à la quatrième ; V et I à la huitième ; A et N, N et I, à la dernière.

C'est une adresse, en vers, à Constantin, dans la-

quelle on se félicite de la paix dont on jouit, après les cruautés que le tyran avait exercées dans la province. On sait, en effet, que Maxence, après avoir vaincu et fait mettre à mort l'usurpateur Domitius Alexander, avait ruiné l'Afrique, et, en particulier, la Numidie, et que Constantin s'était attaché à réparer les désastres que son rival avait fait subir au pays.

159

PROVIDEN
TISSIMO ET
CVM ORBE
SVO RED
5. DITA LIBER
TATE TRI
VMFANTI
DN PERP IMP
CAI VALERIO
10. CONSTANTIS
CAESARIS
INVICTO
PF AVG
VICTORI
15. RESP·C·L

Cette inscription est gravée sur une pierre de 1m09 de hauteur sur 0m35 de largeur, trouvée tout récemment dans les fouilles du Forum. Elle est dédiée à Constant Ier, qui, lors du partage de l'empire, avait reçu de son père l'Afrique dans son lot. Peut-être

fut-elle gravée après que Constant se fût, en 340, rendu maître des États de son frère Constantin.

Elle doit être rapprochée de celle publiée sous le n° 118 du *Rec.* de M. L. Renier (*Corp.*, 2,721) et qui est classée depuis longtemps dans le *Praetorium*. Elle ne diffère de celle-ci que par la substitution du prénom *Caïus* à celui de *Flavius*, et du nom de *Constantis* à celui de *Constantino*, et par l'addition du mot *Caesaris*. Les deux dédicaces émanent de la *res publica colonia Lambaesitanorum*. L'auteur de la deuxième ne s'était pas torturé l'esprit pour trouver des formules élogieuses, et il avait pensé que l'on pouvait bien appliquer au fils celles que l'on avait adressées au père.

Sur la même pierre, est gravée l'inscription suivante :

160

· · · · · · · · TEMPORIBVS
DDD NNN GRATIANI VA
LENTINIANI ET THEO
DOSI PERPETVORVM
5. ET DIVINORVM PRINCI
PVM NON SOLVM LABSA
REPARANTVR SED ET NOVA
PRO FELICITATE CON
STRVVNTVR CVRIA IGI
10. TVR ORDINIS QVAM MAIO
RES NOSTRI MERITO TEM
PLVM EIVSDEM ORDINIS VO
CITARI VOLVERVNT VETVSTAE (*sic*)
IMMO INCVRIA VERVM IN
15. (*sic*) ODIV FEDATA IACVISSE[redacted] DE

BATVR QVA NVNC EX NOVO
OPERE IN EODEM SOLO EGREGI
(*sic*) AE COGNOSCITVR NAM ETIAM IN
TAM SPLENDIDISSIMA CIVITATE
20. MEATVS FLVENTORVM DEESSE VI
DEBATVR QVI EX INTEGRO OPERE
AD VSVM VTILITATEMQVE EIVSDE
VRBIS EXSTRVCTVS VIDETVR QVAE
OMNIA PRO SPLENDORE FELICICIS
25. SIMAE VRBIS SVB FASCIBVS LVCI AE
MILI METOPI FLAVIANI CLARISSIMI
VIRI CONSVLARIS SEXFASCALIS
P·N· PERFECTA SVNT CVRANTE
L SILICIO RVFO DV
30. OVIRALIC CV RP
SVMTV PROPRIO

Cette inscription est gravée sur la même pierre que la précédente, mais sur la face opposée et en sens contraire. Elle est complète, sauf l'adjectif *beatissimis* de la première ligne, qui est fruste, ainsi que la syllabe *vi*, à la quinzième ligne.

Elle nous fait connaître l'état de délabrement de la ville de Lambaesis sous les empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose Ier, c'est-à-dire de 379 à 383. La curie elle-même, dans laquelle s'assemblait le Conseil municipal, était renversée et souillée, et l'on ne reconnaissait plus les conduits qui amenaient les eaux à la ville. Le curateur de la commune, Lucius Silicius Rufus, les fit réparer à ses frais, et il signale que si d'anciens monuments étaient restaurés, il en avait été construit aussi de neufs.

L'immense cité dont les ruines ont sollicité l'attention de tant de savants avait dû son développement et sa splendeur au voisinage du camp de la troisième légion. Elle s'était formée comme nous avons vu se créer de nos jours, en Algérie, certaines villes à côté des camps. Fort probablement, sa population se composait surtout des enfants, des femmes des soldats et de leurs familles, puisque un décret de Septime-Sévère accorda aux légionnaires la faculté d'aller habiter avec leurs femmes ou leurs concubines.

Aussi, tant que la troisième légion demeura cantonnée à Lambaesis, son nom se retrouve souvent sur les pierres qui mentionnent des restaurations ou des reconstructions. Presque tout se faisait par elle.

Lorsqu'elle dut abandonner définitivement son cantonnement, à la suite des nouvelles mesures adoptées par Dioclétien pour la défense des frontières de l'empire, elle emporta avec elle la prospérité de la ville, qui survécut à son départ, mais en végétant.

Si, comme on doit le supposer, les soldats furent suivis par leurs familles, la ville dut se trouver dépeuplée brusquement, et il n'est pas surprenant que les ruines d'un grand nombre de maisons aient rapidement jonché son sol. Aussi, on avait cru qu'elle avait, de bonne heure, cessé d'exister, parce qu'on ne voit aucun de ses évêques figurer dans les divers Conciles rappelés par les Notices de l'Église, et que Procope ne la cite même pas.

Les inscriptions impériales postérieures à Dioclétien sont, en effet, très rares, et les dernières connues jusqu'à présent étaient du règne simultané de

Valentinien Ier et de Valens, de 364 à 367. Notre inscription nous prouve que la ville existait encore de 379 à 383 et qu'elle avait conservé son organisation municipale. Son existence ne devait, certes, pas être brillante, et elle avait dû tomber au rang d'une foule d'autres villes qui, sans avoir une mention spéciale dans l'histoire, ont subsisté jusqu'au jour où les insurrections et l'invasion Vandale on fait table rase en Afrique.

161

IN·N·DOMINI·N·CR·····
VOTVM QVOD·PROMISIT·V··
FRATRIBVS·SVIS·DVLC····
CONIVGE·SVA·CASTA·····
A·SOLO·DEDICAVERV·····
IN·CRISTO·VIVAS·VT·INM··

Sur une plaquette de marbre blanc de trois centimètres et demi d'épaisseur, trouvée près du perron du grand temple du Forum. Le marbre a été brûlé et tombe en écailles. Hauteur des lettres, quatre centimètres ; les dernières de la première ligne ont été un peu entamées par une cassure ; mais les amorces qui restent permettent de les compléter sans difficulté. Les lignes sont séparées par un léger filet.

C'est, je crois, la première inscription incontestablement chrétienne que l'on ait découverte à Lambèse, et, pour ce motif, elle a de l'importance, car on a pu croire qu'il n'y avait pas d'évêque dans cette ville, parce qu'il n'y avait pas de chrétiens. Il est remarquable, en effet, que sur les dix-sept cents ins-

criptions qu'on a retirées de ses ruines, il n'y en ait pas un certain nombre qui portent avec elles la preuve de leur origine chrétienne. Peut-être jusqu'ici n'a-t-on fouillé que les cimetières païens.

Une dernière inscription nous fait faire un retour à Thimgad :

THAMUGAS

162

..... TATE VLPI MARISCIA
NI·VC· CONSVLARIS SEXFASCALIS
PROMOTI PRIMO A DOMINO NOSTRO
INVICTO PRINCIPE IVLIANO ORDO SA
5 LVTATIONIS FACTVS ETIAM AT PERPETVI
[illegible]ATIS MEMORIAM AERE INCISVS PRIMO
SENATORES ET COMES EX COMITIBVS
ET ADMIN[illegible]TRATORES SECVNDO PRIN
CEPS CORNICVLAR[illegible] ATON[illegible] IO CO
10 RONATI[illegible]A[illegible]O·PROMOTI OF
FICIALES[illegible] TVS COM ORDI
N[illegible] FICIALES EX ORDINE ITA
QV[illegible]T[illegible] MOD[illegible] QVE[illegible]VI DEBEAT PRIN
CEPS AD OFFI[illegible]LEM INTRA CIVITATEM[illegible]
15 DVM ITA[illegible]TRITICI MODIOS QVINQVE
AVT PRETIVM FRVMENTI INTRA[illegible]
MVM MODIOS SEPTEM AVT PRETIVM MO
DIORVM SEPTEM ETIAM PER DENA MI
LIA BINI MODI VEL EORVM PRETIA
20 SVBCRESCANT SIMITTE[illegible] VS SIT TRA
NSMARI CENTVM MODI VEL MODIO
RVM CENTVM PRAETIVM SVFFICI ET
CORNICVLARIVS ET COMMENTARIEN
SIS MED[illegible]ATEM····VIVS SVMMAE COM

MODI NOMINE CONSEQVENTVR SCO
LASTICI IN POSTVLATIONE SIMPLICI
QVINCVE MODIOS TRITICI VEL QVIN
QVE MODIORVM PRAETIA CONSEQV[illegible]
TVR IN CONTRADICTIONE DECEM MODI
OS TRITICI VEL DECEM MODIORVM PRAE
TIVM CONSEQVANTVR IN VRGENTI
QVI FINIENDA SIT QVINDECIM MODIOS VEL
QVINDECIM MODIORVM PRAETIA CONSE
QVANTVR EXCEPTORES IN POSTVLATIO
NE QVINQVE MODIOS TRITICI VEL QVIN
QVE MODIORVM PRAETIVM CONSEQVAN
TVR IN CONTRADICTIONE DVODECIM (*Sic*)
DIOS TRITICI VEL DVODECIM MODIORVM
PRAETIVM CONSEQVANTVR IN DEFINITACAV
SA VIGINTI MODIOS TRITICI VEL VIGINTI
MODIORVM PRAETIA CONSEQVANTVR CAR
TA IN POSTVLATIONE SINGVL[illegible] M SVFFICI
VNT MAIORES IN CONTRADICTIONIBVS
QVATENOS MAIORES IN DEFINITO NEGO
TIO NVMQVAM AMPLIVS QVM SEX A LITI
GATORE EXIGI OPORTEBAT LIBELLENSIS IN LI
BELLO VNO DVOS MODIOS TRITICI VEL DVORVM
MODIORVM PRETIVM DEBEBIT ACCIPERE OF
FICIALIS MISSVS INTRA CIVITATEM DVOS MO
DIOS TRITICI VEL DVORVM MODIORVM
PRETIVM CONSEQVATVR

163

[illegible] RVM IN
[illegible] RP[illegible] TRATA
VERI[illegible] E [illegible] ND [illegible] ST QVIQV
Q[illegible] ERS[illegible] IS NECESSARIIS NE
[illegible] IS VEN [illegible] T ETIAM CIRCA
[illegible] FORMA SERVANDA EST

[illegible] A IN CARCERE CO[illegible]STITV
[illegible] DEBENT AB ORD[illegible]E CIVI
TA[illegible] S VT BREVEM MAGISTRA
10 [illegible] AC[illegible] T VIC[illegible] VM IPSE[illegible] T
CVSTODIBVS PREBEAT ACCEPTVM
POP[illegible] EAVTEM PRS
[illegible]

N° 162. — Trouvé dans les fouilles du Forum. Dé d'autel de 1m17 de hauteur et 0m53 de largeur. L'inscription est gravée dans un cadre de 0m30 de largeur. Les lettres ont un centimètre et demi ; elles sont d'une facture médiocre et, malheureusement, diverses parties ont été très endommagées par le temps ; les estampages qui en ont été essayés sont très mal venus et ne sont susceptibles d'apporter aucun secours à la lecture ; c'est pourquoi mon correspondant a jugé inutile de me les remettre. A la fin de la trente-septième ligne, la syllabe *mo* de *modius* a été omise par le lapicide. Les lettres sont très serrées ; j'ai séparé les mots d'après le sens que je suppose au texte.

Nous avons ici la liste des principaux employés qui composaient le personnel des gens de justice attaché à l'Office du gouverneur.

Le *Princeps* figure à la tête des officiers du Préfet du Prétoire, et comme l'organisation des bureaux ou de l'Office des gouverneurs était à peu près calquée sur celle des bureaux du Préfet du Prétoire, à la différence, bien entendu, du nombre des employés, on peut dire que le *princeps* était une sorte de secrétaire général du gouvernement provincial. Il était le chef des employés ; il transmettait les ordres du gou-

verneur, faisait citer devant lui et veillait à l'exécution des décisions et des jugements. Il était chargé, en outre, de régler les missions données, dans l'intérêt de l'État, aux employés de l'Office pour instruire certaines affaires dans la province.

Le *Cornicularius* avait sous sa direction le bureau du Greffe ; c'était une sorte de greffier en chef, mais avec des attributions plus étendues que celles dévolues aux greffiers de nos tribunaux ; il accompagnait partout le juge ; il introduisait les plaideurs à ses audiences, dont il avait la police ; il surveillait les procédures, rédigeait ou dictait les décisions et les sentences du juge, les faisait signer et exécuter.

Le *Commentariensis* avait la direction des prisons, la garde et l'observation des individus qu'il avait écroués et inscrits sur son registre, dès qu'ils lui avaient été remis. Il était responsable de ses prisonniers. Tous les mois, il remettait au juge la liste des personnes arrêtées, en indiquant leur rang, leur âge et la nature du crime ou du délit dont elles étaient accusées. Toute faute de surveillance ou d'exactitude de la part du *commentariensis* était sévèrement punie.

Les *Scolastici* étaient, autant que nous pouvons en juger d'un rescrit de l'empereur Constance à Eubolide, Vicaire d'Afrique, en date du 3 des calendes de juillet 344, des légistes qui assistaient les plaideurs devant les juges. D'après ce même rescrit, leur rapacité était grande et ils recevaient à la fois des honoraires en nature et en argent.

Les *Exceptores* assistaient aux audiences, prenaient note de ce qui s'y passait, en faisaient, au besoin, le compte rendu, écrivaient sous la dictée les jugements et les arrêts et conservaient les registres sur lesquels ils étaient consignés.

La fin de la ligne quarante-et-unième et le commencement de la suivante donnent le mot *carta*, dont la lecture ne m'est pas signalée comme douteuse. Je ne vois pas à quel emploi peut se rapporter ce mot, et je suppose qu'on a voulu mentionner les *Chartularii*, qui étaient chargés de l'expédition et de la conservation des actes publics et des ordonnances du juge.

Enfin et en dernier lieu, vient le *Libellensis*. Je ne saurais définir exactement les attributions de cet employé. Il y avait auprès du Maître des Offices un bureau des libelles (*scrinium libellorum*), qui était chargé des affaires litigieuses, recevait les appels et les requêtes adressées à l'empereur dans certaines affaires contentieuses qui lui étaient réservées, préparait les rapports et expédiait les réponses. Ces réponses, dans bien des cas, devenaient de véritables constitutions impériales qui fixaient la jurisprudence.

Le *Libellensis* de notre inscription, par le rang qu'il occupe et le salaire qui lui est attribué, ne me semble pas avoir exercé des fonctions importantes. Peut-être n'était-il chargé que de l'inscription des affaires au rôle et de la rédaction des billets de comparution.

Les employés de l'Office du gouverneur recevaient

de l'État un traitement en rations de vivres et de fourrages ; ils jouissaient, en outre, de certains priviléges. Mais le traitement était peu élevé et aurait été insuffisant, s'il ne s'y fût ajouté d'autres rémunérations et des honoraires payés par les personnes qui avaient recours aux agents de l'Office. Ce sont ces honoraires que fixe l'arrêté du gouverneur consulaire de la Numidie, d'après la nature des affaires qui étaient portées au Prétoire et d'après le grade des employés.

Il est regrettable que quelques lignes de l'inscription aient été spécialement maltraitées par le temps.

N° 163. — Ce fragment est gravé sur une pierre dont les dimensions devaient être absolument semblables à celles de la précédente ; les caractères sont les mêmes et le temps les a encore moins épargnés. C'était évidemment une suite à l'inscription n° 162 ; nous n'en avons encore ni le commencement, ni la fin.

LETTRE DE M. MASSIE

PHARMACIEN AIDE-MAJOR DE 1re CLASSE

A M. LE COMMANDANT SUPÉRIEUR

DU CERCLE DE BISKRA

A la suite de mon voyage sur les bords de l'oued Djedi, voyage que vous m'avez si gracieusement facilité, j'ai l'honneur de vous soumettre les quelques observations que j'ai pu y faire.

Quand on quitte l'oasis de Lioua, pour se diriger vers les ruines de l'oued Djedi, pendant près de quinze kilomètres, le terrain que l'on traverse est fortement salé. Une culture quelconque n'y serait possible qu'après un lessivage complet du sol à l'aide de l'eau douce.

Dès que l'on a dépassé l'oued Meleh, le sol change complétement d'aspect et de nature : au lieu d'un terrain crépitant, blanchâtre, l'on foule une terre parfaitement constituée pour la culture, à laquelle l'hu-

midité manque seule pour qu'elle puisse donner de belles récoltes.

Au milieu de ce sol arable et à 4 ou 5 kilomètres au sud de l'oued Meleh, coulait l'oued Djedi. La stérilité absolue de la portion la plus rapprochée des oasis a eu pour effet d'en éloigner toute population; par contre, il est évident, au premier aspect, que la partie fertile a dû être fortement peuplée.

Les traces de route encore bien apparentes, des bornes milliaires, des restes d'un ancien canal, et çà et là, à de courts intervalles, des fermes presque entièrement conservées en sont une preuve irrécusable. Ces fermes se ressemblent beaucoup; leur forme et leurs dimensions ne varient guère. Elles paraissent n'avoir eu qu'un rez-de-chaussée recouvert par des terrasses plates. Les diverses pièces sont groupées autour d'une cour centrale; chacune de ces maisons a, en avant et à quelques mètres de la porte, un puits parfaitement reconnaissable; son ouverture est carrée, les pierres qui la forment conservent les stries que leur ont imprimées les cordes qui servaient à puiser l'eau. Auprès du puits, à droite et à gauche, sont, le plus souvent, de gros blocs de grès ou de calcaire équarris et creusés qui servaient d'abreuvoir. La masse des constructions est faite avec des moellons de forme irrégulière et de nature tufacée, reliés entre eux par du mortier. L'entablement des portes, rarement les arêtes de la maison, sont en calcaire ou en grès taillé. Le sol qui entoure ces habitations est littéralement couvert de menus débris

de poterie, dont quelques-uns, par la finesse de leur pâte, témoignent que le luxe avait pénétré dans ces contrées.

Cette série continue de ruines amène insensiblement au groupe qui était l'objet du voyage. Il est situé à 30 kilomètres au sud-sud-ouest de Lioua et à 10 kilomètre du lit de l'oued Djedi. Il s'étend, de l'est à l'ouest, sur une longueur de 4 à 500 mètres, et, du nord au sud, sur une profondeur de 300 à 350 mètres. La première vue ne permet pas de douter qu'il y ait eu là un centre important. On y voit des mamelons d'apparence accidentelle, s'étendant dans tous les sens ; de nombreuses maisons ruinées, quelques-unes presque intactes, ayant encore leurs terrasses et dans lesquelles un simple travail de déblaiement permettrait de circuler à nouveau. A peu près au milieu de la limite sud, se trouve le temple dont les fondations ont été, d'après vos ordres, mises à découvert. Orienté de l'ouest à l'est, il mesure 14 mètres dans cette direction, et 12 du nord au sud.

Il est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes.

Cette disposition rappelle celle des églises catholiques des premières époques.

Le sanctuaire, dans lequel il n'était pas permis aux fidèles de pénétrer, était fermé par le chancel. L'autel était construit en petits cailloux roulés. Au centre et dans la maçonnerie, était encastrée une pierre en travertin ayant à peu près $0^{m}60$ de longueur, $0^{m}40$ de largeur et $0^{m}40$ de hauteur. Elle avait été évidée aux

trois quarts de sa hauteur et elle était fermée par un couvercle en pierre de même nature, taillée, à sa partie supérieure, en pyramide quadrangulaire, et ornée d'une petite pyramide à chacun de ses angles.

Dans le reliquaire, on a trouvé un vase en argile, bouché avec une pierre et du mortier, et contenant une vertèbre brisée et un fragment de côte.

Le travertin, assez friable, dans lequel a été taillé le reliquaire, ne se rencontre pas dans la chaîne des Zibans.

L'église était terminée par une abside accostée de deux pavillons pour la sacristie et la conservation du mobilier et des ornements.

Les trois premières colonnes sont en grès. Dans leur intervalle, on a trouvé, à une profondeur de 50 à 60 centimètres, une première rangée de vases d'argile bouchés et reliés deux à deux par du mortier.

La pâte est rouge, presque aussi grossière que celle qui sert à la confection des briques destinées au carrelage. Ces vases affectent invariablement deux formes : l'une se rapproche beaucoup des jarres provençales (A) ; l'autre est identique à celle des jarres dont se servent encore de nos jours les Kabyles et qui sont fabriquées en Tunisie (B). Elles sont effilées à la base et devaient nécessairement, pour être maintenues en équilibre, être enfouies ou soutenues. Leurs dimensions sont constantes : elles ont $1^{m}20$ de hauteur sur $0^{m}60$ de diamètre maximum.

On a pratiqué une section à la partie inférieure de la jarre A, une section à la partie supérieure de la

jarre B ; puis on a introduit un ou deux cadavres dans les deux vases, qu'on a rapprochés et cimentés avec du mortier. Les têtes sont toutes du côté de l'ouverture du vase A, qui est invariablement tournée vers l'autel, c'est-à-dire vers l'ouest.

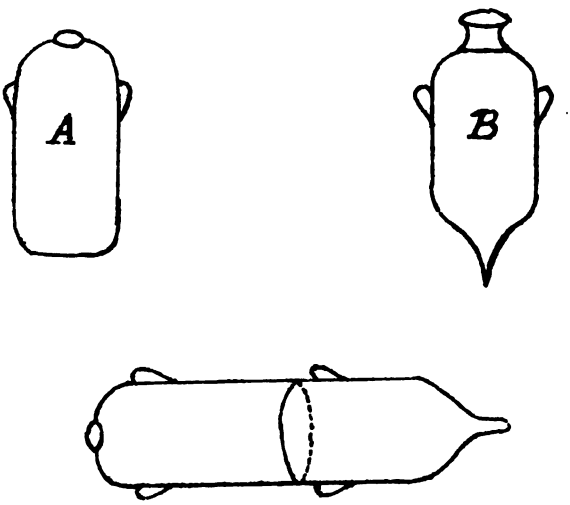

Les crânes que nous avons observés présentent tous les caractères qui distinguent la race sémitique : l'angle facial bien développé, la tête fort allongée, rétrécie sur les tempes. Tout près des ossements, l'on a trouvé des boucles d'oreilles, des anneaux en argent, des perles en verroterie, des morceaux de nacre provenant de l'huître perlière, des bracelets. La forme des boucles d'oreilles est fort

gracieuse ; elles sont légères et très proportionnées ; à la confection près, qui est bien supérieure, elles ressemblent aux anneaux que portent les femmes des Ouled-Naïl.

De l'une de ces sépultures, on a retiré un cachet qui porte deux feuilles d'acanthe réunies par un bras de croix.

Les vases sont étagés les uns sur les autres ; le nombre des étages augmente à mesure que l'on se rapproche de la façade ouest. Neuf ont été mis à jour ; malheureusement, il a été impossible de les conserver intacts ; ils tombaient en morceaux lorsqu'on les déplaçait.

Je crois qu'on n'avait pas encore rencontré, en Algérie, ce genre de sépultures, et qu'il était spécial à la région et non à une population d'une origine particulière.

Quoi qu'il en soit, d'autres découvertes de même nature suivront la première et permettront d'étudier la question avec des éléments de comparaison qui font défaut aujourd'hui.

Quant aux pièces de monnaie trouvées dans les ruines, elles sont frustes ou empâtées et difficiles à distinguer. Toutefois, l'une d'elles, bien conservée, est de Constance Chlore.

NECROLOGIE

M. AUGUSTE CHERBONNEAU

M. Auguste Cherbonneau, membre fondateur de la Société archéologique et son dévoué secrétaire durant de longues années, est décédé à Paris, dans les premiers jours du mois de décembre 1882.

Nommé, le 21 décembre 1846, professeur de la chaire d'arabe de Constantine, M. Cherbonneau vint se fixer dans cette ville, où il resta jusqu'en octobre 1863, date de sa nomination comme directeur du collège arabe-français d'Alger ; élevé ensuite aux fonctions d'inspecteur des écoles musulmanes d'enseignement supérieur, il continua à résider à Alger, et, enfin, le 31 mars 1879, ayant été appelé à remplacer le regretté de Slane à l'école des langues orientales vivantes, il quitta cette Algérie qu'il habitait depuis plus de 33 ans, pour laquelle il s'était pris d'une vive amitié et qu'il avait étudiée avec passion. Son séjour à Paris ne l'en détacha pas et, jusqu'aux derniers jours de sa vie, il travaillait pour elle.

Son œuvre est considérable : linguistique, histoire, archéologie, géographie, études de mœurs.... il a tout embrassé.

En 1852, il coopéra, avec MM. Creuly, Brosselard, de Neveu et autres, sous l'impulsion de M. Léon Renier, à la fondation de la Société archéologique, dont il devint le secrétaire. Il conserva cette fonction jusqu'à son départ de Constantine et publia dans nos *Recueils* de nombreux et intéressants travaux, parmi lesquels nous citerons : l'*Excursion dans les ruines de Mila, Suffasar, Sila et Sigus*, et l'*Exploration archéologique du Chettaba*, contenant de très curieuses découvertes et pouvant servir de guide à tout explorateur dans ces régions. Ces compte reudus sont écrits avec verve et capables d'intéresser même les personnes qui ne font pas profession d'archéologie ;

Fouilles du Kheneg et de la Soumaa ;

Notice sur les inscriptions latines découvertes dans la province de Constantine ;

Inscriptions arabes de Constantine, et *Inscriptions arabes de la province de Constantine*, deux importants mémoires dans lesquels il a fait connaître ses recherches sur l'histoire plus moderne du pays ;

Notice archéologique sur Aïn-El-Bey,

Et un certain nombre d'autres mémoires moins importants.

C'est encore pendant cette période que M. Cherbonneau a publié, particulièrement dans le *Journal asiatique de Paris*, ses travaux sur les auteurs arabes du moyen-âge. Il a eu le bonheur de se pro-

curer ici les manuscrits de plusieurs écrivains locaux : Ibn-Hammad, Ibn-Chemmâ, Ibn-Konfoud, auparavant à peu près inconnus, et qui ont fourni une contribution importante aux matériaux nécessaires à la reconstitution de l'histoire du pays. Ibn-Hammad, surtout, donne des détails précieux sur la fondation de la dynastie obéïdite (fâtemite) et sur les révolutions qui ont si profondément troublé la nation Berbère à cette époque.

Voici les titres des principaux de ces mémoires :

Essai sur la littérature arabe au Soudan ;

Constantine et ses antiquités ;

Indication de la route de Tuggurt à Tombouctou et aux monts de la Lune ;

Notice et extraits du Eunouan et Diraïa fi Mechaïkh-Bedjaïa, ou galerie des littérateurs de Bougie, au VIIe *siècle de l'hégire ;*

Notice et extraits du voyage d'El-Abdéry, à travers l'Afrique septentrionale ;

Documents sur l'hérétique Abou-Yezid, traduits de la chronique d'Ibn-Hammad ;

Documents inédits sur Obéïd-Allah, traduits de la même chronique;

Histoire de la conquête d'Espagne par les Musulmans, traduite de la chronique d'Ibn-Koutiya ;

Le Divan de Farazdak, publié sur le manuscrit de Sainte-Sophie,

Et un grand nombre d'autres travaux publiés dans diverses revues.

Peu de temps après son arrivée à Alger, M. Cher-

bonneau fut nommé président de la Société historique algérienne, où il remplaça le regretté Berbrugger. Il avait déjà fait paraître des articles importants dans la *Revue africaine ;* il continua à y insérer ses travaux et, sous sa direction, la *Revue* fut remarquablement rédigée. Les articles par lui donnés à la Société historique sont au nombre de neuf, parmi lesquels nous citerons :

Écrivains musulmans de l'Algérie ;

Aïcha, poète de Bougie ;

Observations sur l'origine et la formation du langage arabe d'Afrique, et *Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie ;*

Les écrivains de l'Algérie au moyen-âge.

Ses études historiques et archéologiques n'empêchaient pas M. Cherbonneau de s'occuper des travaux plus particuliers à sa profession : l'enseignement de la langue arabe. A son arrivée dans le pays, les manuels pratiques et spéciaux étaient rares. Il songea à combler cette lacune et édita un certain nombre d'ouvrages qui rendirent de grands services aux arabisants. Voici les titres des principaux :

Exercices pour la lecture des manuscrits arabes;

Manuel à l'usage des écoles arabes-françaises de filles ;

Dialogues à l'usage des fonctionnaires civils de l'Algérie ;

Leçons de lecture arabe ;

Traité méthodique de la conjugaison arabe dans le dialecte algérien ;

Dictionnaire français-arabe ;
Dictionnaire arabe-français.

Le 13 août 1858, la croix de la Légion d'honneur fut décernée à M. Cherbonneau, comme récompense de ses laborieux travaux. En 1861, il était fait officier de l'Instruction publique. Le 28 juillet 1871, il fut élu membre correspondant de l'Institut, en remplacement de Berbrugger. Enfin, en 1880, il était nommé membre honoraire du Comité des travaux historiques.

Tel est le *cursus honorum* de M. Cherbonneau. Ajoutons que la Société archéologique, voulant reconnaître les services rendus par son ancien secrétaire, lui avait conféré le titre de membre honoraire, qu'elle réserve à ses bienfaiteurs.

L'énumération qui précède des travaux de M. Cherbonneau est loin d'être complète, et, si nous voulions indiquer ici les titres des articles insérés par notre ancien secrétaire dans des publications périodiques, il nous faudrait plusieurs pages, car il s'est littéralement prodigué et a écrit dans les anciens journaux algériens, dans la *Revue maritime et coloniale*, le *Bulletin des travaux du Comité historique*, la *Revue des Sociétés savantes*, le *Polyblion*, la *Revue de l'Orient*, le *Magasin pittoresque*, la *Revue des questions historiques*, la *Revue de Géographie* (40 articles), etc., etc.

Jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé de produire ; sa mort a même interrompu un important ouvrage en cours de publication dans la *Revue de Géographie*

de Drapeyron, sous le titre : *Légende territoriale de l'Algérie,* dans lequel il avait entrepris de donner la signification de tous les noms de lieux du pays.

Voilà, certes, une existence bien remplie et entièrement vouée à l'étude. Forcé de nous restreindre par le cadre même de cet article, nous espérons, néanmoins, que les lignes qui précèdent suffiront pour donner un aperçu des services rendus à l'Algérie et à notre Société par M. Cherbonneau. Puisse cet exemple d'une vie si laborieuse ne pas être perdu et son souvenir se conserver dans une époque où le tracas des affaires et de la politique laisse peu de place aux spéculations de l'esprit.

ERNEST MERCIER,

Membre titulaire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Présidents honoraires	III
Composition du Bureau pour 1883	III
Commission des manuscrits	III
Membres honoraires	IV
Membres titulaires	IV
Membres correspondants	VII
Sociétés correspondantes	X
Sociétés correspondantes étrangères	XIII
Inscriptions de Sigus. — Lettre a M. le Dr V. Reboud, par M. R. Cagnat	1
Excursion dans la Maouna et ses contreforts (avril 1881), par le Dr V. Reboud	17
Inscriptions relevées dans la région comprise entre Constantine, Sétif et Philippeville, par M. A. Goyt.	129
Excursion dans le bassin de l'oued Guebli, par M. le Dr V. Reboud	163
Une inscription arabe de Gafça, par M. Ernest Mercier, membre titulaire.	191
Inscriptions latines inédites de Sétif et de quelques autres localités, par M. J. Poinssot.	195
Excursion de M. Henri Martin, sénateur, membre de l'Académie française, aux Stations Mégalithiques des environs de Constantine (26 et 27 mars 1881), par M. Jullien, capitaine au 1er régiment de zouaves.	214

Pages

FOUILLES FAITES A AÏN-EL-BDRDJ (Ticisi), par M. Jules CHABASSIÈRE. 222

ÉPISODES DE LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR LES ARABES. — LES HÉROS DE LA RÉSISTANCE BERBÈRE : KOCÉÏLA. — LA KAHÉNA, par M. Ernest MERCIER. 232

FOUILLES EXÉCUTÉES A TÉBESSA-KHELLA, par le COMMANDANT CHÉDÉ, du 3e régiment de zouaves 269

MONUMENT RELATIF A LA LÉGION IIe HERCULIA (Maurétanie Sétifienne), par M. Ernest DESJARDINS, membre de l'Institut. 280

INSCRIPTIONS DIVERSES DE LA NUMIDIE, par M. A. POULLE. 283

NOUVELLES INSCRIPTIONS DE THIMGAD, DE LAMBÈSE ET DE MARCOUNA, par M. A. POULLE. 331

LETTRE DE M. MASSIE, pharmacien aide-major de 1re classe, à M. LE COMMANDANT SUPÉRIEUR DU CERCLE DE BISKRA 407

NÉCROLOGIE. — M. Auguste CHERBONNEAU, par M. Ernest MERCIER. 413

CARTES ET PLANCHES.

312

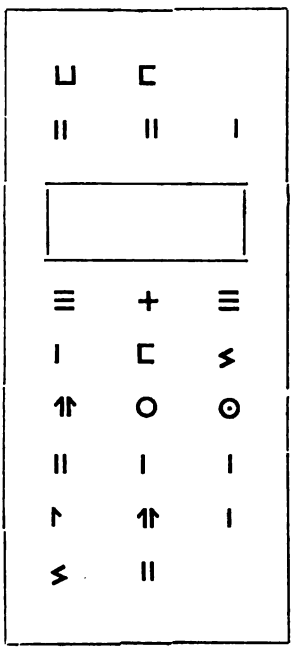

315

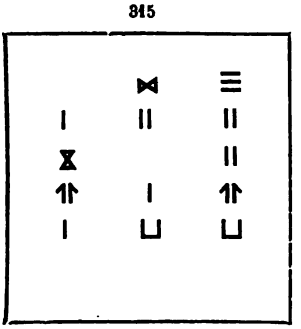

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

348

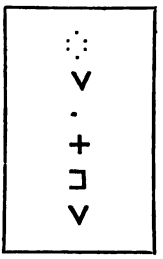

321

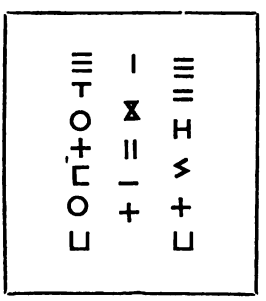

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

324

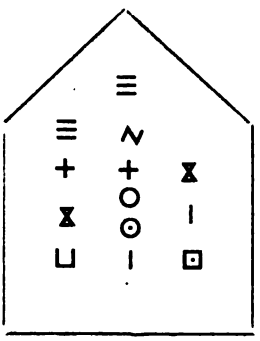

327

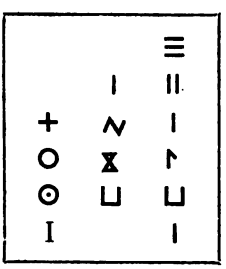

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

330

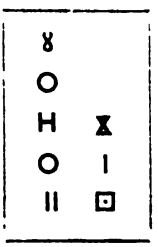

333

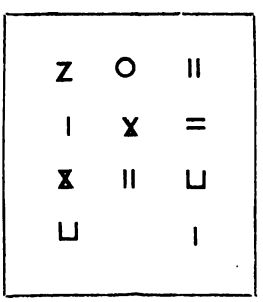

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

336

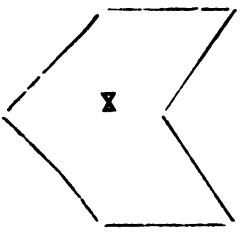

337

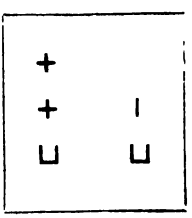

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

342

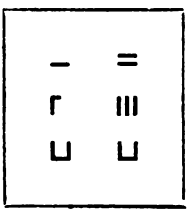

345

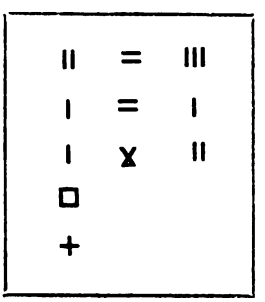

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

348

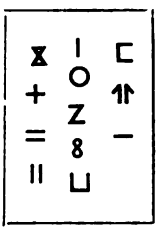

351

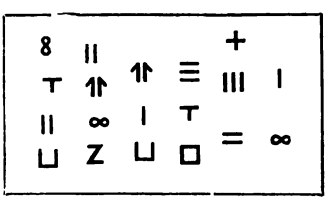

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

352 B

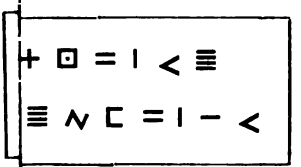

385

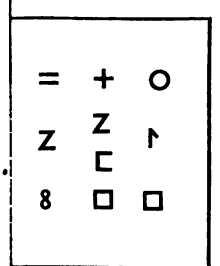

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

358

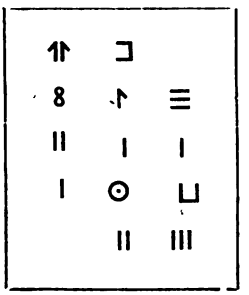

361

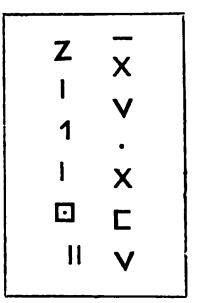

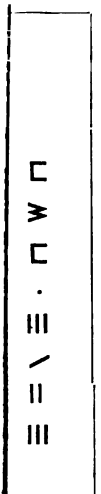

Constantine. — Typ. Ad. Braham.

TÊTE DE BUBALUS ANTIQUUS

Trouvée en 1882 dans une berge de l'Oued - Seguin

à 30 Kil de Constantine

(La partie gauche de la tête et les cornes mesurent 1m.10c)

Lith. Ad. Braham

GUERGOUR

Dessiné d'après une phot.ie de l'Auteur Imp Lemercier & Cie Paris

GUERGOUR_TOMBEAU ROMAIN

Dessiné d'après une phot.ie de l'Auteur Imp. Lemercier & Cie Paris

BAS-RELIEF MITHRIAQUE DE SETIF

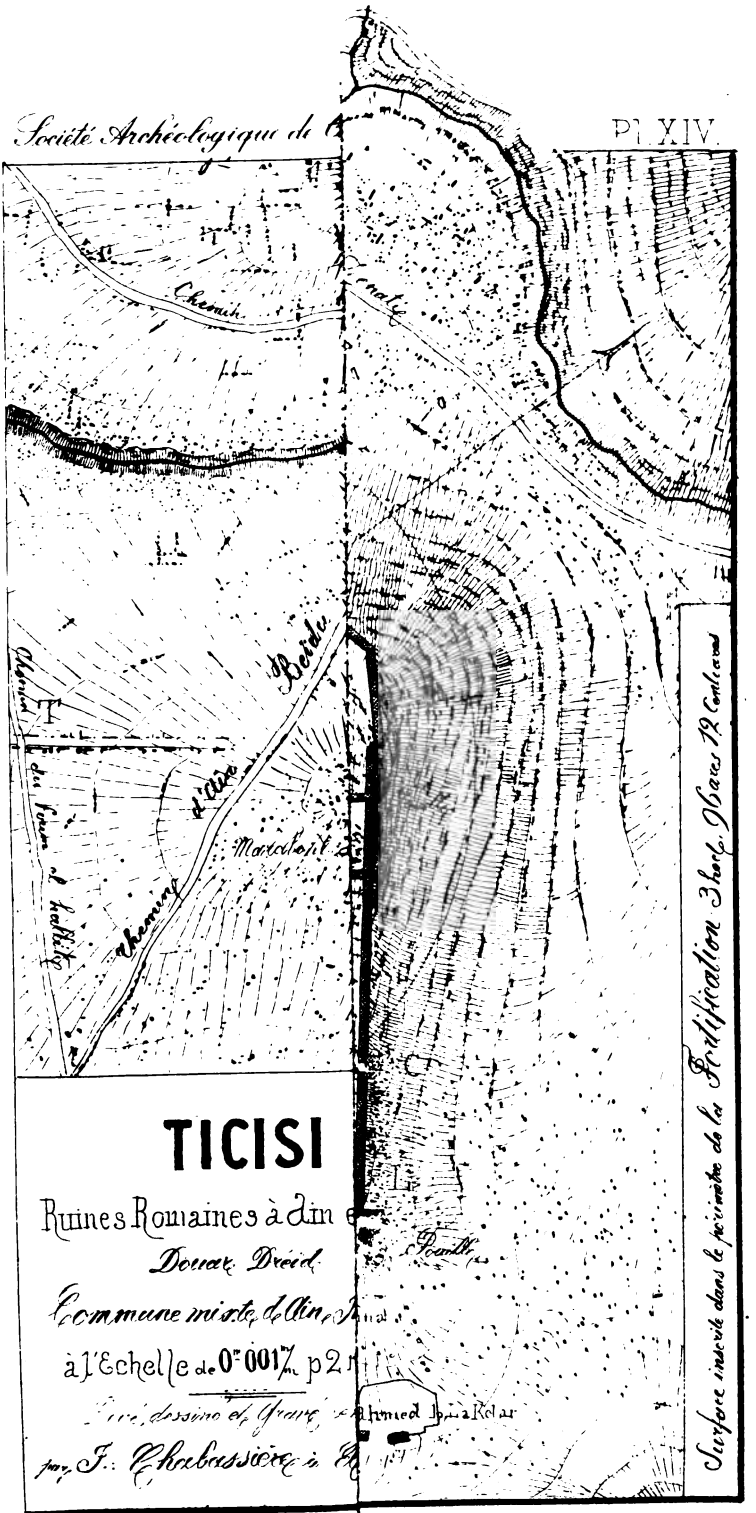
Société Archéologique de C
Pl. XIV.
Chemin
Chemin du Four et habitat
Chemin d'Aïn Beïda
Marabout
Pouille
TICISI
Ruines Romaines à Aïn
Douar Dréid
Commune mixte de Aïn
à l'Echelle de 0m001m/m p2
dessiné et Gravé
par J. Chabassière
Surface inscrite dans le périmètre de la Fortification 3 hect. 9 Ares 12 Centiares

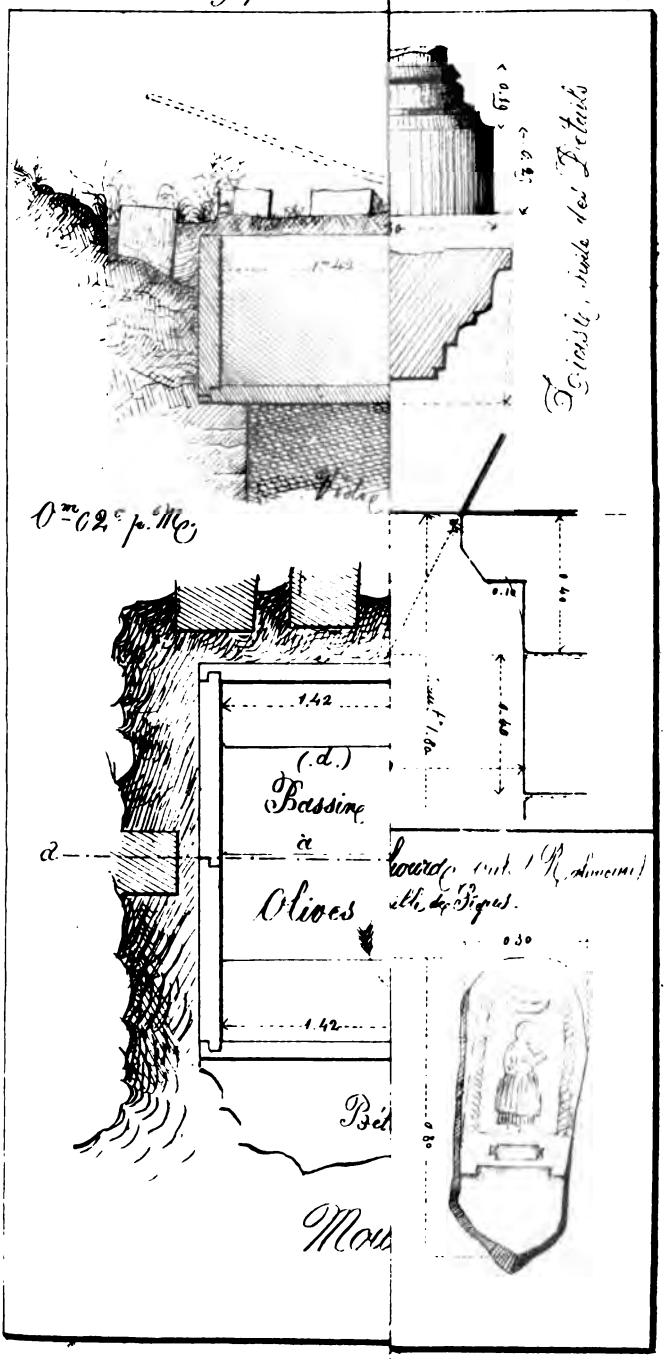
Ficiste, suite des Détails
0.19
0.25
1.42
0m 02c p. Mc
0.40
1.40
1.80
1.42
(d.)
Bassin
à
Olives
d
1.42
0.30
0.80

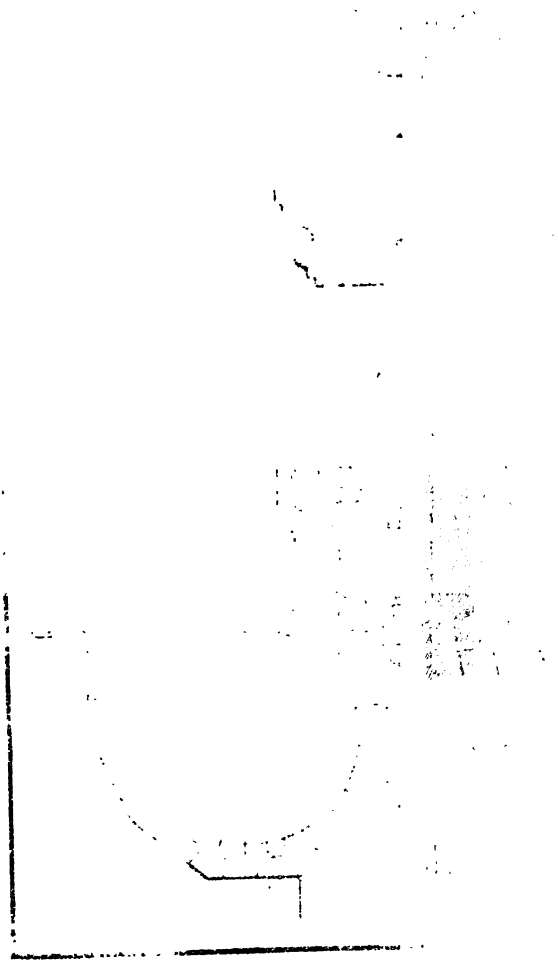

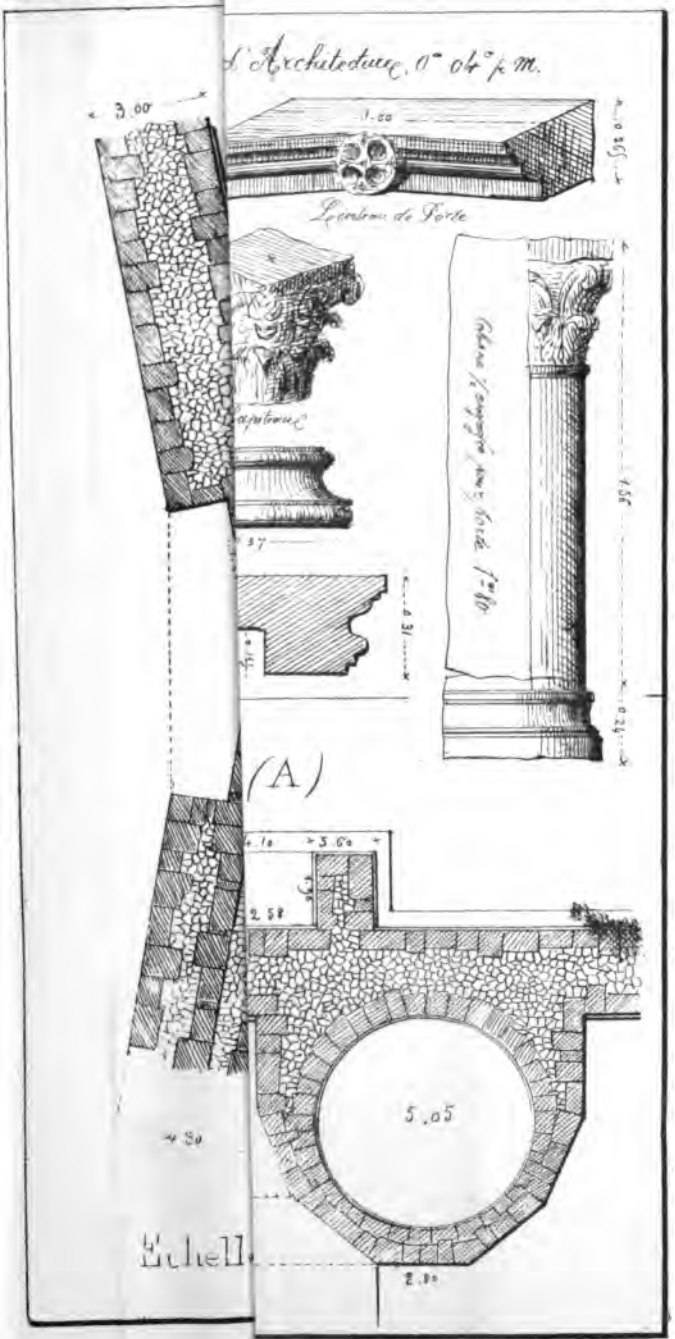
d'Architecture, 0m 04c p. m.
3.00
1.00
0.265
Linteau de Porte
Capiteau
1.56
0.24
0.31
(A)
3.60
2.58
5.05
4.30
Echell
2.00

PL. XVIII

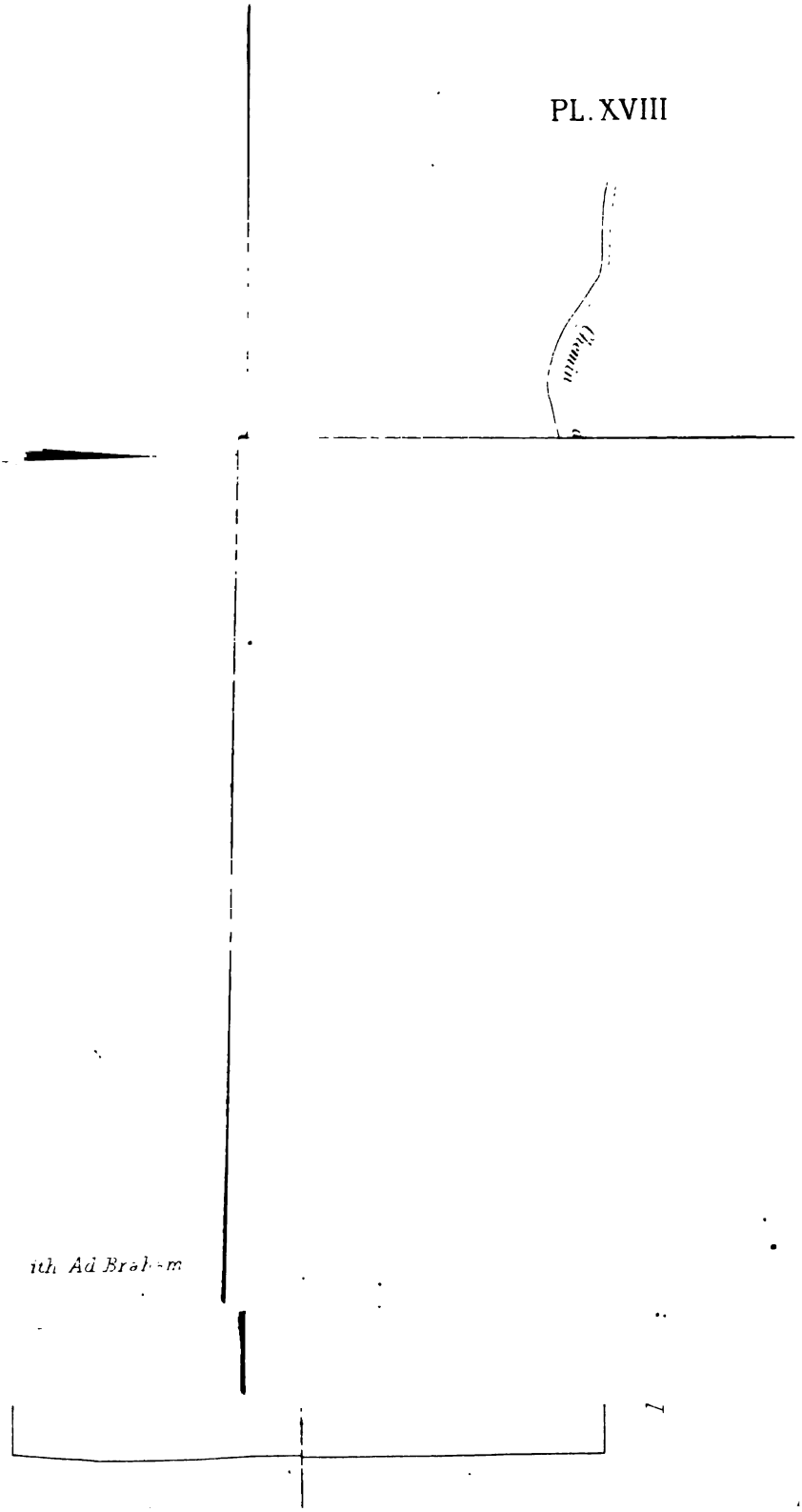

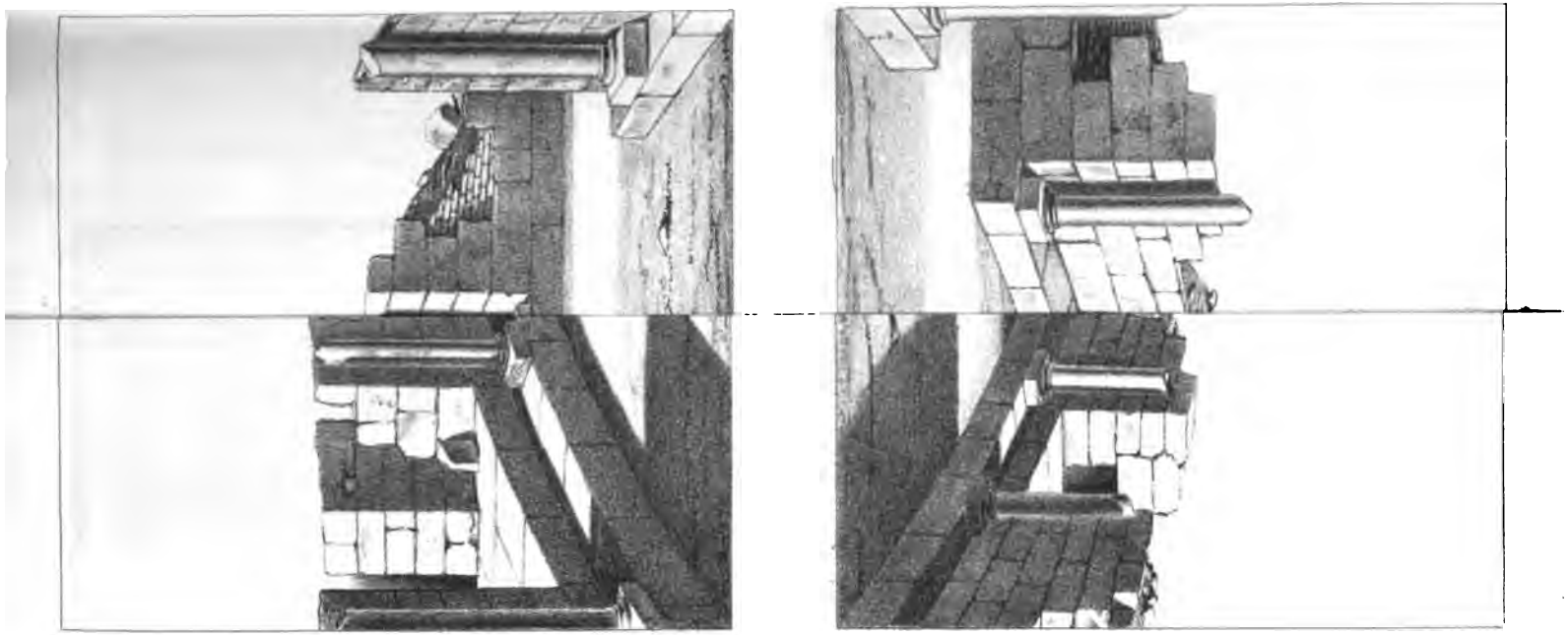

Lith. Ad. Brahem

TEMPLE CIRCULAIRE.

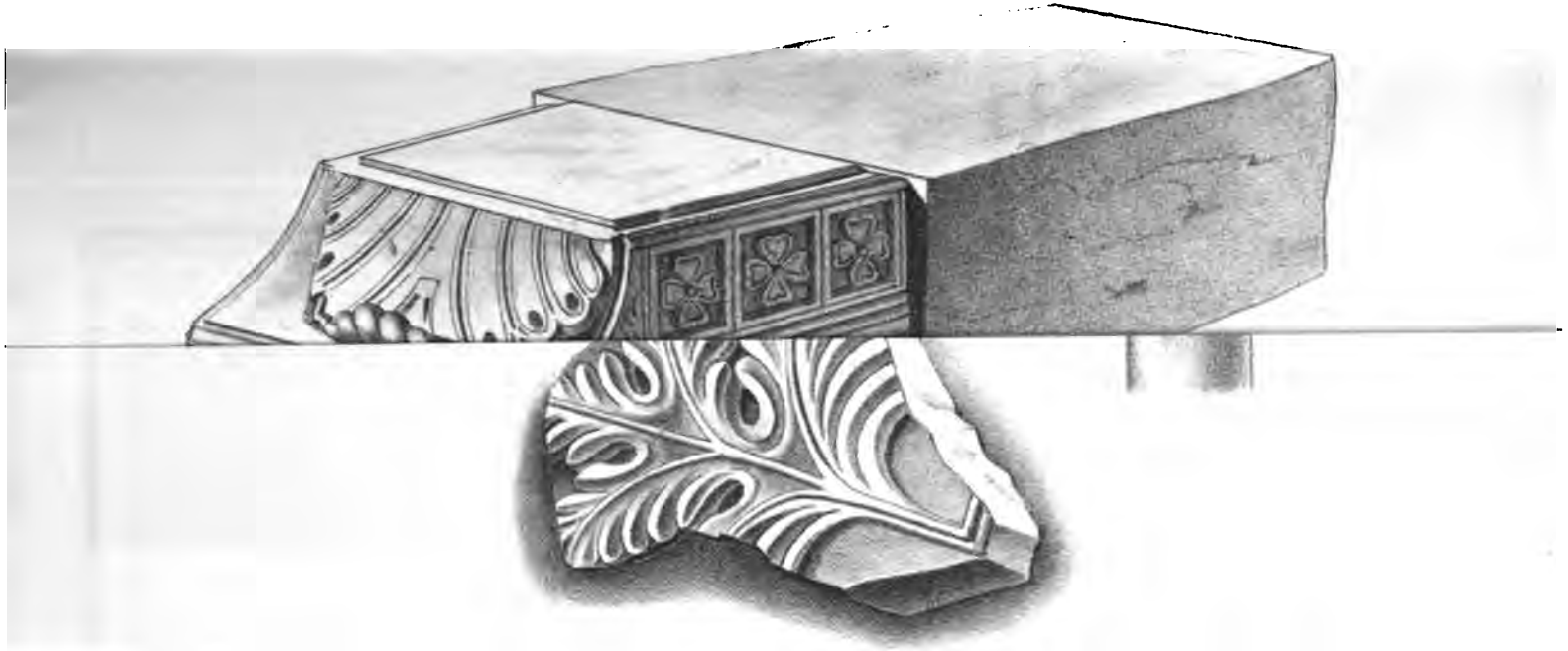

Lith. Ad. Braham

TEMPLE CIRCULAIRE - DÉTAILS.

Trouvé dans le puit
Temple carré.

Trouvé dans le puits.

TEMPLE CIRCULAIRE. DÉTAILS

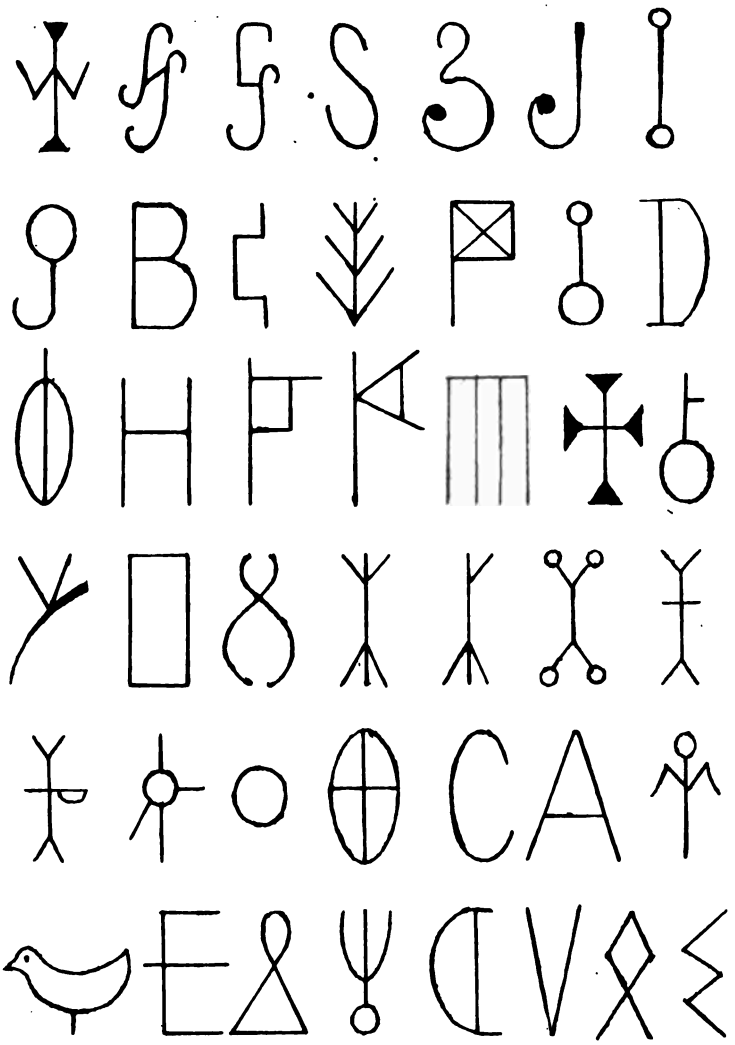

SIGNES gravés sur les pierres servant aux Constructions; 1° de la Basilique de Tébessa, 2° du Quadrilatère, du Temple, du Palais, et de la Basilique de Tébessa-Khella.

I Th. Ad. Braham.

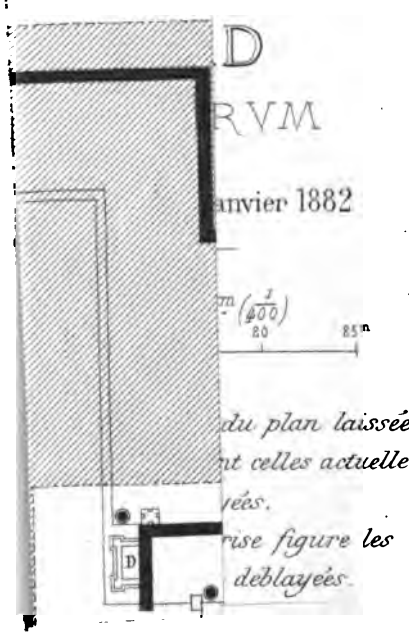
D
RVM
anvier 1882
m (1/400)
20
85m
du plan laissées
nt celles actuelle-
yées.
rise figure les
déblayées.
D

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société a été instituée pour recueillir, conserver et décrire les monuments antiques du département et favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie intéressant l'Afrique septentrionale, et, en particulier, l'Algérie.

ART. 3 et 22. — Pour être membre titulaire ou membre correspondant, il faut adresser une demande au Président, être présenté par deux membres et reçu par la Société.

ART. 32. — Chaque membre titulaire doit une cotisation annuelle de douze francs et paie une somme de cinq francs lors de la remise du diplôme.

ART. 34. — Le prix du diplôme des membres correspondants est fixé à cinq francs.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des opinions émises et des faits avancés dans les travaux insérés sous leur signature dans le *Recueil*.